Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

HISTOIRE
DV ROYAVME
DE TVNQVIN,
ET
DES GRANDS PROGREZ
QVE LA PREDICATION
DE L'EVANGILE Y A FAITS
en la conuerſion des Infidelles.

Depuis l'Année 1627. *iuſques à l'Année* 1646.

COMPOSE'E EN LATIN

Par le R. P. ALEXANDRE DE RHODES, de la Compagnie de IESVS.

ET TRADVITE EN FRANCOIS

Par le R. P. HENRY ALBI, de la meſme Compagnie.

A LYON,

Chez IEAN BAPTISTE DEVENET, en ruë Mercicre, à la Croix d'Or.

M. DC. LI.

AVEC PRIVILEGE, ET APPROBATION.

4° O²L
103

AV ROY.

SIRE,

C'EST vne couſtu
me receuë parmy le
Peuples de la Natio
Tunquinoiſe (de qui i'ay entrepri
de publier les habitudes & le
mœurs) d'offrir tous les ans à leu
Roy vn preſent des fruicts nouue
aux de la ſaiſon, qu'ils ont recueilli
de la terre; pour luy témoigner pa
cét effet de leur reconnoiſſance
que c'eſt ſous ſa protection qu'il
viuẽt, & qu'ils joüiſſent en liberté

non ſeulement des biens que la Fortune a voulu qu'ils euſſent, mais encore des preſens qu'ils ont receus des liberalitez communes de la Nature. Et i'ay moins de ſujet de me diſpenſer de l'obligation, à laquelle toute ſorte de droicts, & de deuoirs me condamnent, de preſenter à voſtre Majeſté vn fruict nouueau de cette meſme terre ; ie veux dire la nouuelle Hiſtoire de ces Païs reculez dans les derniers confins du monde, qui commẽce à paroiſtre en France, & à luy faire connoiſtre les mœurs & les qualitez des peuples, dont à peine elle auoit appris le nom. I'ay creu meſme n'eſtre point deſauoüé de ceux d'entre ces Peuples qui ont receu

la Foy, ſi ie me déclarois d'apporter à leur nom, & de leur part à Voſtre Majeſté ce preſent nouueau, comme vn iuſte hommage qu'ils rendent au premier Roy Chreſtien, & au Fils Aiſné de l'Egliſe; dans le ſein de laquelle ils tiennent tous à gloire & à grand heur d'eſtre entrez, & de ſe dire ſes enfans. Apres cela, SIRE, ie me ſuis voulu flatter d'eſperãce que cét Ouurage (quelque petit qu'il ſoit) ne ſeroit point deſagreable à V. Majeſté, quand ce ne ſeroit que parce qu'il eſt nouueau; La nouueauté eſtant celle qui preſte des graces aux Soleils naiſſans, aux fleurs printannieres, à la tendreſſe begayante des enfans, & à tout ce qui eſt de productions

de la Nature, ou de l'Art ; & qui fera auſſi (comme i'eſpere) agréer à V. Majeſté cette nouuelle Hiſtoire ; en laquelle non ſeulement eſt décrit l'eſtat temporel du Royaume de Tunquin que tant de Terres, & de Mers ſeparent des connoiſſances de la France ; mais encore l'eſtat ſpirituel de l'Egliſe naiſſante que les trauaux des ouuriers de noſtre Compagnie y ont eſtablie, compoſée aujourd'huy de plus de deux cents mille Chreſtiẽs, qui apres auoir renoncé à la vanité de leurs ſuperſtitions, ſeruent Dieu fidelement, & l'adorent en verité au milieu d'vne Nation qui depuis cinq mille ans n'auoit reconnu que le Demons pour Maiſtres.

C'eſt

C'eſt auſſi (comme ie me le ſuis figuré) ce qui ſeruira d'agreable entretien à la pieté de Voſtre Majeſté, quand elle y verra ſi notablement aggrandy le Royaume des cœurs, que le Sauueur s'eſt acquis par le merite de ſon ſang; & ſon ſainct Euangile entrer tous les jours en poſſeſſion des terres neuues, que le Soleil en ſe leuant, & en ſe couchant luy découure.

Ie prie Dieu, qui pour aſſeurer la France de ſon amour, a donné Voſtre Majeſté à l'ardeur de ſes vœux, qu'il faſſe de l'Orient de voſtre Regne, vn Midy, & vn plein jour de gloire, & de proſperitez,

&

& qu'acheuant l'ouurage de sa fa-
ueur qu'il a commencé, il nous
laisse à faire plus de remerciemens,
que de vœux à sa Prouidence.

De Vostre Majesté,

Tres-humble, tres-obeïssant, &
tres-fidelle sujet & seruiteur,
ALEXANDRE DE RHODES,
de la Compagnie de IESVS.

ADVIS AV LECTEVR.

CE qui a eſté dit en general des nouueautez (qu'il eſt d'elles comme des Eſtrangers) qui ſont ordinairement plus admirez, que fauorisez ; ſe dira peut-eſtre de cette Hiſtoire, que i'ay receuë Latine du R. P. Alexandre De Rhodes ; à laquelle il eſt à craindre que pluſieurs refuſent la faueur de leur approbation, pour eſtre les choſes qui y ſont rapportées, & nouuelles & eſtrangeres. Veu meſme qu'il eſt quelquesfois arriué qu'en de ſemblables Hiſtoires des Païs eſtrangers, & principalement de ceux du monde nouueau, il a eſté reconnu, des recits mensongers de choſes rapportées ſur la foy d'autruy, qui ont trompé la credulité des lecteurs. Ie puis neantmoins tenir aſſeurez ceux qui ſe voudront diuertir à la lecture de cette Hiſtoire, qu'il n'y a nul ſujet d'auoir pour ſuſpect d'aucune infidelité celuy qui nous a donné la connoiſſance de l'eſtat temporel, & ſpirituel qui ſe trouue aujourd'huy dans le Royaume de Tunquin. Car pour l'eſtat & les affaires temporelles de ce Royaume, il proteſte de ne rapporter rien, dont ſes yeux n'ayent eſté les témoins : Et pour ce qui eſt raconté de l'établiſſement, & du progrez de la Religion Chreſtienne, il l'a extrait fidellement, ou des memoires qu'il auoit luy meſme dreſſez ſur les lieux,

des choſes qui arriuoient durant le temps qu'il trauailloit en cette Miſſion ; ou des lettres, & des aduis qu'il a receus des ouuriers qui luy ont ſuccedé en la culture de cette Vigne.

Il fut tiré de la Miſſion de la Cocinchine où il auoit reſidé l'eſpace de deux ans, pour aller commencer celle de Tunquin, où le P. Iulien Baldinotti de noſtre Compagnie s'eſtant joint aux Marchands Portugais qui commencerent de traffiquer en ce Royaume, auoit penetré le premier, & decouuert de grands champs propres à labourer, & des grandes diſpoſitions pour receuoir les ſemences de la Foy, & de la Religion Chreſtienne. Le P. Alexandre y entra l'an 1627. & commença heureuſement d'y publier l'Euangile, auec tant de ſuccez qu'il ſembloit que le Ciel, & la terre fuſſent d'intelligence pour aſſiſter, & fauoriſer ſes trauaux en la conuerſion de ces peuples ; & que l'Enfer qui leur auoit durant tant de ſiecles fermé les auenuës du ſalut, fut alors ſans effort, & ſans pouuoir d'y rien empeſcher. Neantmoins apres quelque temps, les Demons piquez d'enuie, & de rage, de ſe voir chaſſez de leur Empire, & qu'vne grande partie de leurs anciens ſujets les quittoient, armerent contre luy tous les ſuppoſts de leur party, qui luy ſuſciterent diuerſes perſecutions, & firent tant par beaucoup de calomnieuſes imputations, auec leſquelles ils taſcherent de noircir ſa reputation, & l'honneur de l'Euangile qu'il preſchoit, & entr'autres publians qu'il eſtoit

ſorcier,

ſorcier, & qu'il enchantoit, & tuoit les gens de ſon ſouffle, que le Roy meſme qui luy auoit auparauant fait beaucoup de careſſes, & témoigné toutes ſortes de bien-vueillance, conceut quelque auerſion de luy, & de ſon miniſtere, & le bannit enfin du Royaume en l'an 1629. & depuis encore, comme le Pere y fuſt rentré à la faueur d'vn Vaiſſeau Portugais qui y eſtoit allé pour traffiquer, il le fit pour la ſeconde-fois ſortir de tout le Tunquin ſans eſperance de retour, en l'an 1630. apres y auoir trauaillé infatigablement l'eſpace de trois ans, auec dés ſuccez, & des accidens fort diuers; & laiſsé en diuerſes Prouinces cinq mille Chreſtiens conuertys, & par tout le Royaume les ſemences d'vne abondante moiſſon arroſée de ſes ſueurs, que les Catechiſtes qu'il auoit eſtablys recueillirent à ſon abſence.

La mauuaiſe opinion que les ennemys de la Foy auoient imprimée de luy dans l'eſprit du Roy, fut cauſe que les Superieurs de la Compagnie (pour luy oſter tout pretexte d'apporter de la reſiſtance à la publication, & au progrés de l'Euangile) deſtinerent d'autres ouuriers à cette miſſion, comme il ſe verra dans la ſuite de cette Hiſtoire, leſquels entrans dans les trauaux de ceux qui les auoient deuancez, & employans leur zele à auancer le grand ouurage de la conuerſion de ces peuples, ont fait monter le nombre des nouueaux conuertys à vne ſi haute creuë, que l'on compte aujourd'huy dans le Tunquin plus de deux cents mille Chreſtiens, deux cents grandes

Egliſes, outre vne ineſtimable quantité de Chappelles, & d'Oratoires, & ſix reſidences fixes des Peres de la Compagnie. Il eſt à eſperer de la bonté de Dieu, qui intereſſe ſa Prouidence en l'accompliſſement des deſſeins de ſa gloire; qu'il donnera enfin vne benediction pleine & entiere à cét ouurage; & que tous ces Peuples Leuantins, non ſeulement de Tunquin, mais encore des autres Royaumes circonuoiſins, de la Cocinchine, de Ciampa, de Siam, de Laos, de Camboya, où les ouuriers de l'Euangile trauaillent aujourd'huy, s'aſſujettiront à l'Empire de IESVS-CHRIST, à qui toutes les nations de la terre doiuent enfin rendre hommage.

PRIVILEGE.

IE ſouz-ſigné Prouincial de la Compagnie de IESVS, en la Prouince de Lyon, ſuiuant le Priuilege octroyé à ladite Compagnie par les Roys tres-Chreſtiens, permets à IEAN BAPTISTE DEVENET, Marchand Libraire à Lyon, de faire imprimer & debiter le Liure qui porte pour tiltre, *Hiſtoire du Royaume de Tunquin, & des progrez que la Predication du ſainct Euangile y a faits depuis quelques années en la conuerſion des Infideles*, composé par le P. ALEXANDRE DE RHODES, & reueu par les Peres de la meſme Compagnie; & ce pour le terme de ſix ans, auec deffences à tous autres de l'Imprimer, ou faire Imprimer, ſur les peines contenuës audit Priuilege. Donné à Auignon le premier iour de Mars, de l'An mil ſix cens cinquante & vn.

IEAN GAYET.

TABLE

TABLE DES CHAPITRES CONTENVS EN CETTE Hiſtoire.

LIVRE PREMIER.

De l'Eſtat temporel du Royaume de Tunquin.

CHAP. I. *DV nom & de la ſituation de ce Royaume.* pag. 1
II. *De l'origine du Royaume de Tunquin.* 5
III. *Quels ſont les honneurs que rendent les Tunquinois à leur ſouuerain Seigneur, qu'ils appellent* Bua. 11
IV. *Du* Ciiia, *ou du Roy ſubalterne, qui gouuerne le Royaume de Tunquin, & de ſa puiſſance.* 15
V. *De la force des Galeres de Tunquin & de la Cocinchine.* 19
VI. *Du nombre & de la façon des Galeres de Tunquin.* 22
VII. *Du grand nombre des ſujets & des ſoldats du Roy de Tunquin.* 25
VIII. *Des Richeſſes du Roy de Tunquin.* 28
IX. *De la façon que les ſoldats reçoiuent la ſolde du Roy.* 31
X. *De la retenuë, modeſtie, & diſcipline des ſoldats.* 34
XI. *Du Gouuernement Politique du Royaume.* 37
XII. *Comment les Docteurs prennent leur degré en ce Royaume.* 40
XIII. *Des peines dont on punit les criminels.* 43
XIV. *De diuers fruicts de la terre, qui ſont au Royaume de Tunquin.* 47
XV. *Des Animaux qui ſe treuuent plus communement au Royaume d'Annan.* 51
XVI. *Du Traffiq & des Marchandiſes des Tunquinois.* 56
XVII. *Des Monnoyes qui ont cours dans le Royaume.* 58
XVIII. *Des ſuperſtitions des Tunquinois, & de leur premiere ſecte.* 61

Table des Chapitres.

XIX. *De la seconde secte superstitieuse des Tunquinois.* 65
XX. *De la veneration que les Tunquinois rendent aux Idoles.* 69
XXI. *De la troisiéme secte des Tunquinois, & des enchantemens qu'ils prattiquent enuers les malades.* 72
XXII. *Des ceremonies que les Enchanteurs Tunquinois practiquent pour les morts.* 77
XXIII. *De plusieurs superstitions prattiquées aux funerailles, & à la sepulture des morts.* 80
XXIV. *Des Festins que les particuliers & le Roy mesmes dresse à la memoire des morts.* 84
XXV. *De quelques autres superstitions prattiquées enuers les trespassez.* 89
XXVI. *Auec quelle ceremonie le Roy de Tunquin celebre sa naissance.* 93
XXVII. *De quelques obseruations superstitieuses des Tunquinois.* 95
XXVIII. *Comment les Tunquinois celebrent leurs Mariages.* 99
XXIX. *Des coustumes obseruées par les Tunquinois sur la fin de l'Année, deuant que de commencer la suiuante, & de quelques autres superstitions.* 104
XXX. *Des tons & accents de la langue vulgaire du Royaume d'Annan.* 109
XXXI. *Des diuers noms des Tunquinois.* 112

TABLE DES CHAPITRES du Liure second.

CHAP. I. *COmment la premiere connoissance du sainct Euangile est entrée en ce Royaume.* 117
II. *Comme les ouuriers de l'Euangile furent appellez de la Cochinchine à Tunquin.* 121
III. *Le Voyage & heureuse arriuée de ceux qui porterent l'Euangile à Tunquin.* 125
IV. *Plusieurs reçoiuent la Foy en la Bourgade de Sainct Ioseph, & aux autres voisines.* 130
V. *La reception que le Roy nous fit, & aux Portugais, comme il alloit à la guerre contre la Cochinchine.* 133
VI. *Du grand concours des Payens pour ouyr la parole de Dieu, en nostre premiere Eglise de Tunquin.* 138
VII. *De la conuersion de plusieurs Payens aux Bourgades voisines de nostre premiere habitation.* 143

Table des Chapitres.

VIII. *D'vne attaque que nous firent les* Saj, *ou les Preſtres Tunquinois.* 146

IX. *Le Roy de Tunquin retourne de la guerre de la Cochinchine.* 150

X. *Le Roy de Tunquin delibere de nous mener à ſa Cour pour demeurer auec luy.* 154

XI. *Ce qui arriua en noſtre voyage allãt à la ſuitte du Roy.* 157

XII. *De noſtre heureuſe arriuée à la Cour du Roy & de la premiere publication de l'Euangile.* 161

XIII. *De la conuerſion d'vn* Saj *renommé, & de beaucoup d'autres, qu'il amena à la Foy.* 165

XIV. *Vn grand nombre de Payens reçoit le bapteſme.* 169

XV. *Le Roy de Tunquin nous fait baſtir prés de ſon Palais, maiſon & Egliſe, où nous faiſons nos fonctions auec grand concours.* 172

XVI. *La methode que nous gardiõs à enſeigner le Catechiſme.* 175

XVII. *Quelques occaſions confirment grandement les nouueaux Chreſtiens en la Foy.* 179

XVIII. *Les nouueaux Chreſtiens gueriſſent miraculeuſement les malades, auec l'eau beniſte & la ſaincte Croix.* 183

XIX. *Quelques nouueaux Chreſtiens s'offrent pour nous ſeruir toute leur vie.* 187

XX. *Le Roy de Tunquin commence de prendre quelque auerſion de nous.* 191

XXI. *Les moyens que nous priſmes pour adoucir l'eſprit du Roy, & le détromper durant les pourſuittes malicieuſes de nos ennemis.* 195

XXII. *De la deuotion auec laquelle les nouueaux Chreſtiens celebroient les feſtes de l'Année.* 200

XXIII. *L'heureux treſpas de quelques Chreſtiens.* 204

XXIV. *Le Roy par nouuel Edit nous deffend de preſcher la Loy de* IESVS-CHRIST *en tout ſon Royaume.* 209

XXV. *Le dueil des Chreſtiens, noſtre ſolitude, & nos predications dans les maiſons.* 213

XXVI. *Comment les Chreſtiens furent ſouſſerts de s'aſſembler de nouueau dans noſtre Egliſe.* 217

XXVII. *Comment le Roy nous enuoya enfin en exil.* 221

XXVIII. *De l'execution de noſtre exil, & des choſes auenuës en noſtre voyage.* 225

XXIX. *Le reſte de noſtre voyage, & la cõuerſion de noſtre Capitaine.*

Table des Chapitres.

XXX. *Nous reuenõs de la Prouince de Bochin à celle de Ghean.* 236

XXXI. *Comme Dieu par sa misericorde nous fit assister dans les miseres, & les necessitez de nostre exil.* 239

XXXII. *Nous sommes tirés de nostre exil à la nouuelle arriuée d'vn Nauire Portugais.* 243

XXXIII. *Nous exerçons de nouueau nos fonctions dans la Ville Royale.* 246

XXXIV. *Diuerses vexatiõs dont le Diable trauailla les Chrestiẽs.* 250

XXXV. *Nous sommes contraints de sortir de tout le Tunquin & de retourner à Macao.* 254

XXXVI. *Lettre des Chrestiens de Tunquin à nostre Sainct Pere le Pape Vrbain. VIII.* 259

XXXVII. *Nos Peres retournent au Royaume de Tunquin.* 262

XXXVIII. *La Constance d'vn Neophyte à souffrir la mort, pour maintenir la Foy Chrestienne, & quelques miracles.* 265

XXXIX. *Quelques notables conuersions des Payens.* 269

XL. *Comment les nostres furent traittez du Roy, iusques au retour du Nauire des Portugais.* 272

XLI. *Quelques Vierges sont persecutées, pour la deffence de leur pureté.* 276

XLII. *Les nostres essayent d'entrer de Tunquin dans le Royaume de Laos.* 281

XLIII. *Le voyage du Royaume de Laos, mal-heureux du costé de Tunquin, reussit d'autre part.* 284

XLIV. *Vne persecution surjettée par l'entremise des Chinois se conuertit à leur confusion, & à la gloire des Chrestiens de Tunquin.* 288

XLV. *Les grands progrez de la Chrestienté de Tunquin, & la perte de quelques ouuriers qui y succomberent au trauail.* 292

XLVI. *L'heureuse & pieuse mort de quelques Neophytes.* 295

XLVII. *L'Eglise de Tunquin souffre vne grande & nouuelle persecution, de laquelle elle est en peu de temps déliurée.* 303

XLVIII. *Dieu fauorise de beaucoup de graces les Chrestiens.* 308

XLIX. *Le pitoyable naufrage d'vne trouppe d'ouuriers Euangeliques.* 312

L. *Vn sujet de grandes conuersions est fourny du costé de la Chine.* 316

LI. *Ce que nous auons fraischement appris des Chrestiens de Tunquin.* 319

DE L'ESTAT

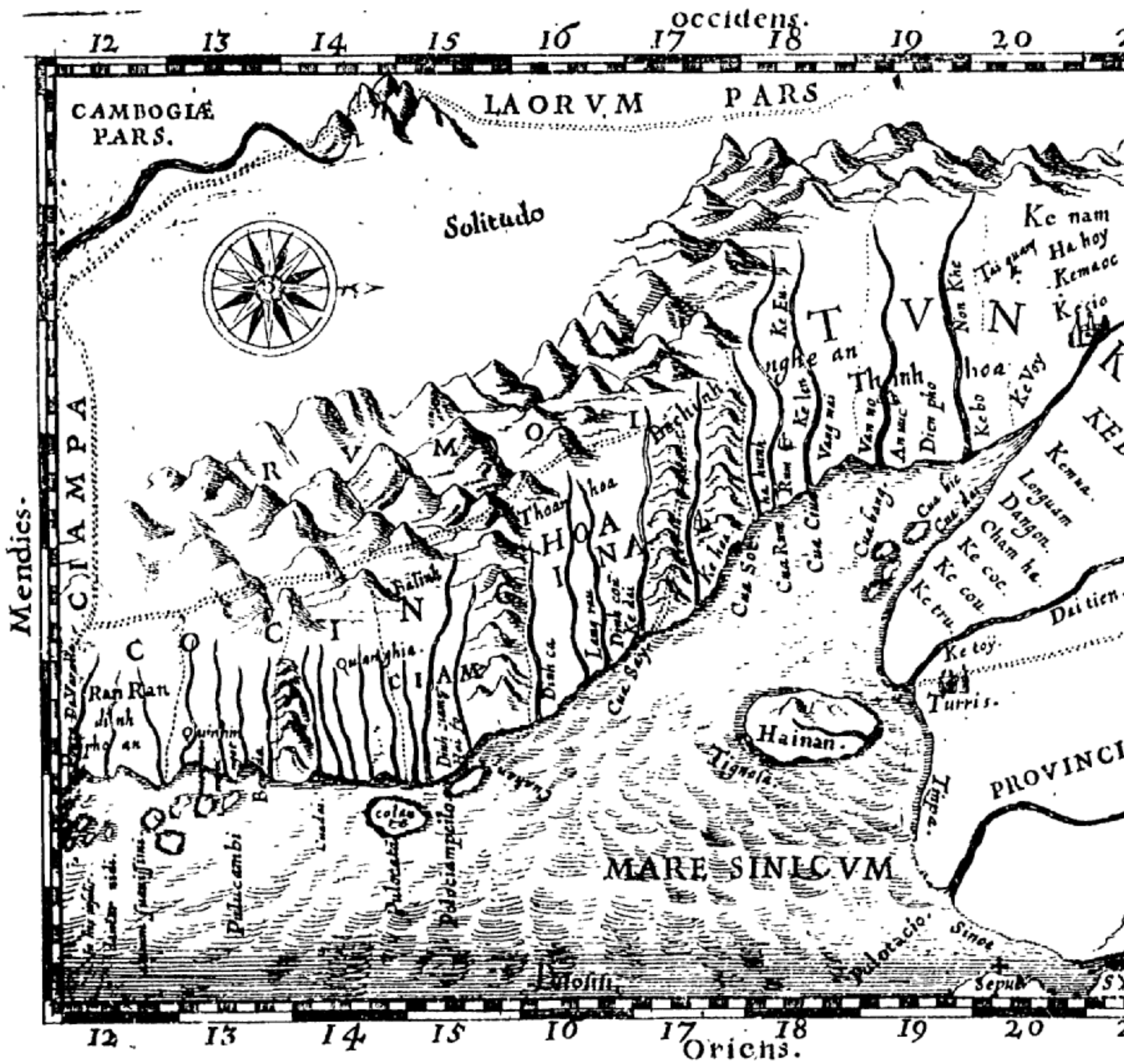
occidens.
12
13
14
15
16
17
18
19
20
CAMBOGIÆ PARS.
LAORVM PARS
Solitudo
CAMPA
Mendics.
MARE SINICVM
Hainan.
Turris.
Orichs.

DE L'ESTAT TEMPOREL DV ROYAVME DE TVNQVIN.

LIVRE PREMIER.

Du Nom, & de la ſituation de ce Royaume.

CHAPITRE I.

QVe le Royaume de Tunquin ayt eſté autrefois l'vne des principales Prouinces du grand Empire de la Chine, nous l'apprenons du nom qu'il a retenu: Car comme Pequin (qui eſt aujourd'huy la plus floriſſante ville de la Chine, & le ſejour ordinaire des Roys) ſignifie la Cour ou la Ville Royale du Septentrion; & Nan-

quin la Cour, ou la ville Royalle du Midy; Aussi Tunquin ne veut dire autre chose, que la Cour du Leuant; *Tun*, signifiant en langue Chinoise le quartier, ou le costé du Leuant, & *quin*, le lieu où le Roy tient sa Cour. Encore qu'à vray dire, le Tunquin dont nous parlons, ne soit point au Leuant de la Chine, si l'on ne considere que les droicts confins de sa situation, mais à son Midy. Toutefois parce qu'anciennement l'Empire des Chinois s'estendoit bien loin au delà des Royaumes de Laos, & de Siam, où estoit son vray Couchant; la Cour de Tunquin pour estre Orientale à leur regard, estoit nommée la Cour du Leuant, où ressortissoient pour la commodité, toutes les Prouinces situées au Couchant de la Chine; ausquelles il eust falu faire des voyages de plus de six mois; si elles eussent esté obligées d'aller plaider les causes d'appel aux Villes de Pequin, & de Nanquin, où le Roy changeoit sa Cour comme il luy plaisoit. Mais depuis que ces Royaumes d'Occident furent eclypsez du grand Empire de la Chine, la Prouince de Tunquin demeurant sous son obeïssance, fut appellée *Annan*, c'est à dire, *repos du Midy*; qui est vn nom aujourd'huy commun aux Royaumes de Tunquin, & de la Cocinchine, qui ne font qu'vne Nation, pour la Communauté qui est entr'eux, de mœurs, de coûtumes, & de langage; & qui n'ont fait autrefois qu'vn Royaume, quoy qu'ils ayent esté depuis diuisez en deux, à l'occasion que ie deduiray cy apres.

Et pour adjoûter icy quelque chose du nom qui a esté donné au Royaume de la Cocinchine, separé aujourd'huy de celuy de Tunquin: il faut sçauoir que le

nom

nom de la Ville capitale de tout le Royaume d'Annan, eſtant *Che ce*; & les Marchands Iaponois qui auoient commerce dans cette Ville, en corrompant ſon nom, l'ayant appellée *Coci*; il arriua que les Portugais qui traittoient auec eux, pour diſtinguer ce *Coci*, du Cocin qui eſt en l'Inde Orientale, non loin de Goa, compoſerent le nom de Cocinchine, comme s'ils euſſent voulu dire, Cocin prés de la Chine. Et ce nom n'eſt pas ſi nouueau, que le Païs n'en ayt eſté appellé déja depuis vn Siecle paſsé: Comme nous l'apprenons des epiſtres de S. François Xauier, où il décrit vne furieuſe tempeſte qu'il ſouffrit vers la plage de ce Païs, en ſon voyage du Iapon. Meſme que le Royaume que nous appellons aujourd'huy de Tunquin, eſtoit en ce temps-là compris ſans diſtinction ſous ce nom. Dont il ne faut pas s'eſtonner ſi dans pluſieurs cartes Geographiques, voire les plus recentes, le Royaume de Tunquin ſe trouue enfermé ſous le nom, & dans l'enclos du Royaume de la Cocinchine, ou (comme ils dériuent) de la Cauchinchine. Toutefois parce que déja depuis quelque nombre d'années ces deux Eſtats ſont diuiſez, nous ne parlerons icy que du Royaume de Tunquin, comme ſeparé de celuy de la Cocinchine: Encore que où le diſcours nous portera à dire quelque choſe de commun à l'vn & à l'autre, cela ſe fera ſous le nom du Royaume d'Annan, qui leur eſt encore commun. Et voilà quant au nom.

Maintenant pour ce qui eſt de la ſituation, tout le Royaume d'Annan s'étend vers le Nord, depuis enuiron le douziéme degré, iuſqu'au vingt-troiſiéme incluſiuement: En ſorte que tout ce qui eſt contenu

depuis le douziéme degré, iuſqu'au dixſeptiéme, appartient à la Cocinchine moderne, le reſte à Tunquin. Neantmoins auec cette difference qu'y font les habitans de ces Païs-là, qui comparent Tunquin à vne robbe, & la Cocinchine à la ceinture : A cauſe que le Royaume de Tunquin eſt comme déployé dans vne aſſiette égale & vnie, & de figure quarrée ; Et celuy la Cocinchine tellement reſſerré dans vne enceinte de montagnes, qu'à peine trouue-t'on vingt-& vne lieuës Françoiſes à l'endroit le plus étrecy, qui prend depuis le riuage, iuſqu'aux montagnes qui ſont aujourd'huy habitées de peuples ſauuages, qu'ils nomment Remoy; noirs de teint, & differens de langage d'auec le reſte des peuples du Royaume d'Annan : quoy que dans ſa plus grande étenduë, qui eſt du Midy vers le Nord, il contienne enuiron cent quarante ſix lieuës Françoiſes. Il y en a qui ont voulu dire que la Cocinchine a eſté autrefois ſujette au Roy de Ciampa, duquel les peuples d'Annan ſecoüerent le joug, & chaſſerent de ce Pays les Ciampains qui l'habitoient ; à quoy a donné quelque fondement le voiſinage de ces deux Royaumes qui ſe confinent l'vn l'autre.

Bref pour conclure tout ce qui eſt de la ſituation du Royaume d'Annan : Il a pour ſes confins certains, du Nord le Royaume de la Chine, & les montagnes qui la ſeparent, tenuës par le *Ciüa Cauh*, de qui il ſera parlé plus bas: Du Midy le Royaume de Ciampa : Du Leuant, partie de la Mer de la Chine (que les Portugais apppellent le Golfe d'Ainan) qui le laue de ce coſté-là; & partie les terres du *Ciüa Cauh* : Du Ponant, il regarde en partie le Royaume de Laos, duquel il eſt

ſeparé

ſeparé par vne vaſte Solitude, ſeiche, & ſterile de tout ce qui peut ſeruir à l'entretien de la vie humaine ; Ce qui oblige les Voyageurs à faire porter par des beufs où par les Elephans qui ſont à leur ſeruice, toute l'eau & les viures qui leur ſont neceſſaires. De l'autre partie, il eſt borné des Montagnes habitées par les Sauuages Remoy, dont nous auons déja parlé.

De l'Origine du Royaume de Tunquin.

CHAPITRE II.

CE Royaume commença à eſtre ſeparé de celuy de la Chine depuis plus de huict cents ans ; quand les Tunquinois ne pouuant plus ſupporter l'outrageuſe domination des Chinois, la ſecouërent, apres auoir maſſacré le Gouuerneur de la Prouince. Et pour tranſmettre à la poſterité la memoire de cette entrepriſe, & éterniſer par quelques marques l'acte de leur rebellion, ils ordonnerent que deſormais les Tunquinois ne ramaſſeroient plus auec vn filé leurs cheueux longs au ſommet de la teſte, couuerts d'vn bonnet, à la mode Chinoiſe; mais qu'en ſigne de liberté ils les laiſſeroient flotter à l'abandon en longues treſſes ſur les eſpaules. De plus, qu'ils ne porteroient plus des bottines, comme ils auoient accouſtumé, pour raiſon des bouës qui ſont tres-grandes, & frequentes en leur païs : mais qu'ils iroient toûjours à la campagne, les pieds nuds, & ſans chauſſure, pour eſtre plus libres

à la courſe,& aux combats contre les Chinois,quand il en ſeroit beſoin. Neantmoins il arriua aprés quelques années,que pour aſſoupir toutes les quereles qui les entretenoient en continuelle guerre, les Tunquinois traitterent par compoſition auec les Chinois,& s'obligerent d'aller de trois en trois ans à la Cour de Pequin,reconnoiſtre le Roy de la Chine auec des preſens, & luy proteſter de leurs redeuances, ce qu'ils obſeruent encore aujourd'huy. Et eux meſmes à leur tour, (apres s'eſtre rebellez contre les Chinois) ont veu dans leur Eſtat des reuoltes, & des factions inteſtines qui l'ont partagé, en ſorte qu'aujourd'huy le Royaume d'Annan qui ne faiſoit qu'vne Nation bien vnie, ſe trouue diuiſé ſous la domination de diuers Princes,qui le gouuernent chacun, ſa part.

La premiere, & principale reuolte ſe forma dans la Cour meſme du Roy,& dans ſa ville capitale de *Che ce*, il y a enuiron deux cents ans. Car le Roy s'eſtant allé diuertir pour quelques iours à la campagne, celuy à qui il auoit confié la garde de la Porte, & du Palais Royal, s'en ſaiſit, & par le moyen des intelligences qu'il auoit ſourdement pratiquées dedans, & dehors la Cour,donna la chaſſe au Roy, qu'il ſurprit dépourueu de forces pour luy reſiſter ; & à qui il ne laiſſa que trois Prouinces,de ſept qui eſtoient alors dans le Royaume ; ayant ſoûmis au ioug de ſa tyrannie les quatre principales,auec la ville Royale, qu'il poſſeda depuis ſans contredit, & apres luy les ſiens, qui ont ioüy durant prés de cent ans du fruict de ſa perfidie. Tellement que le Roy ſe voyant exclus de la plus belle & plus cõſiderable portion de ſon Royaume,ſans moyen

de tirer raiſon de l'outrage de ſon ſeruiteur rebelle ; & ſans eſperance de retirer de ſon pouuoir les Prouinces qu'il luy auoit volées, il fit deſſein d'eſtendre les confins des terres qui luy eſtoient demeurées, vers le Midy ſur le Royaume de Ciampa ; ce qui luy ſucceda ſi heureuſement, qu'il occupa par la force des armes toutes les Prouinces eſtrangeres, voiſines des ſiennes, qui ont depuis gardé le nom de la Cocinchine. Apres cela ayant ſuffiſamment ſatisfait à ſon ambition, tout ioyeux, & glorieux de voir ſon Eſtat aggrandy au delà de ſes anciennes bornes, ſans ſe ſoucier de pouſſer plus auant ſes victoires, & de ſeconder de ſa perſeuerance le bon-heur qui luy preparoit l'entiere conqueſte du Royaume de Ciampa, il reſolut de s'aller repoſer des trauaux de la guerre, & iouïr du repos dans la Prouince de *Thin hoa*, laiſſant la conduite de ſon armée à ſon Lieutenant General, ſur lequel il ſe voulut repoſer de tous les ſoins de la guerre.

Mais celuy-cy voyant toutes les forces de l'armée à ſon pouuoir, pouſsé autant de ſon ambition particuliere, que du zele de la Iuſtice, quittant la nouuelle conqueſte de Ciampa, dans laquelle il laiſſa de bonnes garniſons, tourna ſes armes contre le Rebelle qui auoit traiſtrement enuahy la plus noble partie du Royaume de Tunquin, cõtre lequel il donna diuerſes batailles, où la Victoire partageant ſes faueurs fut tantoſt d'vn coſté, & tantoſt d'vn autre. Cependant, quoy que ſon deſſein ſecret fuſt de regagner ces Prouinces perduës, non tant pour le Roy, lequel il voyoit deſormais peu capable des ſoins du gouuernement, & des fatigues du corps, & de l'eſprit qu'il auoit noyez

dans

dans les delices, que pour ſoy, & pour ſes Enfans; comme il ſe monſtroit ouuertement porté au bien public, auſſi eſtoit-il ſingulierement eſtimé, & chery, tant du peuple qui fauoriſa toûjours ſa vertu, que du Roy qui commença à luy confier la conduite, & le gouuernement non ſeulement de l'armée, mais encore de toutes les affaires du Royaume.

D'où il arriua que la charge du General des armes fut ſi conſiderée en ſa perſonne, que toutes les affaires de l'Eſtat, tant de la guerre, que de la police demeurerent en ſa pleine diſpoſition, auec pouuoir de tranſmettre la charge à ſon fils, du conſentement meſme du Roy; ce que la force de la couſtume, & des armes ont depuis tellement authorisé, que ne demeurant preſque rien que le nom au Souuerain du Royaume qu'ils appellent *Bua*, toute la puiſſance ſe treuue jointe à l'eſpée du General des armes du païs.

Il y a deſia cent ans que celuy qui auoit recueilly cette charge, & eſtoit Biſayeul du Roy de la Cochinchine regnant, ayant liuré vne bataille au Rebelle dont nous auons parlé cy-deſſus, dans la plaine deſerte déja mentionnée qui eſt entre Tunquin, & Laos, & ſe voyant preſſé de l'ennemy, & en extreme peril de ſa vie, promit hautement de donner ſa fille en mariage à qui l'en deliureroit: ce qu'ayant entendu vn vaillant, & courageux ſoldat qui eſtoit monté ſur vn Elephant, le pouſſa auec tant d'ardeur contre les ennemys, ou la foule eſtoit la plus eſpaiſſe & auancée, auec grand auantage ſur l'eſcadron affoibly qui couuroit le General, qu'il les fit reculer, retira ſon General de la preſſe, & du peril, le ramena ſur ſon Elephant

en

en lieu d'aſſeurance, & luy donna moyen de r'allier ſes trouppes,& de renouueller plus heureuſement le combat. Dequoy le General ſe ſentit ſi obligé à ce braue ſoldat, que ne ſe contentant pas de luy donner ſa fille comme il l'auoit promiſe, luy donna encore la conduite d'vne partie de l'armée. Ce qui luy ſeruit de degré pour monter au plus haut de l'honneur que ſa bonne fortune luy auoit preparé. Car eſtant arriué peu apres au General de mourir, ſans que ſon fils qui eſtoit encore en bas âge peuſt ſucceder au gouuernement de l'armée que ſon Pere luy laiſſoit par ſa mort, par le pouuoir qu'il en auoit du Roy : ſon Gendre déja ſignalé pour ſes belles actions, & recommandable pour les Eſpouſailles de ſa fille vnique, prit à ſa place tout le gouuernement,& l'intendance des armes. Toutefois à peine euſt-il pris poſſeſſion (du conſentement meſme du Roy) de ces nouueaux honneurs, qu'il s'en rendit jaloux, & commença d'entrer en ombrage de ſon petit Beau-frere, lequel eſtant doüé d'vn excellent naturel, & ſe monſtrant fort ſenſible, à meſure qu'il croiſſoit en âge, aux pointes de l'honneſte ambition, le fit entrer en apprehenſion qu'il ne recherchaſt auec le temps d'auoir la charge à laquelle ſa naiſſance luy donnoit droict, & de laquelle la ſeule conſideration de ſon âge l'auoit reculé. Dont il prit vne cruelle reſolution de luy oſter la vie, deuant qu'il euſt le moyen de luy oſter la charge. Mais ce deſſein eſtant venu (ie ne ſçay comment) à la connoiſſance de ſa femme, qui n'auoit pas deſpoüillé l'amour de ſœur enuers ſon Frere, elle s'aduiſa de le deliurer de ce peril, & ſon Mary du crime qu'il meditoit, par vn ſage conſeil qu'elle luy donna,

qui fut de releguer ce ieune homme à la Cocinchine, auec le tiltre de Gouuerneur du Païs, sous pretexte de la guerre prochaine, dont il se faisoit bruit, pour conseruer les terres de la nouuelle conqueste. Ce qu'ayant esté executé, le jeune homme qui auoit le sens, & l'esprit fort bon, s'estant assés apperceu des artifices de son Beau-frere, du dessein qu'il auoit de le perdre, se porta dans son Gouuernement auec tant de sagesse, & de conduite, qu'apres s'estre acquis la bien-vueillance de tous ceux du Païs, & par vne preuention pleine d'addresse, fait mourir ceux qu'il découurit auoir entrepris sur sa vie; il fit du lieu de son exil, sa patrie, & d'vne terre estrangere, son heritage, & sa possession; s'estant en peu de temps rendu Maistre absolu des places de son Gouuernement, & de toute la Cocinchine, de laquelle il prit le tiltre de Roy, sous le Nom de *Ciua ou*, qui veut dire Roy Seigneur; se soûmettant neantmoins pour achepter la paix, de la tenir à foy & hommage, & d'en payer tribut au Roy de Tunquin. Ainsi le conseil de cette sage Dame fut tellement profitable à son Frere, qu'il ne nuisit point à son Mary, lequel tournant dés lors sa pensée, & ses armes contre les descendans du Rebelle, qui auoit vsurpé la plus belle portion du Royaume, & les ayant chassez par la force des armes, & acheué vne guerre commencée depuis tant d'années, auec beaucoup de gloire, s'acquit & à son Fils (qu'il laissa heritier de sa Charge) le Nom de *Ciua bang*, c'est à dire *Roy Iuste*, auec de tres-ample pouuoirs, n'ayant laissé au Souuerain du Païs, qu'ils nomment *Bua*, que quelques prerogatiues d'honneur, dont nous parlerons au Chapitre suiuant.

Cependant

Cependant le Rebelle vaincu par les armes de *Cina bang*, s'eſtant retiré auec toute ſa famille ſur les Montagnes voiſines de la Chine,& y ayant occupé les lieux les plus auantageux d'aſſiette,y retint ambitieuſement le Nom Royal de *Cina Cauh*, qu'il auoit auparauant porté ; & y reprenant(par le loiſir qu'on luy laiſſa)quelques forces,n'a ceſſé depuis de trauailler les Tunquinois par des courſes frequentes,& par les voleries qu'il a faites ſur le plat Païs : Et quoy qu'il ayt eſté ſouuentefois repouſsé,& battu par les Tunquinois, ſi n'a-t'il iamais eſté encore mis en eſtat de ne les plus inquieter.

Quels ſont les honneurs que rendent les Tunquinois à leur ſouuerain Seigneur, qu'ils appellent Bua.

CHAPITRE III.

ENTRE les autres couſtumes qui ſont religieuſement obſeruées au Royaume de Tunquin, l'vne des principales eſt celle qui ſe prattique à l'entrée, & au renouueau de chaque année, pour faire la premiere ouuerture de la Terre, & commencer ſolennellement l'exercice du labourage. Car ſur le commencement de l'année, qui ſe prend parmy ces Peuples, comme parmy les Chinois, entre le Solſtice d'Hyuer, & l'equinoxe du Printemps, à la nouuelle Lune la plus proche du cinquiéme jour de Feurier,ſelon noſtre ſupputation, au iour marqué par les Mathematiciens, ou par les Magiciens(car en ces Païs on défere

beaucoup à la ſuperſtition.) qui eſt ordinairement le troiſiéme iour apres le premier de leur An ; Tous ceux qui ont quelque Charge, Office, ou dignité dans la profeſſion des armes, ou des lettres, ſe doiuent rendre au Palais Royal auec les marques, & les liurées de leur Charge, pour accompagner le *Bua*, ou le Roy Souuerain, qui eſt porté de là en Pompe par toute la ville, iuſques dans la Campagne, en la façon, & auec le train que ie vay décrire.

Les ſoldats ramaſſez de tout le Royaume marchent deuant, en bel Ordre, & en nombre prodigieux, car ils montent à pluſieurs milliers, tous armez à leur mode, les vns d'arc, & de fleſches ; les autres de jauelines, ou de lance, & de fuſils. Apres eux ſuiuent les Capitaïnes des Regimens, & toute la Nobleſſe montée à l'auantage, partie ſur des cheuaux de parade, & partie des Elephans, au nombre de plus de trois cents, couuerts de precieux tapis & bien dreſſez au frein, & à l'obeyſſance. Le General de lamilice qui gouuerne le Royaume en qualité de Roy ſubalterne, appellé *Ciüa thanh do VVang* fait la cloſture du train de la Nobleſſe, trainé ſur vn Chariot bas, mais doré ; ſuiuy d'vn Elephant couuert d'vne riche veſture, qu'on luy mene en main, ſur lequel il monte quand bon luy ſemble, & le manie de differens airs pour le plaiſir du peuple, qui le regarde auec reſpect, & admiration. Suit à pied vne troupe ineſtimable de Docteurs, de Licenciez, & de Bacheliers, veſtus de robbes longues de ſoye, & d'autres étoffes precieuſes de violet obſcur, chacun auec la marque de ſon Office, ou de ſon degré. Et au bout paroiſt le Bua, ou le Roy Souuerain, porté ſur les eſpaules de

pluſieurs

pluſieurs hommes, ſur vn trône éclattant, paré d'vne precieuſe couuerture chamarrée d'or, & verte, qui eſt la couleur dont l'vſage eſt reſerué à luy ſeul. Auec ce train, & cét équipage le Bua ſort de ſon Palais appellé *Den*, comparable en eſtenduë de circuit à vne grande Ville, & paſſant par les principales ruës de ſa Ville Royale appellé *Che ce*, ſe va rendre à vne grande plaine diſtante prés d'vne lieuë de la Ville, où il eſt attendu de tout le train qui la precedé, & d'vne multitude inombrable de Peuple; & où eſtant deſcendu de ſon trône, apres auoir rendu ſes Vœux, & fait ſes libations ſolennelles au Ciel, il prend le manche d'vne Charruë embellie de couleurs, & d'ouurages exquis, auec laquelle il laboure vn peu de temps, & ouure vn ſeillon dans le Champ, pour apprendre au Peuple qu'il faut trauailler, quitter le repos, & exercer la terre. Ce qu'ayant fait le *Ciüa*, qui gouuerne tout l'Eſtat auec vne pleine puiſſance, & vne authorité éminente par deſſus le reſte des ſujets, s'approche le premier, pour faire la reuerence au Roy, le corps abbaiſsé juſqu'à terre: Et apres luy de meſme les Princes, les Capitaines, & toute la Nobleſſe; & finalement l'armée, & tout le Peuple proſterné qui benit le Roy auec de hautes acclamations. Et c'eſt le plus grand honneur, & la plus ſolemnelle reconnoiſſance qui eſt renduë au Bua vne fois, & au commencent de chaque année.

De plus, deux fois chaque mois, à la nouuelle, & à la pleine Lune, les principaux d'entre les Docteurs, & de ceux qui font profeſſion des lettres, viennent faire la reuerence au Bua dans ſon Palais, & luy rendre leurs reſpects, non ſeulement comme à leur Souuerain,

mais encore comme à celuy duquel ils prennent leurs degrez, apres les Examens dont nous parlerons plus bas. Voire c'eſt du Bua que tous les Princes, & les Grands du Royaume reçoiuent les tiltres qui les releuent ſur le commun de la Nobleſſe ; quoy que ce ſoit touſiours du gré, & de l'aduis du Ciüa, qui a toute l'Intendance de l'Eſtat. On compte auſſi les années, & on datte les Patentes, les Edicts, & toutes les Eſcritures tant publiques, que priuées depuis le jour auquel le Bua fut crée, & receut l'inueſtiture Royale des droicts de la Couronne, & du nouueau Nom qu'il prit à tel jour (ſelon la coûtume) duquel apres il eſt communement appellé. Que ſi dans le cours de l'année il arriue quelque deſolation publique dans le Royaume, comme de ſterilité, de famine, de peſte, ou autre ſemblable ; au renouueau de l'année qui ſuit, le Nom eſt changé au Bua, afin que le malheur auenu ceſſe auec le vieux Nom qu'il portoit: & on commence dés le iour qu'il a changé de Nom, à compter les années de ſon Regne, comme ſi vn nouueau Bua auoit eſté crée. Et pour ce qui eſt de la creation du Bua, encore qu'il doiue toûjours eſtre pris dans vne certaine famille de la plus ancienne Nobleſſe bien connuë dans le Païs, neantmoins l'election en depend aujourd'huy abſolument du iugement du Ciüa, que nous appellerons deſormais en cette Hiſtoire, le Roy du Païs; qui a meſme le pouuoir (tant il a empietté d'authorité) de le changer s'il eſt expedient pour le bien du public, & d'en prendre vn autre dans la meſme famille. Or la famille Royale dans laquelle le Bua eſt aujourd'huy choiſi, qui eſt la quatriéme depuis enuiron huict cents

ans

ans que le Royame de Tunchin a eu commencement, eſt nommée la Maiſon de *Lé*, celebre, & reconnuë des Chinois, vers leſquels le Bua de trois en trois ans enuoye ſes Ambaſſadeurs, qui ſont nommez au choix du Ciüa. Et ce que nous auons dit du Bua des Tunchinois a beaucoup de rapport auec ce que l'on raconte du Dairy des Iaponois.

Du Ciüa, ou du Roy ſubalterne qui gouuerne le Royaume de Tunquin, & de ſa Puiſſance.

CHAPITRE IV.

APRES que *Ciüa bang*, duquel nous auons parlé cy-deſſus, par ſa genereuſe conduite, & par la force des armes, auec vne longue patience, & d'extremes fatigues de guerre qu'il prit durant quarante ans, euſt enfin chaſſé du Royaume les deſcendans du Rebelle, qui en auoit enuahy les quatre plus belles Prouinces, & abbatu la Tyrannie qui s'y eſtoit eſleué vn trône Souuerain; il s'acquit vne ſi haute reputation, & obligea ſi fort toute la Nation Tunchinoiſe, qu'elle luy donna d'vn commun conſentement le Nom de *VVan*, qui en langage Chinois ſignifie le meſme que *Bua* en Tunchinois; & luy defera-t'on, tant auec l'acquieſcement meſme du Bua qui regnoit alors, qu'il luy fut permis auec le Nom de Roy, d'en exercer encore la charge, & les pouuoirs. Dequoy il s'aquitta auec grande ſatisfaction de tout le Monde;

iuſqu'à

jusqu'à ce qu'estant arriué à vne extreme vieillesse, & trauaillé d'vne maladie de laquelle il mourut, son Fils aisné impatient d'attendre le decez de son Pere, s'estant ingeré bien auant dans le gouuernement auec demonstration de quelques violences, où l'auoit emporté l'insolence de son Esprit ; son Pere qui en fut aduerty conceut vn si sensible déplaisir, de ce qu'il ne le laissoit pas mourir en paix, qu'à son commandement, dont il pressa l'execution, on luy osta la vie, apres luy auoir couppé le nerf des cuisses. Ainsi ce Ieune Ambitieux estant tombé, pour s'estre trop precipité, son Cadet, apres sa mort, & celle du Pere (de qui il auoit esté toûsiours fort aymé pour la douceur, & bonté de ses mœurs) recueillit la succession du Gouuernement, non seulement auec le Nom de *Ciüa thanh do*, comme Lieutenant du Prince Souuerain, mais auec celuy-là mesme de *VVan*, & de Roy, que son Pere auoit porté deuant luy, auec beaucoup de merite, & sans enuie de personne ; chacun se promettant beaucoup des loüables qualitez d'esprit, & de vertu qui paroissoient en ce jeune Prince.

La premiere action de conduite, & de courage qu'il entreprit à l'entrée de son Gouuernement fut d'establir vne Paix ferme, & durable dans les Prouinces du Royaume, & d'oster à tous les Esprits remuans le moyen d'y susciter iamais aucune reuolte. Ce qu'il executa heureusement, ayant fait vne leuée de cinquante mille hommes, dans les trois Prouinces qui auoient esté toûjours fidelles, & obeïssantes au Roy, qui deuoient estre entretenus dans la Cour, & la Ville Royale de *Che ce*, aux despens des quatre Prouinces

reuniës,

reünies, & qui auoient esté auparauant rebelles, pour assister le Roy en ses dessein, garder sa Personne, & veiller au repos du Royaume. Car cette Ville estant au milieu, & comme au cœur de tout l'Estat, il ne pouuoit se soûleuer de mouuement dans aucune Prouince, qui ne fust aussi-tost estouffé par la force, & le grand nombre de Soldats qui y accouroient, enuoyez du Prince. De plus, comme il n'ignoroit pas, que tout le Royaume est tranché de grandes & profondes riuieres, desquelles ceux qui par le passé ont voulu remuer, se sont seruis toûjours pour jetter le desordre dans les Prouinces; s'estant à la fois trouué des flottes de deux cents Galiottes armées, auec lesquelles les Rebelles ont couru, & rauagé le Royaume; Il resolut de dresser dans les principaux Ports du Royaume, des nombreuses flottes de Galeres, & de Vaisseaux de course, & de guerre, fournies de Soldats, & de gens de Marine, pour rendre le Prince plus fort, & formidable à tous les rebelles.

Et pour dire icy quelque chose de leurs Vaisseaux, & de leurs Galeres; Elles sont longues, & de bas bord, comme les nostres; voire quelques-vnes plus longues, estant ordinairement à vingt-cinq, où à trente, & quelquesfois à trente-cinq, & à quarante rames de chaque bande. Leurs rames toutefois sont beaucoup plus legeres, & déchargées de bois; en sorte qu'vn ou deux hommes peuuent suffire à vne rame: Ce qu'ils ne font pas en tirant à eux l'auiron, comme font nos Galiots: mais le poussant deuant eux de toute leur force, & se tenant debout. Et ce mestier encore n'est point si auily, & ignominieux, comme il est parmy nous; la

Chiorme dans les Vaiſſeaux de combat n'eſtant ordinairement compoſée que de Soldats ; & n'étant perſonne dans l'armée, lequel (ſur tout ſi le Roy ſe trouue preſent dans la Galere) ne tienne à honneur de pouſſer à la rame. Et leurs Galeres encore ne manquent point de tout l'armement, & de l'artillerie qui eſt neceſſaire pour la guerre ; n'y en ayant aucune qui n'ayt pour le moins vn Courſier, ou vne piece moyenne à la Prouë, & deux à la Pouppe. Pour les Soldats, ils s'y ſeruent habilement de toutes armes ; voire de fuſils, & de harquebuſes qu'ils tirent d'vne admirable adreſſe. Sur quoy on raconte qu'vn Fuſelier Portugais, fort adroit en ce meſtier, ayant eſté prouoqué par vn Soldat Tunquinois, de s'eſſayer auec luy au blanc ; & le Tunquinois qui tira le premier ayant percé de ſa bale le centre du rondeau ; le Portugais ſe defiant auec raiſon de le gaigner, s'aduiſa (pour ſauuer ſon honneur) de tirer ſans bale ; & comme l'on cherchoit l'endroit où il auoit touché dans le rondeau, qui ne paroiſſoit nulle part entamé ; C'eſt, dit-il, iuſtement dans le poinct, & au meſme trou par où a paſſé la balle de l'autre.

***

De

De la force des Galeres de Tunquin, & de la Cocinchine.

CHAPITRE V.

LEs Galeres de Tunquin ſont de meſme façon que celles de la Cocinchine, auec cette difference neantmoins, que celles de Tunquin ſont en plus grand nombre, plus capables, & mieux embellies, pour la commodité de l'or, que les Tunquinois tirent de la Chine. Toutefois les vnes, & les autres ſont leſtes, & fort propres pour la guerre; Ce que nous pouuons apprendre de l'hiſtoire que ie vais raconter.

Le Roy de Tunquin ayant liuré la guerre au Roy de la Cocinchine, pour le ſujet que ie diray cy aprés, & ayant par trois fois attaqué la frontiere auec peu de ſuccez; il ſe reſolut de mandier quelque ſecours des Marchands Hollandois, qui auoient occupé vn Port vers la Iaua majeure, appellé Iaquetra, ou la nouuelle Hollande. Il deputa donc deuers eux auec des preſens, pour leur demander quelques-vns de leurs Vaiſſeaux ronds, à l'ayde deſquels il ſe promettoit de ruiner la flotte des Cocinchinois. Ce que les Hollandois luy accorderent volontiers, ſçachans que c'eſtoit contre le Roy de la Cocinchine, qui s'eſtoit declaré depuis quelques années ennemy de leur nation.

Ils enuoyerent donc au Roy de Tunquin trois Vaiſſeaux ronds, bien équipez, & montez de pluſieurs

pieces d'artillerie : Lesquels s'estans approchez sans dessein,en costoyant vn peu de vent qu'ils auoyent, d'vn Port de la Cocinchine, où le Roy se trouuoit de hazard auec quelques-vnes de ses Galeres : & le Roy ayant reconnu que c'estoit le secours que les Hollandois enuoyoient au Roy de Tunquin pour luy faire la guerre ; piqué de leur audace(comme s'ils le venoient brauer sur sa frontiere) entra d'abord en deliberation, s'il les deuoit faire poursuiure par ses Galeres:Dequoy ayant demandé aduis à vn Hollandois, qui depuis quelques années s'estoit échappé d'vn naufrage, & seruoit le Roy à la guerre;& ce Soldat luy ayant répondu auec vn orgueilleux dédain,que ces Vaisseaux ne craignoient que la puissance, & la colere armée du Ciel;le Roy irrité de ce mépris insolent, sans luy faire autre repartie, commanda sur le champ aux Capitaines de ses Galeres, de les détacher du Port & de les mener en diligence à l'attaque des Nauires Hollandois, qui estoient à leur veuë. Ce qu'ils firent si à propos à la faueur du calme de la Mer, qui n'estoit alors que legerement ébranlée du vent, qu'il n'y eust que le plus petit des Vaisseaux Hollandois qui ménageant bien le peu de vent qui soufloit, hasta sa fuite, & se sauua: l'autre fuyant les Galeres qui le poursuiuoient vertement, apres auoir perdu sa route, se laissa pousser contre vn écueil, où il s'ouurit, & fut englouty des ondes : Et le troisiéme qui estoit le plus grand des trois, & qui pour estre plus pesant, & lourd, donnoit plus de peine au vent qui le poussoit, ayant esté attaint, & inuesty de quatre Galeres,apres quelque deffense qu'il rendit, & la decharge inutile qu'il fit de son artille-

rie

rie contre les Galeres de bas-bord qui estoient deja attachées à ses flancs, & qui luy auoient brisé le gouuernail, & le grand mast, se treuua reduit à telle extremité, quele Capitaine, & les Soldats Hollandois ayant perdu toute esperance de se sauuer en pleine Mer, mirent le feu aux poudres, qui brûla auec le Vaisseau, la Chiorme, & tous les Soldats qui estoient dedans, au nombre de deux cents; à la reserue de sept, qui pour se garantir de la cruauté des flammes, se iettrent dans la Mer à la mercy des vagues, & furent recueillis dans les Galeres Cocinchinoises pour estre presentez au Roy, qui attendoit sur le quay le retour de ses Galeres victorieuses & lequel ayant veu à ses pieds les sept Hollandois échappez du feu, & du naufrage de guerre, se tourna vers cét insolent qui luy auoit vanté les Nauires de sa Nation inuincibles, & luy dit en se mocquant; Hola, Compagnon, demande à ces Soldats de ta Nation d'où ils viennent? Et luy, tout confus, ayant répondu d'vne voix basse, & craintiue, qu'ils s'estoient sauuez du malheur, où la valeur des Galeres Royales auoit ietté les Vaisseaux Hollandois: Donc, repartit le Roy, il ne falloit pas attendre la puissance armée du Ciel pour les vaincre, puis que celle de mes Galeres a esté suffisante à cét effet. Puis s'addressant aux Soldats de sa Compagnie; Hola, Soldats, leur dit-il, allez coupper tout maintenant cette teste orgueilleuse, & defaites le monde de toute cette vermine de gens qui est indigne d'y viure. Ce qu'ils allerent executer sur le champ. Et le Roy ayant de plus commandé que l'on couppast les extremitez du Nez, non seulement à ces huict Soldats qu'il auoit fait decapiter, mais enco-

re à tous les autres, dont on pourroit retrouuer les corps reſtez de l'embraſement, ou du naufrage : Il les enuoa dans vn Panier au Roy de Tunquin, auec vn meſſage aigre, & picquant ; par lequel il luy diſoit, de receuoir cette partie de l'armée qu'il auoit preparée pour le battre, & de ſe pouruoir vne autrefois d'vn meilleur ſecours. Ce qui toucha ſi fort au vif le Roy de Tunquin, qu'il ne voulut point receuoir dans les ports le premier Vaiſſeau Hollandois qui auoit pris la fuite, & s'y eſtoit conduit à la faueur du vent ; refuſant meſme de luy faire donner les prouiſions neceſſaires pour viure, qu'il fut contraint d'aller chercher iuſqu'à la Chine, à ſix cents milles loin de là. Et de cette hiſtoire il appert de quelle force ſont pour le combat de mer les Galeres Tunquinoiſes, & Cocinchinoiſes, qui ſont ſemblables, comme i'ay dit, & de meſme façon.

Du nombre, & de la façon des Galeres de Tunquin.

CHAPITRE VI.

ENCORE qu'il ſoit difficile de ſçauoir preciſement le nombre des Galeres de Port, & de combat, qui ſont entretenuës par le Roy de Tunquin : neantmoins il eſt certain qu'elles ſurpaſſent de beaucoup en nombre celles de la Cocinchine. Or ſçait-on à peu prés combien il y en a dans les trois ports de la Cocinchine ; Dont l'vn eſt à l'emboucheure du grand fleuue, oú l'on a compté ſouuent iuſqu'à ſoixante

xante huict Galeres. L'autre qui eſt beaucoup plus capable, & eſt au milieu du Royaume, nommé par eux *Che ciam*, ſe trouue encore fourny d'vn plus grand nombre de Galeres, qui ſeruent à la garde du Royaume, & au traffiq que les Cocinchinois ont auec les Chinois qui frequentent ce Port. Et le troiſiéme eſt ſur les confins du Royaume de Ciampa pour y garder les terres de conqueſte, que les Tunquinois ont autrefois gaignées par leurs armes ſur les Ciampains ; qui ont fait à diuerſes fois de grands efforts ſur les frontieres qui les ſeparent aujourdhuy des Cocinchinois, pour regagner les terres que la violence des armes étrangeres leur a rauies, mais toûjours ; inutilement, ayant eſté repouſſez auec perte, & dommage à l'ayde du grand nombre de Galeres que les Cocinchinois y entretiennent à ce deſſein. Tellement que le tout bien compté le nombre des Galeres du Roy de la Cocinchine monte pour le moins à deux cents: & eſtant vray, comme chacun l'auouë, que le Roy de Tunquin en entretient trois ou quatre fois plus, perſonne auſſi ne doute que le nombre des Galeres Tunquinoiſes n'aille iuſqu'à cinq ou ſix cents, auſquelles les Cocinchinoiſes cedent encore, & pour la grandeur, & pour l'armaiſon, & pour les ornemens.

Et pour adjouſter icy quelque choſe de ce qui appartient à la ſtructure, & à l'ornement de ces Galeres La prouë (au rebours des noſtres) y eſt le lieu le plus conſiderable ; d'où ſe releue vne Chambre ou vne loge ornée, & enjoliuée au dedans de riches peintures, ſans que l'or y ſoit épargné. Le bois de la Poupe eſt ſemblablement peint, doré marqueté, & enrichy

richy de beaux ouurages, par tout ce qui ſe peut voir au dehors : & il n'eſt pas iuſques aux rames, & aux Antennes qui n'ayent de particuliers embelliſſemens. Quand elles font voyages de compagnie, ſur le bruit du ſignal qui ſe donne auec vn inſtrument composé de baſtons qui s'entrechoquans font vn certain accord, de ſons graues, & aigus ; Ceux qui voguent au partir, le font auec tant de dexterité, & de promptitude, qu'encore que les Galeres aillent ordinairement, trois, cinq, ou ſept de front, l'vne cependant n'auance iamais d'vn pied deuant l'autre ; & s'il faut s'arreſter, contourner, biaiſer, reculer, elles le font auec tant de meſure, & de correſpondance, comme ſi elles eſtoient toutes d'vne piece, & pouſsées d'vn meſme mouuement.

Quand le Roy fait voyage ſur mer, il y en a vingt-trois deſtinées pour accompagner la Royale qui marche au milieu de toutes, dont la Chambre de Prouë eſt au dedans reueſtuë de lames d'or ; la Pouppe embellie, & enrichie d'ouurages tres-exquis ; les voiles ondées & façonnées de diuers agréements ; tous les cordages & le tendal de ſoye. Elles vont comme les noſtres, à voiles deployées quand elles ont bon vent ; & quelquefois à voiles & à rames, quand on veut auancer chemin. Et il arriue ſouuent qu'elles s'exercent à la courſe, & diſputent de la viſteſſe, en la preſence du Roy, allans à rame ou à la voile à la faueur du vent, ou meſme contre vẽt, ou coſtoyant le vent ; de laquelle diſpute les vainqueurs remportent toûjours (outre l'honneur) des beaux prix de la liberalité du Roy Que s'il arriue en ce combat d'honneur, que quelqu'vn des vogueurs en pouſſant

pouſſant la rame l'ayt rompuë, pourueu que ç'ayt eſté en s'accordant auec les autres, & à la meſure cadencée des baſtons, il a toûjours la preference ſur eux en la diſtribution des prix. Et c'eſt merueille (pour dire encore cecy auant que de ſortir de ce diſcours) auec qu'elle promptitude toutes les Galéres du Port, quand le ſigne d'en partir eſt donné auec vne clochette, ſe mettent en deuoir de prendre leur rang, de ſe mettre à flot, & de faire chemin. Car encore que ſur le Port, chacune y ait ſa loge ſeparée, & comme ſon eſtuy couuert, pour la guarantir des injures du temps: ſi eſt-ce que depuis le ſignal donné iuſqu'au partir, qui ne fait pas le temps d'vn petit quart d'heure, il ny en a pas vne qui ſe treuue hors de ſon rang, & qui ne ſoit au ſecond ſigne déja auancée dans l'eau, & en eſtat de voguer.

Du grand nombre des ſujets, & des Soldats du Roy de Tunquin.

CHAPITRE VII.

CE qui rend le Roy de Tunquin puiſſant, & redoutable à tous les Roys ſes voiſins, c'eſt la grande & ineſtimable multitude de ſujets qui viuent dans les ſept Prouinces qui ſont ſoûmiſes à ſa Couronne: dequoy il eſt aiſé de prendre quelque conjecture, conſideré ſeulement le grand nombre de perſonnes qui reſident ordinairement en la Ville de *Checo*, où il tient ſa Cour. Car encore que cette Ville

ayt plus de ſix mille pas de longueur, & autant de largeur, & que ſes ruës ſoient ſi larges ; & ſi capables que dix, & douze cheuaux y peuuent commodement aller de front: Neantmoins deux fois le mois, c'eſt à ſçauoir à la nouuelle, & à la pleine Lune, auquel temps ils chomment leurs feſtes, on y void vne ſi grande foule de Peuple, allant & venant, épanduë par toutes les ruës, que l'on s'y entre-heurte par tout à la rencontre ; De ſorte qu'vn chacun s'y trouuant preſsé, & arreſté de toutes parts, eſt contraint de faire fort peu, de chemin en beaucoup de temps. Sur quoy, joint quelques autres conjectures, eſt fondée l'opinion commune, que le nombre des habitans de cette populeuſe Ville, monte à vn Million de perſonnes. Et il y a encore vn grand argument (pour laiſſer les auttes) d'où l'on peut comprendre la grande multitude du monde qui reſide en ce lieu. Car comme les Tunquinois ont l'vſage fort frequent d'vn certain boucon, bon à la ſanté, & agreable au gouſt, qu'ils appellent *Blau cau*, fait d'vne fueille, & d'vn fruict dont nous parlerons plus bas : & que c'eſt la couſtume parmy eux d'en porter toûjours vn ſachet, ou vne bourſe pleine, attachée à la ceinture, qu'ils tiennent ouuerte allant par les ruës à la rencontre de leurs amys, leſquels apres s'eſtre ciuilement entre-ſaluez, prennent chacun d'eux vne bouchée de ce fruict preparé, dans la bourſe ouuerte de ſon amy. De là vient que tous ceux qui ont quelques commoditez dans la Ville, font preparer à leurs ſeruans dedans leurs maiſons, ces petits preſens, qu'ils s'entredonnent en témoignage d'amitié : Mais pour en fournir au reſte du Peuple qui s'en ſert communément, & qui n'a pas des perſonnes à ſon ſeruice:

ſeruice qui les luy prepare commodément au logis. On compte iuſqu'à cinquante mille reuandeurs qui en tiennent à vendre à bas prix, en diuers endroits de la Ville d'où il eſt à conclurre que le nombre du peuple qui en achepte, eſt ineſtimablement grand.

Et de cette grande multitude de peuple, & de ſuiets, le Roy tire deux grands auantages. Le premier eſt, qu'il en compoſe au beſoin de formidables armées au nombre des Soldats qu'il veut. Car outre ceux qui ſont en garniſon ordinaire dans ſa Ville Royale, & ſont toûjours preſts pour aller la part où ils ſeront commandez, il luy eſt aiſé de mettre à toute occaſion plus de cent mille hommes en armes, qu'il fera leuer de toutes les villes de ſon obeïſſance. Comme il fit, il n'y a pas longues années ayant entrepris de faire la guerre au Roy de la Cocinchine ſon voiſin, a deſſein de recouurer les terres qui ont eſté vſurpées ſur ſon deuancier, & qui ont fait autrefois vne piece, & vne partie de l'Eſtat de Tunquin: Car il prepara vn ſi ſuperbe, & ſi puiſſant équipage d'armes par mer, & par terre, qu'il comptoit ſix vingt mille hommes effectifs dans ſes trouppes; qui certes luy furent à charge, & l'empeſcherent de recueillir le fruict de la Victoire, & de la défaitte de ſon ennemy, qui luy euſt eſté auſſi aſſeurée qu'il ſe l'eſtoit promiſe, s'il euſt mené moins de ſoldats à ſon entrepriſe. Car n'ayant fait preparer, de munitions de bouche, & d'autres prouiſions neceſſaires pour l'entretenement de l'armée, que pour trois, ou quatre mois, ſur l'opinion qu'il auoit de contraindre à moins de ce temps le Roy de la Cocinchine, à ſe rendre, & à ſoûmettre tout le Royaume à ſon obeïſſance, ou à quitter

le Païs ; & ayant rencontré vne plus longue, & plus vigoureuſe reſiſtance qu'il ne s'eſtoit imaginé des forces, & du courage de ſes ennemys : Il fut obligé, pour ne voir ſon armée reduite à perir de faim, de la ramener dans les Prouinces de Tunquin, ayant honteuſement abbandonné la grande entrepriſe du recouurement de la Cocinchine, qui luy eſtoit mal reüſſie pour y auoir mené trop de gens, & n'auoir pas pourueu de ſuffiſantes munitions pour les entretenir.

Des Richeſſes du Roy de Tunquin.

CHAPITRE VIII.

L'Autre auantage qui reuient au Roy de Tunquin de la multitude de ſes ſujets, outre celuy que i'ay déja touché, c'eſt le Tribut & les grandes richeſſes qu'il en amaſſe. Car tous les Hommes, ou maſles de ſexe qui ſont en tout le Royaume; excepté ceux à qui le Roy a donné le priuilege d'exemption, dont nous parleron scy apres, depuis l'âge de dix-neuf ans, iuſques à ſoixãte, payent certain Tribut au Roy; auec cette difference que ceux qui habitent dans les trois Prouinces qui ont eſté toûjours fideles, & qui n'adhererent point au Rebelle, dont nous auons parlé, ne payent point de leur monnoye, que ce qui reuient de la noſtre à deux eſcus de ſoixante ſols piece: Mais dãs les autres quatre Prouinces qui ſe déracherent de l'obeïſſance du Roy, chacun par teſte paye le quadruple, ſans compter quelques autres

tres charges ausquelles ils sont tenus en punition de leur rebellion. Et outre ce Tribut qui est personnel, & que les exacteurs leuent indifferemment, & sans remission sur les pauures, & sur les riches (en quoy il paroist quelque sorte d'iniustice) sur ceux qui ont des biens, & sur ceux qui ne viuent que de leur industrie: Il y en a vn autre moindre qui se recueille des fruicts de la Terre, & qui est plûtost vn present ciuil, & volontaire à vn chacun, qu'vne taille, ou vn subside reel; Encore que personne n'ose s'en dispenser, au temps auquel l'vsage commun a esté mis de le rendre, ce qui arriue trois, ou quatre fois dans l'année. La premiere, sur la fin, ou au commencement de l'année en forme d'estrenes. La seconde, quand le Roy celebre, comme il a de coustume, le iour de sa naissance. La troisiéme, au iour anniuersaire du decez du Roy deffunct. Et la quatriéme, en la premiere saison des fruicts nouueaux. Toutefois parce que ces presens ne se font pas auec la rigueur auec laquelle l'on paye, & l'on exige le tribut personnel. Toute la Ville, ou le Village les fait en commun, & les enuoye par des Deputez les plus qualifiez du lieu, qui les portent au Roy, & les luy presentent au nom de la Commune.

Or encore que la plus grand part des Villes, & Villages du Royaume qui montent à vn nombre inestimable paye immediatement ces Tributs au Roy, ou à ceux qui les léuent à son nom; Il y en a neantmoins plusieurs qui ne les payent qu'aux Seigneurs du Païs, ou aux Capitaines, & à leurs Soldats, ou à d'autres que le Roy a iugé dignes de sa liberalité, ausquels il a assigné plus ou moins de places, auec pouuoir d'en prendre le

tribut ordinaire ; ou pour reconnoistre leur valeur, & recompenser leurs merites ; ou pour appanage de leur naissance ; ou pour entretien des charges ausquelles il les a éleuez ; ou pour autres gratifications : auec cette loy receuë par tout le Royaume, que le droict qui a esté donné au proffit de quelqu'vn par la liberalité du Roy, ne passe point à ses enfans, & à ses heritiers, s'il ne leur est confirmé en don par le Roy ; Voire mesme le Pere viuant, il est toûsiours au pouuoir du Roy de retirer le don qu'il luy a liberalement fait, & de l'en priuer de sa volonté, comme il arriue quelquefois ; quoy qu'il n'arriue presque iamais qu'il se laisse aller à cette rigueur enuers personne, qu'en punition de quelque crime qu'il aura commis. Et encore qu'en la distribution de ce don, le Roy se monstre ordinairement plus magnifique enuers ceux qui luy appartiennent de sang, ou d'alliance, comme il est de raison, & enuers ceux qui ont les premieres charges de l'armée ; si a t'on veu quelquefois des simples Capitaines iouïr du tribut d'vn bon nombre de places qui auoient esté données au merite de leur vertu, & des belles actions auec lesquelles il s'estoient signalez en guerre, qui trouuent toûjours aupres du Roy des graces, & des recompenses. Il est vray neantmoins pour ne rien dissimuler icy, qu'il n'est personne de ceux qui ont esté ainsi auantagez qui par quelque sorte de bien-seance, laquelle est prisée en coûtume, ne fasse trois ou quatre fois dans l'année des presens au Roy de quelques pieces d'or, & d'argent, à proportion de ce qu'il tient de luy, sans qu'il y ait aucun qui ose y manquer, & se faire remarquer au Roy par son inciuilité, & son auarice, qui luy pourroient faire perdre ses

bonnes

bonnes graces. Et comme il y a bien mille Capitaines en office dans le Royaume, on peut encore recueillir de là, combien grandes, & excessiues sont les Richesses que le Roy tire de ses sujets.

De la façon que les Soldats reçoiuent la Solde du Roy.

CHAPITRE. IX.

EN la mesme façon que le Roy donne des Villes, & des places aux Capitaines pour reconnoistre leur merite, & leurs peines, ils les donne aussi aux principaux Soldats pour leur seruir de solde, ou pour salaire de leur vertu : Auec cette difference qu'il donne souuent plusieurs places à vn seul Capitaine, & il n'en donne souuent qu'vne à plusieurs soldats ; de sorte qu'vne seule Ville qui ne sera pas des plus grandes, sera quelquefois suffisante à souldoyer tous les soldats d'vne Galere, qui alors ont droict d'exiger au lieu qui leur a esté assigné, le tribut appartenant au Roy, dont nous auons parlé cy-dessus. Et pour les soldats de moindre consideration, c'est ordinairement à leurs Capitaines de leur payer la solde au nom du Roy ; comme ç'a esté en partie pour subuenir à ces frais, & pour entretenir tel, ou tel nombre de soldats, que plusieurs Villes leur ont esté assignées auec pouuoir d'en tirer le Tribut. Aussi en toute les soldats qui sont payez de la main de leurs Capitaines, sont tellement à leur disposition au temps qu'il n'y a point de

guerre,

guerre, ny d'exercice militaire, qu'ils ſont obligez de trauailler pour eux, & leur ſeruir de manœuures, s'ils les veulent ainſi employer, ou pour le ſeruice du Roy aux œuures publiques, comme à baſtir, ou à r'habiller les Galeres, à dreſſer ou redreſſer des Ponts, & ſemblables beſoignes; de ſorte qu'ils ne ſont iamais oiſifs, & ſans quelque employ.

Et comme encore tous les Capitaines qui ſe trouuent eſtre de ſéjour dans la Ville Royale, ſont obligez tous les matins d'aller faire la Cour au Roy, & d'aſſiſter à l'Audience publique qu'il donne chaque iour dans ſon Palais, au Peuple qui veut auoir recours à luy: Auſſi ont-ils chacun d'eux quand ils vont au Palais du Roy, vn certain nombre de leurs Soldats qui marchent deuant eux en ordre, auecque leurs armes, veſtus de caſaques de violet obſcur; & qui les accompagnent de meſme iuſques à leurs maiſons au retour du Palais, quand ils y ont fait leur Cour: qui ſont toutes courüées d'honneur que les ſoldats rendent par tour à leurs Capitaines. Et lors meſme que le Roy ſort du Palais, ou pour s'aller diuertir à la maiſon de plaiſance qu'il a à la Campagne; ou pour mettre à l'eſſay les Galeres qu'il a de nouueau fait baſtir ſur ſes Ports; ou pour voir exercer ſes Soldats à tirer au blanc, & à la Lutte, ce qu'ils font ordinairement deux fois le mois à la preſence du Roy: Comme tous les Capitaines qui ſont à la Cour, l'y accompagnent par honneur, les ſoldats auſſi n'y manquent iamais en bon nombre, parez de leurs liurées, & en l'equipage auquel ils ont accouſtumé de marcher deuant le Roy, faiſant en bonne partie la Pompe de ſon train, toutes les fois qu'il ſort, ou qu'il

retourne

retourne à ſon Palais. Et le Roy ſortant à la Campagne aux occaſions dont il a eſté parlé, il n'eſt pas ſeulement accompagné de cette ſuperbe eſcorte de ſoldats, qui marche deuant luy ; mais vn grand nombre de Caualerie choiſie s'y trouue encore auec eux pour luy faire honneur,& plus de cent Elephans couuerts de riches tapis, ſur leſquels ſont portées les Femmes, & les Parentes du Roy, auec leurs ſuiuantes, aſſiſes commodément dans des baſſes Tours affermies ſur le dos des Elephans, qui ſont ſi puiſſants qu'ils portent à l'aiſe dans ces Tours ſix perſonnes, outre le Conducteur qui ſe tient aſſis ſur le col. Tellement que quand le Roy ſort à l'occaſion de voir les exercices de la guerre, ou de la lutte que prattiquent ſouuent ſes ſoldats, ce leur eſt vn puiſſant aiguillon de bien faire, d'auoir (outre le Roy) vne ſi belle, & auguſte compagnie de ſpectateurs, de qui ils peuuent attendre vne glorieuſe approbation de leur adreſſe, & de leur valeur. Vne remarque particuliere y a t'il en l'exercice de la lutte des ſoldats,que ie ne dois pas obmettre en ce lieu : que celuy des lutteurs qui a eſté porté à terre par la dexterité, ou par la force de ſon compagnon, n'eſt point cenſé, ny declaré eſtre vaincu, encore qu'il y ſoit abbattu ſur le ventre, ou ſur le flanc ; s'il ny eſt renuerſé ſur le dos, & s'il ne la meſure des épaules.

* *
*

De la retenuë, modeſtie, & diſcipline des Soldats.

CHAPITRE X.

IL y a ie ne ſçay quoy digne, & de loüange, & de merueille, en ce que les ſoldats du Royaume de Tunquin eſtant en ſi grand nombre, comme ils ſont, ſous la conduite de tant de Capitaines, & ſe trouuans ſi ſouuent aſſemblez à trouppés, en faction, & en armes, ſoit au Palais du Roy, ſoit à la Campagne, parmy meſme les careſſes des Collations que le Roy, & les Capitaines leur font pluſieurs fois pour les tenir de bonne humeur : Neantmoins on ne void iamais qu'ils ſe querelent entr'eux, ou meſme qu'ils ſe piquent, & s'offencent de paroles outrageuſes, ou de mépris ; & n'a-t'on iamais oüy dire qu'ils ayent fait aucun duël ſanglant, ou qu'ils ayent tiré l'eſpée l'vn contre l'autre. Ce qui eſt grandement à la honte de nos ſoldats Chreſtiens, qui ne ſont iamais long-temps enſemble ſans amaſſer des riottes, & qui font tous les iours d'vne legere parole le fondement d'vne querelle qu'ils ne vuident que par la voye des armes, monſtrant aſſés auoir leurs paſſions moins domptées, & moins reglées, que les Payens. Or encore que l'on puiſſe attribuer cette grande retenuë à la douceur de leür naturel, qui ne s'aigrit pas ſi facilement au premier ſentiment de l'iniure : Toutefois il eſt à eſtimer qu'elle prouient principalement du

grand

grand reſpect, & de la veneration en laquelle ils ont le Roy, & leurs Capitaines. Car pour le Roy ils l'appellent, *le Fils du Ciel*, & le reuerent comme vne perſonne ſacrée deſcenduë du Ciel pour les gouuerner: ce qui fait qu'ils n'oſent rien faire, ou entreprendre en ſa preſence qui luy puiſſe déplaire, ou le faſcher. A quoy a donné grand fondement vne certaine ſuperſtition qu'ils obſeruent toutes les années, & eſt telle.

Enuiron la ſixiéme Lune, qui tombe ordinairement à noſtre mois d'Aouſt, le Roy fait publier vn edict, que tous les ſoldats auec leurs Capitaines ſoient preſts au jour marqué, de luy venir preſter le ſerment de fidelité. Ce qui ſe paſſe auec cette ceremonie. On dreſſe aux places, & aux principaux quarrefours de la Ville des Autels parez de riches ornemens, dediez aux Dieux, ou plutoſt aux Demons que ce peuple adore: Et au milieu la formule du ſerment, eſcritte en gros characteres, & liſible du pied de l'Autel; laquelle quoy qu'en la ſubſtance du ſerment ne contienne rien qui ne ſoit licite, & loüable; veu que celuy qui le preſte, promet ſeulement d'eſtre fidele à ſon Roy, ſe déuoüant à toutes ſortes d'execrations, s'il luy manque de fidelité: neantmoins aux circonſtances, & en l'inuocation des faux Dieux, & des Demons qu'il appelle pour eſtre témoins & vengeurs de ſon infidelité, elle eſt criminelle, & ſuperſtitieuſe. Et en ceſte ceremonie afin que l'on éuite la confuſion qui pourroit arriuer dans le grand nombre de Soldats qui s'y doiuent preſenter, & que le tout s'acheue dans le iour; On dreſſe vn tres-grand nombre d'Autels, à chacun deſquels eſt aſſigné vn certain nombre de Capitaines auec leurs compa-

gnies, & vn Docteur nommé, & deputé du Roy pour preſider à l'action, & aprés le ſerment preſté, donner à chacun des ſoldats vn billet qui le declare auoüé, & receu au ſeruice du Roy. Tellement que le Capitaine de chaque compagnie ayant commencé, & preſté ſon ſerment ſolennel de fidelité au Roy regnant, Il eſt ſuiuy par ordre de tous ſes ſoldats, à chacun deſquels le Preſident donne ſans delay vn billet differemment marqué, ſelon l'accent auec lequel il a prononcé la formule commune. Ainſi celuy qui la prononcée d'vne parole ferme, & d'vne voix haute & bien articulée, porte dans ſon billet la marque *Min*, qui ſignifie *clairement*. Celuy qui a parlé d'vne voix ſombre, & baſſe, porte en ſa marque, *bat min*, c'eſt adire, *non pas clairement*. Et celuy enfin qui a prononcé entre deux, d'vne voix, & d'vn accent mediocre, porte pour ſa marque *thuan*, c'eſt à dire *communement*. Et ces marques ne ſont point pour neant : Car chacun des ſoldats, la ceremonie acheuée, ayant apporté ſon billet à ſon Capitaine qui s'eſtoit retiré aprés auoir preſté ſon ſerment, il reçoit de ſes mains en don du Roy vne robbe, ou vne caſaque, meilleure, & plus longue, s'il a la premiere marque ; plus courte, & de moindre étoffe, s'il a la ſeconde ; & d'vne étoffe, & meſure mediocre, s'il a la troiſiéme. De ſorte que toute l'Année ils ſont reconnus à la caſaque qu'ils portent, de tous ceux qui les voyent, & pris pour eſtre plus ou moins fideles, plus, ou moins zélez, & affectionnez au ſeruice du Roy.

Il arriua vn iour qu'vn ſoldat nouueau Chreſtien, ayant eſté appellé par ſon nom, comme les autres, à preſter le ſerment, il ſe preſenta courageuſement pour

ce

ce faire ; & pour témoigner le peu d'eſtat qu'il faiſoit de l'Autel duquel il deteſtoit la ſuperſtition, il ſe tourna deuers le Preſident qui aſſiſtoit à cette action à la corne de l'Autel, & y tenoit comme la place du Roy; & ſans s'amuſer aux termes couchez dans la formule commune, parla ainſi hautement. *I'atteſte le vray Dieu du Ciel, & de la Terre, Pere, Fils, & Sainct Eſprit, la Compagnie des bien-heureux eſprits, & toute la Cour du Ciel, que ie rendray fidele ſeruice iuſqu'à la mort à mon Roy Than do Vuan. Que ſi ie ments, & ſi ie jure à faux, & contre ma conſcience, ie ſuis content que le vray Dieu, Seigneur du Ciel, & de la Terre me tuë à cette heure, & me conſume de ſes Foudres.* Ce qu'il dit d'vn accent ſi ferme, & ſi éleué, & d'vn courage ſi reſolu, que le Preſident luy bailla ſur le champ le billet le plus honorable, & la plus ſoüable marque de toutes.

Du gouuernement politique du Royaume.

CHAPITRE XI.

COmme ce Royaume n'eſtoit autrefois qu'vne des Prouinces du grand Royaume de la Chine, & n'eſtoit gouuerné que ſous ſes Loix; Encore que, depuis qu'il en a eſté retranché par la rebellion des peuples qui l'habitent, il y ait eu du changement en l'eſtat de la Monarchie, il en eſt neantmoins fort peu arriué en la façon du gouuernement: la reuolte generale qui éleua vn nouueau Roy ſur le trône, n'ayant adjouſté preſque rien autre à

ſes pouuoirs, ſinon qu'il pouuoit à ſon gré, & de ſon propre mouuement, deliberer, & iuger de beaucoup de choſes, ſans conſulter l'aduis de perſonne ; quoy qu'il ne delibere iamais ordinairement d'aucune choſe importante, que de l'aduis de ſes Conſeillers. Et pour cela il a dans ſa Cour vn Conſeil ſouuerain, compoſé d'vn grand nombre de Docteurs, qui juge définitiuement, & en dernier reſſort de toutes les cauſes ciuiles, & criminelles; & par deuant lequel, il eſt loiſible d'appeller de la ſentence des Gouuerneurs, & des Iuges eſtablis dans toutes les Prouinces, qui ont leur juriſdiction limitée. Outre ce grand Conſeil, il y a vn Gouuerneur en chaque Prouince, qui a charge, & pouuoir d'adminiſtrer la Iuſtice, & peut meſme iuger à mort, ſi le cas requiert prompte execution, principalement ſi la Prouince eſt éloignée de la Cour : Toutefois ordinairement tous les cas où il y va de la mort, ſont renuoyez au Conſeil ſouuerain. Et generalement parlant toute l'adminiſtration de la Iuſtice en ce Royaume ſe reduit à deux Chefs, dont l'vn s'appelle *Van*, & l'autre *Vû*. Au *Van* appartiennent les Docteurs qui interpretent la loy, & ſont toûjours veſtus de robbes longues ; noires, la teſte couuerte d'vn bonnet de meſme couleur, & hauſſé d'vne palme par deſſus celuy de nos Docteurs ; excepté lors qu'ils vont treuuer le Roy, deuant lequel ils ne ſe monſtrent iamais qu'auec les ornemens de leur eſtat, de couleur violette. Au *Vu* appartiennent certaines perſonnes qualifiées choiſies d'entre les gens d'eſpée pour rendre en certains cas la Iuſtice, qui ne vont iamais ſans leurs armes. Et de cét ordre ſont les Gouuerneurs des Prouinces, qui ſont pris

d'entre

d'entre les Princes de ſang, ou d'entre les Seigneurs, & principaux Capitaines du Royaume, à châcun deſquels eſt aſſigné vn Docteur capable qui luy tient lieu d'Aſſeſſeur, & de Conſeiller en tous les Iugemens qu'il rend.

Il y a de plus deux Tribunaux eſtablis en quelque Ville principale de châque Prouince; l'vn plus haut qui iuge des cauſes plus importãtes, & s'appelle *Gna to*; l'autre plus bas qui iuge des affaires de moindre importance, qu'ils nomment *Gna bien*: Et tous deux ſont communs à toute la Prouince, & ne ſont remplis que de gens de lettres. Et outre ces deux ſieges de Iuſtice communs à la Prouince, Il y en a trois moins communs, & ſubordonnez l'vn à l'autre. Dont le plus bas eſt dans chaque Ville, & eſt compoſé des plus notables & anciens Citoyens, qui iugent les procés ciuils qui ſont entre leurs Patriotes. Et de ce Siege il y a appel à vn plus haut, qu'ils appellent *Gna huyen*, qui a ſous ſon reſſort dix ou douze Villes, appellées *Huyen*, qui ont vn Gouuerneur particulier, qu'ils nomment pour cela *Cai huyen*, qui iuge de l'appel interietté deuant luy: Et de ce Iuge il y a encore droict d'appellation au Tribunal du *Cai Phu*; & de celuy-cy aux Tribunaux déja mentionnez communs à toute la Prouince. Et la raiſon du partage qui a ainſi eſté fait de la Iuſtice, eſt priſe de ce que les Prouinces eſtant d'vne aſſés grande étenduë, elles ont eſté diuiſées pour le bon ordre, & pour la commodité des plaidans, en diuerſes parties principales qu'ils appellent *Phu*, & chacune de ces parties commiſe au gouuernement d'vn Seigneur, ou d'vn principal Capitaine, qui peut eſtre comparé pour la dignité, à vn

de

de nos Comtes, ou de nos Marquis : Et chaque *Phu*, ou chacune de ces portions, eſt encore diuiſée aux *Huyen*, dont nous auons parlé, qui ſont châcun ſous la direction d'vn Gouuerneur particulier, comparable en dignité à nos Barons : Et enfin comme châque *Huyen* eſt compoſé d'vn certain nombre de Villes, qu'ils appellent *Xa* ; auſſi y a-t'il encore en châque Ville vn Gouuerneur inferieur aux ſus-nommez, auquel on a donné le nom de *Cai Xa*, qui peut eſtre conſideré, comme le ſont nos Seigneurs de place. En cecy neantmoins eſt defaillante la comparaiſon que i'ay faicte, que tous ces Gouuerneurs dont il a eſté fait mention; n'ont le Gouuernement que pour leur vie, ſans qu'ils le puiſſent laiſſer à leurs enfans ; & les Gouuerneurs meſme des Prouinces, n'ont ordinairement la commiſſion que pour trois ans.

Comment les Docteurs prennent leur degré en ce Royaume.

CHAPITRE. XII.

PVisque, comme nous auons déja dit, tous les Conſeillers du Roy ſont ordinairement Docteurs, ou licenciez en droict, Il eſt à propos de ſçauoir comment ils arriuent à ces degrez, qui ſont la marche à ce haut office de Iuſtice. C'eſt donc la couſtume que de trois en trois ans vn certain temps eſt aſſigné par affiches publics pour commencer l'examen ſolennel des

des lettres. Auquel temps tous ceux qui ont opinion d'auoir suffisamment proffité aux estudes se rendent au Palais du Bua, que l'on appelle *Den*, pour y subir le premier examen, qui est prattiqué en celte façon. On dresse dans le Palais vne grande quantité de chambres, ou de loges qui peuuent suffire à tous ceux qui se presentent pour estre examinez ; lesquels ayant pris l'argument de la composition(sur laquelle on doit iuger de leur capacité,)des principaux Docteurs deputez à presider à cet examen, sont enfermez chacun dans l'vne des chambres qui ont esté preparées, sans aucun liure, auec du papier seulement, de l'encre, & vn pinceau qui leur sert de plume ; & à chacun d'eux est assigné vn soldat, ou vn garde, tant pour le seruir en ses necessitez, que pour obseruer que persone n'approche pour l'ayder, ou luy donner quelque instruction. On donne à tous le iour entier, pour trauailler à leur besoigne, sur la fin duquel, l'ayant acheuée, ils la portent aux Presidens de l'examen, marquée du seing, & du chiffre particulier d'vn chacun, qui en examinent rigoureusement les defauts,& à ceux qu'ils treuuent estre capables, & auoir satisfait en cet essay de leur esprit, Ils donnent le degré de Bachelier qu'ils appellent *Sin do*, auec leurs lettres Patentes signées de la main du Bua, qui leur seruent non seulement de témoignage authentique de leur capacité, mais encore de Priuilege pour estre exemptez de payer la moitié du tribut annuel.

Le second Examen qui se fait sur le Droict & les Loix ciuiles, se prattique comme le premier, & auec les mesmes reserues : Neantmoins auec cette diffe-

rnce,que l'on y admet point indifferemment ceux qui ſe preſentent comme au premier; mais ſeulement ceux qui depuis trois ans ont pris le degré de Bachelier; leſquels ayant eſté approuuez par l'examen des Preſidens, ſont promeus au degré de licenciez, qu'ils appellent *Huan Com*; & ayant receu leurs lettres patentes ſignées du Bua, ſont entierement exempts de Tribut. Et de ce nombre de perſonnes qui ont receu ce degré, le Roy en prend les Iuges des cauſes moins importantes, qui ſont vuidées aux Tribunaux inferieurs dont nous auons parlé cy deſſus.

En fin le troiſiéme Examen pour le Doctorat ſe fait ſeulement de ceux qui depuis trois ans paſſez ont pris le degré de licenciez en droict. Et en cette promotion, comme il y a dans le Royaume vn nombre prefix de Docteurs que l'on n'outre-paſſe point, auſſi tous ceux qui ſont iugez capables du degré, ne le reçoiuent pas, mais ſeulement ceux qui ont donné en cet examen des preuuesd'vne excellente capacité, & ſelon le nombre des places qui ſe treuuent vacantes. Les autres qui reſtent ſans le degré,ſont r'enuoyez à l'examen ſuiuant, qui ſe fera dans trois ans; encore que cependant ils ſoient conſiderez, & employez ordinairement aux offices de Iuges dedans, & dehors la Cour. Mais pour ceux qui ont emporté à la rigueur de l'examen le degré de Docteurs, qu'ilsappellent *Tenſi*, non ſeulement ils ſont exempts du Tribut ordinaire,mais encore leurs enfans, quoy qu'ils n'acquierent iamais aucun degré de lettres, & qu'ils faſſent vne autre profeſſion. Et outre ce ils ſont employez aux plus grandes, & importantes affaires dedans, & dehors le Royaume. D'en-

ceux

t'reux est choisi celuy qui de trois en trois ans est enuoyé Ambassadeur vers le Roy de la Chine, pour luy prester les redeuances accoustumées au nom du Roy, & du Royaume de Tunquin. De ce nombre on choisit encore les Iuges, & les Presidens du Conseil souuerain estably en la Cour du Roy. Et tous ceux enfin qui ont ce degré sont particulieremẽt cõsiderez, & honnorez du Roy, comme personnes de merite; & voit-on toûjours quelques vns d'eux autour de sa personne. On dit qu'il y auoit autrefois dans le Royaume vn quatriéme degré de lettrez; mais il n'est plus en vsage. Ce qui y est encore dans vn grand vsage, est, qu'à cause de la grande estime en laquelle ils ont les lettres Chinoises, Il n'est personne de haute, ou de basse qualité, qui ne face apprendre à ses enfans depuis leur bas âge le secret de leurs characteres, dont chacun fait vn mot, de façon qu'il s'en trouue fort peu dans le Royaume qui n'en ayent quelque connoissance, & qui en soient tout à fait ignorans.

Des peines dont on punit les Criminels.

CHAPITRE XIII.

APrés auoir parlé des Iuges, il n'est pas hors de propos d'adjouster icy quelque chose de leurs Iugemens qui sont rendus sommairement, sans tant de formalitez, d'escritures, & de Verbaux que nos Procureurs, & nos Aduocats ont mis en vsage. Car, par exemple, quand quelqu'vn a esté accusé de quelque

crime, & cité à comparoir deuant les Iuges, les témoins ſont ouïs, & confrontez en ſa preſence, ſur les charges, & informations auancées; que s'ils s'accordent en leurs depoſitions, on ne recherche rien dauantage, mais ſeulement on interroge le Criminel s'il a quelque contredit, ou reproche à faire contre les témoins, & leurs depoſitions. Que ſi ſur ſes reſponſes, les Iuges penſent raiſonnablement deuoir dilayer la ſentence, pour eſtre plus pleinement informez; le Criminel cependant eſt liuré à vne compagnie de ſoldats pour eſtre tenu en ſeure garde, qui l'ayans mené dans la priſon, au lieu de fers dont ils n'ont point l'vſage, ils luy engagent le col dans le milieu d'vn inſtrument fait de deux bois aſſés longs, & liez à trauers en mode d'eſchele, en ſorte qu'il eſt porté ſur les épaules du Priſonnier en equilibre, & les bois ſerrez ſi eſtroittement auec des bastons trauerſiers autour du col, & aux deux extremitez, qu'il n'eſt pas à ſon pouuoir de les élargir. Ce qui luy donne vne incommodité qui n'eſt pas croyable, car il en eſt chargé iour, & nuict, meſme dans la priſon. Et cela reuient neantmoins à cette commodité aux pauures Priſonniers qui n'ont pas dequoy viure, qu'ils ſont plus librement tirez des cachots, ſans crainte qu'ils échappent, & expoſez auec cet equipage ignominieux aux places publiques, pour y demander l'aumoſne aux paſſans, & auoir dequoy ſe ſuſtenter dans la priſon.

Ils ſe ſeruent d'vne autre façon pour tenir les femmes criminelles; Car on leur met au col vne corde, dont les deux bouts paſſent dans la longueur d'vn bois troüé, lequel preſſe le col de la femme de l'vne de ſes extremitez par ou la corde commence de paſſer, & de

l'autre

l'autre retient la corde noüée afin qu'elle ne coule : Et par cette corde elle eſt attachée comme vn Chien, & menée au ſupplice, quand elle y eſt condamnée.

Lors que la perſonne criminelle a eſté conuaincuë ou par la depoſition des témoins conteſtés, ou par ſa propre confeſſion que les Iuges tirent de ſa bouche par vne geſne aſſés douce auec laquelle on luy ſerre ſeulement les doigts des mains, ou les orteils du pied, ſans grande violence, craignans que la rigueur de la geſne ne la porte à s'accuſer à faux, & à calomnier ſon innocence; on la remene deuant le Tribunal des Iuges aſſemblez, auſquels les Commiſſaires expliquent tout ce qui eſt interuenu au procés criminel, apres quoy le Preſident prononce la ſentence. Que ſi elle ne va pas à la mort, elle eſt executée auſſi toſt aprés que les Iuges ſe ſont retirez : Comme au larron qui eſt conuaincu pour la premiere fois d'vn larcin qui n'eſt pas ſi important, on luy couppe le doigt de la main droitte qui eſt aprés le pouce; que s'il y eſt attrappé la ſeconde fois, il le paye de la teſte ; comme encore ſi la premiere fois le larcin eſt du valant d'vne centeine d'eſcus. Et pour les voleurs des boys, ils ſont toûiours punys de mort.

Quand donc les Iuges ont prononcé contre quelque criminel, a ſentence de mort, il n'eſt pas auſſi-toſt mené du Tribunal au ſupplice, mais ramené par les ſoldats dans la priſon, dans laquelle dés lors on permet l'entrée libre à la femme, aux Parens, & aux amys pour le ſeruir, & le conſoler, encore qu'il fuſt declaré criminel de leze Majeſté : Et comme la ſentence eſt d'ordinaire donnée au matin, elle n'eſt point executée que ſur le tard du meſme iour. Et pour le genre du

ſupplice, il eſt commun à tous les coupables de mort d'auoir la teſte couppée. Ce qui ſe pratique en cette façon. Sur les quatre heures apres midy le Capitaine de la compagnie qui à la commiſſion de l'execution marche en teſte d'vn nombre de ſes ſoldats, qui vont depuis la priſon autour du Criminel, encore chargé de l'eſchelle dont nous auons parlé. Et tous eſtans arriuez au lieu du ſupplice, les ſoldats ſe rangent en cercle autour du Patient qui s'eſt mis à genoux : Et apres luy auoir oſté du col l'eſchelle criminelle, ils luy preſentent ſur table diuerſes viandes, & l'inuitent d'en manger, deſquelles il prend ce qu'il veut, encore qu'il s'entrouue fort peu, qui ſoient alors en appetit d'en prendre. La table eſtant retirée, & le Capitaine ayant donné auec vne clochette le dernier ſignal de l'execution ; Le ſoldat qui la doit faire, ſe tourne, hauſſant le cimeterre nud, vers les quatre parties du monde, auec profondes reuerences, comme demandant pardon de l'action qu'il eſt preſt de faire, pendant que les autres ſoldats lient les bras du Patient, duquel s'eſtant approché, il luy auale d'vn ſeul coup la teſte, qui eſt remiſe auſſi-toſt, auec le corps aux Parens du mort, pour les mettre en terre ; ſi ce n'eſt que le Roy ayt commandé, (comme il arriue quelquefois en la punition de quelque crime atroce) que la teſte, & le corps demeurent quelques iours ſans ſepulture expoſez à la place publique. Que s'il plaiſt au Roy faire grace à vn criminel de la mort qu'il aura meritée, on luy coupe, pour la teſte, les cheueux, qu'il ne doit point depuis la faire croiſtre, afin qu'il ne perde iamais le ſouuenir de la punition meritée pour ſon crime, de la

grace:

grace qu'il a receuë du Prince, & de l'obligation qu'il a de la reconnoistre.

Il se prattique encore par tout le Royaume ie ne sçay quoy de singulier, & de plus rigoureux qu'en pas vn autre Royaume que l'on sçache, pour la peine des Adulteres, tant hommes, que femmes, mesme des Concubines. Qui est, que la personne conuaincuë de ce peché, est menée aussi-tost les poings liés à la Campagne, ou vn Elephant dressé à obeïr à tous les commandemens de son Maistre, l'enleue auec sa trompe soudain que le commandement luy en est fait, & la jette haut en l'air, puis la reçoit quand elle tombe sur les pointes trenchantes de ses dents, qui la transpercent aux endroits du corps qui rencontrent; & en fin la secouë à terre, & l'ecrase sous les pieds, où elle vomit l'ame auec le sang, si elle n'estoit déja morte à sa cheute d'en-haut. Et apres la mort de l'Adultere, le complice du crime est puny de mesme supplice par le mesme Elephant.

De diuers fruicts de la Terre qui sont au Royaume de Tunquin.

CHAPITRE. XIV.

ENcore qu'il n'y ayt point de vignes en tout ce Royaume, & qu'on ny recueille point de vin; que l'on n'y ayt point encore ensemencé les terres de blé, ny fait du pain: & qu'il ne s'y voye aucun Oliuier, & partant qu'on ny vse point

point d'huile d'olif, qui ſont les fruicts principaux de la terre, à laquelle Dieu a donné ſa Benediction: ſi eſt-ce qu'il abonde en tant d'autres fruicts qu'il n'a pas dequoy ſe ſoucier beaucoup de ce qui luy manque, ſi ce n'eſt, pour le ſainct Sacrifice de la Meſſe, du pain, & du vin, qui luy eſt fourny de Macao, d'où l'on en porte à ſuffiſance. Car pour le reſte des commoditez de la vie, le Rys, qui pour la fertilité de la terre y croiſt en tres-grande abondance, & duquel on fait deux recoltes en Iuin, & en Nouembre, de ſorte qu'il y eſt à prix trois fois plus vil qu'à la Chine, leur tient lieu de pain. Du meſme Rys ils diſtilent vne boiſſon qui eſt d'vn gouſt aſsés agreable, & fort bonne pour l'eſtomach, & ſupplée à noſtre vin. Et pour les potages, & les autres viandes où nous nous ſeruons de l'huile, ils y meſlent vne certaine ſubſtance fonduë, priſe dans les nids d'vne eſpece de Moyneaux qui nichent ſur les Rochers, & les écueils de Mer voiſins de leurs Coſtes, qui donne à toutes les viandes cuittes où ils la meſlent, vne ſaueur fort delicate, & ne pẽse t'on pas que ces nids ſe trouuent en autre part du monde, ce qui les fait eſtimer fort precieux par touto ù l'on en a connoiſſance: D'où vient que les Marchands Chinois les y acheptent fort cherement, pour les reuendre à la Chine; & qu'il n'y a que les perſonnes de qualité, & de moyens dans le Tunquin qui en vſent. Et pour le commun du peuple, il ſe ſert d'vn certain ſuc appellé *Mam*, epreint d'vne eſpece de poiſſons ſalez trouuez dans leur mer, qui ſert d'huile, & de verjus dans les viandes où l'on en meſle, & les rend ſauoureuſes au goult. Et parce qu'on en met encore toûjours dans le

Rys.

rys qui ſert à tous de pain;de là vient qu'il n'eſt aucune maiſon de haute, ou de baſſe condition, qui n'en ayt quelque prouiſion. Mais paſſons aux fruicts de la terre.

Et pour ne rien dire icy des fruicts qui ſont communs au Royaume de Tunquin, auec les autres regions de l'Inde, comme la figue, & la poire d'Inde, l'Ananaſie, le Iaca, le Carambola, le Manga, & les ſemblables dont les relations des autres païs ont déja fait mention, & donné connoiſſance aux Europeans. Ie ne remarqueray icy que les fruicts particuliers, qui ne ſe treuuent point(que ie ſçache) autre part que dans ce Royaume.

Le premier, & le plus excellent eſt le Coing, de la couleur, & de la figure des noſtres, mais orné d'vne couronne pour marque de ſon excellence, ce que les noſtres n'ont pas : Et cette couronne n'eſt point comme celle de nos Grenades, ſans aucun ſuc agreable, & comme la vaine parade d'vn ornement infructueux; mais pleine d'vn ſuc delicieux, & reſſemblant à vne mammelle pleine, aboutie de ſa fraiſe. Et outre cette eſpece de Coing remarquable pour ſa couronne,on en void encore beaucoup d'autres ſans couronne, qui ne luy cedent guere en ſaueur,& que l'on mange aprés les auoir dépoüillez de leur peau qui eſt en tous aſpre, & mal plaiſante au gouſt; excepté en vne ſeule eſpece qui excede les autres en groſſeur,dont on n'oſte que la premiere pellicule, & comme l'epiderme, le demeurant eſtant bon à manger, & qui a le gouſt de nos Pauies, ou de nos Peſches; & ſert non ſeulement au plaiſir du gouſt, & au rafraiſchiſſement du corps, mais encore

à la ſanté, quelque quantité que l'on en mange iuſqu'à dix, ou douze à la fois: auſſi ſe vendent-ils par tout à fort bas prix, pour eſtre fort communs, & abondans en tout le païs. La derniere eſpece de coings que l'on y treuue, & dont le peuple n'a guere d'vſage, pour eſtre fort rare, mais ſeulement les perſonnes riches qui en font leurs delices, eſt encore fort ſaine, & du gouſt de nos muſcats, ne cedant point encore en groſſeur aux derniers dont nous auons parlé.

Vne ſeconde eſpece de fruict de la couleur du coing, mais qui pour la figure reſſemble à vne groſſe peſche, & pour le gouſt retire à celuy de nos ſorbes, quand elles ſont bien meures, eſt en eſtime particuliere pour ſeruir de ſouuerain remede à la dyſſenterie; à quoy ſert encore, non ſeulement la chair, & la peau de la pomme, mais encore l'eſcorce, & la fueille de l'arbre.

Il y a de plus deux autres eſpeces de fruicts qui ont le gouſt de nos ceriſes, mais l'eſcorce dure comme celle des chaſtaignes, & ont la chair blanche au dedans. Et de ces fruicts, principalement de ceux que les Chinois appellent *Lechi*, ils en tirent vne ſorte de vin qui n'eſt point des-agreable.

On void enfin en ce païs vne eſpece de figues, qui ont le gouſt, & la figure des noſtres, mais la couleur rougeâtre quand elles ſont meures, molles, comme les noſtres, & encore plus froides; quoy qu'eſtant encore vertes, & vn peu dures, ne laiſſent pas d'auoir bon gouſt. Ie ne voudrois pas aſſeurer que les noſtres fuſſent meilleures, & plus ſauoureuſes; Neantmoins le Roy de Tunquin ayant vne fois mangé de celles d'vn figuier d'Europe, qui auoit eſté planté en noſtre jardin,

les

les loüa grandement, & voulut que tout le fruict de l'arbre luy fuſt gardé.

Les Cannes remplies de miel, & de ſuccre y ſont fort communes; mais comme les Tunquinois n'ont pas l'art de purifier le ſuccre, il y eſt tout noir; encore qu'il ne laiſſe pas pour la couleur d'eſtre eſtimé, & recherché, particulierement des Iaponois.

Des Animaux qui ſe treuuent plus communement au Royaume d'Annan.

CHAPITRE XV.

LE Royaume abonde en Cheuaux, de belle & nerueuſe taille, bons à la main, & de ſi bonne nature qu'on les peut dreſſer, & rendre bien allans, en toutes les façons que l'on veut. Il nourrit encore quantité de bœufs grands, & maſſifs, dont la chair eſt fort bonne, & agreable au manger. La chair de Pourceau y eſt auſſi extremement commune, bonne, & ſaine; de ſorte qu'il ne ſe fait iamais de feſtin, meſme aux maiſons de ceux qui n'ont pas de grands moyens, où il ne ſe tuë vn Pourceau, pour en traitter les conuicz. Les Bufles y ſont extraordinairement hauts, & releuez d'eſpaules, robuſtes, & grands trauailleurs; de façon qu'vn ſeul ſuffit à tirer la charruë, encore que le coutre entre bien auant dans la terre; & la chair meſme n'en eſt pas des-agreable, encore que celle du bœuf y ſoit plus commune, & meilleure.

Pour les Elephans, qui ſont dans tout le Royaume

d'Annan grands & puiſſans, y ſont ordinairement amenez du Royaume voiſin de Laos, où ils ſont cheremẽt vendus aux eſtrangers qui les y vont achepter, & puis cheremẽt nourris, car vn ſeul deſpenſe plus que ne font dix hommes, en ſa nourriture. Le Roy de Tunquin en nourrit enuiron trois cents, qui ne luy ſeruent que de fois à autre, & en partie, qu'à la pompe de ſon train quand il marche, & ſort hors de la Ville: mais lors qu'il dreſſe vne armée de terre, il les y fait tous marcher, & entretient pour cela à grands gages les Maiſtres conducteurs qui les ſçauent gouuerner. C'eſt merueille de leur docilité, & comme ils ſe laiſſent facilement appriuoiſer à la conuerſation des hommes, allants ordinairemẽt par la Ville ſans offenſer perſonne, & ſans dommage d'aucun. Voire ils rendent vn ſeruice fort conſiderable aux habitans, quand le feu s'eſt pris dans la Ville en quelque maiſon, ce qui arriue fort ſouuent, à cauſe que toutes les maiſons ſont faictes de bois. Car alors on mene quelques Elephans pour abbattre les maiſons voiſines de celle qui bruſle, & empeſcher la ſuite de l'embraſement qui ſeroit capable de deſoler toute la Ville; ſi la violence du feu n'eſtoit arreſtée par ce moyen. Ce qu'ils font auec vne promptitude, & dexterité merueilleuſe: car ſur le ſigne du conducteur à qui ils obeïſſent, ils enleuent de la trompe le toict de la maiſon qui leur a eſté monſtrée, & puis renuerſent, & abbattent à leurs pieds les murailles qui reſtent, ſans outre-paſſer l'ordre, & le commandement qui leur a eſté fait. Ie les ay veus quelquesfois ayants à paſſer ſur vn pont de bois, branſler, & eſſayer les planches auecque leur muffle, pour ſçauoir ſi elles

eſtoient

estoient capables de les porter ; & ayãts reconnu qu'elles n'estoient pas assés fortes, auoir cherché vn autre chemin, sans pouuoir estre contraints de passer sur ce pont. Il y en eust vn attaché à vne place de la Ville, contre lequel quelques enfans en ioüant tiroient des pierres, & puis se cachoient ; dequoy l'Elephant irrité amassa les pierres qu'il peut attrapper auec sa trompe qui luy sert de main, & ayant veu paroistre vn de ces enfans, luy en rejetta vne si droittement, & auec tant de roideur, que si l'enfant ne se fust habilement caché, & retiré derriere vne muraille, il l'eust grieuement blessé. On raconte de ces Elephans, & de leur docilité, beaucoup d'autres choses plus émerueillables que ie n'ay pas veuës, & ie ne dys rien icy, que ce que i'ay veu.

Du Rhinoceros, que les Portugais appellent *Bada*, ie n'ay veu que la teste d'vn, que l'on auoit recentement tué dans vn bois, laquelle deux puissans soldats auoient peine de porter sur les épaules, & que ie iugeay à la veuë deux fois plus grosse que celle d'vn grand Elephant. Ie mangeay encore de sa chair, qui me sembla plus delicate, & agreable au goust, que d'aucune autre venaison, ou gibier que i'aye iamais mangé. On tient que de cét Animal la Chair, la peau, les os, & principalement les dents, les ongles, & les cornes, seruent d'excellent Antidote à tous les venins.

Les Chasseurs prennent quelquefois dans les bois des Chats sauuages extremement noirs, & petits, desquels les Tunquinois font tãt d'estat, qu'ils en font aussitost present au Roy, & aux plus grands Seigneurs. Ils

ont peu de Chévres, & point de Brebis. Ils n'ont auſſi point d'Aſnes, ſe ſeruans des Bœufs, & des Bufles pour les fardeaux plus lourds : Car pour les communs, & moins peſans, ceux qui ſont du menu peuple, hommes, & femmes les portent ſuſpendus à vn leuier ſur les épaules.

Tout le Païs foiſonne en volaille, principalement en Poules, que l'on y vend à fort petit prix, & ne ſont pas differentes des noſtres. Mais pour les Coqs ils ſont deux fois plus grands, & de grands prix, pour le plaiſir qu'ils donnent à ceux qui les font battre par enſemble ; ce qu'ils font aſsés ſouuent, les armant meſme d'allumelles, & de petites eſpées pour repreſenter vn duël ſanglant, comme ſi leurs armes naturelles ne ſuffiſoient pas. Et a-t'on vendu quelquefois iuſqu'à dix ou douze eſcus, l'vn de ces Coqs aguerry au combat. Ils ont des Colombiers comme nous, à nourrir des Pigeons. Les Tourterelles qu'ils nourriſſent dans de grandes cages, y ſont ſi communes que l'on en donne quinze, & vingt pour cinq ſols.

Ils ont de plus tres-grande abondance de poiſſons, & à tres-vil prix, car les meilleurs, & les plus gros qui peſent dix, & douze liures à peine y couſtent ils cinq ſols. Et cette abondance prouient de la multitude des Ports, & des peſcheurs qui ſont en ce Royaume ; Eſtant certain que d'vne cinquantaine de Ports qu'on y compte, il ſort tous les jours, (quand le Ciel le permet) plus de dix mille barques qui vont à la peſche. Auſſi les alimens les plus communs en tout le Royaume ſont le Ris, & le Poiſſon. Surquoy ie raconteray ce que le Roy de Tunquin me dit vn iour, m'ayant interrogé

de

de quelles viãdes on vſoit en noſtre Religion aux jours de nos jeûnes ; Car luy ayant fait entendre qu'à tels iours nous nous abſtenions de la Chair, mais non du Poiſſon. En cela (repartit le Roy) vous trouuerez beaucoup de mes Sujets qui ne feront pas difficulté de viure comme vous, & de garder vos jeûnes : Mais i'ay peine de croire que vous trouuiez perſonne, qui veüille viure en chaſteté comme vous, & s'abſtenir des femmes. C'eſtoit le diſcours à rire que tenoit vn Roy payen, qui n'auoit point de connoiſſance de la vocation, & de la grace du Chriſtianiſme, en vn temps auquel à peine auoit-on jetté les premiers fondemens de noſtre Religion : Mais depuis que la grace de IESVS-CHRIST a fait de nouueaux Chreſtiens en ce Royaume, nous auons veu vn grand nombre de perſonnes, d'hommes, de femmes, de garçons, & de filles qui ſe ſont conſacrez à Dieu par les vœux de Continence, & de Chaſteté ; Et pouuons nous compter dans ce nombre vne centaine de Catechiſtes, & d'Eſtudians qui ſe ſont courageuſement deuoüez au ſeruice diuin dans la profeſſion perpetuelle du Celibat, deſquels il y en a déja trois qui ont dedié cette nouuelle Egliſe par le ſang qu'ils ont courageuſement verſé pour la foy de IESVS-CHRIST ; comme il ſera plus amplement dit ailleurs.

* *
*

Du

Du Traffiq, & des Marchandises des Tunquinois.

CHAPITRE. XVI.

LEs Tunquinois à peine exercent-ils aucun Traffiq hors du Royaume, pour trois raisons principales. La premiere, parce qu'ils n'ont pas l'art de la bousſole, & du nauigage, ne s'éloignans iamais dans la mer de la veuë de leurs coſtes, ou de leurs montagnes. La ſeconde, parce que leurs vaiſſeaux de port ne ſont pas à durer aux briſans des vagues, & contre les tempeſtes qui arriuent ordinairement en vn long voyage; les planches, & les pieces de bois n'eſtant point iointes, & attachées à cloux, ou à cheuilles, mais ſeulement auec certaines ligatures, qu'il faut renouueller tous les ans. Et la troiſiéme eſt, parce que le Roy ne permet pas qu'ils paſſent aux autres Royaumes, où le Traffiq obligeroit les Marchands de s'habituer, ce qui diminueroit le tribut perſonnel qu'il tire de ſes ſujets. Encore qu'il enuoye tous les ans quelques Vaiſſeaux aux Royaumes de Cambogia, & de Siam, parce qu'ils ne ſont pas beaucoup diſtans de Tunquin, & que les Vaiſſeaux ne font en ce voyage que coſtoyer la rade, ſans eſtre obligez de faire canal, & de ſe ietter en pleine mer.

Toutefois ſans ſortir des contrées du Royaume d'Annan, qui ne comprend (comme il a eſté dit) que le Tunquin, & la Cocinchine, les Marchands du païs y

trafiquent

trafiquent si fort, pour la commodité, & la multitude des Ports qui y sont, & si auantageusement pour le profit, qu'ils doublent leur capital, deux ou trois fois dans l'année, sans courir les risques qui sont par tout ailleurs communs sur la mer. Certes dans toute la coste du Royaume d'Annan qui s'estend à plus de trois cents cinquante lieuës Françoises, on compte bien cinquante Ports, capables de tenir pour le moins dix ou douze grands Vaisseaux, où se déchargent quantité de riuieres; tellement que ceux qui nauigent peuuent toutes les nuicts se retirer dans quelqu'vn de ces Ports, sans estre presque iamais obligez de passer la nuict à l'anchre, à la mercy des perils qui ne manquent iamais sur la mer.

Et pour les Marchands estrangers, il est vray que les Iaponois, & les Chinois auoient en tout temps trafiqué dans les Ports d'Annan, pour y achepter de la soye, & du bois d'Aloës. Et les Chinois, mesme aujourd'huy continuent le trafiq, & y apportent leurs porcellaines, leurs toiles peintes, & beaucoup d'autres choses qui seruent à la recreation, & au luxe. Mais pour les Iaponois qui y apportoient autrefois force argent pour l'achept des soyes, & force espées auec toutes autres sortes d'armes à vendre, il y a des-ja plus de vingt-cinq ans qu'ils n'y paroissent plus; Le Roy du Iapon ayant étroittement defendu à tous ses sujets d'y exercer aucun commerce, sur la connoissance qu'il eut que les Chrestiens qui auoyent esté conuertis en son Royaume, depuis que la persecution y commença en l'an 1614. y alloient à si grandes trouppes, principalement au temps du Caresme, & hors de ce temps-là,

trois,ou quatre fois l'année,pour s'y confeſſer à des Peres de la Compagnie, qui entendoient la langue Iaponoiſe, & receuoir la Communion, qu'ils rempliſſoient à chaque fois trois ou quatre Nauires ; Ce qu'ils faiſoient librement ſous le pretexte du commerce, & qu'ils auoient continué de faire prés de dix ans auec leur grande ſatisfaction, & conſolation ſpirituelle : laquelle ce cruel perſecuteur leur voulut oſter, faiſant defenſe ſous peine de la vie à tous ſes ſujets de nauiger hors de leur païs, & à ceux qui auoient paſſé au Royaume d'Annan, de r'entrer au Iapon, de crainte que quelqu'vn n'y reuint auec l'ordre de la Preſtriſe pour l'exercer en ſes terres. De ſorte que par cette defenſe les peuples du Royaume d'Annan ont eſté priuez de l'argent, & des autres commoditez temporelles que le trafiq des Iaponois leur apportoit; Et les Chreſtiens du Iapon, de la frequentation des Sacremens, & des autres bonnes œuures qu'ils y prattiquoient pluſieurs fois dans l'année auec leur proffit ſpirituel.

Des Monnoyes qui ont cours dans le Royaume.

CHAPITRE XVII.

IN ne forge point de monoye en ce Royaume, comme en celuy de la Chine, ſi ce n'eſt de cuiure. Car encore que les Tunquinois ſe ſeruent de l'or, & de l'argent au traffiq des marchandiſes plus importantes;ils n'vſent neantmoins point d'or,

ou

ou d'argent monoyé, forgé au coin, ou au moulinet; mais ſeulement taillé en pieces, ou en carreaux, apres auoir eſté fondu dans le creuſet. Et pour ce qui eſt des carreaux de l'argent dont ils ſe ſeruent, ceux qui ſont employez au traffiq, ſont ordinairement aſſés maſſifs, & de la valeur de dix eſcus; mais ceux de l'or ſont beaucoup moindres en maſſe, & ſelon leur poids, de plus haute, ou baſſe valeur.

De plus pour ce qui eſt de l'argent, ils ne le prennent iamais qu'apres auoir eſté eſſayé ſur la pierre de touche, & au poids en cette façon; qu'ayant, par exemple, eſté accordé entre les Marchands, que l'on donnera tant de liures de ſoye; c'eſt a ſçauoir quinze, ou vingt, pour chaque piece d'argent valant dix eſcus; quand on vend la ſoye on peſe à la balance les quinze, ou vingt liures de ſoye, & dans la meſme balance la piece d'argent, ſi elle eſt du poids qu'il faut, par exemple ſi elle peſe vne liure; Ce qu'ils prattiquent commodement, & ſans ſupercherie. Que ſi quelqu'vn doute de la bonté de l'or, ou de l'argent, il a droict de la rompre en menuës pieces, pour mieux le reconnoiſtre.

Les Monoyes de cuiure qui ont cours parmy les Tunquinois, ſont de deux façons, grandes, ou petites. Les grandes ſont communement receuës dans tout le Royaume, & y ſont apportées la pluſpart d'ailleurs, par les marchands de la Chine, & autrefois encore de ceux du Iapon. Mais les petites ne ſont metables que dans la Ville Royale, & dans les quatre Prouinces qui ſont autour; & non aux autres Prouinces du meſme Royaume, ny encore dans la Cocinchine: Ce qui a eſté ſans doute introduit depuis que ces quatre Pro-

uinces principales furent ſeparées des autres par la rebellion dont nous auons parlé cy-deſſus. Et toutes ces monoyes de cuiure, grandes ou petites, ſont polies, & rondes, auec l'impreſſion de quatre characteres ſeulement d'vn coſté, & toutes percées au milieu, pour pouuoir eſtre enfilées auec vne cordelette, comme s'en eſt la couſtume; en ſorte que dans chaque corde il en entre ſix cents, ou dix fois ſoixante, auec vne marque de diſtinction miſe aprés chaque ſoixantaine. Ce qui leur eſt à vne grande commodité pour les porter aux bras, où ſur l'eſpaule, quand ils vont au marché, ne ſe ſeruans point comme nous de bourſes, mais ſeulement de ces cordes. Quant à la valeur de ces monoyes, à peine eſt elle iamais certaine, & conſtante, n'ayant de regle que l'abondance, ou la diſette de l'argent qui ſe treuue dans le Royaume. Ainſi ces années paſſées, onze cents pieces de la grand monoye de cuiure, ne valoient qu'vn eſcu d'or; auquel temps trois des plus grandes pieces valoient autant que cinq des petites: Et en vn autre temps la valeur de ces pieces s'eſt treuuée bien differente, & plus haute, parce qu'il y auoit moins d'argent.

* *
*

Des

Des superstitions des Tunquinois, & de leur premiere Secte.

CHAPITRE XVIII.

LEs Tunquinois, comme les Chinois, sont communement diuisez en trois Sectes, qu'ils appellent *Tam iau*, dans lesquelles ces peuples quoy que grandement ingenus, & de bon sens, prattiquoient vne infinité de superstitions deuant que la lumiere du S. Euangile les eust éclairez; Mais depuis que la Foy Chrestienne leur a esté preschée, & que plusieurs d'entr'eux ont esté amenez à la connoissance de IESVS-CHRIST, ils ont aussi esté tirez de la confusion, & des tenebres de l'erreur où ils estoient enueloppez, & de la miserable seruitude à laquelle les Demons les auoient asseruis.

La premiere Secte, & la plus celebre, est celle qu'ils appellent *Dau nhu*, de laquelle ils font Autheur vn certain Confusius Chinois, qui viuoit en la Chine, selon leur Histoire, quasi en mesme temps qu'Aristote en la Grece, c'est à dire trois cents ans enuiron deuant la naissance du Sauueur. Et ce Confusius est appellé dés Tunquinois par excellence, & sans queuë, *Le Sainct*; mais en vain, & contre toute raison, comme ie les en ay vne fois conuaincus. Car, ie leur disois, ou cét homme, que vous appellez le Sainct, auoit quelque connoissance du grand Dieu, Createur du Ciel & de

la Terre, ou non: s'il ne la point connu, il n'a pû eſtre Sainct; méconnoiſſant celuy qui eſt la ſource, & le principe de toute ſainteté; laquelle il ne communique aux creatures capables de raiſon, que par la connoiſſance, & par l'amour de ſa diuine Majeſté. Que s'il la connu, ayant fait profeſſion d'eſtre le Docteur, & le Maiſtre des autres, il les deuoit inſtruire de cette connoiſſance qui eſtoit neceſſaire au ſalut. Et ne l'ayant pas fait, comme il appert de ſes Liures, dans leſquels il n'y fait nulle part mention de Dieu, ſouuerain principe de tout, il ne peut point eſtre appellé Sainct.

Quand ie tenois ce diſcours dans noſtre Egliſe en preſence d'vne quarantaine de ſectateurs, & de diſciples de ce Confuſius, remonſtrant aux nouueaux Chreſtiens qu'ils ne pouuoient point l'appeller de ce nom, ſans le prophaner, & ſans bleſſer leur conſcience, ie fus écouté d'eux auec grande ſatisfaction; non des Confuſiens qui ſe treuuerent alors dans l'Egliſe, qui ſe retirerent fort triſtes, & confus, mais toûjours obſtinez en leur ancienne erreur; excepté vn qui auoit amené les autres, lequel eſtant reſté auec nous, ſans vouloir ſuiure les autres, receut vne plus ample inſtruction des veritez Chreſtiennes, & puis le Bapteſme, auquel il fut appellé Iean, ayant mieux aymé eſtre diſciple de IESVS-CHRIST, que de Confuſius, auquel il auoit adheré iuſqu'alors.

Il eſt vray que ce Philoſophe Confuſius, dans les liures qu'on a de luy, donne des inſtructions propres à former les bonnes mœurs: Comme quand il dit, Qu'vn chacun deuant toutes choſes doit ſe corriger ſoy-meſme, & pour cela, ſe ſeruir de trois examens

tous

tous les jours, pour amender ſes défauts : Qu'apres cela il peut porter ſes penſées, & ſes ſoins à regler, & reformer ſa famille : & s'eſtant acquitté comme il faut de ces premiers deuoirs, & non deuant, paſſer à la conduite & au gouuernement de la Republique. Il traitte encore beaucoup de choſes appartenantes au droict ciuil, au iugement des procés, & à l'adminiſtration de la Iuſtice, d'où vient que les Docteurs Tunquinois conſultent ſes liures auec autant d'eſtude, que les noſtres ſçauroient faire le Code, ou le Digeſte. Il apporte encore, & éclaircit quelques maximes de la Politique, & du droict naturel ; En quoy il n'auance rien de contraire aux principes de la Religion Chreſtienne, & qui doiue eſtre rejetté, ou condamné de ceux qui en font profeſſion.

Mais quand il entreprend en l'vn de ſes liures de parler du premier principe de tout, il tombe dans vn ſi grand deſordre, & aueuglement d'eſprit, & de diſcours qu'il n'eſt pas conceuable : Car il fait le premier principe corporel, & inſenſible, ſans connoiſſance, ſans raiſon, & ſans Ame, incapable, & indigne de culte, & d'adoration ; Et cependant il veut que l'on rende des honneurs, & des reſpects religieux au Ciel, qu'il auouë eſtre ſorty, & emané de ce premier principe auquel il les refuſe. Et ces honneurs meſme il ne tient pas que tous indifferemment ſoient dignes de les rendre, mais ſeulement les Roys qui gouuernent les peuples ; comme ſi les deuoirs de la Religion n'eſtoient pas communs aux peuples, comme aux Roys. Et ce qui eſt encore grandement à blâmer en la doctrine, & aux liures de ce Philoſophe, c'eſt qu'il ne fait

iamais

iamais mention de la vie eternelle, & de l'immortalité de l'ame : Voire il fait l'homme tout corporel, & s'il luy dõne vne ame, il ne la tiẽt que materielle, noyée dans la masse, & confonduë dans les organes, comme celle des bruttes ; Et il fait tellement perir tout l'homme par la mort, qu'il ne demeure rien de luy, les Elemens superieurs du monde receuant la dépoüille des parties les plus subtiles, & les inferieurs des plus grossieres. Ce qui tend manifestement à l'Atheisme, & ouure la porte à toutes sortes de vices ; ne laissant qu'vne vaine image, & que l'ombre, ou l'apparence de la vertu.

Et cependant les Tunquinois, grands, & petits, ont ce Confusius dans vne si haute estime, qu'ils le reuerent comme vn Dieu ; & impriment ce respect à leurs enfans depuis leur plus bas aage, car au premier iour que l'enfant entre dans l'eschole pour apprendre à connoistre les lettres Chinoises, le Maistre deuant que de le receuoir au nombre de ses Disciples, se mettant auec luy à genoux, luy fait la premiere Leçon de la façon auec laquelle il deuoit inuoquer Confusius, & implorer la faueur de son ayde, afin qu'il puisse auoir l'esprit clair, & facile à apprendre ce qui luy sera monstré, ce qu'ils appellent *Sang da*; c'est à dire, auoir le ventre clair. En quoy leur resuerie est encore plus tolerable, de se figurer, que les sciences, comme les viandes, sont receuës, & contenuës dans le ventre ; que de croire que d'vn hõme mort, & d'vn impie, ils peuuent attendre le don d'vn bon esprit. Les Docteurs mesme, & les gens de lettres sont tombez dans cette folie, quand ils vont se presenter aux examens pour receuoir

uoir le degré, d'addreſſer des Vœux, & des prieres à Confuſius, pour en auoir vn bon ſuccez; & quand ils l'ont receu, de ſe proſterner à terre deuant vn petit Autel qui luy eſt dedié, pour luy en rendre leurs actions de graces. C'eſt la folle ſuperſtition qui eſt en vſage parmy ces Payens: Mais les nouueaux Chreſtiens reconnoiſſans IESVS-CHRIST, comme la ſouueraine Sageſſe, & comme le Soleil de toutes les clartez, duquel partent les lumieres de tous les eſprits, auec de tres-humbles adorations ſe proſternans trois fois deuant ſon image, luy demandent dez leur enfance le ſecours de ſes graces pour l'heureux commencement, pour le progrez, & ſuccez de leurs eſtudes; & à luy encore rendent-ils leurs actions de graces, pour les faueurs qu'ils tiennent en auoir receuës.

De la ſeconde ſecte ſuperſtitieuſe des Tunquinois.

CHAPITRE. XIX.

LA ſeconde ſecte à laquelle la ſuperſtition des Tunquinois s'eſt attachée (qu'ils appellent *Dau thic*) a eu pour Autheur ſelon leurs liures, & leur tradition, le fils d'vn Roy des Indes, que les Iaponois appellent *Xaca*, les Chinois *Xechia*, & les Tunquinois *Thicca*, par quelque corruption de ſon nom: lequel ils diſent auoir veſcu mille ans enuiron, deuant la venuë de IESVS-CHRIST, & auoir eu pour Pere vn qu'ils nomment Timphan, qui regnoit en

l'Inde vers le temps du Roy Salomon. Ce *Thicca* n'eſtant encore aagé que de dix-ſept ans, ſe maria à vne ieune Princeſſe nommée Adudala, fille d'vn autre Roy de l'Inde, auec laquelle il veſcut deux ans, & en eut dans ce temps-là vne fille, nommée Haula. Mais comme il auoit le naturel violent & malin, il s'adonna dés ſon tendre âge à la magie, & eut deux Demons familiers; deſquels il prenoit toute ſa conduite, & ſon inſtruction, qui luy conſeillerent de ſe retirer dans vne ſolitude écartée, au deſceu, tant de ſon Pere (qui en receut beaucoup de déplaiſir) comme de ſa femme qui fit de grandes plaintes de cét abandon. Apres cinq ans eſtant reuenu au Palais de ſon Pere, imbu de l'Atheiſme qu'il auoit appris ſous de ſi mauuais Maiſtres, il taſcha de le répandre dans l'eſprit de ſes ſujets. Mais comme la nature meſme par les premiers principes de la raiſon ſe rebutte de cette erreur, & a de la peine de ſecouër cette perſuaſion interieure, qu'il y a vne diuinité; c'eſt à dire vn premier eſtre, & vne cauſe ſuperieure de tout ce qui ne peut tenir l'eſtre de ſoy meſme; Il ne treuua perſonne qui vouluſt adherer auec luy à ce ſentiment, & ſe ioindre à ſa ſuitte. Thicca donques faſché de ſe voir rebūtté de ſon entrepriſe, s'aduiſa par le conſeil de ſes Demons familiers d'vn autre pernicieux deſſein, qui fut de ſemer certaine Hiſtoire, & genealogie fabuleuſe des Dieux, & ſous la couuerture de ces fables, publier l'vſage des vices les plus monſtrueux, & introduire la creance de pluſieurs Diuinitez. Ce qui luy reuſſit en ſorte, dans les quarante ans de ſon regne qu'il trauailla à cet impie deſſein, que tant par ſon authorité, que par les illuſions de ſa magie, il eſtablit,

& étendit par toute l'Inde le culte ſuperſtitieux des Idoles qui y eſtoit auparauant inconnu: Et pour mieux colorer l'erreur, & l'idolatrie publique qu'il auoit introduitte, laiſſa artificieuſement au peuple le ſentiment dont il eſtoit communement imbu, qu'il y auoit des recompenſes au Ciel pour les gens de bien, & des ſupplices reſeruez en Enfer pour les meſchans. Ce fut par ce moyen que l'Idolatrie fut receuë dans l'Inde. Mais les Diables qui gouuernoient l'eſprit de ce malheureux Prince, n'ignorans pas que l'Atheiſme eſt pire, & plus pernicieux que l'Idolatrie, comme celuy qui fait planche à toutes ſortes de vices, perſuaderent à cét eſprit impie de ſe dédire ſur la fin de ſes iours. Ce qu'il fit, non pas deuant le peuple, mais ſeulement deuant les plus ingenieux, & les plus malins de ſes diſciples, auſquels il declara que la doctrine des Idoles qu'il auoit enſeignée durant quarante ans, n'eſtoit que pour amuſer le ſimple peuple: Mais que dans la verité tout ce qu'il auoit dit, & enſeigné, n'eſtoit qu'vn voile, & vne couuerture des ſecrets de l'Anatomie, dont il leur fit vne ſommaire explication; n'ayant iamais entendu (diſoit-il) par les figures des Idoles qu'il auoit expoſées, que les cinq ſens, & les principaux membres internes, & externes du corps humain. Ce qu'ayant dit, il mourut dans ſon impieté, & ſa malheureuſe ame alla receuoir le chaſtiment de deux grands maux dont il auoit eſté l'Autheur; l'vn de l'Idolatrie dans laquelle le peuple trompé & enchanté des contes de ſes fables, s'eſt ietté, & a depuis perſeueré; & l'autre de l'Atheiſme, duquel font encore profeſſion les eſprits les plus deliez, s'abandonnans ſans crainte à

toutes ſortes de vices; cependant que le ſimple peuple abuſé s'entretient craintiuement au culte de ſes Idoles.

Or maintenant, comment le venin de la doctrine de ce Thicca, & les ſuperſtitions dont il fut l'Autheur paſſerent par contagion de l'Inde à la Chine; & par conſequent à Tunquin, qui n'eſtoit comme nous auons dit, qu'vne Prouince de la Chine, il eſt mal aiſé de le ſçauoir au vray, la choſe eſtant ſi ancienne. S'il en faut croire aux Annales des Chinois, ce fut par le moyen d'vn Ambaſſadeur Chinois, qui ayant eſté enuoyé aux quartiers d'Occident par vn Roy de la Chine nommé *Hau min ti*, pour en apporter la vraye Loy, ſelon l'aduertiſſement que Dieu luy en auoit donné en ſonge; au lieu de paſſer en ſon Occident, ſuiuant l'ordre, & la commiſſion qu'il en auoit euë, rebutté de la longueur du chemin, & des difficultez qu'il rencontra au commencement de ſon voyage, s'arreſta en l'Inde; Et là s'eſtant addreſſé aux Brachmanes, & ayant eu communication du Liure, & de la doctrine de leur *Budda*, (c'eſt à dire) *le Sage*, qui eſt le nom qu'ils ont donné au Thicca dont nous auons parlé, il l'apporta au Roy de la Chine, qui fut le premier à introduire dans la Chine le culte des Idoles, deceu de l'impoſture de ſon Ambaſſadeur, & de l'exemple du Roy la ſuperſtition en paſſa par imitation à tous les peuples de ſon obeiſſance; encore que les perſonnes lettrees & de bon iugement, ayant bien examiné au fonds la vanité, & l'inſolidité de cette nouuelle doctrine, n'y voulurent point a dherer.

De la veneration que les Tunquinois rendent aux Idoles.

CHAPITRE XX.

IL euſt eſté à ſouhaitter que les Tunquinois, à meſme qu'ils eurent ſecoüé la domination des Chinois, ſe fuſſent défaits des ſuperſtitions qu'ils tenoient, & qu'ils auoient appriſes d'eux; Mais les principes de la Religion, ſoit bons, ſoit mauuais, principalement eſtant imprimez par vne longue accouſtumance, ne s'effacent pas ſi aiſement de l'eſprit des peuples. Ainſi les Tunquinois apres s'eſtre retirez de l'obeiſſance des Chinois, retinrent leurs ſuperſtitions, & ſur toutes celle de l'Idolatrie qui auoit eſté apportée de l'Inde; voire ils l'ont depuis augmentée, & l'ont miſe en plus haut credit, qu'elle n'auoit iamais eſté parmy les Chinois. Eſtant vray qu'il y a auiourd'huy dans le Royaume de Tunquin vn nombre ineſtimable de Temples, & d'Idoles, n'eſtant point de petit Hameau qui n'ayt vn Temple d'Idoles, frequenté de la deuotion ſuperſtitieuſe du peuple; encore qu'il ſoit ſale, & mal tenu, pour l'auarice des Preſtres qui y ſeruent, qui conuertiſſent toutes les offrandes à leur vſage, & de leurs femmes, & enfans, ſans prendre aucun ſoin de l'ornement des Temples, & de la decence des ſimulachres de leurs Dieux.

Il eſt donc vray que deux fois le mois, c'eſt à ſçauoir à la nouuelle, & à la pleine Lune, ce peuple Idolatre

latre entre dans ces Temples ſales, & enfumez, pour y reuerer ſes faux Dieux, & leur rendre auec ſes adorations, ſes vœux, & ſes offrandes. Ce qu'il obſerue ſi religieuſement, qu'à peine en treuuera-t'on vn, pour incommodé qu'il ſoit de moyens, qui n'y porte en ce temps-là ſon offrande, & la preſente reuerem̃ent aux pieds de ces Idoles poudreux. Ce qu'ayant fait il ſe proſterne pour le moins quatre fois, le viſage contre terre; & aprés (s'il n'eſt point accompagné) il fait ſa priere, & ſa demande, la commençant par la declaration de ſon nom, & de ſon païs, dequoy il faut qu'il croye que ſon Idole eſt ignorant. Que s'ils ſe treuuent pluſieurs en compagnie, comme il arriue ordinairement, celuy d'entr-eux qui eſt de condition plus releuée, fait la priere au nom de tous à haute voix, à laquelle les autres ioignent leur aueu du cœur, qu'ils témoignent par la poſture de leur corps. Cependant les Preſtres des Idoles ramaſſent toutes les offrandes, qui demeurent à la diſpoſition du premier, & principal Sacrificateur, ſans qu'aucun luy demande compte de l'application, ou de la diſtribution qu'il en fait. Et il y a encore de riches poſſeſſions affectées aux principaux Temples, dont les Preſtres ioüiſſent.

Toutefois on ne void point en ce Royaume de Communautez dreſſeés de ces Preſtres ſacrificateurs, comme en la Chine; Mais chaque *Sai ou*, (ainſi appellent-ils le Preſtre principal) habite dans vn appartement ioint à ſon Temple, auec ſa femme, & ſes enfans, & auec les moindres *Sai*, qu'il a aſſociez au ſeruice de ſes fonctions, qu'il tient comme ſeruiteurs; & ſont la plus-part de ceux qui ſe ſont deuoüez pour

toute

toute leur vie aux Idoles. Pour les enfans du *Sai* principal, à peine les laiſſe-t'il iamais ſucceſſeurs de ſa charge, leur en ayant procuré durant ſa vie quelque meilleure, qui eſt vn argument du peu d'eſtime que l'on fait en ce païs de la Preſtriſe; mais il nomme ordinairement pour ſucceſſeur l'vn des ſacrificateurs ſeruans, qu'il croid le plus propre pour s'aquitter de cette charge, & le plus zelé au ſeruice du Temple, & des Dieux.

Et ce nombre de Preſtres ſeruans n'eſt pas ſeulement employé dans les Temples, mais encore aux funerailles des perſonnes riches, non pas pour la ſepulture de leurs corps, qui appartient à d'autres, comme nous dirons; Mais pour les prieres publiques qu'ils font pour les morts au milieu des quarrefours,& des places, où ils dreſſent des autels auec vn appareil funebre, autour deſquels s'eſtant rangez en deux chœurs, ils chantent toute la nuict vne plainte lugubre, auec des voix rudes, & mal concertées. On en a meſme ouy quelquefois chanter des prieres d'vn langage inconnu à ceux là meſme qui les chantoient, qu'ils diſent auoir receuës par tradition de leurs Maieurs, dont on a ſujet de croire que ce ſont des prieres en vieux langage Indois, qui leur ont eſté dés le commencement tranſmiſes auec la ſuperſtition

* *
*

De la troiſiéme Secte des Tunquinois, & des enchantemens qu'ils prattiquent enuers les Malades.

CHAPITRE XXI.

CEtte Secte dont i'ay à parler, eſt la pire de toutes celles qui ont cours au Royaume de Tunquin, comme eſtant la plus familiere, & la plus attachée au ſeruice du Diable: Car tous ceux qui la reçoiuent font profeſſion de magie qui les tient deuoüez à cet eſprit malin. On appelle celuy qui en a eſté le premier Autheur *Lautu*, ancien, & inſigne magicien, lequel a toûjours eu, & a encore vn tres-grand nombre de ſectateurs, qui ſont en credit auprés du Roy, & de toutes les perſonnes de condition qui ſont dans le Royaume: Ce qui n'eſt pas merueille; le Roy meſme, & les principaux de ſa Cour s'eſtans laiſſez ſaiſir l'eſprit de cette maudite contagion. Et ce qui met encore cette ſecte en credit, ce ſont les gueriſons des maladies, auſquelles on a opinion qu'elle ſert. Car encore qu'il y ayt dans le Royaume des Medecins aſſés capables de leur art, neantmoins les perſonnes les plus qualifieés ont accouſtumé d'employer plus volontiers ces enchanteurs auſquels ils ont grande creance, ſe promettans plus confidemment la gueriſon de leurs charmes, que des rémedes de la Medecine.

Ainſi quand quelqu'vn eſt tombé malade, il enuoye

uoye aussi-tost à la place publique vn de ses domesti-ques, si le malade mesme n'y peut aller, pour deman-der à quelqu'vn des Sorciers de cette secte (& il n'y en manque iamais, principalement de pauures, & d'aueu-gles qui viuent de ce mestier) d'où, & de la part de qui est venu le mal duquel le malade est attaint.

Car ils sont dans cette folle opinion de croire, qu'il ne leur arriue point de maladie, que procurée par quelqu'vn de ses parens, ou ayeulx decedé, à qui ils ont manqué de rendre quelques deuoirs de pieté. Alors le sorcier iette quelque piece de monoye en l'air par ceremonie, comme pour prendre le sort, & sur ce, prononce auec asseurance, par lequel des deuanciers du malade, son mal luy a esté procuré, dequoy il est crû: Et sur son dire, comme prouenu d'vn oracle du-quel il n'y a lieu de douter, le malade fait appeller dans son logis vn autre enchanteur, afin qu'il appaise par des offrandes, & des sacrifices celuy que le sorcier a declaré l'autheur de son mal. L'enchanteur pour cela ordonne que l'on prepare certaines bonnes viandes qui seruent à appaiser le parent trépassé: Et cependant fait dresser vn petit autel, sur lequel il iette le sort, pour sçauoir si la maladie sera mortelle, ou non. Ce qu'il prattique en cette façon; Il tuë vn poulet, & apres luy auoir couppé les pieds, il les iette dans vn bassin rem-pli d'eau boüillante, obseruant curieusement la postu-re, & la situation que prendront les ongles de ces pieds, desquels il prend les presages du danger de la mort, ou de la guerison. Et ayant prononcé du dan-ger, il se prepare à appaiser les manes courroucez du defunct, l'inuitant sur le tard auec vne clochette à la

table qu'il luy a fait dreſſer: Puis s'addreſſant au Demon, qu'il appelle ſon Roy, il implore ſon ſecours par des ſupplications impies contre celuy qu'il dit eſtre l'Autheur du mal que le malade ſouffre. Que s'il apprend que le mal empire, il s'eſchauffe à chanter des imprecations contre ce parent defunct, & ſonnant ſa clochette quelquefois toute la nuict, étourdit de ce ſon importun le malade, & empeſche entierement ſon repos. Et cependant faiſant ſemblant que les manes du defunct ſont ſuffiſamment repeus de la fumée, & de l'odeur des viandes preparées, il les fait porter à ſon logis, où ſa femme, & ſes enfans auec luy proffitent en ſon temps les reſtes. Sur le matin il fait preparer vne petite barque faitte de cannes, & de carton, qui eſt portée ſur le riuage de quelque fleuue voiſin, en compagnie des domeſtiques du malade, & de quelques ſoldats armez de harquebuſes, où par ordre de l'enchanteur les domeſtiques coulent la barque à fonds, comme pour ſubmerger les manes du Trepaſſé; & les ſoldats déchargent trois ou quatre fois leurs baſtons à feu, pour les épouuanter, & leur faire craindre le retour. Que ſi aprés cela, le malade (comme il arriue quelquefois) reuient à vne meilleure ſanté, l'enchanteur glorieux du ſuccez ne manque point de l'attribuer à ſes pouuoirs, & de demander bonne recompenſe de ſes peines: Comme au contraire il ſe retire bien honteux, quand le malade meurt ſans auoir receu aucun ſoulagement de ſes inuentions. Ainſi qu'il arriua n'agueres en la mort du fils aiſné du Roy, ieune Prince, tres-accompli, & de grande eſperance, à qui le Roy auoit déja donné grande part dans le gouuernement, pour

l'y

l'y former ſous ſes yeux ; A la maladie duquel les enchanteurs ayant en vain éprouué toute leur ſuffiſance, & employé inutilement tous les ſecrets de leurs ſortileges, voyans que ſon mal alloit toûjours empirant, ils ſduiſerent d'eſſayer vn dernier remede; qui fut de le faire porter à vne maiſon étrangere, & ſubſtituer vn autre dans ſon lict, contre lequel la mort deceuë tiraſt le coup qu'elle auoit preparé contre le ieune Prince : Mais la mort qui ne peut eſtre iamais ny forcée par la puiſſance, ny trompée par les artifices, l'alla trouuer dans ce lict étranger, & mit fin tout à la fois à ſa vie, & aux plus belles eſperances du Roy, & du Royaume.

Ie ne veux pas icy obmettre vne folle inuention dont ils ſe ſeruent quelquefois quand le malade eſt à l'extremité de la vie, ou ſurpris de quelque ſymptome dangereux, auquel il ſemble que l'ame fait effort ſur ſe corps pour en ſortir : Car alors ils font mettre en eſtat des Cheuaux harnachez, & preſts à faire voyage pour receuoir l'ame à ſa ſortie ; pendant que les amys qui entourent le lict élancent de pitoyables crys, appellans le nom du malade, pour arreſter ſon eſprit qui eſt ſur le poinct de les quitter, iuſqu'à ce qu'enfin il expire, & que ſon ame miſerable eſt emportée, non ſur les Cheuaux qu'ils auoient preparez, mais par les Demons en Enfer.

Ie dois encore icy adjouſter que le ſortilege dont ils vſent auec les pieds des poulets pour apprendre le ſuccés de la maladie, eſt vniuerſellement prattiqué preſque en toutes les entrepriſes que font les Tunquinois, pour prendre les augures, & s'inſtruire quel en

l'euenement. Ainſi s'ils doiuent faire voyage ſur terre, ou ſur mer, ſi faire la guerre, ſi ſe marier, ſi entreprendre quelque autre affaire importante quelle qu'elle ſoit; le ſort, & la poſture du pied du poulet leur eſtant preſage d'vn bon ſuccés, ils l'entreprennent auec courage, & ſans apprehenſion; s'ils reconnoiſſent dans quelque mauuaiſe poſture du pied vn preſage mauuais, ils n'oſent point paſſer outre, & briſent là leur entrepriſe. Ce qui incommode fort ſouuent leurs affaires. Ainſi que i'ay veu vne fois arriuer à l'vn de leurs Ports, où il y auoit vingt Nauires equippez, les voiles abbatuës, & preſts à faire voyage; lequel les marchands Tunquinois n'oſerent entreprendre deuant que d'auoir conſulté le pied du poulet; qui n'eſtant pas treuué tourné de la bonne façon, leur fit changer de deſſein, plier les voiles & arreſter leur voyage. Mais en ce meſme temps me treuuant eſtre entré dans vne barque qui eſtoit preſte à partir auec le bon vent qui s'eſtoit leué, nonobſtant le mauuais preſage du pied de poulet, duquel ie me mocquois, ie preſſay le Patron (qui tout Payen qu'il eſtoit auoit de bons ſentimens de noſtre Religion) de faire voile, ſans perdre l'occaſion du beau temps qui l'inuitoit à partir: Ce qu'ayant fait, nous allaſmes à toute faueur du bon vent, & abordaſmes heureuſement le meſme iour au Port que nous auions pretendu; où c'eſt que les Nauires des marchands, (s'eſtant leué le lendemain vn temps grandement faſcheux) ne peurent partir de quinze ou de vingt iours, les vagues demeurant pendant tout ce temps hautes, & les vents impetueux, ce qui n'incommoda pas peu leurs affaires, & les obligea de faire reflexion ſur la

vanité

vanité de leurs ſortileges, & ſur la folie de la creance qu'ils y ont.

Des ceremonies que les enchanteurs Tunquinois prattiquent pour les Morts.

CHAPITRE XXII.

IL y a dequoy s'esbahir de la ſtupidité des Tunquinois, en ce qu'ayant eſté abuſez des enchanteurs en la gueriſon de leurs parens, & de leurs enfans malades, ils ne laiſſent pas de les employer apres leur mort,& de ſouffrir qu'ils continuent de prattiquer enuers eux leurs folles ſuperſtitions. Donc quelque temps aprés le decés du malade, l'enchanteur auec la famille deſolée du defunct; ſe rend dans la maiſon d'vne Pythoniſſe qui eſt apoſtée à ſa deuotion; où cette ſorciere par quelques inuocations de magie ayant appellé le Demon ſous le nom du Tré-paſſé, pour venir reconnoiſtre, & conſoler ſa famille qu'il a laiſſée dans le dueil,le Demon entre ſubitement dans le corps de la Pythoniſſe(Dieu le permettant ainſi en peine de l'infidelité de ce peuple) & l'agite de furieux mouuemens, faiſant paroiſtre ſon viſage,tantoſt rouge comme vn fer enflammé, tantoſt paſle, & de couleur de ſuif; & puis affreuſement noir, pour témoigner le vilain hoſte qui la poſſede. Aprés quoy le Demon contre-faiſant la voix du defunct, appelle quelqu'vn de la famille de ſon propre nom, & luy parle de quelque affaire, de laquelle ils auoient auparauant

traitté par enſemble, & luy confirme là deſſus ſes ſentimens; ou luy en ouure de nouueaux pour l'execution. Ce qui met en larmes, & en admiration toute la famille qui ſe proſterne à terre, pour reuerer l'eſprit de celuy qu'ils auoient oüy, & veu n'agueres parmy eux, & qu'ils croyent eſtre preſent. Dont en ſuitte ils luy font diuerſes queſtions, auſquelles le Diable reſpond obſcurement, & auec des Amphibologies qui les laiſſent en peine: & n'oublie pas en faueur du magicien, & de la ſorciere ſes bons amys, de demander des viandes deſquelles il feint d'auoir appetit, qui ſont auſſi-toſt apportées pour la ſatisfaction qu'ils croyent donner au defunct. Que s'il arriue quelquefois que le Demon ne parle point par la bouche de la Pythoniſſe, elle neantmoins, ſe demenant alors furieuſement auec d'affreuſes grimaces, debagoule beaucoup de choſes en la perſonne du defunct, ſelon l'inſtruction qu'elle a receuë de l'enchanteur; demande ce qu'il luy plaiſt, & eſt obeye, & écoutée auecque reſpect comme ſi le defunct eſtoit en preſence.

Il y a encore vne autre façon auec laquelle ces ſorciers par l'illuſion du Demon abuſent le monde; faiſant apparoiſtre le defunct dans vn miroir enchanté, voire le faiſant parler, & demander ce qu'il deſire. Ce qui reuſſit vne fois tres-mal, & à la grande confuſion d'vne Pythoniſſe qui auoit entrepris de faire ce charme: Car deux ſoldats Chreſtiens l'en empeſcherent par leurs prieres, & par la vertu de la Croix qu'ils portoient dans leurs manches. Et quoy que cette ſorciere ſe trauaillât toute la nuict à inuoquer ſon Demon, & à l'appeller à ſon ayde; les deux Chreſtiens au contraire ne ceſſans

toute

toute cette nuict de prier Dieu, qu'il empeſchaſt le Demõ d'agir en cette occaſion, afin que l'impoſture de la ſuperſtition demeuraſt ſans effet; & la ſorciere confonduë, ils obtindrent de Dieu ce qu'ils demandoient, la force de la priere ayant preualu à celle du charme.

Vn pareil effet arriua vne autrefois en vne place publique, où beaucoup de peuple eſtoit aſſemblé pour eſtre ſpectateur d'vne operation de magie qu'vn celebre enchanteur y auoit accouſtumé de faire à la veuë de tout le monde, qui eſtoit de faire marcher par la place vne ſtatuë d'homme faitte de cannes; & ſauter vne grande pierre que pluſieurs hommes enſemble n'euſſent pû remuer. Car vn ieune Chreſtien appellé Matthieu paſſant par cette place, touché au vif de l'erreur, & l'enſorcellement de ſes Patriottes, ſe confiant au pouuoir de IESVS-CHRIST, & à la vertu de ſa Croix qu'il portoit deſſus ſoy, ſe mit à exorciſer ſecrettement le Demon que l'enchanteur vouloit employer à cet effet; & luy commanda de la part du Sauueur qui l'auoit vaincu ſur la Croix de ſe retirer en Enfer, & de ne tromper plus le monde par ſes impoſtures. A quoy il fut force au Demon d'obeïr, pendant que le magicien faiſoit ſes inuocations deuant ſon autelet; & ne ſentant point la preſence, & la vertu de ſon Demon, ſe tournoit à toutes mains en fanatique, & ſe mettoit en toutes poſtures, tantoſt debout, tantoſt à genoux, & tantoſt proſterné à terre, preſſant en toutes façons l'eſprit qui l'auoit quitté de venir à luy. Ce que n'ayant pû obtenir durant trois ou quatre heures qu'il continua iuſqu'à la nuict en ces mommeries, faſché, & à demy enragé de ſe voir mocqué du peuple, renuerſa par dépit

ſon

ſon autel, maudit ſon art, & ſon Demon qui l'auoit abandonné au beſoin, & ſe retira confus à ſon logis. Ce que le bon Matthieu vint raconter tout glorieux, & triomphant d'aiſe à nos Peres, qui l'aduiſerent de s'humilier, & de tenir ſecrette la grace que Dieu luy auoit faitte, ne diuulguant point ce qui auoit eſté fait, de crainte que les Payens n'en priſſent occaſion d'vſer de quelque mauuais traittement enuers les Chreſtiens.

De pluſieurs ſuperſtitions prattiquées aux funerailles, & à la ſepulture des Morts.

CHAPITRE XXIII.

IL n'eſt peut-eſtre point de nation en toute la terre habitable qui ait rendu plus de deuoirs, & plus reſpectueuſement aux ames, & aux corps des Trépaſſez, que les Peuples du Royaume d'Annan. Ce que ie diray deſormais en fera ſuffiſante foy.

Quand quelqu'vn a rendu l'ame, ils obſeruent communement trois choſes pour honorer le corps du defunct. La premiere, qu'ils font recherche du plus ſomptueux cercueil qu'ils peuuent treuuer ſelon leurs moiens, pour enfermer le corps; iuſques là que les plus riches en acheptent à haut prix de bien trauaillez, dorez, & peints auecque beaucoup d'artifice.

La ſeconde eſt, qu'ils taſchent au iour des obſeques de faire honorer le conuoy de la plus belle compagnie qu'ils peuuent aſſembler. Car outre les parents, les

alliez

alliez, & les amys qui n'y manquent iamais, ils y inuitent tous les habitans du lieu, dont la plus grand part s'y trouuent, auec le Magiſtrat qui le fait d'office enuers qui que ce ſoit originaire du lieu. Que ſi le defunct portoit qualité de noble, l'aſſemblée eſt groſſie des habitans des lieux voiſins. Et ſi c'eſtoit vn Magiſtrat, ou vn Capitaine, les compagnies des ſoldats pour honorer la pompe funebre accompagnent le corps auec leurs enſeignes, & tout leur equipage ordinaire de guerre. Et preſque en toutes les funerailles, ils ont accouſtumé de faire paroiſtre à la teſte du conuoy vne grande banniere de ſoye d'enuiron cinquante palmes de hauteur, que quatre puiſſans hommes ont peine de porter, dans laquelle eſt écrit en lettres d'or le nom du Trépaſſé, les honneurs, & les charges qu'il a euës durant ſa vie, & vn eloge abregé de ſes plus belles actions. Les enfans, s'il y en a de viuans, & la femme marchent deuant le corps, en habit de dueil, publians plaintiuement les biens, & les careſſes qu'ils ont receuës du defunct: Ce qu'ils font auec des contenances ſi triſtes, & vne voix ſi lamentable, accompagnée de gemiſſemens, & de larmes, qu'ils émeuuent tout le monde à pitié. Iuſques là meſme que ſe tournans quelquefois vers le corps du defunct, ils ſe iettent à terre, comme pour ſe laiſſer fouler aux pieds de ceux qui le portent. Et en la façon que i'ay ditte, toute la pompe du conuoy marche iuſqu'au lieu deſtiné à la ſepulture, qui eſt ſouuẽt éloignée de pluſieurs milles de la Ville.

La troiſiéme choſe en laquelle tous les peuples du Royaume d'Annan vſent de beaucoup de ſuperſtition, ſans y épargner aucune deſpenſe; c'eſt à choiſir vn lieu

propre pour la sepulture de leurs Parents, dequoy ils estiment follement que depend toute la bonne fortune de la famille pour les biens, pour les honneurs, voire pour la santé du corps. Et pour faire ce choix ils employent certains imposteurs, qui font des entendus en l'art d'vne particuliere Geographie, qu'ils appellent *Dia li*, lesquels contournans diuersement la bousſole dans vne campagne, & y appliquans quelques autres instrumens de Mathematique, auec le mesme empressement que s'ils cherchoient vn threſor, feignent enfin d'auoir treuué le lieu propre pour la sepulture du defunct, au grand contentement des heritiers qui ne les laissent pas sans recompense, & qui se mettent aussitost en deuoir de preparer, & bien accommoder le lieu destiné sous les ordres, & la conduite du fourbe qui l'a trouué. Ou (pour faire encore valoir son mestier) il designe auec ses instrumens l'endroit où doit estre la teste, & celuy que les pieds doiuent regarder, afin que le defunct repose plus doucement, & ne vienne point inquieter ses enfans. Or encore que ceux qui sont du commun du peuple ne se mettent point en soucy de loger la sepulture de leurs parens en des lieux secrets, & éloignez des chemins publics: Neantmoins les personnes de qualité y font grande consideration, sur l'apprehension qu'ils ont que quelqu'vn de leurs ennemys ayant fait iniure au corps de leurs parens, ils ne s'en vangent sur leurs enfans, qui n'ont pas pris le soin de les en garentir.

C'est neantmoins vn crime iusticiable parmy eux, & punissable de grieues peines, si quelqu'vn a violé en quelque façon que ce soit le sepulchre d'vn mort,

encore

encore qu'il ſoit expoſé en lieu public: Ce qui eſt bien loüable en eux: Comme encore le ſoin qu'ils prennent de retirer les corps de leurs Parens qui ſont decedez hors de leur Patrie. Ce que les plus nobles, & les plus riches executent ſans delay, & auec l'appareil le plus honorable qui leur eſt poſſible. Le reſte du peuple s'aquitte de ce deuoir ſans faillir, pour le moins apres les trois ans de dueil. Car c'eſt la couſtume inuiolable parmy tous ceux de cette nation que les enfans ne quittent point le dueil de leur Pere, ny la femme de ſon mary que trois ans ne ſoient paſſez depuis le decez. Et pour les marques du dueil encore qu'il y en ayt de differentes, & d'extraordinaires en l'habit, l'ordinaire neantmoins, & celle qui eſt commune à tous, eſt en la cheuelure. Car les hommes qui ſont hors du dueil portent les cheueux de deuant couppez en demy rond ſur le front, au temps du dueil, ils les laiſſent croiſtre iuſques ſur les yeux, ce qui les incommode aſſez. Et au contraire les femmes vefues en ſigne de dueil ſe coupent vne partie de leurs cheueux, & les empeſchent de croiſtre, durant les trois ans de leur dueil, qui eſt encore le temps de leur veufuage, leur eſtant defendu ſous grieues peines de ſe remarier durant ce temps-là, qu'ils appellent *le temps des cheueux*. Lequel eſtant expiré ils font l'ouuerture du Sepulchre de leurs morts, & apres auoir parfumé les oſſemens de bonnes odeurs, & les auoir enueloppez en des linges blancs, ils les remettent dans vn plus petit cercueil, qu'ils enferment dans le meſme ſepulchre où ils eſtoient auparauant; ou ſi le defunct eſtoit mort en vne terre eſtrangere, ils les emportent pour les mettre repoſer en la terre de leur

Patrie. Que si apres tous ces soins, il leur arriue quelque mal-heur en leur personne, ou en celle de leurs enfans, & que les enchanteurs dont il a esté parlé cy-dessus, en fassent oster celuy qui est decedé; Ils ouurent derechef le sepulchre, & le cercueil où ils auoient remis les os, & prennent de nouueaux soins à les bien ajancer, pour les faire plus doucement reposer, & à regarder de prés s'il y auroit point quelque petite pierre qui incommodast leur repos, & pour cela les tint de mauuaise humeur enuers leurs enfans.

Des Festins que les Particuliers, & le Roy mesme, dresse à la memoire des Morts.

CHAPITRE XXIV.

L'Vne des superstitions la plus commune, & la plus attachante qu'obseruent ceux de cette nation sous ombre de pieté, c'est celle du festin qu'ils dressent à la memoire de leurs parens defuncts, & qu'ils appellent *Gio*, dont l'vsage est fondé en trois grossieres erreurs. La premiere, qu'ils croyent que les ames de leurs parens sont dans la liberté de venir quand il leur plaist dans la maison de leurs enfans, ou quand ils y sont appellez; Ignorans les barrieres eternelles qui separent ces ames criminelles d'auec nous. La seconde, qu'ils se persuadent follement, (ce que S. Augustin reprenoit, & condamnoit de son temps) que les Trépassez se repaissent de nos viandes, & se plaisent à nos festins,

feſtins. D'où vient qu'ils ont accouſtumé de leur preparer vn banquet funebre le plus ſomptueux qu'ils peuuent, auquel l'aiſné des enfans, & l'heritier de la maiſon, quand la table eſt ſeruie, fait vn compliment reſpectueux à ſon Pere, comme s'il eſtoit preſent, en ces termes. *Vous ſoyez le bien venu dans voſtre maiſon (mon tres-honoré Pere) & où eſtes vous demeuré ſi long-temps abſent, & éloigné de vos chers enfans qui vous ont de ſi grandes obligations, que vous auez nourris, éleuez, & inſtruits auec tant de ſoins, à qui vous auez amaſſé quelques commoditez auec tant de peines? Toute noſtre conſolation, & nos plus grands deſirs ſont de vous ſçauoir plus ſouuënt parmy nous, & de vous y rendre tous les deuoirs auſquels vos bontez nous ont obligez. Agréez, s'il vous plaiſt, ce maigre traittement que nous vous auons preparé de bon cœur, en tres-humble reconnoiſſance de vos biens, & pour nous ſoulager aucunement du dueil qui nous reſte de voſtre abſence.* Ce qu'ayant dit, & luy, & toute la famille ſe iettent à terre auec de grands gemiſſemens, pour faire la reuerence au defunct, comme s'il eſtoit preſent, l'inuitant de ſe mettre à table, & de prendre ſa place pour manger auec eux. Ce qu'ils s'imaginent qu'il fait, & comme ils ſont dans vne troiſiéme erreur plus abſurde, que ne ſont les deux autres, & qui tient du blaſpheme, que la vie, la ſanté, le repos de la famille; & toute la proſperité temporelle de la maiſon depend de leurs parens Trépaſſez; A la fin l'heritier ſupplie ſon Pere, au nom de ſes Freres, & de tous ceux qui ſont dans la maiſon, qu'il n'oublie point ſes enfans, & les ſoins de ſa famille, & qu'il donne à tous bonne ſanté, longue vie, & abondance de biens. Aprés quoy toute la famille ſe met à

genoux, le front abbaiſſé contre la terre, comme pour receuoir la benediction du defunct.

Cette ceremonie eſt renouuellée pluſieurs fois durant le temps du dueil, & principalement au iour anniuerſaire du decez. A quoy ſi l'heritier auoit manqué, il ſeroit tiré par les parens en Iuſtice, & infailliblement priué de l'heritage, pour l'ingratitude dont il auroit vſé enuers celuy qui le luy a laiſſé. Et ce deuoir eſt encore eſtimé ſi iuſte; que ſi le Roy auoit donné (comme nous auons dit cy-deſſus) quelques places, & leurs reuenus aux Capitaines, & aux autres perſonnes de qualité en recompenſe de leurs bons ſeruices, le don en eſt continué à la veufue, & aux enfans pour les trois ans du dueil, afin qu'ils ayent moien de faire ces feſtins à l'honneur de leurs parens Trépaſſez, ou non ſeulement ceux du parentage, mais encore les ſoldats du defunct doiuent eſtre inuitez.

Le Roy meſme qui regne auiourd'huy obſerue cette ſuperſtition enuers ſon Pere decedé, auec des excez qui ne ſont preſque pas croyables. Car il a dreſſé dans ſon Palais vne ſale magnifique en forme de Temple plus grandes que pas vn des Temples qui ſont en tout le Royaume, à deſſein d'y honorer l'eſprit de ſon Pere: où il fait bruſler tous les iours des parfums, & couurir ſomptueuſement la Table de viandes, auec les meſmes ceremonies que s'il eſtoit en vie; A quoy il a nommé vn Officier particulier, qui y ſert ordinairement de Maiſtre d'hoſtel, & aſſigné vn reuenu conſiderable, pour la deſpenſe annuelle qui s'y fait. En quoy il a eſté imité de quelques Seigneurs de plus haute qualité, qui ont des chambres dans leurs

maiſons

maisons où ils honorent de pareille deuotion superstitieuse, quoy qu'auec moins de despense, & de ceremonie l'esprit de leurs parens. Et en trouue-t'on encore parmy le peuple qui ont toûjours quelque recoin separé dans leur logis, qu'ils visitent de fois à autre auec respect, où ils croyent resider actuellement l'esprit de leurs Peres.

Outre ces repas ordinaires que le Roy veut estre preparez tous les iours à l'esprit de son Pere. Il en fait vn extraordinaire chaque année en ce mesme lieu, a la solennité duquel on accourt de tout le Royaume, comme aussi de toutes parts les sujets sont obligez d'y apporter des presens de viandes pour fournir les Tables, ou de contribuer quelque chose à l'excessiue despense qui se fait à ce festin. Et encore que la coustume commune à toute la nation soit de manger en des Tables basses, & rondes; qu'ils esleuent, quand c'est pour les morts, de quelques palmes sur la terre, plus ou moins selon l'appareil du festin. Toutefois au repas solennel qui est preparé de magnificence royale à l'honneur du Roy defunct, toutes les Tables qui y sont dressées en bel ordre; & en grand nombre, sont d'vne grandeur démesurée, fort larges, & hautes de douze ou de quinze palmes, peintes, marquettées, & ornées en diuers endroits, de platines d'or enchassées dedans le bois. Et pour les viandes dont elles sont chargées, la varieté, & la quantité de la volaille, & de la venaison qui s'y trouue, est inestimable. Outre que chaque Table a son veau gras entier, & son pourceau rosty; sans parler des friandises de toutes façons precieusement composées, & semées par toutes les Tables. Vne chose y a-t'il

y a-t'il en effet tres-ridicule en tout cét apparcil; C'eſt, que de ce grand nombre de tables, il y en a quelques vnes qui ne ſont chargées que de pieces de carton dorées, & argentées, leſquelles ils ſe figurent follement deuoir eſtre conuerties en vray or, & en vray argent, pour la commodité du defunct, quand elles auront eſté miſes au feu.

Tout ce pompeux, & ſuperbe feſtin eſtant mis en eſtat dans la vaſte ſalle dont nous auons parlé; Le Roy y entre auec toute ſa famille, accompagné des principaux de ſa Cour, & de ſes Capitaines, où il prattique enuers l'eſprit de ſon Pere la ceremonie commune que nous auons décritte cy-deſſus. Aprés laquelle il ſe retire pour laiſſer à ſon Pere la liberté de prendre ſa refection des viandes qui ont eſté ſeruies. Et comme s'il eſtoit repeu à ſuffiſance, le Roy reuient le lendemain au meſme lieu pour faire la diſtribution de ces ſeruices, premierement aux Gentils-hommes, puis aux ſoldats, & le reſte au menu peuple; de ſorte qu'il eſt peu de perſonnes en toute la Cour, excepté les Preſtres (qui s'en abſtiennent, comme de viandes immondes) qui n'ayt quelque part en cette diſtribution.

Il en fait dans l'année d'autres moins ſolennels, ſelon la couſtume obſeruée par les perſonnes de condition, à l'honneur de l'Ayeul, du Biſayeul, & de tous les deuanciers, du coſté tant du Pere, que de la Mere, iuſqu'à la huictiéme generation, à chacun deſquels ſon iour eſt aſſigné. Et parce qu'il eſt difficile au peuple de tenir vne aſſignation certaine de ces iours, il y a deux mois dans l'année, le ſeptiéme, & le dernier qui ſont deſtinez pour tous ceux du peuple, à celebrer la memoire

moire de leurs parens defuncts, à quoy personne ne manque. Ce qui deuroit faire honte aux Chrestiens, qui sont moins soigneux de rendre ces deuoirs de pieté, & de charité aux ames des Trépassez, à qui leurs suffrages peuuent beaucoup seruir, que ne sont pas les Payens à prattiquer inutilement leurs superstitions pour le repos de leurs parens decedez.

De quelques autres superstitions prattiquées enuers les Trépassez.

CHAPITRE. XXV.

LEs exraordinaires sentimens d'affection, que les Tunquinois conseruent pour leurs parens defuncts en l'excessiue despense qu'ils font aux honneurs qu'ils leur rendent, non seulement affoiblit leurs moyens, mais les oblige souuent à incommoder leurs maisons de debtes, pour auoir dequoy fournir aux frais que la coustume, & la bien-seance requierent, non seulement en festins, mais encore en beaucoup d'autres ceremonies; autant inutiles, que friuoles, dont l'vsage commun ne leur permet pas de se dispenser. Comme c'est de dresser aucc grande curiosité des maisons, & des meubles de mesnage, le tout fait de cannes, & de cartons peints, & puis y mettre le feu; dans cette folle persuasion que les Trépassez, pour qui cét appareil auoit esté dressé, trouueront de belles maisons, & vn riche ameublemẽt à leur vsage, en l'autre mõde où ils sont

allez. Auec pareille folie ſur la fin de chaque année, ils acheptent des habillemens de toutes façons, faits de papier peint, & puis les mettent au feu ; auec cette ridicule imagination, qu'ils ſe changeront en robbes neufues, & de riche étoffe, pour leur ſeruir au renouueau de l'année. C'eſt auſſi dequoy nous auons ſouuent pris ſujet de declamer en public contre leurs ſuperſtitions, & de nous mocquer de cette coûtume ridicule qu'ils ont d'enuoyer à leurs parens des robbes de papier, deſquelles il n'y a point de pauures gueux qui voulut ſe ſeruir. Et pour ce qu'ils diſent qu'elles ſe changent dans le feu. [Ouy certes leur repliquons-nous, elles ſe changent, partie en cendres, & partie en flamme : Laquelle donc des deux parties leur enuoyez-vous, celle de cendre, ou celle de flamme ? Si celle de cendre ; ils auront froid ſous la cendre : ſi celle de flamme ; ils bruſleront ſous vn habit ſi chaud. Mais, à vous dire ce qui eſt, vous leur enuoyez vne robbe de flamme, qui augmentera celle dont ils bruſlent en Enfer, pour vous auoir appris ces folles ſuperſtitions. Vous feriez beaucoup mieux, (au cas que les ames de quelques vns de vos parens ſouffrent pour leurs pechez dans les flammes du Purgatoire, & ſoyent en voye de ſalut) de donner liberalement des robbes aux pauures, & de couurir leur nudité, à ce que Dieu agreant voſtre charité bienfaiſante, comme faitte pour ſon amour, la conuertiſſe en rafraichiſſement des peines que vos parens endurent.] Et cét aduis opera ſi efficacement ſur l'eſprit, non ſeulement des Chreſtiens, mais encore de quelques vns des Payens, que les pauures en profiterent : En ſorte que l'vn d'eux a confeſſé depuis, auoir

recen.

receu en aumoſne dans vne année iuſqu'à vingt-huict robbes, deſquelles on luy conſeilla de faire part aux autres pauures.

Or encore (ce qui eſt vne ſorte de pieté déguiſée d'vne belle apparence) eſtendent-ils leur ſoin, & leur ſuperſtition à procurer du ſoulagement, non ſeulement aux ames de leurs parens, mais encore de ceux qui n'ayant point laiſſé d'enfans, ny de proches parens, ſont comme abandonnez de tout ſecours, qu'ils appellent *Cu hon.* Car la pluſpart des Tunquinois ont encore accouſtumé à la ſixieme Lune, qui tombe enuiron noſtre mois de Iuin, de bruſler des robbes peintes, qu'ils penſent (dans leur metamorphoſe imaginaire) pouuoir ſeruir à l'vſage de ces pauures abandonnez. Il y a deplus vne plaiſante coûtume receuë dans les Colleges en faueur de ces ames vagues; que tous les eſcholiers deux fois le mois, à la nouuelle, & pleine Lune, vont à trouppes par la Ville faire la queſte pour elles, laquelle eſt conuertie à achepter quantité de ris, duquel ils preparent certaine boüillie, & apres en auoir vn peu mangé, épanchent le reſte ſur les toicts des maiſons, s'imaginans que ces ames y prendront encore quelque refection. Et apres cela ils dreſſent vn petit autel dans leur eſchole, deuant lequel ils demandent à ces ames, bon eſprit pour apprendre, & ſe rendre ſçauans.

Outre ces ceremonies, & ſuperſtitions communes, dont nous auons parlé iuſques icy, les perſonnes qualifiées en prattiquent de particulieres de plus grande deſpenſe, qui ont neantmoins du rapport auec celles du commun. Ainſi quand quelque perſonnage d'au-

thorité & de moyẽs eſt decedé, les heritiers luy dreſſent vn Palais en pleine campagne de matiere legere, & combuſtible, mais par tout peint, enjoliué, & hiſtorié de figures; & tout autour des tables, des licts, des buffets, & autres meubles de maiſon; & auec ce quantité de figures en relief de meſme matiere, qui repreſentent des Elephans, des Cheuaux, des Chiens, des Chats, & ſemblables animaux domeſtiques: à quoy ils employent de grandes ſommes d'argent, s'eſtant quelquefois treuué de ces figures qui couſtoient dix, & douze eſcus, & toute la deſpenſe de cette folle repreſentation montant ſouuent à plus de mille eſcus, laquelle toutefois (ce qui eſt tout à fait digne de mocquerie, ou d'indignation) n'eſt deſtinée que pour le feu. Car tout cét appareil eſtant acheué, à la ſortie d'vn repas ſolennel, auquel ſont inuitez les Muſiciens, & les joüeurs de flûte, les Preſtres des Idoles, & les Enchanteurs, l'heritier y fait mettre le feu, ſur la creance commune dont il eſt abuſé, & qu'il eſt mal aiſé d'arracher de l'eſprit des grands, & des petits, que l'ame du Trépaſſé treuuera toutes ces commoditez en meilleur eſtat au monde nouueau, où elle eſt allée.

* *
*

Auec

Auec quelles ceremonies le Roy de Tunquin celebre le iour de ſa naiſſance.

CHAPITRE XXVI.

OVelque temps deuant qu'arriue le iour natal du Roy, on luy apporte des preſens de toutes les Prouinces de ſon domaine, pour fournir le grand nombre de tables qu'il fait dreſſer dans ſon Palais, & ſeruir au feſtin ſolennel qu'il fait à tel iour à tous les Capitaines, & ſoldats de ſa milice, qui s'y preſentent ſans faillir en bel equipage, habillez de caſaques neufues, pour preſter ſelon la couſtume le ſerment de fidelité qu'ils doiuent au Roy.

La ceremonie principale qui ſe prattique au iour de cette naiſſance, eſt fondée ſur vne commune erreur de la Philoſophie des Tunquinois, qui eſtiment que chaque homme, outre les trois ames qu'ils luy donnent, & qu'ils appellent *Ba hon*, qui animent en confuſion le corps où elles reſident, & a de plus ſept eſprits, qu'ils logent dans ce meſme corps, ſans qu'ils leur aſſignent leurs propres appartemens, comme nous faiſons aux eſprits vitaux, & animaux, & ſans qu'ils les diſtinguent de nom, les appellant d'vn nom commun à tous *Bai via*. Tellement que lors que quelqu'vn a eſté ſurpris d'vne grande frayeur par quelque accident inopiné, ils diſent qu'il a perdu vn eſprit : Et parce que les femmes, comme plus peureuſes que les hommes, ſont auſſi ſujettes à

perdre plus ſouuent quelqu'vn de ces eſprits, ils leur en aſſignent neuf, qu'ils appellent *Chin via :* encore que pour vne autre raiſon ils donnent aux femmes vn plus grand nombre d'eſprits qui ſeruent à leur conſeruation, parce qu'ordinairement elles viuent plus que les hommes, & que les vieilles femmes durent plus que les hommes vieux.

Mais pour le Roy, ils ſont dans cette réuerie de croire qu'à chaque année au iour de ſa naiſſance, il reçoit vn nouuel eſprit, qui ſuccede à vn de ceux qui a eſté affoibly, ou épuiſé par les ſoins du gouuernement dans le cours de l'année paſſée. Pour cela à la pointe du iour, & deuant le leuer du Soleil, l'vn des Chariots du Roy ſort vuide hors de la Ville en compagnie d'vn grand nombre de ſoldats armez, & de peuple qui le ſuit;& eſtant arriué en quelque belle campagne egayée d'arbres, & de verdure, il s'arreſte au milieu, pendant que les ſoldats, & le peuple épandu aux enuirons,s'occupent à l'enuy à cueillir des fleurs de la ſaiſon, & à coupper de beaux rameaux,& des branches verdoyantes, qu'ils ajancent apres fort proprement tout autour du ſiege du Roy, ornant tout le Chariot de feſtons, de guirlandes & de verdure. Ce qu'ayant fait, ils ramenent le Chariot en bel ordre, & comme en pompe de triomphe,auec cette imagination que le nouuel eſprit du Roy y eſt porté deſſus, à qui ils rendent tous ces honneurs. Et comme il entre dedans la Ville en cette pompe, le Roy,en meſme temps ſort de ſon Palais, monté ſur vn autre de ſes Chariots d'honneur,accompagné de tous les Seigneurs de ſa Cour, de ſes Capitaines, & des ſoldats de ſa garde, pour aller au deuant

de

de l'eſprit imaginaire qu'on luy amene de la campagne ; & l'ayant rencontré ſur le chariot dont nous auons parlé, ombragé de verdure, il y ſaute deſſus, embraſſe, & baiſe le branchage, & les rameaux qui le couurent ; & apres auoir fait toute ſorte de gracieux accueil à ce phantoſme de ſon imagination, comme s'il eſtoit ſaiſy de ce nouuel eſprit, ſe remet tout gay, & glorieux ſur le chariot qui l'auoit mené, pour retourner à ſon Palais, où tout le peuple l'accompagne auec de hautes, & ioyeuſes acclamations ; & où eſtant arriué, tous les Princes, & les Capitaines, courbez à genoux deuant luy, à l'occaſion du nouuel eſprit qu'il a receu, luy renouuellent leurs reſpects, & leur obeiſſance, pendant que les ſoldats, & le peuple qui a ſuiuy, font retentir tout le Palais de leur *Viue le Roy*, & de leurs crys de réjoüiſſance. La feſte ſe conclud par vn feſtin ſolennel preparé de magnificence royale, auquel non ſeulement les Princes, les Seigneurs principaux, & les Capitaines, mais encore les ſoldats ont leur part.

De quelques obſeruations ſuperſtitieuſes des Tunquinois.

CHAPITRE XXVII.

POur entendre aucunement en quoy conſiſte l'vne des plus communes ſuperſtitions qui ſoit en vſage parmy les Tunquinois, voire parmy tous les peuples du Royaume d'Annan ; Il faut ſçauoir que comme ils diuiſent le iour naturel en douze

heures, dont chacune vaut deux des noſtres, à qui ils ont donné les noms des douze ſignes; auſſi marquent-ils de ces ſignes les douze mois de l'année, & reduiſent à ces meſmes ſignes par vne reuolution circulaire chaque iour de l'année, & chaque année des ſiecles, ioignant ces ſignes auec dix characteres en tel ordre, que dans ſoixante ans ils ne comptent qu'vne de leurs reuolutions, dont la fin eſt le commencement d'vne autre qui ſuit. Or ce qui geſne leur eſprit dans ces obſervations mathematiques, & qui les trauaille ſouuent de faſcheuſes apprehenſions, c'eſt qu'ayant appris (comme ils en ſont tres-curieux) l'heure preciſe de leur naiſſance, & le ſigne ſous lequel ils ſont venus au monde, ils ſe figurent que leur mal-heureuſe deſtinée eſt attachée à tout ce qui eſt marqué du ſigne de leur horoſcope, ſoit année, ſoit mois, ſoit iour, ou meſme heure du iour. Ce qui fait qu'ils n'oſent rien entreprendre qui ſoit de quelque importance en l'année, au mois, au iour, à l'heure, qui ſelon leur mathematique eſt rangée, & reduitte ſous vn tel ſigne, craignans quelque mal-heureux ſuccez en l'affaire qu'ils auront entrepriſe. Encore que l'experience qui eſt la mere des veritez, les ayt quelquefois inſtruits, que malgré les Aſtres, & les Horoſcopes, ils pouuoient échapper les mal-heurs que ces temps, & ces heures infortunées leur auoient fait apprehender. Sur quoy ils n'ignorent pas l'exemple memorable arriué au Roy de la Cocinchine, lequel eſtant viuement preſſé de l'armée du Roy de Tunquin, qui auoit déja forcé la frontiere de ſon Royaume, & les Mathematiciens qui eſtoient auprés de luy, & l'auoient accompagné, luy ayant fait voir dans

les

les rouës de leur Horloge astronomique, que l'heure presente en laquelle il se disposoit à se battre auec l'ennemy, estoit vne heure dangereuse, comme estant marquée d'vn signe infortuné. Le Roy, ou par dépit, ou par mespris de ces réueuses obseruations, iettant loin d'vn coup de pied leur horloge; Ouy-da, dit-il, que ie verray donc mon ennemy entrer dans mes terres, & ie demeureray les bras croisez sans oser le repousser, comme s'il me pouuoit arriuer de plus grande disgrace, que de voir mon Royaume perdu,& enuahy par vn estranger? Puis se tournant deuers ses soldats qui attendoient sa resolution, & ses ordres: Courage (leur dit-il, d'vne voix haute, & ferme) courage, soldats, aux armes, c'est toûjours vne bonne heure, en laquelle l'on rend vne iuste defense;& ce sera vne heure fortunée pour nous, & fatale à nostre ennemy,si nous le repoussons de nos terres, & le contraignons d'en sortir. Et auec ce,marchant auec ses trouppes contre les ennemys qui estoient déja fort auancez, apres auoir courageusement soûtenu leurs efforts, s'obstina à sa défense, & les obligea enfin à se retirer. Ainsi l'heure que les Cocinchinois(qui sont imbus de la mesme opinion que les Tunquinois) auoient marquée comme mal-heureuse, se treuua estre heureuse pour eux.

Ils s'attachent de plus par superstition à quelques autres obseruations ridicules, qui monstrent bien la foiblesse de leur esprit, & la force des illusions, dont le Diable les a miserablement enchantez; Ce qui les reduit souuent à d'extremes angoisses d'esprit dans les meilleures, & les plus pressantes affaires qu'ils auront en main. Ainsi quand sortant au matin du logis,

meſme pour quelque bon ſujet, & important au bien de leurs affaires, ils auront eu en rencontre vne femme plutoſt qu'vn homme, ſoudain ils rebrouſſent chemin, & ſe retirent triſtes à leur logis, dans l'opinion qu'ils ont que cette affaire (s'ils fuſſent paſſez outre) leur deuoit tres-mal reuſſir; encore qu'ils ſçachent bien ſouuent qu'en la dilayant ils la perdent. Pareillement, ſi ſortant de leur logis, en quelque temps que ce ſoit, il arriue qu'ils éternuent eux meſme, ou quelque autre de ceux qu'ils treuuent à leur ſortie; ils n'oſent point paſſer outre, mais ſe contiennent dans le logis; craignans que quelque mal-heur ne leur arriuaſt s'ils paſſoient plus auant, & s'ils alloient où ils auoient deſſein d'aller. Ils ont vne infinité d'autres obſeruations ſuperſtitieuſes, auſquelles ſont fort attachez ceux qui font profeſſion du paganiſme en tous ces païs-là; & deſquelles ſont deliurez tous ceux qui ayants renoncé à la vanité de leur Religion, & de leurs folles ſuperſtitions (comme il y en a déja vn tres-grand nombre qui s'augmente tous les iours) ont embraſſé le culte du vray Dieu, & reconnu dans les veritez de la Religion Chreſtienne, la fauſſeté, & l'abſurdité de leurs erreurs.

* * *

Comment

Comment les Tunquinois celebrent leurs Mariages.

CHAPITRE XXVIII.

COmbien que la Polygamie ſoit encore commune en ce Royaume parmy les perſonnes de condition, & qu'aucun n'y ſoit recherché, ny puny, s'il paſſe en ſeconde nopces; ou retenant ſa premiere Femme, comme le font preſque toûjours les perſonnes qualifiées; ou la congediant, comme il ſe prattique quelquefois parmy le peuple. Toutefois voulant traitter de mariage, ils ſe comportent tous ordinairement en la façon qui s'enſuit.

Les Parens commencent entr'eux le traitté de mariage, au temps meſme que leurs enfans ſont encore mineurs, & en bas âge: quoy que la premiere recherche s'en fait toûjours par les Parens du Garçon; leſquels voulans s'allier dans vne autre famille de leur condition, employent vn tiers pour ſçauoir, ſi les Parens de la Fille auront agreable que l'on traitte auec eux d'alliance par le moyen d'vn legitime mariage. L'agréement eſtant ſignifié, les Parens du garçon ſe diſpoſent à acheuer le traitté par eux-meſmes, & pour cela s'en vont au logis des Parens de la fille auec des preſens, & des arrhes conformes à leur eſtat; leſquels eſtants acceptez tiennent la place d'vne promeſſe acceptée & mutuelle d'épouſailles, de laquelle il n'eſt plus loiſible de ſe departir, ſans quelque grieue, & importante

cauſe. Cependant le beau-Pere voulant s'inſtruire par ſa propre experience des mœurs, & des qualitez d'eſprit, & de corps, de celuy qui luy eſt deſtiné pour gendre, le demande ordinairement auſſi-toſt qu'il a attaint l'âge de puberté, pour venir demeurer chez luy; où il le met à l'eſſay dans quelque maniement qu'il luy donne des affaires, tant du dedans, que du dehors. Que ſi dans cette épreuue, il le reconnoit vicieux, mal nay, negligent, & mal propre à la conduite du meſnage, & des affaires domeſtiques; alors, par le pouuoir que la raiſon, & la coûtume luy en donnent, il le renuoye à ſes Parens, auec les arrhes qu'il auoit receuës d'eux; Et au contraire, eſtant bien ſatisfait de luy, il le retient apres cét eſſay, vn, ou deux ans, ou plus longtemps, ſi ſa fille n'eſtoit pas encore mariable; apres quoy l'on procede aux autres ceremonies du mariage, en cette façon.

Premierement on en donne aduis à tous les Parens de la famille, de l'vn, & de l'autre party, qui conſiderent bien s'il y a quelque empeſchement de conſanguinité aux degrez prohibez par les loix du Royaume. Car ny les enfans de deux freres, ny leurs deſcendans en quelque degré qu'ils ſe treuuent éloignez, ne ſe peuuent iamais marier. Les neueux, & les deſcendans du frere, & de la ſœur ſe peuuent marier, ſe treuuans au troiſiéme degré, non iamais au ſecond; mais les enfans de deux ſœurs ſe peuuent marier, voire au ſecond degré. L'aduis du traitté de mariage eſtant donné à tous les Parens plus proches (qui ne manquent point d'enuoyer quelque preſent pour la ſolennité de la nopce,) il en faut auſſi aduertir le Gouuerneur, &

les

les plus anciens du lieu, qui ſont à meſme inuitez au premier feſtin nuptial qui ſe fera au iour qui eſt nommé. Et cét aduertiſſement public tient comme lieu de publication du mariage, & le tient-on ſi neceſſaire, qu'ayant eſté obmis, le mariage eſt cenſé nul, & non valablement contracté; voire puny comme clandeſtin par la loy, & la coûtume du Royaume. D'où l'on peut apprendre, que les mariages clandeſtins ſont reprouuez, meſme des Payens, qui ne ſont guidez que de la lumiere de la Nature.

Ces choſes ainſi obſeruées, l'eſpoux qui eſt obligé de doter ſa femme enuoye le dot qui a eſté conuenu entre les Parens communs, à la maiſon de ſon beau-Pere; duquel il ne peut point ſe preualoir, mais il le doit tout employer, où aux habillemens, où aux ameublemens de ſa fille, ſans qu'il ſoit tenu par obligation à aucune autre choſe; encore que par ciuilité il fait ordinairement de beaux dons ſelon ſa condition, qui accompagnent la fille quand elle eſt menée à la maiſon de l'époux: Car pour l'ameublement auquel vne partie du dot a eſté employé, il a eſté déja porté le iour precedent, auec quelque ſorte de pompe, & d'appareil, où ſe ſont trouués les perſonnes les plus qualifiées du lieu, quād les nouueaux mariez ſont de bonne maiſon. Que s'ils ſont du commun du peuple, le tout eſt enuoyé le meſme iour auec l'épouſe, qui eſt conduite en la maiſon du mary par le Magiſtrat de la Ville, en compagnie des Parens, & d'vn grand nombre d'habitans qui luy font honneur.

Tout ce conuoy entré dans la maiſon de l'époux, ſe rend autour d'vn Autel qui a eſté dreſſé à l'honneur, &

à la memoire des deuanciers de la famille dans la meſme ſalle où ſe doit faire le feſtin, qui eſt toute parfumée de bonnes odeurs. Et là le Pere de l'Eſpoux (ou le plus ancien de ſes Oncles, ſi le Pere eſtoit decedé) s'eſtant mis à genoux deuant l'autel, & à ſes coſtez l'Eſpoux, & l'Eſpouſe en meſme poſture que luy, parle en cette ſorte à l'Ayeul de l'Eſpoux, l'eſprit duquel il reuere comme preſent ſur cet autel. [Voicy voſtre petit fils, mon tres-cher, & tres-honoré Pere, qui eſpouſe auiourd'huy cette fille, N. & la prend legitimement à femme; ſoyez fauorable à leur mariage, & luy donnez bon & heureux ſuccez; qu'ils viuent longues années enſemble en amitié, en ſanté, en ioye, & en proſperité de biens; & qu'il naiſſe d'eux, des enfans ſains, vigoureux, ſages, & de bonnes mœurs, qui ſoyent la ioye, & la conſolation de leurs Parens. Pour témoigner la ſatisfaction que nous auons de cette alliance, nous auons preparé ce feſtin, auquel nous vous inuitons le premier, comme le Chef de la Famille que nous vous recommandons, & ſur tout ces nouueaux mariez que nous mettons ſous voſtre protection.] Et cela dit, ſe fait la nopce, & le mariage eſt cenſé legitimement contracté, & indiſſoluble, principalement du coſté de la femme, qui ne peut iamais quitter, ou repudier ſon mary, encore que le mary, par vn abus intolerable qui s'eſt gliſſé parmy ceux de cette nation, retienne le pouuoir de repudier ſa femme, pour quelque defaut reconnu, ou meſme ſi le caprice, & le degouſt luy en dit. Ce qui ſe void rarement hors des perſonnes de baſſe condition: Car pour les gens qualifiez, comme ils ont ordinairement pluſieurs femmes,

auſſi

auſſi ſe mettent-ils fort peu en ſoin d'en congedier aucune, en cas de diſſenſion, ou d'inconſtance d'affection; veu principalement que par la loy commune du mariage receuë parmy ceux de cette nation, il eſt defendu à la femme vne fois mariée, d'aller à vn autre mary. Or encore que dans toute la ceremonie qui eſt prattiquée en ces mariages, il n'interuienne point de conſentement donné, & exprimé reciproquement entre les parties: neantmoins leur ſilence, & la poſture qu'ils tiennent aupres du Pere qui parle pour eux, & annonce leur mariage, ſont de ſuffiſans témoignages du conſentement qu'ils donnent, & de la parole qu'ils s'entre-donnent, & qu'ils expriment en cette façon, ſelon l'vſage, & la couſtume du païs.

I'adjouſteray icy vne choſe remarquable, qui peut faire accroire que la foy de la Religion Chreſtienne n'a pas eſté autrefois inconnuë au Royaume de Tunquin. C'eſt qu'auſſi-toſt qu'vn enfant eſt ſorty du ventre de ſa mere, on luy marque le front, auec de l'encre, ou de la roſette, du ſigne de la ſaincte Croix: laquelle la premiere fois que ie veis ainſi formée ſur le front d'vn petit enfant; ie demanday aux Parens, pourquelle raiſon ils l'auoient marqué de la ſorte: Et ils me reſpondirent, que c'eſtoit afin que quelque mauuais Demon (ennemy de l'enfant) ne luy nuiſiſt, ou luy portaſt dommage; Et les ayans de plus interrogez, d'où eſt-ce qu'ils ſçauoient que cette marque auoit la vertu de chaſſer les Demons malfaiſans, & de defendre l'enfant de leur puiſſance; à cela ils ne peûrent reſpondre autre choſe, ſinon qu'ils tenoient cette obſeruation d'vne ancienne couſtume prattiquée dés long-temps par-

par tous ceux de la nation. Ce qui est vn signe assez euident que la foy de IESVS-CHRIST leur a esté autrefois annoncée, & le salut qu'il leur a merité par sa Croix, dont ils retiennent encore religieusement la figure ; qui passera bien tost, comme il est à esperer des bontez de Dieu, du front où elle est peinte, dans les cœurs de tous ces peuples mescreans.

Des coustumes obseruées par les Tunquinois, sur la fin de l'année, deuant que de commencer la suiuante ; & de quelques autres superstitions.

CHAPITRE XXIX.

C'Est vne ancienne, mais ridicule coustume qui se garde par tout le Tunquin, que les vieilles gens, hommes, & femmes, sur la fin de l'année se retirent craintiuement dans les Temples de leurs Idoles, comme en des lieux d'asyle, pour s'y garantir de la puissance d'vn Demon qu'ils nomment *Vetuan*; l'office duquel, comme ils pensent, est de tuer, & d'estrangler toutes les personnes sur-âgées de l'vn, & de l'autre sexe. Ce qui fait que ces pauures miserables se contiennent les trois ou quatre derniers iours de l'année dans l'enclos de ces Temples, sans en oser sortir ny de iour, ny de nuict, iusques au premier iour de lan, auquel ils s'en retournent dans leur maison, auec

asseurance

asseurance que le pouuoir de ce Demon malfaisant, & ennemy des vieilles gens, est expiré. C'est ce qui est en vsage sur la fin de l'année parmy toutes les personnes aagées.

Pour les autres qui ont quelque charge dans les maisons, comme les Peres de famille, ils ont accoustumé au dernier iour de l'an, de faire planter prés de la porte de leur maison, vn pôteau long, qui surpasse la couuerture du toict, à la cime duquel ils attachent vn panier ou vne cassette percée de plusieurs ouuertures, & pleine de petites pieces de carton, dorées, & argentées; sur la folle imagination qu'ils ont, que leurs Parens decedez à la fin de l'année pourroient estre tombez en quelque necessité, & auoir besoin d'or, ou d'argent pour payer leurs debtes. Ce qui est fondé sur vne autre coustume qu'ils ont, que pas vn d'eux, depuis le plus grand iusques au plus petit, ne renuoye de payer ses debtes au delà de l'année en laquelle il les a contractées, si l'impuissance ne luy en oste le moyen. Ce qui seroit grandement loüable s'ils le faisoient autrement que par superstition comme ils le font; craignans que les creanciers offensez du delay ne leur leuent quelque blasme qui redonde aux deuanciers, lesquels s'en vangent par apres sur leurs enfans, & leurs heritiers. Ce qu'ils ont en telle apprehension, que si quelqu'vn est accusé, & conuaincu en Iustice d'auoir offensé vn autre en son honneur par vn outrage qui passe à ses deuanciers, il est puny du Iuge auec la mesme rigueur que s'il estoit coûpable d'vn grand crime. Et ils payent encore leurs debtes deuant la fin de l'année pour vne autre raison superstitieuse, craignans que

les creanciers les venant exiger au premier iour de l'an, ne les obligent à laiſſer ſortir ce iour-là, du bien de la maiſon, ce qu'ils eſtiment eſtre fatal, & de mauuais augure.

De toutes leurs ſuperſtitions la plus commune, & celle de laquelle ils ont le plus de peine de ſe défaire, eſt celle de leurs Dieux domeſtiques, qu'ils reuerent ſous le nom de *Tien ſu*, c'eſt à dire, *nos anciens maiſtres.* Car à peine y a-t'il aucune maiſon, à l'entrée de laquelle il n'y ayt vn autelet dreſſé à ces *Tien ſu*, qu'ils honorent auec des parfums continuels, plus, ou moins precieux ſelon les commoditez de la famille; & à qui, le matin apres leur leuer, & le ſoir deuant que de ſe retirer, ils rendent quelque ſeruice de leur deuotion. C'eſt auſſi de la faueur, & de l'aſſiſtance de ces Dieux, que tous les artiſans, voire les Medecins, les gens de lettres, & d'eſpée, reconnoiſſent tenir toute l'induſtrie, & l'addreſſe qu'ils ont en l'exercice de leur meſtier, ou de leur profeſſion: & il n'eſt pas iuſques aux larrons, qui n'ayent leur Mercure, à qui ils rendent à leur façon, leurs reſpects religieux, & leur adorations ſous le nom de leur *Tien ſu*, & cette ſuperſtition a ſi generalement attaché leur eſprit, qu'elle ſert ſouuent d'obſtacle à leur conuerſion. Vn Medecin des leurs m'auoit heureſement guery d'vne maladie, auquel voulant par reconnoiſſance rendre vn bon ſeruice, ie pris toute ſorte de ſoin à luy perſuader la fauſſeté de ſa religion, & l'en retirer; & mes ſoins auoient ſi bien reuſſy, qu'il eſtoit tout diſpoſé à receuoir le Bapteſme, & à donner congé à toutes ſes autres ſuperſtitions. Mais quand il fut queſtion d'abbattre l'autel des *Tien ſu*, il ne fut

iamais

iamais poſſible de l'y reſoudre; & ainſi il perſiſta,& eſt miſerablement mort dans ſon erreur. Le meſme arriua à vn Capitaine de qualité, & Gouuerneur d'vne Prouince, âgé de quatre-vingts ans, lequel il me ſembloit auoir bien gaigné à noſtre religion; & comme i'eſtois veſtu du ſurpelis, tout preſt à luy donner le Bapteſme, il proteſta qu'il eſtoit bien reſolu de quitter toutes les ſuperſtitions que noſtre religion condamnoit, à la reſerue du *Tien ſu*, qu'il vouloit conſeruer, non tant pour ſoy, diſoit-il,que pour ſes ſoldats. Ce qui m'empeſcha de paſſer outre au Bapteſme. Peut-eſtre que Dieu luy fera la grace de ſe reconnoiſtre, & de vaincre cette difficulté.

I'adjoûteray icy pour la fin la plus pernicieuſe, & tout enſemble la plus folle ſuperſtition qui ayt vogue parmy ceux de cette nation. C'eſt qu'en chaque Ville, ou Village, ils ont vn grand Temple qu'ils appellent *Dinh*, dedié au Demon, ou au Dieu tutelaire du lieu; dans lequel les plus anciens des citoyens tiennent le Conſeil pour les affaires de la commune, ne voulans rien conclure qu'en la preſence, & ſous les auſpices de ce Dieu; à l'honneur duquel ils celebrent tous les ans des feſtes publiques, aux chants, danſes, & feſtins durant l'eſpace d'vn, ou de deux mois,ſur l'opinion qu'ils ont que toute la proſperité des biens, la fertilité des champs, & la ſanté des hommes, & des beſtes, dependent de ce Demon, qu'ils appellent, le Roy du lieu. Mais le choix de ce Dieu, ou de ce Roy ſuperſtitieux, ſe fait ſur vne cauſe auſſi ridicule, & ſotte, comme elle eſt infame. Car ſi quelque inſigne Voleur, ou quelque autre criminel a eſté ſupplicié par ſentence du

Iuge hors de la Ville, & qu'il arriue par quelque accident, ou par l'artifice du Diable, qu'vn Bœuf, vn Buffle, ou meſme vn Pourceau tombe, ou s'abbatte en cette place, auprés du corps, ou ſur le tombeau de ce criminel; le bruit en eſtant épandu, ce meſchant homme par la deſignation caſuelle de ceſte beſte, ſera tenu deſormais pour le Dieu tutelaire, & le Roy du lieu. Et il y a plus(ce qui ne peut-eſtre que l'effet d'vn tranſport fanatique,& d'vne illuſion tout à fait diabolique) ſi quelque pareil accident de cheute eſt arriué à vne beſte, ou à vn homme aupres du corps d'vn chien enragé, qui aura eſté chaſſé, & tué hors de la Ville, ce Chien puant ſera reconnu d'eux pour le Roy, & le Dieu auquel ils rendront des honneurs diuins.

C'eſt vne hiſtoire commune dans le Royaume, qu'vne fille du Roy de la Chine, pour la vie infame, & débordée qu'elle menoit ayant eſté par le commandement de ſon Pere iettée, & noyée dans la Mer, le corps en fut porté, & pouſſé par le flot à vn Port de Tunquin; où quelque accident eſtant arriué à vn des habitans du païs aupres du corps mort de cette fille, la Ville non ſeulement luy donna ſepulture, mais luy dedia le Port, comme à vne Deeſſe tutelaire, & luy donna le nom qu'il porte encore auiourd'huy, *Cua cuja*, c'eſt à dire, *le port de la Reyne.* Et de ce lieu la ſuperſtition s'eſt tellement épanduë par tout le Royaume d'Annan, qu'il n'y a point de Port en toute la coſte, ou il n'y ayt vn Temple dedié à cette infame fille, à laquelle tous les Marchands, & les Mariniers rendent de grands honneurs, toutes les fois que les vaiſſeaux ſortent du Port, ou qu'ils y abordent, comme à la Deeſſe,

&

& à la gouuernante des Mers. Dieu nous fera vn iour la grace, comme nous eſperons, de voir dans ces meſmes Ports, les Temples prophanes où cette Reine impudique digne de toutes execrations, eſt indignement honorée, dediez à la Vierge Reine du Ciel, la vraye eſtoile de mer, la guide, & la tutrice du ſalut des mortels.

Des tons, & des accents de la langue vulgaire du Royaume d'Annan.

CHAPITRE XXX.

ENcore que la langue vulgaire qui eſt auiourd'huy en vſage dans tout le Royaume d'Annan, ſoit differente de celle de la Chine, elle ſe prononce neantmoins auec des accents qui ne ſont pas beaucoup differens de ceux de la langue Chinoiſe; voire celle-cy n'ayant que cinq tons en ſa prononciation, celle d'Annan en a ſix, fort reſpondans aux tons de noſtre muſique, qui font vne grande difference en la ſignification des mots, dont à peine en trouue-t'on aucun qui ne ſoit marqué de quelqu'vn de ces ſix accents, qui eſt comme l'ame, & le charactere de l'intelligence du mot. Et ces accents, ou ces tons, ne ſont point marquez en leur eſcriture, mais ſeulement exprimez en leur prononciation quand ils parlent: Ce qui nous rend fort difficile, l'intelligence de leurs eſcrits. Nous nous ſommes neantmoins aduiſez de marquer differemment ces accents en toutes nos eſcri-

tures, qui nous inſtruiſent de la difference qu'il faut apporter en l'expreſſion, pour en comprendre la ſignification.

Donc le premier de leurs accents, eſt graue; qu'ils expriment en baiſſant la voix, comme l'on fait en la baſſe de la muſique; & nous le marquons auec l'accent graue des Grecs, comme au mot *dò*, qui ſignifie *vn piege*. Le ſecond eſt preſque graue, ou approchant du graue, qu'ils expriment auec quelque effort, comme le tirant de la poitrine; & nous le marquons auec vn poinct ſous la voyele, à la façon que les Grecs ſouſcriuent leur jota, comme au mot *re*, qui ſignifie *vne racine*. Le troiſiéme eſt le circonflex graue, qu'ils expriment auec quelque inflexion de voix, & vn peu d'effort de la poitrine; & nous le marquons auec l'accent circonflex des Grecs, comme au mot *mj*, qui eſt le nom d'vne noble famille du païs. Le quatriéme eſt égal, qu'ils expriment ſans accent, & que nous ne marquons auſſi d'aucun accent, comme au mot *fa*, ou plûtoſt *pha*, qui ſignifie *meſler*, parce qu'en cette langue il n'y a point de f, qui ne ſoit aſpiré. Le cinquiéme eſt encor circonflex, mais plus doux, qu'ils expriment comme nous faiſons l'interrogation; & nous le marquons auſſi auec le poinct d'interrogation des Latins, comme au mot *ſo*, qui ſignifie *catalogue*. Le ſixiéme eſt aigu, qu'ils expriment d'vne voix aigre, comme fait celuy qui parle auec cholere; & nous le marquons auec l'accent aigu des Grecs, comme au mot *là*, qui ſignifie *vne fueille*. Et ainſi ces ſix accents (comme i'ay dit) peuuent reſpondre aux ſix tons de noſtre muſique, *dò, re, mj, pha, ſo, là*.

Vne

Vne choſe y a-t'il encore en leur langue qui fait vne grande difficulté pour ceux qui la veulent apprendre : C'eſt que toutes ces differences de tons, & d'accents, ſe trouuẽt quelquefois en vn ſeul de leurs mots, ou de leurs ſyllabes, auec autant de differences de ſignification. Comme au mot *ba*, lequel eſtant prononcé auec vn accent graue, ſignifie *Dame*, ou *Ayeul* : ſi auec l'accent approchant du graue, ſignifie *coller*, où *vne choſe abbandonnée* : ſi auec le circonflex graue, ſignifie *le marc*, qui reſte d'vne herbe, où d'vn fruict, dont le ſuc a eſté épraint : ſi ſans accent, & d'vn ton egal, ſignifie le nombre de *trois* : ſi auec le circonflex doux ; ou en interrogation, ſignifie *vn ſoufflet*, ou *ſouffletter* : ſi auec vn accent aigu, ſignifie *la Concubine d'vn Prince*. Et ainſi ce ſeul mot eſtant prononcé pluſieurs fois conſecutiuement, auec ces differences de ton *ba*, *bà*, *ba*, *bá*, ſignifiera *trois Dames ſoufflettent la Concubine*. Parcillement la ſeule ſyllabe *ca*, prononcée auec la difference de ces tons, à quatre ſignifications. Car auec le ton graue *cà* ſignifie *des pommes ſauuages* : auec le ton egal *ca* ſignifie *vne chanſon* : auec le ton d'interrogation *câ* ſignifie *grand*, & auec le ton aigu *cá* ſignifie *vn poiſſon*.

Delà il arriue ſouuent que ceux qui ne ſont point verſez en la connoiſſance de ces tons, ou de ces accents, ſe meſcontent fort, & prennent vn ſens ridicule, où impertinent, pour vn autre. Ainſi qu'il arriua vn iour à vn de nos Peres, qui ayant voulu commander à vn valet du païs d'achepter des poiſſons, il dit bien le mot *ca*, mais il le prononça auec vn accent graue, le deuant prononcer auec vn accent aigu ; qui fut cauſe, qu'au lieu de poiſſons, qu'il auoit intention de faire

achepter,

achepter, le valet luy apporta vn panier plein de pommes ſauuages : & s'excuſa pertinemment ſur le commandement qu'il luy auoit fait. Ainſi vn autre, ayant vne autrefois commandé à vn domeſtique de coupper quelque cannes, & ayant prononcé le mot *le* auec l'accent d'interrogation qui ſignifie *des enfans*, au lieu de le prononcer d'vn accent egal, auec lequel il ſignifie *des Cannes* ; Il arriua que tous les enfans qui eſtoient dans la maiſon oyant ce commandement prirent la fuitte, ſe figurans qu'on les vouloit mal traitter ; & ne peut-on les faire r'entrer qu'apres qu'ils eurent eſté inſtruits de l'intention de celuy qui auoit fait le commandement, & de l'equiuoque qu'il auoit fait par l'ignorance de l'accent. Il peut meſme arriuer que cette difference d'accents eſtant ignorée, il y aura vne telle meſpriſe du ſens, que l'on exprimera quelque ſaleté, voulant ſignifier quelque choſe ſaincte ; à quoy ceux qui preſchent la parole de Dieu doiuent prendre garde, pour ne la rendre point ridicule, & meſpriſable à ces peuples.

Des diuers noms des Tunquinois.

CHAPITRE XXXI.

C'Eſt choſe merueilleuſe combien les Tunquinois ſont ſuperſtitieux en l'impoſition, & au changement de leurs noms. Car (par exemple) ſi quelqu'vn de leurs enfans leur eſt mort, ils ſe gardent bien d'impoſer ſon nom à vn autre, de crainte que

que le Demon qu'ils eſtiment auoir eſté le meurtrier de celuy qui eſt decedé, oyant le meſme nom, duquel on appelle l'enfant nouueau-né, ne le vienne tuer, comme il a fait l'autre. Et parce qu'ils attribuent encore à l'enuie, & à la malice de quelque Demon toutes les maladies, & les accidens qui arriuent à leurs enfans, ils leur donnent ordinairement les noms des choſes fort ſales, croyans follement d'éloigner de la perſonne de leurs enfans cét outrageux Demon, par la ſaleté de leur nom; ſans conſiderer que cét ennemy declaré de leur bien, & de leur ſalut ne ſe plaiſt en rien, tant que dans les ordures.

En ſuitte de cette folle imagination ils ſe ſont laiſſez aller par l'inſtinct du Demon à vne étrange manie, iuſqu'à ſe ſoüiller d'vn cruel parricide enuers leurs enfans. Car ſi le premier de leurs enfans leur eſt mort par l'enuie, comme ils penſent, ou par la haine du Demon, & qu'apres le ſecond ſe treuue attaint de quelque maladie qui ſoit ſans remede, deuant que cét enfant meure, ils le portent à la campagne, & auec vn coutelas ils le tranchent cruellement en deux, ſe figurans d'eſtonner le Demon par cét acte inhumain, & de luy donner quelque apprehenſion de continuer à faire du mal aux autres enfans qui leur naiſtront. Ainſi le Diable les a rendus impies ſous pretexte de quelque pieté, & ſur vne folle apprehenſion à authoriſé vn execrable parricide enuers leurs propres enfans. Ce que les nouueaux Chreſtiens aujourd'huy apprehendent tellement, qu'ils n'ont de plus grand ſoin que de diuertir les Payens de cette cruauté, ou pour le moins de baptiſer les enfans pour ſauuer leurs ames, quand ils les voyent grieuement ma-

lades, ou condamnez à mourir. Qui eſt vn zele qui a touché ſi au vif vn bon Chreſtien nommé Antoine, qu'ayant remis tout le ſoin de ſes affaires domeſtiques à ſa femme, il ne s'employe qu'à ce ſainct exercice, courant (ſans ſe laſſer) la Prouince, pour ne laiſſer mourir les petits enfans ſans bapteſme. Auquel employ ſes peines luy reuſſiſſent auec tant de fruict, qu'il s'eſt treuué en auoir baptiſé deux cents dans vn an, deſquels il a eſté ſoigneux d'eſcrire les noms, & nous en apporter le catalogue.

Il y a vne autre coûtume receuë parmy ceux de cette nation, que lors qu'il eſt nay vn enfant qui doit eſtre l'heritier, & comme la ſouche de la famille, apres que le Pere luy a impoſé le nom (ce qu'il fait le meſme iour qu'il eſt venu au monde) il faut que non ſeulement le Pere, mais encore l'Ayeul, & tous ceux de la famille changent leur nom. Ainſi quand l'enfant, par exemple, aura eſté appellé *Dun*, qui ſignifie *cuiure*, le Pere quittant le nom dont il eſtoit auparauant appellé, quelque beau, & honorable qu'il fuſt, s'appellera deſormais, *le Pere du Cuiure*; & l'Ayeul de l'enfant, *l'Ayeul du Cuiure*; & de meſme la Mere, & l'Ayeule. Toutefois auec cette difference, que l'Ayeul, & l'Ayeule ne changent plus de nom à la naiſſance des autres enfans leurs deſcendans: mais le Pere, & la Mere, naiſſant vn enfant à leur fils aiſné, quittent le nom de Pere, & de Mere de leur fils, & prennent le nom d'Ayeul, & d'Ayeule de ce petit fils. Voire l'Oncle, & la Tante, s'ils n'ont point encore eu d'enfans de leur mariage, prennent le nom de leur neueu, & ſont appellez par exemple, l'Oncle, & la Tante du cuiure. Et cét enfant

faut meſme heritier de la famille ne portera plus le nom de cuiure, qui luy a eſté impoſé à ſa naiſſance, quand il aura eu vn frere puiſné; Car alors quittant ce premier nom, il ſera appellé, frere aiſné de ce puiſné, iuſques à ce qu'il ayt luy meſme des enfans, & qu'il prenne le nom de Pere du premier enfant qui naiſtra de luy.

Il eſt neantmoins à remarquer icy que cette coûtume ne s'obſerue que parmy le peuple, & ceux de moindre condition; car pour les perſonnes de qualité, on fait par reſpect beaucoup de conſiderations à les appeller de leur nom propre; n'eſtant perſonne qui oſe ſans leur faire injure,& déplaiſir, les appeller du nom qu'ils ont receu en leur naiſſance, qu'ils appellent *Teu touc*, c'eſt à dire *nom vilain.* Voire l'on prend bien garde en parlant deuant eux, ou deuant leurs enfans de ne proferer point ce nom, quand meſme le diſcours engageroit quelqu'vn à ſe ſeruir de ce mot, mais il faut prendre vn autre terme, ou déguiſer celuy-là, pour n'offenſer ces perſonnes. C'eſt auſſi vne prattique commune parmy les perſonnes de condition, qu'à leur mort les enfans pour honorer leur memoire, leur impoſent vn nouueau nom, qui porte en emphaſe la dignité,à laquelle le deſir de deuenir plus grands les pouuoit faire aſpirer,comme de Roy, de Duc, de Marquis, & les ſemblables; ſoit que leur merite euſt pû la leur faire obtenir ou non. Et ce nom eſt toûjours marqué en lettre d'or, au drappeau dont nous auons parlé cy-deſſus, qui eſt porté en la pompe de leurs obſeques.

C'eſt iuſqu'icy quelque partie que i'ay fidellement

recueillie de l'estat temporel, des mœurs, & des superstitions des Tunquinois; qui peut nous donner de la compassion de voir vne nation si ingenuë, & si capable de ciuiles, & sainctes instructions, abusée d'erreur, & miserablement enchaisnée sous la tyrannie du Diable; Mais aussi qui doit nous faire esperer, que les lumieres de l'Euangile, & la grace victorieuse du Sauueur du monde, défaisant toute l'illusion qui a saisy l'esprit de ces peuples, & rompant toutes les chaisnes qui les tiennent captifs, les ameneront à la connoissance de son nom, à la saincte Foy, & à l'obeissance du Dieu de la verité. Ce qui a esté déja accompli en vn grand nombre de nouueaux Chrestiens conuertis à la Religion Catholique, comme nous dirons au liure suiuant.

* * *

DE

DE L'INTRODVCTION,
ET
DV PROGREZ DE LA FOY,
ET RELIGION CHRESTIENNE
Dans
LE ROYAVME
DE TVNQVIN.
LIVRE SECOND.

Comment la premiere connoiſſance du Sainct Euangile eſt entrée en ce Royaume.

CHAPITRE PREMIER.

LE P. Hierôme Rodriguez Portugais de nation, Viſiteur de la Prouince du Iapon, & de la Vice-Prouince de la Chine, de la compagnie de IESVS, Perſonnage doüé d'vne excellente pieté, & probité de mœurs, ayãt eſté contraint par la violente perſecution excitée

excitée dans le Iapon contre tous ceux qui y faiſoient profeſſion de la foy de IESVS-CHRIST, de ſortir de Nangazaqui, où il auoit long-temps gouuerné le College de la Compagnie qui y eſtoit établý ; Il ſe retira auec vn nõbre de Peres que la meſme perſecution auoit chaſſez de tout le Royaume, en la Ville de Macao, qui eſt le port du grand Royaume de la Chine, de la Prouince de Canton ; mais où a toûjours eſté le principal College de la Prouince du Iapon, & l'vnique ſeminaire des miſſions appartenantes à cette Prouince. Là ce bon Pere conſiderant les pitoyables degats que la cruauté de la perſecution faiſoit dans l'Egliſe du Iapon, & que tant de bons ouuriers qui eſtoient auprés de luy; pour eſtre exclus des moiens de deployer leur zele dans le Iapon ; où ils auoient eſté deſtinez, & d'y aſſiſter les Chreſtiens de cette nation, demeuroient preſque inutiles, & ſans employ dans Macao ; Il ſe reſolut de les diſperſer par les Royaumes voiſins qui demandoient du ſecours, & où les lumieres de la Foy n'auoient pas encore fait iour, qui pourroient ſeruir de iuſte employ à leurs trauaux, & fournir d'exercice à leur zele.

En ſuitte de ſa reſolution il enuoya en l'an 1624. le P. Gabriel de Mattos Portugais, qui eſtoit reuenu de Rome Procureur de la Prouince du Iapon, auec cinq autres qu'il luy aſſocia au Royaume de la Cocinchine, ou, (ainſi qu'on l'apprenoit des lettres de ceux qui trauailloient en cette miſſion) les nouuelles ſemences de la Foy preparoient vne glorieuſe, & abondante moiſſon de la conuerſion de ces peuples. Et au meſme temps il deſtina le P. Iules Cæſar Margico Italien au Royaume de Siã, qui eſtoit vn chãp propre à porter de grãds fruicts;

quand

quand ſur la premiere montre de la fertilité qu'il promettoit, le Pere qui y trauailloit courageuſement, finit ſa vie, & ſes trauaux par la perfidie de quelques Apoſtats qui luy donnerent du poiſon dans la priſon où ils l'auoient fait confiner. Il attendit deux ans aprés, ſur le commencement de l'année 1626. d'enuoyer le P. Iulien Baldinotti Italien, auec vn de nos freres Coadjuteur, nommé Iules Pianj, au Royaume de Tunquin, à l'occaſion d'vn Nauire de Marchands Portugais qui y alloient de Macao; non tant pour y trauailler, que pour faire la découuerte de ce païs que la commune reputation auoit rendu fameux, & reconnoiſtre l'eſperance que l'on pouuoit prendre d'y annoncer l'Euangile; & la Foy du Chriſtianiſme. Le Pere, auec ſon compagnon ſortit du port de Macao le ſecond iour de Feurier dedié à la feſte de Noſtre-Dame la Chandeleur, pour bon augure de la belle lumiere de la Foy qu'il portoit à ce Royaume tout occupé des tenebres de l'infidelité; & fut conduit heureuſement dans le vaiſſeau Portugais, à la faueur du bon vent qui l'accompagna, & ne le quitta point qu'il n'euſt abordé au port de Tunquin. La nouuelle de l'arriuée de ce vaiſſeau fut tres-agreable au Roy, deſireux d'entretenir le commerce des Portugais dans ſon Royaume; dont il donna ordre que ſes Officiers leur fiſſent par tout grand accueil; & luy meſme les receut fort amiablement, & les careſſa auec toute ſorte de demonſtrations d'agréement pour leur venuë: meſme qu'ayant apprehendé qu'ils ne fuſſent logez incommodement dans la Ville Royale qui eſt fort populeuſe, & qu'ils n'y fuſſent en quelque danger du feu, à cauſe que les maiſons y ſont preſque toute de bois, au

cas

cas que quelqu'vn par malice mit le feu dans leur logement; Il commanda qu'on leur baſtiſt aux Fauxbourgs de la Ville qui ſont tres grands, vne maiſon qui fuſt capable de les loger, & de tenir leurs marchandiſes; & qu'il y euſt de iour, & de nuict, vne compagnie de ſoldats en garde auprés d'eux pour leur ſeureté.

Ces premieres careſſes, & ces témoignages extraordinaires de la bien-veillance du Roy, furent ſuiuis ſelon la couſtume de beaux preſens enuoyez de part, & d'autre. Le Capitaine des Portugais fit les ſiens le premier, aſſortis de deux grands attraits pour eſtre agréez, de richeſſe, & de rareté; enuers qui le Roy vſa auſſi-toſt de retour, & le regala ſi magnifiquement qu'il eut dequoy en faire part à tous ceux qui eſtoient en ſa compagnie. Le P. Baldinotti n'oublia point à cette occaſion de faire auſſi ſes preſens au Roy, leſquels, encore que ſimples, & religieux luy furent agreables, pour eſtre nouueaux, & non iamais veus. Toutefois il ne fut pas alors au pouuoir du Pere, de luy offrir le precieux threſor de l'Euangile, pour n'auoir point encore de connoiſſance, ny d'vſage de la langue du païs, ny meſme de truchement propre qui luy peuſt expliquer nos myſteres: quoy que ſon ſilence, & ſa graue modeſtie fiſt aſſés connoiſtre au Roy, & aux Seigneurs de ſa Cour, qu'il y auoit quelque choſe d'extraordinaire, & de plus grand que le commun, caché ſous l'humble apparence du pauure habit qui le couuroit. Et à cette haute eſtime ne contribua pas peu l'honneur, & le reſpect que les Portugais luy rendoient deuant toute la Cour. Car le Roy s'eſtant apperceu que le Capitaine meſme qui y paroiſſoit à ſa mode ſuperbement veſtu, & le reſte des

Portugais

Portugais qui l'accompagnoient, bien parez, honoroient beaucoup le Pere, tout pauurement accouſtré qu'il eſtoit, luy deferoient, & luy donnoient le pas deuant, entra en opinion qu'il eſtoit quelque choſe de plus qu'il ne monſtroit. Dont il commença auſſi à luy faire de l'honneur ; & depuis à le faire ſouuent viſiter par vn Saï qui eſtoit l'vn des principaux Preſtres de la ſecte de laquelle il faiſoit profeſſion, & qu'il tenoit comme ſon maiſtre ; auec lequel le P. Iulien fit étroitte amitié autant que leur communication luy en donna de moien ; & il euſt eſperé du bon naturel de ce Saï, de l'amener à la vraye creance (qui euſt eſté vn moien tres-auantageux, pour planter la Foy en ce Royaume) s'il euſt eu la connoiſſance de la langue Tunquinoiſe, ou vn truchement pour ſe faire entendre, & l'inſtruire des veritez de la religion.

Comme les ouuriers de l'Euangile furent appellez de la Cocinchine à Tunquin.

CHAPITRE II.

CEpendant le P. Iulien fut ſoigneux de remarquer durant le ſejour qu'il fit au Royaume de Tunquin, le naturel ouuert, & docile ; & les mœurs des Tunquinois fort ſuſceptibles comme il iugeoit de l'impreſſion des veritez Chreſtiennes, s'il y auoit quelqu'vn qui les leur annonçaſt en leur langue, ſur quoy il n'eſtima point deuoir vſer de remiſe pour l'importance de l'affaire, de laquelle dependoit le ſalut

eternel de tant d'ames. Sçachant donc, que depuis quelque temps, vn nombre de nos Peres eſtoit paſſé à la Cocinchine, pour inſtruire ceux de cette contrée, à la Foy; & ſe perſuadant qu'ils ſe ſeroient déja rendus capables d'entendre, & de parler le langage de ce païs-là, qui n'eſt point different de celuy que l'on parle au Royaume de Tunquin, il delibera de procurer que quelqu'vn d'eux fuſt détaché de la miſſion de la Cocinchine pour venir ietter les premieres ſemences de l'Euangile dans la terre de Tunquin : encore qu'il n'ignoraſt point l'inimitié qui eſtoit entre les deux Roys, ce qui pouuoit rendre difficile le traiect de nos Peres de la Cocinchine à Tunquin ; & qu'il apprehendaſt meſme que le Roy de Tunquin ayant eu quelque connoiſſance du commerce de nos lettres d'vn Royaume à l'autre, n'entraſt en ombrage de quelque ſecrette intelligence entre nous, & le Roy de la Cocinchine, qu'il ſçauoit depuis longues années auoir fait alliance auec les Portugais. Aprés auoir donc chaudement recommandé à Dieu le ſuccez de cette entrepriſe, il enuoya vn Meſſager dans le plus grand ſecret qui luy fut poſſible, ſous la promeſſe qu'il luy fit d'vn tres-bon ſalaire, auec des lettres addreſſées au P. Gabriel de Mattos qui faiſoit alors la charge de Viſiteur en la Cocinchine, dans leſquelles il luy expliquoit la grande diſpoſition qu'il auoit trouuée en tout le Royaume de Tunquin pour receuoir les ſemences de la ſaincte Foy, s'il y auoit des ouuriers intelligens de la langue du païs qui les vinſent ietter, & cultiuer ce beau champ, ioint les bonnes inclinations qu'il auoit reconnuës au Roy, & aux principaux Seigneurs du Royaume, pour agréer nos fonctions,

ctions, & les exercices de noſtre religion: Dont il le conjuroit par tout l'amour qu'il auoit pour la gloire de Dieu, & le ſalut de tant d'ames, de diſpoſer pour cét employ quelqu'vn des Peres qui reſidoient en la miſſion de la Cocinchine. Et parce qu'il ſeroit difficile, & qu'il y auroit meſme du danger, qu'aucun ouurier paſſaſt de ce Royaume droit à celuy de Tunquin, pour la diuiſion qui eſtoit alors entre les deux Roys, & pour les preparatifs de la prochaine guerre qui ſe faiſoient de part, & d'autre; Il eſtoit d'aduis que celuy des noſtres qui ſeroit choiſy pour cette entrepriſe, prit ſon détour vers Macao du coſté de la Chine, & que de là il ſe rendit à Tunquin pour oſter tout l'ombrage que les Tunquinois pourroient prendre de ſa venuë en leur Païs.

Le Meſſager eſtant heureuſement arriué auec les lettres du P. Iulien, nos Superieurs qui eſtoient en la Cocinchine ayant leu ſa iuſte demande, ietterent leur penſée ſur moy, qui auois ſejourné déja prés de deux ans dans le païs, & auois fait durant ce temps-là quelque eſtude pour apprendre la langue commune. En ſuite dequoy ie me preparay, conformement à l'aduis du P. Iulien, pour retourner à Macao, où i'arriuay en peu de iours ayant eu la nauigation tres-heureuſe, attendant ſelon le deſſein qui auoit eſté pris, de trouuer quelque commodité de paſſer delà, au Royaume de Tunquin.

Cependant le Meſſager Tunquinois, nonobſtant qu'il euſt eſté ſoudain expedié, & renuoyé auec la Reſponſe, qui aſſeuroit le P. Iulien de la reſolution de nos Peres d'executer ſon conſeil en la façon qu'il l'auoit ſa-

gement projetté, ne fut pas ſi diligent à ſon retour, qu'il ne tint le P. Iulien qui l'attendoit impatiemment, en quelque apprehenſion, & en peine. Et encore ſommes nous en cette opinion, que le Roy de Tunquin eut quelque connoiſſance, ou pour le moins quelque ſoupçon des lettres qui auoient eſté enuoyées de Tunquin à la Cocinchine, veu les defiances qu'il en témoigna. Neantmoins, comme il ne vouloit point rompre auec les Portugais, dont il redoutoit la puiſſance, & deſiroit conſeruer l'amitié, il ſe contenta pour guerir les apprehenſions qu'il auoit priſes, ſur l'opinion qu'il auoit de leur religieuſe pieté, de tirer d'eux vn ſerment, qu'ils n'auoient point de mauuais deſſein contre ſa perſonne, ny contre ſon eſtat: Ce qu'ils firent le P. Iulien preſent (afin qu'il ne ſe paſſaſt rien en cette action qui choquaſt la conſcience, ou la religion) iurans ſolennellement deuant l'image de noſtre Sauueur, & prenans le Dieu du Ciel & de la Terre, & le Seigneur de la vie, & de la mort à témoin qu'il n'auoient rien entrepris en choſe quelconque, contre la perſonne du Roy de Tunquin, ny contre ſon Royaume. Dequoy le Roy ſe monſtra entierement ſatisfait. Les affaires neantmoins des Marchands Portugais ne ſe porterent pas mieux de ce trouble de la Cour: leur retour à Macao en fut dilayé pour quelque temps; & ils n'y arriuerent auec le P. Iulien que deux mois aprés que i'y fus venu de la Cocinchine

* *
*

Le

Le voyage, & l'heureuse arriuée de ceux qui porterent l'Euangile à Tunquin.

CHAPITRE III.

CE fut en ce mesme temps que le P. André Palmier Portugais arriua de l'Inde, où il auoit exercé durant huict ans la charge de Visiteur, pour la continuer en la Prouince du Iapon, & en la vice-Prouince de la Chine; Auec qui il falut deliberer du nouueau dessein de la mission de Tunquin, sur lequel il se presentoit alors quelques difficultez, que le Diable ennemy des bonnes œuures auoit suscitées, pour en trauerser ou empescher l'execution. Car d'vn costé les Portugais estoient entrez en de grandes apprehensions, tant des ombrages que le Roy de Tunquin auoit pris d'eux; comme de la mauuaise volonté qu'vn certain Seigneur qui residoit en la Cour de Tunquin, & estoit en grand credit auprés du Roy, auoit conceuë contre la nation Portugaise: Et d'autre part les marchands qui auoient trafiqué les derniers en ce Royaume s'estant reconnus de notables pertes qu'ils y auoient faittes, auoient tellement refroidy les autres, qu'il ne se trouuoit plus de marchand qui vouluſt entreprendre d'y faire vn nouueau voyage, sans esperance de proffit, & auec opinion tres-probable de perte. Et à cela n'aydoit point quelques froideurs que le P. Iulien monstroit de retourner en ces païs. Car encore qu'il publiast des merueilles de

la riche moiſſon ſpirituelle qui eſtoit preparée en ce grand champ, toutefois reconnoiſſant bien que l'ignorance de la langue y rendroit inutiles ſes bonnes volontez, il ne témoignoit point d'ardeur poury refaire vn autre voyage, ayant attaché toute ſon affection à la miſſion du Iapon, dans laquelle il ſe promettoit de faire plus de fruict, pour la connoiſſance qu'il auoit de la langue Iapponoiſe. Toutefois le nouueau deſſein qu'il prit, Dieu en diſpoſant ainſi par ſa prouidence, n'eut pas le ſuccez que ſon bon zele luy auoit fait eſperer. Car eſtant party du port de Macao pour le Iapon auec quatre compagnons, à peine auoit-il fait vn peu de chemin, qu'vn ſubit & furieux orage ayant rompu le gouuernail d'vn vaiſſeau, le contraignit de regaigner le port qu'il auoit quitté. Dont, comme il attendoit aprés de iour à autre, vne autre commodité pour faire voyage au Iapon, Dieu luy en aſſigna vn autre à faire dans le Ciel, pour y receuoir la recompenſe de ſes trauaux, & de la grande volonté qu'il auoit de trauailler à la miſſion du Iapon; comme des ſoins qu'il auoit pris pour commencer & eſtablir celle de Tunquin, où n'ayant eu le moien, faute de la langue, & de truchement, comme il en auoit le deſir de preſcher, & annoncer l'Euangile à ceux qui en pouuoient eſtre capables, il y baptiſa neantmoins quatre petits enfans moribonds, qui furent les heureuſes premices de la conuerſion de ces peuples, qu'il enuoya au Ciel, où ſans doute ils obtindrent de Dieu par leurs innocentes prieres l'acheminement du deſſein de cette miſſion, & les moiens de le faire reuſſir à ſa gloire, & pour le ſalut de la nation Tunquinoiſe.

En

En effet lors que l'on auoit presque perdu toute esperance qu'aucun vouluſt entreprendre vn nouueau voyage en Tunquin. Vn Portugais habitué dans Macao, noble autant de ſa pieté, que de generoſité, & de ſang, nommé Iean Pinto de Fonſeca, chargea vn nauire, & le garnit de tout ce qu'il faloit pour faire le voyage, ſans obmettre les prouiſions de bouche neceſſaires pour nos Peres qu'il eſperoit d'y mener: voire il ſembloit n'auoir entrepris ce voyage que pour eux, & pour leur donner le moien de porter l'Euangile en ce Royaume; en quoy il penſoit ſagement ne rencontrer pas moins de gloire que de proffit ſpirituel, quand le temporel meſme luy euſt deu manquer. Ce qui apporta vne ioye nompareille au P. André Palmier, qui m'aſſigna incontinent vn Compagnon, & le P. Pierre Marquez Portugais pour Superieur de la miſſion, homme d'aage, & de beaucoup d'experience en ces miſſions Leuantines, encore qu'il ne ſçeuſt point la langue du païs où il eſtoit enuoyé.

Ce fut donc en l'an 1627. le 12. de Mars jour dedié à S. Gregoire le grand que nous partiſmes du port de Macao, & fiſmes voile à la faueur d'vn bon vent, qui nous donna moien de ſaluer en paſſant le venerable Sepulchre, où repoſa autrefois le corps de S. François Xauier en l'Iſle de Sanchoan, d'où nous entraſmes en la mer d'Aiman, decriée pour les tempeſtes ordinaires qui tourmentent furieuſement les vaiſſeaux, mais qui nous fut renduë calme, & bonaſſe par la faueur des Anges gardiens de Tunquin, durant les trois iours que nous coſtoyaſmes ſes grands & eſtendus riuages. Mais apres ſix ou ſept iours de bon vent, comme nous approchions

prochions du port, le Ciel se chargeant de nuées qui menaçoient de se creuer sur nous, nostre nauire fut attaqué sur la nuict d'vn impetueux orage qui le secoüoit auec grand danger, & en mesme temps parurent dans l'air au milieu des éclairs qui le tranchoient des spectres horribles formez par les Demons, qui donnerent bien de l'épouuante aux Mariniers, iusques à ce que le matin iour consacré à la memoire du glorieux S. Ioseph, le Ciel s'estant éclaircy, les spectres éuanoüis, & les flots abbaissez, nous decouurismes vn port que les Tunquinois appellent *Cua bang*, nous le voulûmes nommer le port de S. Ioseph, pour y estre entrez heureusement au iour de sa feste, & sous l'esperance que Dieu l'accorderoit pour tutelaire, & pour nourrissier de l'Eglise naissante de Tunquin. Le Pilote du nauire estant passé dans vn esquif pour sonder le port, & l'ayant trouué bon, & abordable, nous y fismes aisement descente, & rendismes nos actions de graces à Dieu, qui nous y auoit heureusement conduits.

A peine eusmes nous pris port, qu'vn grand nombre de ceux du païs qui nous auoient veu aborder, vindrent dans des barques du Village voisin nous faire feste, & nous interroger, quelles gens nous estions, d'où nous venions, & quelles nouuelles marchandises nous portions? Ausquels ie respondis, faisant l'office d'interprete pour tous ceux de la compagnie, que c'estoit vn vaisseau de Portugais, gens assés connus en tout l'Orient, & pour la valeur de leurs armes, & pour les precieuses marchandises qu'ils y ont depuis long-temps apportées de leur païs: Et qu'à cette occasion ils venoient debiter aux Tunquinois vne precieuse perle,

qui

qui rendroit riches,& heureux tous ceux qui l'achepteroient ; le prix de laquelle n'eſtoit point ſi haut qu'il ne fuſt au pouuoir des plus pauures de l'acheptrer,pourueu qu'ils ne manquaſſent point de bonne volonté. Sur quoy témoignans de grands deſirs d'en auoir la montre, ie leur fis entendre qu'elle ne pouuoit eſtre veuë des yeux du corps , mais bien de ceux de l'eſprit qui ſçait diſcerner le vray, d'auec le faux: Et en vn mot qu'on venoit leur enſeigner la vraye Loy, dont le prix ſurpaſſoit celuy de toutes les marchandiſes de l'Inde,& qui pouuoit ſeule leur ouurir le chemin à la vraye , & eternelle felicité.

Donc ayant oüy parler de Loy qu'ils appellent *Dau* en la langue des lettrez, & *Daug* en la langue vulgaire, lequel mot ſignifie *chemin* , ils ſe rendirent d'autant plus curieux de ſçauoir de moy quelle eſtoit cette vraye Loy, & ce vray chemin que nous voulions leur monſtrer. Sur quoy ayant pris ſujet de les entretenir du ſouuerain Principe de tout l'eſtre crée , ie me reſolus dés lors de le leur annoncer ſous le nom du Seigneur du Ciel, & de la Terre , ne trouuant point dans leur langue de nom propre pour ſignifier *Dieu* ; Car ce qu'ils nomment communement *Phat* ou *But*, ne ſignifie chez eux qu'vne Idole. Mais ſçachant que le culte des Idoles eſt fort raualé d'eſtime parmy les principaux , & les Docteurs du Royaume , ie ne creu pas deuoir appeller Dieu, de ce nom, mais plûtoſt de celuy dont l'Apoſtre S. Paul l'appella preſchant aux Atheniens , qui auoient dreſſé vn autel au Dieu inconnu;le Dieu,leur diſoit-il, que vous adorez ſans le connoiſtre, eſt le Seigneur du Ciel , & de la Terre. Ce fut donc

sous ce nom plein de majesté en la pensée mesme des Payens, que ie leur annonçay d'abord, que la vraye Loy consistoit premierement, & principalement à rendre nos legitimes deuoirs au Seigneur du Ciel, & de la Terre, par les moiens qu'il nous auoit reuelez. Ce que leur ayant declaré autant que ie les creu capables de le comprendre, & deux des principaux Auditeurs en ayant esté touchez, apres quelques iours, durant lesquels ils furent plus amplement instruits sur les poincts de nostre creance, ils receurent le Baptesme auec leurs familles; au premier desquels nous donnasmes le nom de Ioseph, à l'honneur de ce sainct Espoux de la Vierge, à la feste de qui nous abordasmes au port; & à l'autre celuy d'Ignace, Patriarche de nostre Compagnie.

Plusieurs reçoiuent la Foy en la Bourgade de S. Ioseph, & aux autres voisines.

CHAPITRE IV.

IL se passa quinze iours auant que le Roy de Tunquin receust les aduis de nostre venuë dans ses terres, durant lesquels n'estant point sortys du port de S. Ioseph, & n'y voulant pas estre oisifs, nous eusmes des conferences auec quantité de personnes, tant du Bourg de S. Ioseph, que des autres voisins, dont Dieu auoit touché les cœurs des premiers rayons de sa grace. La premiere conqueste que nous y fismes importante à l'establissement de la Foy, fut du Maistre

Maiſtre d'eſchole de ce lieu qui inſtruiſoit la ieuneſſe aux lettres Chinoiſes, & aux erreurs du Paganiſme, mais qui apres auoir eſté maiſtre, & Docteur de l'erreur, ſe rendit diſciple de la verité, auec toute ſa famille qu'il attira à la ſuite de ſon exemple.

Nous luy donnaſmes au Bapteſme le nom de Pierre, & luy laiſſaſmes par écrit les prieres Chreſtiennes qu'il deuoit enſeigner aux enfans qui eſtoient ſoûmis à ſon inſtruction, les iours de Dimanche : auquel office nous luy ſubſtituaſmes ſon fils nommé Paul à ſon Bapteſme, ieune homme de bon eſprit, & déja bien intelligent des lettres Chinoiſes.

Il ſe preſenta à moy d'vn autre Bourg vn fameux enchanteur, qui auoit dreſſé dans ſa maiſon vingt-cinq autels aux Demons, deſquels il eſtoit cruellement tourmenté ; & me demanda le moien de ſe pouuoir deliurer de la miſerable ſeruitude à laquelle ſon malheur l'auoit engagé. Il eſtoit plein de bonne volonté d'abjurer le culte ſuperſtitieux qu'il rendoit à ces Tyrans de ſa vie, & de renuerſer les autels qu'il leur auoit dediez; mais il craignoit d'eſtre plus tourmenté d'eux apres les auoir irritez. Nous luy donnaſmes courage, & le rempliſmes de confiance en la Foy de IESVS-CHRIST, & en la vertu de la ſaincte Croix, le fleau, & la terreur certaine des Demons ; & ayant dilayé de luy donner le Bapteſme, iuſques à ce qu'il euſt détruit les autels d'impieté qu'il auoit dreſſez, comme il ſe fut religieuſement aquitté de tous ſes deuoirs, il fut receu par le Bapteſme au nombre des enfans de Dieu, & ſa maiſon deliurée par le ſigne de la ſaincte Croix, & par l'aſperſion de l'eau benite, de la poſſeſſion des Demons.

Il s'en rencontra vn autre dans le meſme lieu fort addonné au culte des Idoles, deſquels ayant reconnu les fauſſetez, & les impoſtures, non ſeulement il renonça tout à fait au ſeruice qu'il leur rendoit dans leurs Temples; mais ayant eſté établi, pour le zele tres-ardent qu'il témoignoit à la Foy, comme maiſtre, & directeur des nouueaux Chreſtiens, il prit depuis le ſoin de les aſſembler les Dimanches dans ſa maiſon, où ils faiſoient leurs prieres communes à la mode Chreſtienne, ne pouuans pas encore auoir le bien d'entendre la ſaincte Meſſe, ny la commodité d'vne Egliſe.

Nous eſtions pour lors au temps de la ſemaine ſaincte, auquel attendans la reſponſe du Roy, nous concertaſmes auec les Portugais de planter la ſaincte Croix ſur la cime d'vne montagne voiſine, expoſée en veuë de toute la mer; tant pour nous renouueller alors, par deuotion, la memoire de la paſſion du Sauueur, & donner exemple aux nouueaux Chreſtiens des reſpects, & de l'adoration qu'ils deuoient à cét inſtrument ſacré de noſtre ſalut, que pour chaſſer les Demons par la force de ce ſigne, de la longue, & ancienne poſſeſſion qu'il auoit priſe de ces païs, & deliurer les Tunquinois de la domination tyrannique qu'il exerçoit ſur eux. En effet il y auoit en ce port vn Temple conſacré à cette infame fille Chinoiſe, noyée dans la mer, dont nous auons parlé cy-deſſus, lequel n'eſtant pas à noſtre pouuoir de détruire, nous priſmes certaine confiance que la ſaincte Croix qui dominoit ſur ce port, chaſſeroit par ſa vertu le Demon qui s'y faiſoit adorer. Donc ayant couppé dans vne prochaine

Foreſt

Foreſt la plus haute fuſte d'arbre que nous peûmes trouuer, & en ayant formé vne Croix, nous allaſmes tout ce que nous eſtions de Chreſtiens, vieux, & nouueaux, la porter ſur nos eſpaules le iour du grand Vendredy ſur la plus haute crouppe de cette montagne, où apres les benedictions ordinaires nous la dreſſaſmes comme le glorieux trophée de toutes les puiſſances de l'Enfer, & luy rendiſmes nos plus humbles, & religieuſes adorations. C'eſt cette meſme Croix que le Roy de Tunquin voyant comme il paſſoit par cette mer, au temps qu'il faiſoit les preparatifs de la guerre contre la Cocinchine; & ayant demandé ſi c'eſtoit là le ſigne que les Portugais auoient planté ſur ſes ports; & vn de ſa ſuite amy des Chreſtiens luy ayant reſpondu, que c'eſtoit vn ſigne qui les attiroit à tous les lieux où ils le voyoient, il en témoigna de la ſatisfaction, ſe figurant que par ce moien les nauires des Portugais ſeroient attirées dans ſes ports, & y entretiendroient le commerce.

La reception que le Roy nous fit, & aux Portugais, comme il alloit à la guerre contre la Cocinchine.

CHAPITRE. V.

NOus trauaillions à l'inſtruction, & à la conuerſion des Bourgades voiſines du port que nous auions abordé, & auions déja donné le Bapteſme à trente deux perſonnes, qui furent les premiers fruicts de nos trauaux, que nous cueilliſmes

dans le Tunquin ; Quand vn Meſſager venu de la part du Roy, nous fit entendre comme il eſtoit party de la Cour pour la guerre de la Cocinchine, & qu'il s'attendoit de nous voir ſur ſon chemin. Tellement qu'ayant dit adieu à nos nouueaux Chreſtiens, & les ayant exhortez à tenir conſtamment la creance qu'ils auoient receuë, nous montâmes ſur vn vaiſſeau que nous aſſigna l'Eunuque qui auoit eſté enuoyé de la part du Roy pour nous conduire vers luy ; & entrâmes aprés deux iours dans vn grand fleuue de plus de dix milles de largeur, ou nous rencontrâmes le Roy, & la puiſſante flotte de ſon armée nauale qui alloit en bel ordre, ainſi que ie le vay deſcrire.

Deuant le Roy marchoient plus de deux cents Galeres bien trauaillées, éclatantes d'or, & ornées de riches peintures. Tous les ſoldats veſtus de leurs Caſaques, de la façon qui a eſté cy-deſſus deſcritte, & portans chacun en teſte vn bonnet rond de couleur de pourpre, & les armes à leur mode belles & luiſantes. Toute l'armée monſtroit autant de pompe, qu'elle donnoit de terreur. Et ce qui eſtoit admiré de tous ceux qui le conſideroient, & qui a eſté déja remarqué, c'eſt que toute cette nombreuſe flotte alloit, tournoit, s'arreſtoit auec tant de meſure, & d'égalité, qu'il ſembloit que ce ne fuſt qu'vn corps, & qu'il ny euſt qu'vne meſme vertu mouuante qui l'esbranlaſt. Suiuoit le train ordinaire qui accompagne le Roy, composé de vingt-quatre Galeres, plus longues que les autres, & plus ſuperbement embelies; le bois par tout entaillé d'ouurages, & doré, & tout le funin qui attachoit, ou arreſtoit les voiles de ſoye cramoiſie. La magnifique

Galere

Galere qui portoit le Roy estoit au milieu entourée également des autres, dans laquelle il nous receut fort humainement,& auec témoignage d'auoir tres-agreable nostre venuë en ses terres.

Les Portugais qui estoient auec nous, luy firent des presens qui leur semblerent plus sortables, & plus propres du temps, c'est à sçauoir de belles armes completes pour couurir la personne du Roy, s'il vouloit s'en seruir à la guerre. Nous luy offrismes encore de nostre pauureté des presens religieux, qu'il agrea, quoy que petits, & daigna recompenser auec de plus grands. Il n'eut pas alors le loisir de nous entretenir de plus longs discours, ayant toutes ses pensées tournées à l'attaque qu'il alloit faire; mais il nous commanda de le suiure, iusques à ce qu'il nous marquast le lieu où nous pourrions nous arrester. Ainsi nous suiuîmes l'armée dans le vaisseau sur lequel nous estions venus trouuer le Roy, & eusmes moien de voir le reste de l'armée nauale, & l'arriere-garde aussi nombreuse que la flotte qui marchoit deuant; sans compter vne infinité de barques, & de felouques qui estoient du train, & qui portoient auec le bagage vn grand nombre de femmes, qu'on deuoit laisser en la Prouince prochaine de *Thinhoa*, pour y estre éloignées des courses de l'ennemy. On faisoit encore compte de 500. vaisseaux qui suiuoient, & portoient les prouisions de bouche necessaires pour l'entretenement de l'armée de mer, & de celle de terre, qui auoit auancé sa marche par les costes voisines, auec trois cents Elephans qui trainoient l'artillerie. Tellement que nous nous laissasmes dire, que l'vne, & l'autre armée montoit à prés de deux cents

mille

mille hommes effectifs. Nous fuſmes dans l'armée à la ſuite du Roy enuiron huict iours, durant leſquels il ne nous manqua pas d'occaſions, principalement quand l'armée faiſoit quelque deſcente pour ſe rafraiſchir, d'entretenir de bons diſcours ceux qui nous approchoient,& de leur donner connoiſſance de la vraye Loy: mais quelque attention qu'ils preſtaſſent à nos diſcours, leur affection qui eſtoit alors diuertie par les penſées de la guerre, ne s'y attachoit pas. Il arriua vn iour que le Roy s'eſtant arreſté auec toute l'armée en vne grande campagne, auprés d'vn Bourg dit *An vuc*, pour y faire vn ſacrifice prophane en veuë d'vn rocher, éleué ſur le bord du grand fleuue, à la façon d'vne haute Pyramide, à la cime de laquelle eſt baſty vn Temple d'Idoles, les Elephans qui auoient eſté depuis peu amenez du Royaume de Laos, & n'eſtoient pas encore bien dreſſez, paſſans en deſordre pouſſerent vn ſoldat dans l'eau du bord du fleuue qui eſtoit fort haut, tellement qu'on le croyoit mort, & en effet ayant eſté tiré de l'eau, il ne donnoit aucun ſigne de vie: nous y accourûmes par charité, & apres auoir prié Dieu pour luy, & luy auoir fait prendre quelque choſe par la bouche, nous le remiſmes en peu de temps en tel eſtat, qu'il reprit ſes forces, & ſes armes, & ſe rangea à ſon quartier. Ce qu'eſtant venu à la connoiſſance du Roy, il loüa grandement les charitables aſſiſtances que nous auions renduës a ce ſoldat, & nous commanda en ſuite de l'attendre en cette meſme Prouince iuſques à ſon retour de la guerre; nous recommandant cependant, & les Portugais qui eſtoient auec nous, à vn Eunuque de ſon Palais, homme de bonnes mœurs, qu'il

priſt

priſt ſoin de nous, & nous donnaſt des gardes, afin que l'on ne nous fiſt aucun déplaiſir. Dequoy il s'aquitta fort bien ; nous ayant meſme fait accommoder vn logement aſſés ample, de bois, à la façon du païs, où nous dreſsâmes vne chappelle, & vn autel auec l'image du Sauueur.

Et il ne ſera pas hors de propos d'adjoûter icy le ſujet que prit le Roy de Tunquin pour faire la guerre au Roy de la Cocinchine. C'eſt que depuis que *Ciüa ou* (comme il a eſté raconté au premier Liure) ſe fut ſaiſy accortement de la domination des Prouinces de la Cocinchine, où ſon beau-frere l'auoit enuoyé en qualité de Gouuerneur, & que pour achepter la paix il ſe fuſt obligé en reconnoiſſance de luy payer vn certain tribut. Depuis ayant continué de le payer (tant luy, que ſon fils *Ciüa ſai* qui luy auoit ſuccedé) aux Roys de Tunquin leurs Parens, il arriua que *Ciüa ſai* encouragé & aguerry par le commerce des Portugais, & s'appuyant encore de l'amitié, & de la faueur de quelques Seigneurs Tunquinois puiſſans en la Cour du Roy, prit reſolution de ſecouër l'obligation de cette redeuance que ſon Pere luy auoit impoſée. Neantmoins pour ne rompre point d'abord auec ſon Couſin, il s'aduiſa de luy enuoyer comme en preſent deux caſſettes richement ornées; pleines de quelques raretez exquiſes qu'il auoit recouuuertes des Portugais, où acheptées des marchands de la Chine, & du Iapon. Celuy qui les porta, eſtoit expreſſement chargé, (apres auoir rendu ſes complimens au Roy de Tunquin de la part de ſon maiſtre) de luy preſenter l'vne de ces caſſettes, & l'autre aux Princes de ſa Cour qui ſe trouueroient preſens.

Ce qu'ayant entrepris de faire, le Roy ne pouuant plus diſſimuler le reſſentiment de ce meſpris iniurieux à ſa dignité; Il ſemble (dit-il à cet Ambaſſadeur auec vn accent de cholere) que ton maiſtre par l'égalité de ſes preſens, vueille reconnoiſtre deux Roys de Tunquin, & me traitter de pair auec mes ſujets; Va, rapporte luy ſes caſſettes, & dys luy que ie n'ay pas beſoin de ſes preſens; & pour le tribut qu'il me doit, que ie l'iray moy-meſme prendre ſur mes Prouinces auec vne armée. C'eſt le ſujet de la guerre à laquelle alloit le Roy de Tunquin, quand nous arriuaſmes en ſes terres, de laquelle il auoit fait les preparatifs durant plus de trois ans.

Du grand concours des Payens pour ouïr la parole de Dieu en noſtre premiere Egliſe de Tunquin.

CHAPITRE VI.

AVſſi-toſt que nous eûmes vn lieu propre pour faire nos fonctions, & preſcher le ſainct Euangile, il y eut vn grand nombre d'auditeurs qui y affluerent, & qui aprés l'inſtruction de la Foy, y receurent le ſainct Bapteſme; entre leſquels ſe firent remarquer quelques Preſtres des Idoles qui ouurirent le chemin par leur exemple à la conuerſion de ces peuples. Le principal, & le plus ancien des *Saï*, que tous les Preſtres de la Prouince reconnoiſſoient, & reueroient comme leur Superieur,

fut

fut aussi le premier qui embrassa la Foy, & la Religion Chrestienne, estant aagé de quatre-vingts cinq ans, & fut nommé au Bapteſme Ioachim, homme d'authorité, & de bonne vie, qui attira apres luy quantité d'autres personnes de l'vn, & de l'autre sexe. Entre les vertus de ce venerable vieillard ie remarquay particulierement vn ardent desir qu'il auoit d'apprendre ce qui pouuoit seruir à son salut; ce qui faisoit qu'il vouloit toûjours estre aupres de nous, pour s'instruire plus amplement des veritez Chrestiennes, & des mysteres de nostre Foy. Il arriua vn iour qu'apres le disné, ie me seruis d'vn ieune garçon pour transcrire quelques prieres Catholiques à l'vsage des nouueaux conuertys, n'ayant point appellé le bon vieillard par consideration du temps auquel ie m'estois figuré qu'il vouloit prendre quelque repos. Ce qu'ayant appris il me fit de grosses plaintes de ce que ie m'estois serui d'vn autre plûtost que de luy en des choses qui luy appartenoient plûtost qu'à tout autre; veu qu'ayant esté par le passé Maistre, & Docteur de l'erreur, il estoit raisonnable qu'en ce où ie voulois prendre quelque ayde pour enseigner la verité, ie l'employasse plûtost que les autres. Ie loüay sa ferueur, & le remerciay de sa bonne volonté; luy promettant de l'employer, comme ie fis aux occasions, & auec auantage; car estant mieux versé que les autres en la connoissance des lettres Chinoises, il couchoit aussi mieux, & plus habilement qu'eux, ce que ie luy dictois. Et il ne se contenta pas de rendre ce seruice à la nouuelle Chrestienté de son païs; mais s'apperceuant que le lieu ou nous celebrions nos mysteres, & preschions la parole de Dieu

Ce qu'ayant entrepris de faire, le Roy ne pouuant plus diſſimuler le reſſentiment de ce meſpris iniurieux à ſa dignité; Il ſemble (dit-il à cet Ambaſſadeur auec vn accent de cholere) que ton maiſtre par l'égalité de ſes preſens, vueille reconnoiſtre deux Roys de Tunquin, & me traitter de pair auec mes ſujets; Va, rapporte luy ſes caſſettes, & dys luy que ie n'ay pas beſoin de ſes preſens; & pour le tribut qu'il me doit, que ie l'iray moy-meſme prendre ſur mes Prouinces auec vne armée. C'eſt le ſujet de la guerre à laquelle alloit le Roy de Tunquin, quand nous arriuaſmes en ſes terres, de laquelle il auoit fait les preparatifs durant plus de trois ans.

Du grand concours des Payens pour ouïr la parole de Dieu en noſtre premiere Egliſe de Tunquin.

CHAPITRE VI.

AVſſi-toſt que nous eûmes vn lieu propre pour faire nos fonctions, & preſcher le ſainct Euangile, il y eut vn grand nombre d'auditeurs qui y affluerent, & qui aprés l'inſtruction de la Foy, y receurent le ſainct Bapteſme; entre leſquels ſe firent remarquer quelques Preſtres des Idoles qui ouurirent le chemin par leur exemple à la conuerſion de ces peuples. Le principal, & le plus ancien des *Saï*, que tous les Preſtres de la Prouince reconnoiſſoient, & reueroient comme leur Superieur,

fut

fut aussi le premier qui embrassa la Foy, & la Religion Chrestienne, estant aagé de quatre-vingts cinq ans, & fut nommé au Bapteſme Ioachim, homme d'authorité, & de bonne vie, qui attira apres luy quantité d'autres personnes de l'vn, & de l'autre sexe. Entre les vertus de ce venerable vieillard ie remarquay particulierement vn ardent desir qu'il auoit d'apprendre ce qui pouuoit seruir à son salut; ce qui faisoit qu'il vouloit toûjours estre aupres de nous, pour s'instruire plus amplement des veritez Chrestiennes, & des mysteres de nostre Foy. Il arriua vn iour qu'apres le disné, ie me seruis d'vn ieune garçon pour transcrire quelques prieres Catholiques à l'vsage des nouueaux conuertys, n'ayant point appellé le bon vieillard par consideration du temps auquel ie m'estois figuré qu'il vouloit prendre quelque repos. Ce qu'ayant appris il me fit de grosses plaintes de ce que ie m'estois serui d'vn autre plûtost que de luy en des choses qui luy appartenoient plûtost qu'à tout autre; veu qu'ayant esté par le passé Maistre, & Docteur de l'erreur, il estoit raisonnable qu'en ce où ie voulois prendre quelque ayde pour enseigner la verité, ie l'employasse plûtost que les autres. Ie loüay sa ferueur, & le remerciay de sa bonne volonté; luy promettant de l'employer, comme ie fis aux occasions, & auec auantage; car estant mieux versé que les autres en la connoissance des lettres Chinoises, il couchoit aussi mieux, & plus habilement qu'eux, ce que ie luy dictois. Et il ne se contenta pas de rendre ce seruice à la nouuelle Chrestienté de son païs; mais s'apperceuant que le lieu ou nous celebrions nos mysteres, & preschions la parole de Dieu

estoit trop étroit, pour le nombre des auditeurs qui s'y assembloient, il donna vn champ voisin qui luy appartenoit pour bastir vne Eglise plus capable, qui fut bien tost dressée de bois à la façon du païs, par la ferueur des nouueaux Chrestiens, & ornée par la liberalité des Portugais, dont nous fismes la dedicace solennelle le troisiéme de May, iour dedié à l'Inuention de la saincte Croix.

En ce mesme temps il arriua qu'vn des soldats du Roy tomba griéuement malade, au lieu, & à la Ville où nous estions, appellée *No*; dequoy quelques vns des nouueaux Chrestiens nous ayants donné aduis, nous l'allâmes visiter, & luy imprimâmes si auant par nos entretiens les sentimens de la vraye Foy, qu'il demanda le Bapteſme, & le receut deuotement quelque temps deuant sa mort, en laquelle il nous donna de grandes marques de sa predestination. Nous fismes ses obseques les plus pompeuses & solennelles qu'il nous fut possible; ausquelles assisterent en bel ordre tous nos Portugais, auec les nouueaux Chrestiens. Ce qu'ayant esté fait publiquement à la veuë d'vn grand nombre de Payens, non seulement ils furent bien edifiez de la charité des Chrestiens, mais aussi touchez en l'ame de bons sentimens de la Religion.

La Sœur mesme du Roy qui se trouua lors en cette Ville, ayant appris ce qui s'estoit passé nous fit appeller pour s'informer par nous mesmes de nostre creance, de laquelle ie l'entretins quelque temps deuant deux cents soldats de sa garde. Elle auoit depuis peu de temps perdu son mary, l'vn des principaux Seigneurs de la Cour du Roy, qu'elle auoit vniquement aymé,

& passion

& paſſionnoit fort de l'ayder de ſon pouuoir en l'autre vie à laquelle il eſtoit paſſé. Dont elle nous fit vne premiere queſtion ; Quel merite nous auions trouué en ce pauure ſoldat qui eſtoit decedé, pour luy rendre de ſi charitables deuoirs, comme nous auions fait? Et nous luy ayants reſpondu, que ce n'eſtoit pas de ſon merite, mais de la bonté, & miſericorde de Dieu; qu'il auoit receu la grace de croire en IESVS-CHRIST auant que de mourir, & auec elle les arrhes d'vne vie eternellement bien-heureuſe en l'autre monde. Elle s'eſtonna de ce diſcours, & comme elle auoit ſa penſée, & ſes affections alors plus portées au bien de ſon mary, qu'à ſon propre ſalut, elle nous fit vne ſeconde queſtion, non ſans larmes ; Si nous ſçauions quelque moien d'ayder efficacement ſon defunct mary ? A cela nous reſpondîmes ce mot de nos liures ſacrez, que là part où tomboit l'arbre, ſoit au Midy, ou au Septentrion, là il demeuroit ſans ſe pouuoir releuer ; Et que pour nous, nous n'eſtions point enuoyez du Seigneur du Ciel, & de la Terre, pour annoncer l'Euangile aux morts, mais aux viuans, eſtant impuiſſans de donner aucun ſecours à ceux qui eſtoient morts dans l'infidelité. Deſquelles paroles elle témoigna de s'affliger, donnant des larmes au mal-heureux eſtat, auquel nous luy diſions que ſon mary eſtoit mort ; ſans pourtant prendre la penſée de pouruoir à ſoy meſme, & au ſalut de ſon ame. Mais quelques Dames de ſa Cour en firent mieux leur proffit, reſoluës de ſe procurer durant leur vie le bien dont nous auions parlé. Vne d'entr'elles fit ce diſcours dans ſon eſprit, comme elle me le raconta depuis ; ſi ces bons eſtrangers vouloient

ſatter la Sœur du Roy dans ſon affliction, & luy faire accroire qu'ils ont moien d'aſſiſter en l'autre vie l'eſprit de ſon mary, ils obtiendroient ſans faillir d'elle, & de ſon credit, tout ce qu'ils voudroient : Puis doncques qu'ils eſtiment ſi peu ſa faueur, & les auantages qu'ils pourroient pretendre d'elle à cette occaſion, il faut croire que la doctrine qu'ils preſchent eſt vraye, & il la faut embraſſer pour iouïr du bien qu'elle promet. Ainſi diſcourut ſagement cette Dame, & ayant pris vne ferme reſolution de ſe faire Chreſtienne, elle receut le Bapteſme auec pluſieurs autres qu'elle attira par ſon exemple, & par ſa perſuaſion, & fut appellée Monique. La Sœur encore du Roy, quoy qu'oublieuſe de ſon propre ſalut, le procura à la Mere de ſon mary ſuraagée, & fort malade, nous ayant fait appeller aupres d'elle, pour l'inſtruire en noſtre Religion, & luy donner le Bapteſme, qu'elle receut, & fut nommée Anne, & ayant ſurueſcu fort peu de temps à ſa conuerſion, alla iouïr au Ciel, comme nous eſperons, d'vne meilleure, & plus heureuſe vie.

* *
*

De la conuerſion de pluſieurs Payens aux Bourgades voiſines de noſtre premiere habitation.

CHAPITRE VII.

DV lieu où nous fiſmes noſtre premiere habitation, la reputation de l'Euangile que nous preſchions, paſſa aux enuirons de tous coſtez, & donna commencement à la conuerſion de pluſieurs Bourgades voiſines. Vn des principaux Gouuerneurs de la Prouince, nous ayant appellez à ſa maiſon au iour d'vne ioyeuſe feſte qu'il y celebroit auec concours d'vn grand monde, nous donna occaſion de diſcourir amplement deuant cette nombreuſe aſſemblée, des principaux myſteres de la Foy. Duquel diſcours encore que luy ne proffita point pour la grande & attachante affection qu'il auoit à ſes richeſſes, pluſieurs autres neantmoins y prirent occaſion d'embraſſer les veritez de la Foy qu'ils auoient iuſques alors méconnuës. Entre leſquels fut vn *Saï* fort renommé en tous ces quartiers-là, qui auoit charge du Temple d'Idoles, poſé ſur la cime du Rocher en forme de Pyramide, dont nous auons parlé cy-deſſus, & eſtoit vniuerſellement en telle eſtime de vertu, & de ſainteté parmy ceux de ſa nation, que le Roy allant à la guerre de la Cocinchine s'eſtoit recommandé à ſes prieres. Mais ſoudain qu'il fut inſtruit de la fauſſeté de ſa religion, &

de

de la verité de la nostre, il abandonna ce Temple infame, où il auoit seruy les Demons, auec tous les instrumens de ses diaboliques superstitions, & receut le Baptesme auquel il eut nom Iean, auec sa femme qui fut nommée Anne, & toute leur famille; en sorte qu'il se fit de toute sa maison, comme vn Oratoire, & vn Temple sacré. La pluspart mesme des habitans de la Bourgade *d'An vuc*, qui auoient auparauant adheré à sa secte,& aux superstitions qu'il leur auoit enseignées, meus de son exemple & de ses exhortations receurent apres luy le Baptesme, & augmenterent de beaucoup le nombre des Chrestiens conuertys. Anne aussi sa femme qui ne cedoit point à son mary en vertu, & en zele d'aduancer les affaires de Dieu, le déploya enuers ses Parens, & alliez auec tant de soin,& d'assiduité, qu'elle les attira tous, tant du viuant de son mary, qu'aprés sa mort, à la connoissance de la Foy, ialouse de les rendre participans du bien qu'elle auoit receu.

En vne autre Bourgade de l'autre costé du fleuue, appellée *Vanuo*, vne bonne vieille auparauant fort addonnée à la superstition des Idoles, depuis qu'elle eut receu la Foy auec le Baptesme, conceut vn zele si ardent pour la conuersion de tous ses Patriotes, qu'elle en disposa vn grand nombre à la vraye creance, tant par ses paroles pleines de feu, que par les charitables œuures ausquelles la deuote Lina (ainsi l'appelloit-on) estoit incessamment occupée. Elle n'estoit affligée que des resistances que son mary rendoit à la grace, & à la vocation de l'Euangile pour estre engagé en sa vieillesse dans de folles, & des-honnestes amours, dont il auoit peine de se défaire. Mais enfin les feruentes prieres

prieres que Lina fit pour sa couuersion, & la constante assiduité qu'elle rendit à l'exhorter au bien, amollirent tellement la dureté de son cœur, pour receuoir la grace du Sainct Esprit, qu'apres auoir congedié la Concubine qui tenoit son ame captiue au peché, il fut baptisé, & nommé Ioseph, & auec luy tous les enfans qu'il auoit eûs de cette femme, qu'il retint dans sa maison; de laquelle ces bons Vieillars ayant conuerty tous leurs soins aux œuures de pieté, firent vn Oratoire de deuotion pour les Chrestiens; & sans se lasser de bien faire, ajoûterent à l'Eglise (que les nouueaux Chrestiens auoient déja bastie en ce lieu) vn Hospital pour les pauures, dans lequel ils ont depuis prattiqué de tres-loüables exercices de charité.

Il y auoit non loin de nostre Eglise vne Maladerie, où se tenoit vn nombre de lepreux que nous allâmes visiter, & à qui nous n'eûmes pas beaucoup de peine à persuader les veritez de nostre Foy, & à les disposer au Bapteſme, qu'ils receurent tous auec sentiment de deuotion; s'estant bien figuré (comme il est) que s'ils menoient ça bas vne vie langoureuse, & pleine de miseres, ils se rendroient capables d'en posseder vn iour vne autre plus heureuse, pleine de biens, & de delices. Le principal d'entr'eux, qui fut nommé Simon, comme il estoit assez intelligent des lettres Chinoises, mit par écrit les prieres, & les Commandemens du Decalogue, que nous luy dictâmes, afin qu'il les appriſt, & les enseignât aux autres, dequoy il s'aquitta diligemment. Et veu qu'ils estoient infects, & separez de la conuersation commune des autres hommes, ils dresserent dans l'enceinte de leur logement vn Oratoire,

où ils s'aſſembloient tous les Dimanches pour faire leurs prieres deuant vne Image que nous leur auions donnée.

D'vne attaque que nous firent les Saj, ou les Preſtres Tunquinois.

CHAPITRE VIII.

LA Foy Chreſtienne faiſoit en peu de temps de ſi heureux progrez, que les Demons en furent piquez de rage contre nous, laquelle ne pouuans exercer par eux meſmes, ils ſe ſeruirent des *Saj*, c'eſt à dire de leurs Preſtres, & de leurs emiſſaires pour nous trauerſer. Ceux-cy eſtoient faſchez de voir le culte de leur Religion abandonné de ſes principaux ſuppoſts; meſme de quelques Preſtres les plus renommez de leur Secte, qui eſtoient paſſez dans noſtre party. Dequoy eſtant touchez au vif, ils s'aſſemblerent vn jour, & vinrent en trouppe nous attaquer, & nous prouoquer à la diſpute ſur le fait de la Religion. Nous leur accordâmes volontiers ce qu'ils demandoient: Et comme la plus part de l'Aſſemblée qui ſe fit autour de nous (meſme des Payens) euſt deſiré que nous donnaſſions commencement à la diſpute par l'expoſition de quelque poinct de noſtre creance, & ſur tout du premier principe, & du ſouuerain facteur de tout l'eſtre creé; & eux au contraire faiſans inſtance de commencer la diſpute par la lecture qu'ils vouloient faire (dequoy

quoy nous auions eſté aduertis) d'vn papier remply de blaſphemes & d'iniures contre la Religion Chreſtienne; Nous diſmes, que nous ne faiſions pas difficulté de les laiſſer parler les premiers, & meſme de leur permettre la lecture de leur papier; pourueu que ce fuſt hors de noſtre habitation, où ſi nous ſouffrions leurs blaſphemes, nous craignions que le Dieu que nous ſeruons ne les vangeaſt ſur eux, & ſur nous. Et cependant pour rompre leur mauuais deſſein, nous les priâmes ciuilement de nous dire qui eſtoit l'Autheur de cét écrit qu'ils vouloient publier, afin que de la qualité de l'Autheur on priſt quelque connoiſſance du merite de l'eſcriture. Ce qu'ayant obſtinément refuſé de nous declarer, nous fiſmes deuant tout ce monde ouuerture de la ſaincte Bible qui contient ce que Dieu nous a reuelé, & fiſmes lecture à haute voix des premieres paroles Latines de la Geneſe; *Au commencement Dieu crea le Ciel, & la Terre.* Et comme tous admiroient ce Liure, proprement relié, & la nette beauté des characteres (quoy que menus) ils nous preſſerent inſtamment de leur expliquer en leur langue la ſentence que nous auions leuë. Ce fut alors que les *Saj* taſcherent de troubler tout par leurs crieries, & de faire nouuelle inſtance qu'il leur fuſt permis de lire leur papier: Ce que ne pouuans obtenir, ils s'emporrent contre nous à d'atroces iniures; & ie ne ſçay s'ils ne fuſſent point paſſez à quelque violence, ſi leur rage n'euſt eſté arreſtée par vn Eunuque du Palais du Roy qui ſuruint (Homme d'authorité) à la preſence duquel ils n'oſerent plus remuer; & nous fuſmes en pleine liberté d'interpreter (comme nous fiſmes) les paro-

les de la Geneſe, pendant quoy les *Saj* ſe retirerent grondans, & menaçans de malheur ceux qui embraſſeroient la doctrine que nous preſchions. Ce qui n'empeſcha pas que pluſieurs, meſmes de leurs eſcholiers, ne ſe rangeaſſent à noſtre party, & renonçaſſent à leur ſuperſtition.

Il y auoit prés de noſtre habitation vne place qui eſtoit tous les iours au matin frequentée de beaucoup de peuple, par où il nous falloit ſouuent paſſer, & où prenans occaſion du monde oiſif que nous y trouuions aſſemblé, nous leur tenions de fois à autre des diſcours de l'autre vie, & de l'éternité des recompenſes, ou des peines qui couronnent les merites, ou qui puniſſent les pechez des hommes: & comme la parole de Dieu qui eſt vne ſemence feconde, n'eſt iamais ſterile de fruict, elle eſtoit toûjours receuë auecque proffit dans quelque bon cœur. Vn certain iour, vn ieune homme de bon eſprit, & ſçauant aux lettres Chinoiſes, ayant eſté touché de ces diſcours, nous ſuiuit dans noſtre logis pour eſtre plus amplement inſtruit, & ſe rendit ſi dolice aux veritez Chreſtiennes, qu'encore qu'il fuſt auparauant fort addonné au culte des Idoles, il les abjura de grande reſolution pour embraſſer la Foy de IESVS-CHRIST: voire il nous témoigna vne ardente volonté de viure deſormais auec nous, & de vaquer auec nous à l'inſtruction, & à la conuerſion des autres; laquelle n'ayant pû accomplir, pour s'eſtre trouué engagé dans vne obligation de mariage, qu'il ne luy eſtoit point loiſible de rompre, il ne laiſſa pas de nous ayder de bon cœur en tout ce qui fut de ſon pouuoir. Vn autre nommé Simon, apres ſa conuerſion

fut

fut dans la meſme volonté, & nous eûmes bien de la peine à le faire ſortir de chez nous, & à le faire retirer vers ſa femme, qu'il amena apres auec toute ſa famille à la profeſſion de la Foy. Il ſe trouua finalement entre ces auditeurs vn homme déja d'âge, habitant d'vne Ville voiſine, ditte *Haian*, qui ayant eſté gaigné à Dieu par nos diſcours, & eſtant entré par le Bapteſme au nombre des fideles, fut ſaiſy d'vn ſi grand zele pour rendre les autres participans de la grace qu'il auoit receuë, qu'apres auoir fait connoiſtre la verité à tous ſes domeſtiques, il eſtendit ſon zele à tous les habitans du lieu, faiſant l'office de Catechiſte, de Predicateur, & d'Apoſtre dans ſon pays: & ayant ſceu qu'vne Dame de qualité eſtoit trauaillée du Demon, il luy perſuada de ſe faire Chreſtienne ſi elle vouloit eſtre deliurée de ce cruel ennemy de ſon repos; Ce qu'ayant fait, elle receut auec le Bapteſme l'effet qui luy auoit eſté promis de ſon entiere deliurance. Toute ſa famille apres elle fut baptiſée, & renduë Chreſtienne; & nous fuſmes appellez pour benir ſa maiſon, de laquelle le Diable ſe rerira, quittant la place à l'Image de la ſaincte Vierge que nous y attachaſmes, qui en prit poſſeſſion.

* *
*

Le Roy de Tunquin retourne de la guerre de la Cocinchine.

CHAPITRE. IX.

IL s'estoit desia passé deux mois, depuis que le Roy de Tunquin allant à la guerre de la Cocinchine nous auoit laissez en la Prouince de *Thiu hoa*, dans laquelle nous comptions prés de deux cents Chrestiens conuertys, petite trouppe, mais bien animée de la vigueur, & de l'esprit de la grace, & déja formidable aux Demons. Quand le Roy ayant trouué plus de difficulté à l'entrée du Royaume qu'il estoit allé attaquer, qu'il ne s'estoit au commencement figuré; pour ne perdre son armée où les viures commençoient à defaillir, & pour ne tomber en quelque plus grande confusion, s'il s'opiniâtroit dauantage à forcer l'entrée que les Ennemys defendoient auec grand courage; craignant d'ailleurs qu'il ne se soûleuast quelque faction dans son armée, dans laquelle le Roy de la Cocinchine auoit de puissans Parens, & Amys; Il se resolut de quitter la poursuite de son entrepriſe, & de faire rebrousser toute son armée de terre, & de mer. Il ne manqua pas alors de personnes qui nous donnerent l'alarme, nous voulans faire accroire que le Roy de Tunquin estoit fort irrité contre nous, de ce que les Portugais auoient armé contre luy pour le Roy de la Cocinchine; Ce qui estoit faux

en

en effet, encore qu'au commencement on en euſt eu l'opinion, ſur vn ſtratageme dont s'eſtoient ſeruys les Cocinchinois, ayant diſposé ſur la crouppe d'vne montagne frontiere vn grand nombre de fantoſmes veſtus à la façon des Portugais, armez de baſton, en poſture de fuſeliers qui menaçoient les Tunquinois d'approcher, qui n'eſtoit qu'vn ſtratageme innocent à leur faire peur.

Mais les Cocinchinois s'eſtoient ſeruis adroittement d'vne autre ruſe plus malicieuſe qui endommagea beaucoup l'armée du Roy de Tunquin : C'eſt que dans le premier port du Royaume qu'ils nomment *Cua ſai*, duquel les Galeres Tunquinoiſes ſe deuoient ſaiſir pour faire leur deſcente ; ou plûtoſt à l'embouchеure du grand fleuue par où deuoit entrer l'armée Nauale, le Roy de la Cocinchine auoit fait cacher dans l'eau de groſſes cordes tenduës vers les bords, heriſsées par tout de grands clous aigus, & de pointes trenchantes, à deſſein d'embarraſſer les Galeres qui en approcheroient. Ce qui arriua comme il l'auoit projetté, car vne partie de la flotte eſtant entrée aiſément dans le port, comme elle voulut aller à l'attaque des Galeres ennemies qui ſe tenoient à l'emboucheure du fleuue pour empeſcher la deſcente des Tunquinois, elle ſe trouua engagée dans le piege des cordes qui auoit eſté preparé, qui en renuerſerent vne partie, & de leurs pointes aiguës bleſſerent, & tuerent preſque tous les ſoldats qui tomberent dans l'eau, ſi bien qu'il en mourut enuiron trois mille à l'entrée du port. Cela n'empeſcha point qu'vn grand nombre de Galeres ne paſſaſt, & qu'vne partie de l'armée ne fiſt deſcente à

terre,

terre, & ne donnât combat. Mais ſoit pour la vigoureuſe reſiſtance que rendirent les Cocinchinois, ſoit pour la crainte qu'euſt le Roy de Tunquin de quelque nouuelle embuſche, ou que les viures manquaſſent à ſon armée, s'il s'opiniâtroit dauantage, il prit reſolution de ſe retirer.

Le Roy donc reuenant, quoy que nous fuſſions incertains quel cœur il rapportoit pour nous, & pour les Marchands Portugais, nous prîmes neantmoins reſolution de luy aller au deuant, & de luy témoigner noſtre joye pour la conſeruation de ſa perſonne. Dont encore ayant trouué entre nos petits meubles vn Liure de la Sphere d'Euclide, qu'vn de nos Peres qui ſont en la Chine auoit composé en lettres Chinoiſes, & enrichy de belles figures de Mathematiques, nous le preſentâmes au Roy apres luy auoir fait la reuerence, lequel il prit auec vn viſage ioyeux témoignant fort d'agréer ce preſent, & nous commandant de nous aſſeoir auprés de luy, pour luy dire, & luy expliquer dequoy parloit ce Liure. Ce que nous entreprîmes de faire, encore que la nuict approchaſt, & qu'il fuſt déja bien tard, donnant ouuerture à noſtre entretien par vn diſcours de la grandeur démeſurée, & du mouuement regulier des Cieux, que le Roy écoutoit auec grande attention, & ſatisfaction ; Mais comme il eſtoit las du voyage, & de l'agitation de la Mer, & voulant neantmoins que nous continuaſſions de parler, il demanda ciuilement (qui fut vn traict d'vne extreme bonté) que nous luy permiſſions de ſe delaſſer ſur vne couchette, & que cela n'empeſcheroit pas qu'il ne ſe rendiſt attentif à ce que nous dirions. Nous

le

ſe remerciâmes de l'honneur qu'il nous faiſoit ; & voyans qu'il eſtoit en repos, & preſt à nous écouter, nous repriſmes le diſcours commencé du mouuement des corps celeſtes, d'où il nous fut aisé de paſſer au tout-puiſſant Ouurier de cette machine, & à la Cour Royale qu'il a dans le plus éleué de ces grands corps, dans laquelle il fait éclatter ſa gloire, & où il rend heureux, & glorieux pour l'eternité tous les Courtiſans qu'il y reçoit, apres qu'ils l'ont fidellement ſeruy en ce monde. Noſtre diſcours auoit duré prés de deux heures, & nous eſtions déja entrez auant dans la nuict, ſans que le Roy, ny les Seigneurs de ſa Cour donnaſſent aucun ſigne d'en eſtre ennuyez, quand nous demandâmes permiſſion au Roy de le finir pour ne luy eſtre pas importuns. Nous eſtant donc retirez auec ſon congé, il nous fit ſuiure auec des preſens, & de l'argent ; dont nous priſmes vne certaine aſſeurance, non ſeulement que le Roy n'eſtoit point faſché contre nous, mais qu'il nous eſtoit meſme fauorable, & affectionné. Dequoy nous rendiſmes à Dieu nos actions de graces, comme d'vn grand bien qui nous eſtoit ineſperément arriué.

Et nous fuſmes encore alors confirmez dans l'opinion que nous auions priſe, que la parole de Dieu ne reuenoit iamais vuide vers ceux qui la diſpenſent à bonne fin, car encore qu'il ne paruſt point qu'elle euſt porté de fruict dans le cœur du Roy pour n'eſtre point alors preparé par la grace du S. Eſprit, le Capitaine neantmoins de ſa garde en fut ſi ſenſiblement, & ſi fortement touché, qu'il nous vint trouuer quelque temps apres pour receuoir vne plus ample inſtruction

des veritez de la Foy, auec le Bapteſme que nous luy donnâmes, & à toute ſa famille qui proffita de l'exemple, & ſuiuit les ſentimens de ſon Chef.

Le Roy de Tunquin delibere de nous mener à ſa Cour, pour demeurer auec luy.

CHAPITRE X.

NOus eſtions traittez auec tant de témoignages d'honneur, & de bien-vueillance du Roy, que nous auions meſme en tout temps l'accez fort libre auprés de ſa perſonne: Mais cependant nous ne trouuions en toute ſa Cour aucun de ceux qui ſembloient nous eſtre les plus affectionnez, qui voulut, ou qui oſaſt faire la demande au Roy de ce qui nous importoit le plus, qui eſtoit d'eſtre retenus en ſon Royaume, le Nauire des Portugais s'en retournant à Macao. Et comme nous eſtions en cette peine, & que nous recommandions inſtamment cette affaire à Dieu; Voila qu'il arriua qu'au iour de la Vigile de S. Iean Baptiſte eſtant allez viſiter le Roy par honneur, ſoudain qu'il nous apperceut, il nous appella pour entrer dans ſa Galere, où s'eſtant fait apporter la monſtre d'horloge à rouës, & le poudrier dont nous luy auions fait preſent, quand il alloit à la Cochinchine, il nous demanda, à quoy cela ſeruoit, n'ayant iamais rien veu de ſemblable, & ne ſe ſouuenant pas de ce que nous luy auions dit de leur vſage. Ayans donc

donc monté la monſtre pour l'heure qu'il falloit, comme elle eut ſonné, nous tournâmes le poudrier, & diſmes au Roy, que lors que toute la poudre qui eſtoit en la phiole d'en haut ſeroit tombée en bas, le tymbre de l'horloge ſonneroit vne autre heure. Le Roy donc y prit bien garde, & voulant attendre qu'il ſonnaſt vne autre heure, il nous mit encore en main le Liure Chinois que nous luy auions preſenté depuis peu de iours, pour luy en expliquer quelque choſe. Ce que nous fiſmes, & durant l'explication, le poudrier eſtant écoulé, le Roy qui y prit garde, & qui l'attendoit; Voila bien, dit-il, la poudre coulée, & cependant l'horloge ne ſonne pas? Ce qu'à peine auoit-il dit, que l'heure ſonna, auec tant d'eſtonnement, & de ioye du Roy qu'il ne pouuoit ſe contenir. De ſorte qu'en ce meſme temps eſtant ſuruenu l'vn des principaux Docteurs du Royaume, fort eſtimé du Roy, & le Roy l'ayant fait aſſeoir aupres de luy, il luy monſtra, & luy fit grande feſte, tant de l'horloge, comme du Liure de Mathematique, dequoy ce Docteur témoigna faire grand eſtat: Mais en ſe retirant, il tint ce diſcours au Roy. Quant à l'artifice (Sire) de cette horloge, il eſt admirable, & digne de la curioſité d'vn Roy; Mais pour le liure, noſtre Confuſius nous ſuffit, & nous n'auons beſoin dans le Royaume d'aucun autre. Ce qu'ayant dit, il prit congé du Roy, & ſe retira.

Mais tant l'eſtime, que l'affection du Roy (Dieu en diſpoſant ainſi) ſe trouuerent tellement gagnées en noſtre faueur par ces petits preſens, ioint quelque autre conſideration d'intereſt pour attirer dans ſon

Royaume le commerce des Portugais, qu'il luy prit enuie de nous retenir, ſi nous n'y faiſions de reſiſtance. Dont ſe tournant vers nous, il nous parla amiablement en ces termes. Voila que le Nauire des Portugais qui vous a amenez, ne tardera pas beaucoup de s'en retourner d'où il eſt venu : Pour vous autres, vous me ferez plaiſir, & ie vous en prie de demeurer vn, ou deux ans auec moy, afin que i'aye le loiſir, comme ie ledeſire, de m'entretenir auec vous de beaucoup de choſes. A quoy ayans répondu auec tout reſpect, que nous eſtions entierement à la diſpoſition de ſa Majeſté, eſtants preſts (s'il nous le commandoit, & ſi noſtre ſeruice luy eſtoit agreable) de demeurer dans ſon Royaume, non pas, vn ou deux ans ſeulement, mais toute noſtre vie. Il nous demanda apres, ſi nous voulions demeurer tous deux, ou moy ſeul qui ſçauois la langue du païs? Et ie luy reſpondis qu'il nous ſeroit faſcheux de nous ſeparer, & à moy particulierement, à qui le Compagnon que i'auois, comme eſtant encore jeune, m'auoit eſté donné comme Pere; & s'il plaiſoit à ſa Majeſté, nous demeurerions tous deux pour le ſeruir. Ce que le Roy trouua fort bon, adjouſtant qu'il voyoit bien qu'il me ſeroit faſcheux de demeurer ſeul, & ſans Compagnon dans vn païs eſtranger, & inconnu. Ayant donc rendu tres-humbles graces au Roy, nous nous en retournâmes fort ioyeux à noſtre logis, pour nous preparer à continuer noſtre voyage auec le Roy; Reconnoiſſans en celà la conduite ſpeciale de la Prouidence de Dieu, qui auoit inſpiré cette penſée au Roy de nous retenir, ſans qu'il fuſt beſoin d'employer aucun autre de ſa Cour, pour luy en faire

la

la demande, dont il euſt peu entrer en quelque ſoupçon de nous. Cependant nos nouueaux Chreſtiens triomphoient d'aiſe, de voir l'accueil que le Roy nous faiſoit, & l'eſtime en laquelle il nous auoit : Auſquels ayant fort recommandé de faire grand eſtat de leur vocation, & de tenir conſtamment la Foy qu'ils auoient receuë par vne grace ſpeciale du Ciel, nous leur diſmes adieu, & fiſmes voile quand le Roy partit auec toute l'Armée.

Ce qui arriua en noſtre Voyage allant à la ſuite du Roy.

CHAPITRE. XI.

TOut le voyage & le chemin que nous fiſmes à la ſuitte du Roy, allant à ſa Cour depuis noſtre partement de la Prouince de *Thin hoa*, fut ſans entrer dans la Mer, dans les canaux des grandes riuieres, qui ſont tellement diſpoſez qu'ils tranchent tout le païs, & ſe communiquent en ſorte pour la commodité, que l'on peut paſſer de l'vn à l'autre ſans grande difficulté. Or il arriua vn iour que ſe faiſant vn beau concert de Muſique dans la Galere du Roy pour le réjoüir, il nous enuoya vn de ſes gens dans vne Galiotte toute peinte & dorée pour nous prendre, & nous mener vers ſa Galere, où il vouloit que nous euſſions part au plaiſir de ſa Muſique. Nous nous y rendîmes en diligence, & trouuâmes le Roy occupé à cette honneſte

recreation, qui nous fit l'honneur de nous faire asseoir aupres de luy; & nous demanda comme on châtoit en Musique en nostre païs: Nous luy expliquâmes ce qui en estoit, loüans cependant beaucoup (comme il falloit) celle du Roy: lequel ayant pris garde (quand ie parlois) au Chapelet de la Vierge qui estoit attaché à ma ceinture, il me le demanda, & l'ayant eu, il le mit au col d'vne petite niepce maladiue de trois ans qu'il caressoit sur ses genoux (enquoy il monstroit l'estat qu'il faisoit des choses de nostre Religion) se figurant qu'elle pourroit receuoir la guerisõ de la maladie par l'attouchement de ce Chapelet, & recouurer la santé du corps, n'ayãt aucune pensée de celle de l'ame; A quoy ie pẽsay neantmoins, & sans luy parler alors du remede du Baptesme beaucoup plus efficace, iugeay le pouuoir differer iusques à ce que nous fussions arriuez à la Cour.

Cependant (en quoy se fait voir l'inconstance des choses humaines) comme le Roy prenoit le diuertissement de sa Musique, ne pensant qu'à se réjoüir, voila qu'vn messager luy vint donner la nouuelle que le rebelle *Ciüa Cauh*, qui sentant le Roy de Tunquin dans sa Cour se tenoit retiré dans les montagnes, à son absence, le voyant occupé à vne guerre estrangere, estoit descendu au plat païs, & entré dans les Riuieres auec deux cents Galeres, pour rauager le Royaume, & y exercer ses voleries ordinaires. Dequoy le Roy grandement éméu, commanda soudain que toute l'Armée tournast contre cét ennemy de son estat, & du repos de ses Peuples. Ce qu'estant venu à la connoissance du Rebelle, il se disposa à la fuite au plutost qu'il luy fut possible, rebroussant son chemin pour regagner ses

monta

montagnes : mais vn peu trop tard. Car le Roy de Tunquin le faiſant pourſuiure auec vn grand nombre de Galeres qui alloient plus viſtes que les ſiennes, & l'ayant déja attaint de bien prés, le Rebelle ſe défiant de pouuoir rendre combat, & reſiſter à de plus grandes forces, ſortant de ſes Galeres auec tous ſes gens, ſe déroba la nuict, & ſe retira à trauers les champs en grande haſte, ayant abandonné toutes ſes Galeres vuides à ceux qui le pourſuiuoient, qui fut vne perte ineſtimable pour luy. L'Armée cependant du Roy de Tunquin, n'ayant au matin point trouué de reſiſtance dans la flotte ennemie qu'elle eſtoit allé attaquer, tous les ſoldats en eſtant ſortys, le Roy commanda qu'on les pourſuiuit viuement par terre : Mais parce qu'ils auoient gagné vn grand auantage, ayant marché toute la nuict, on ne peut attrapper des fuyards qu'vne cinquantaine, à tous leſquels le Roy fit tailler la teſte en diuers lieux.

Pour moy voyant alors ces miſerables menez au ſupplice, & ne pouuant me partager à tous pour les aſſiſter à bien mourir, i'en ſuiuis vn, & courus ſi à propos apres luy, que ie me trouuay encor à temps pour luy expoſer les myſteres les plus neceſſaires de la Foy, & le diſpoſer au Bapteſme, qu'il fut content de receuoir. Ie regarday alors où ie pourrois trouuer de l'eau pour le baptiſer ; & n'en trouuant point tout autour de moy, & craignant que les ſoldats ne l'executaſſent pendant que i'irois en prendre à la riuiere : Dans cette peine m'auançant de quelque pas, i'apperçeus de l'eau de pluye dans vne foſſette de terre, où elle eſtoit tombée la derniere nuict, non tant, comme ie

penſe

penſe, pour l'arroſement de la terre, que pour le ſalut de ce miſerable, de laquelle ie portay dans le creux de la main ce qui me ſuffiſoit pour ſon bapteſme, que ie luy donnay, & le nommay Pierre, pource que c'eſtoit à ce iour la Feſte de Sainct Pierre. Et à peine euſ-je acheué la ſaincte ceremonie, que le ſoldat luy aualla la teſte d'vn ſeul coup d'eſpée, qui tomba à terre ; pendant que ſon ame nettoyée par la grace du Sacrement, monta (comme i'eſpere) au Ciel. I'accourus chercher les autres, ſi ie pourrois leur rendre quelque ſecours ; mais ie les trouuay tous decapitez, le ſeul Pierre par la miſericorde de Dieu (qui eſt admirable en la predeſtination de ſes éleus) ayant reçeu la grace du bapteſme, que ie luy allay donner plutoſt qu'aux autres, par le mouuement que Dieu m'en inſpira.

Eſtant apres celà retourné vers la Galere du Roy, & voyant de grands preparatifs que l'on faiſoit pour vn Sacrifice ſuperſtitieux, que le Roy deuoit faire en action de graces au Ciel, pour la Victoire qu'il venoit de remporter ſur ſon Ennemy ; Ie m'approchay de luy, & apres luy auoir témoigné mes réjouyſſances pour vne Victoire ſi glorieuſe ſans perte des ſiens ; luy exagerant le bon-heur qui auoit accompagné ſes deſſeins, & luy voulant doucement faire entendre, que c'eſtoit au grand Dieu, Seigneur du Ciel, & de la Terre, qui donne toutes les victoires, à qui il deuoit toutes ſes reconnoiſſances ; & non au Ciel qui eſtoit vn Corps inſenſible, & ſans ame, & incapable de connoiſtre le bien de la Victoire qui luy eſtoit arriué. Il me répondit, qu'il luy faloit alors remercier le Ciel pour la victoire qu'il auoit gaignée, à la façon de ſes Majeurs ; & que

quand

quand nous serions arriuez à sa Cour, il s'informeroit de moy à loisir des autres façons de remerciement, & de reconnoissance. Tellement que n'ayant pû empescher ce Sacrifice plein de superstition, ie me retiray dans la Galere que le Roy nous auoit assignée, attendant d'acheuer le reste de nostre voyage.

De nostre heureuse arriuée à la Cour du Roy, & de la premiere publication de l'Euangile.

CHAPITRE. XII.

NOstre premiere venuë au Royaume de Tunquin, ayant esté le iour du Glorieux Sainct Ioseph, comme nous auons remarqué en son lieu, nostre entrée à la Cour du Roy (Dieu le disposant ainsi) fut au jour dedié à la Visitation de la Glorieuse Vierge, & Reine du Ciel, afin que sous les heureux auspices de cette grande Reine, la lumiere de l'Euangile entrast dans la Cour du Roy de Tunquin, au mesme jour auquel elle apporta sa benediction à la maison de Saincte Elizabeth.

Ce fut donq le second jour du mois de Iuillet de l'An 1627. que nous entrâmes dans la Cour, & la Ville Royale de *Che ce*, à la suite, & à la compagnie du Roy, reuenant de la guerre de la Cocinchine, ou plûtost venant de donner la chasse depuis trois iours à *Ciüa Canh*, & de remporter sur luy vne victoire tres-importante

à tout ſon Eſtat : Eſtant certain que ſi le Roy fuſt demeuré plus long-temps abſent de ſon Royaume, qu'il auoit dépoüillé de ſes principales forces, le Rebelle qui s'eſtoit preparé à tirer aduantage de cette occaſion, eſtoit pour reprendre les quatre Prouinces qu'il auoit autrefois tenuës ; veu le grand nombre de Galeres armées, & de ſoldats qu'il auoit menez ; ou pour le moins qu'il ne deſolaſt par vn general rauage la plus floriſſante contrée du Royaume où il eſtoit entré. Ce qui fut cauſe d'vne grande & commune joye dans tout le Païs, & qui fit ſortir tout le peuple de la Ville Royale au deuant du Roy, pour le receuoir comme triomphant à ſon arriuée, & l'accompagner auec hautes acclamations iuſqu'à ſon Palais.

Là encore nous arriuâmes, à la ſuite du Roy, & dans le train de cette triomphante entrée, ſans ſçauoir où nous trouuerions logis, n'y ayant point encore en toute la Ville de Chreſtien conuerty qui nous pût loger. Dieu toutesfois toucha le cœur d'vn Payen de haute condition, nommé *Man tai*, qui nous ayant conſiderez, nous offrit d'abord, & ſans en eſtre recherché, ſa maiſon, pour nous y retirer, & pour y faire nos fonctions, iuſqu'à ce que le Roy nous eût pourueu de logement ; comme les témoignages qu'il nous auoit rendus de ſa bonté, nous l'auoient fait eſperer. Et ce fut merueille comment ce bon Seigneur ſe prit d'affection à tout ce qui eſtoit de nos affaires. Il nous preparoit luy meſme l'Autel pour la Meſſe ; il eſtoit aſſidu à oüir les Catechiſmes, & la Predication ; & voulut meſme que ſa femme, & tous ſes domeſtiques (apres auoir eſté bien inſtruits des poincts de noſtre

Religion,

Religion) receuſſent le Bapteſme, encor que luy ne le receut point alors, ny eſtant pas aſſez diſpoſé, pour quelques empeſchemens qui le retenoient, qu'il n'auoit pas encore courage de vaincre ; protestant neantmoins toûjours, qu'il ne mourroit point ſans le Bapteſme, lequel il vouloit remettre à vn autre temps, auquel il flattoit ſon eſperance, & le deſir de ceux qui aimoient ſon bien, de ſe dégager des liens qui tenoient ſa liberté captiue. En quoy il hazardoit grandement l'affaire de ſon ſalut ; ne pouuant pas s'aſſeurer en ce temps-là de la grace de Dieu, qu'il refuſe ſouuent à ſes temporiſeurs qui en preſument trop largement ; & qui remettent leur conuerſion au temps auenir. Le bon Dieu neantmoins, meu des prieres de ſa femme, & de ſes enfans ; & peut-eſtre en conſideration de l'office charitable d'hoſpitalité qu'il nous auoit rendu de ſi bon cœur, l'attendit apres dix ans, auquel temps il tomba grieuement malade ; Et ſa femme, Dame vertueuſe, nommée Agathe, nous ayant auſſi-toſt appellez, nous luy rendîmes tres-volontiers, & auec grande joye, les dernieres aſſiſtances, en reconnoiſſance des obligations que nous luy auions ; & l'ayans trouué fort diſposé à receuoir le Bapteſme, pour auoir congedié de ſa maiſon le principal empeſchement de ſa conuerſion, eſtant d'ailleurs depuis long-temps bien inſtruit de tous nos myſteres, & des poincts de la Foy, nous luy donnâmes le Bapteſme auec le nom de Iean, apres lequel il ne tarda pas beaucoup de mourir, & paſſa heureuſement (comme nous eſperons) de cette vie, dans l'immortelle, & bien-heureuſe.

Soudain que l'on eut connoiſſance à la Cour de noſtre

ſtre arriuée, & du logis que nous auions pris, il s'y fit vn ſi grand concours de perſonnes de toute condition, que nous auions grande peine de ſatisfaire à tous. La perſonne la plus apparente, & la premiere de celles qui receurent le Bapteſme auec la Foy, fut la ſœur meſme du Roy; laquelle pour eſtre ſçauante des lettres Chinoiſes, & bien verſée en la Poëſie, nous appellâmes Catherine, afin qu'elle fuſt ſemblable à cette Saincte, autant en zele & en vertu, qu'elle l'eſtoit aux belles qualitez d'eſprit, & en nobleſſe de ſang. Auſſi elle ne tarda pas de faire part à ſa Mere de la grace que Dieu luy auoit faite, & de l'attirer à la profeſſion du Chriſtianiſme, qui fut vne tres-importante acquiſition que fit cette Egliſe naiſſante: Car cette Dame eſtoit encor bien intelligente des lettres Chinoiſes, & auparauant ſi fort adonnée au culte des Idoles, que les Saj l'appelloient *Thaj*, c'eſt à dire *Maiſtreſſe*, pour la capacité qu'elle auoit d'inſtruire les autres: Mais elle changeant de Religion, changea auſſi de zele, qu'elle appliqua à l'inſtruction de quantité de ieunes Dames qu'elle forma aux mœurs, & à la pieté Chreſtienne par ſes enſeignemens.

Sa Fille auſſi, Madame Catherine, ſe rendit ſi affectionnée à la connoiſſance, & à la meditation de nos myſteres, que comme elle eſtoit bien verſée en la Poëſie du pays, elle compoſa en beaux vers toute l'hiſtoire du Catechiſme; commençant depuis la Creation du monde, iuſques à la venuë, la Vie, la Paſſion, la Reſurrection, & l'Aſcenſion de Noſtre Seigneur. Voire elle adjoûta à la fin de ſon Poëme, la deſcription de noſtre arriuée au Royaume de Tunquin, & les

commen

commencemens de la publication de l'Euangile. Duquel Ouurage il en reuint ce bien, que non ſeulement les nouueaux Chreſtiens chantoient ces vers dans les maiſons, à la Ville, & à la Campagne ; mais encor beaucoup de Payens les chantant, dans le plaiſir qu'ils prenoient à la douceur du chant, s'inſtruiſoient des myſteres, & des veritez de la Foy.

De la conuerſion d'vn Saj renommé, & de beaucoup d'autres qu'il amena à la Foy.

CHAPITRE XIII.

C'Eſt vne remarque que nous auons faite dans le Royaume de Tunquin, que de tous les Infideles que nous y auõs cultiuez, & tâché d'attirer à la connoiſſance de la vraye Foy, nous n'en auons point reconnu de plus ſuſceptiples de noſtre Religion, & plus conſtans à la retenir, que ceux qui ont eſté auparauant fort attachez au culte des Idoles. Entre ces ſuperſtitieux adorateurs, il faut icy auec raiſon faire mẽtion d'vn Saj fort eſtimé, habitant d'vne Bourgade ditte *Vu Xa*, diſtante vne, ou deux iournées de la Vile Royale. Cét homme auoit eſté choiſy pour ſa probité exemplaire, par vne des Concubines du Roy, Dame de cette Bourgade, pour auoir charge d'vn Temple d'Idoles qu'elle y auoit fait baſtir, auec vn autel au fonds, & vn Tabernacle d'vne ſuperbe ma-

nufacture, enrichy d'or, & embely de peintures, dans lequel elle croyoit follement que ſon eſprit demeureroit apres ſa mort. Mais ſoudain que le bon Saj eut receu dans l'inſtruction que nous luy donnâmes, les premiers rayons de la grace, & de la vocation au Chriſtianiſme, ſans s'arreſter à la conſideration de ſes intereſts temporels, & du credit de celle qui l'auoit nommé à la charge du Temple, qui pouuoit s'offencer contre luy s'il l'abandonnoit, en ſortit comme d'vn lieu contagieux à la profeſſion qu'il vouloit faire; & ſe retira auec ſa femme en ſa maiſon particuliere, pour s'y preparer plus deuotement à la reception du Bapteſme, auquel le Saj fut appellé Antoine, & ſa femme, Paule. Depuis Antoine épris d'vn grand zele, pour ne laiſſer ſans fruict la grace qu'il auoit receuë, fit de ſa maiſon, comme vne Egliſe, où il appelloit, & attiroit par ſa reputation les habitans du lieu, qui s'y rendoient à ſi grande foule pour receuoir ſes inſtructions, que le Temple des Idoles fut entierement deſerté; ne ſe trouuant d'ailleurs plus perſonne qui en vouluſt prendre la charge apres qu'Antoine l'eût quittée. Dequoy la Concubine, Dame du lieu, ayant appris ce qui s'eſtoit paſsé, entra en ſi haute rage, qu'elle manda à ſon Frere qui commandoit dans le lieu à ſon nom, qu'il fiſt r'entrer le Saj conuerty dans ſa premiere charge, & au cas qu'il refuſaſt de la reprendre, qu'il le fiſt foüetter au milieu de la Place publique. Ce qu'il executa, ſur le refus courageux qu'Antoine luy en fit, l'ayant fait attacher à vn poteau au milieu de la Place, & foüetter cruellement à la veuë de tous les habitans qui en fremiſſoient. Ce qu'Antoine ſouffrit

auec

auec vne grande conſtance, & ſans ſe rebutter de cét indigne traittement qu'il auoit receu ; voire glorieux du témoignage public qu'il auoit donné de ſa Foy, il s'appliqua auec plus d'ardeur que deuant à preſcher l'Euangile de IESVS-CHRIST, & à ſolliciter tous les hommes de ſe ranger de ſon party ; pendant que ſa femme Paule, qui ne luy cedoit point en zele, & en vertu, appliquoit les meſmes ſoins à inſtruire les femmes, & à les diſpoſer au Bapteſme. Ce qui eſtant venu à la connoiſſance de la Concubine, peu s'en falut qu'elle ne fiſt éclatter ſa fureur ſur la teſte du pauure Antoine : Craignant neantmoins de faire mourir ſans cauſe vn homme de bien, & tenu ſans reproche, elle eut le pouuoir de le bannir de ſon païs, & de luy confiſquer ſes biens, qu'il abandonna d'vn grand courage pour Dieu, & pour la gloire de ſon Nom ; n'eſtant point tant faſché d'en eſtre priué, que de s'eſloigner d'vne centaine de Chreſtiens qu'il auoit gagnez à Dieu, qu'il laiſſoit encores tendres en la Foy, & foibles pour reſiſter à vne forte tentation. Et eux auſſi euſſent eſté inconſolablement affligez de ſe voir priuez en vn meſme iour de deux perſonnes qui leur eſtoient ſi neceſſaires, & qu'ils tenoient en lieu de Pere, & de Mere ; s'ils n'euſſent adoucy leur affliction par l'expedient qu'ils prirent en cét abandon, d'aller faire leurs exercices de deuotion en vne Bourgade voiſine, appartenante à vn autre Seigneur, où ils ſe figuroient qu'ils ſeroient bien receus, & en liberté de faire profeſſion de ce qu'ils eſtoient.

L'exil d'Antoine cauſé par la paſſion d'vne femme inſolente, fut ſelon la raiſon, & le deſſein de Dieu, qui

qui l'addreſſoit par ſa prouidence à vn païs eſtranger, où il deuoit par ſon induſtrie, & par ſon zele, diſpoſer beaucoup de Payens à receuoir la Foy. Auſſi il n'y fut pas plutôt arriué, qu'il commença à y faire l'office de Catechiſte, & d'Apoſtre, à preſcher, & publier nos myſteres, à ébranler les conſciences, à conuaincre les eſprits, & à faire des conqueſtes ſur le Demon. En effet, il ne venoit iamais à la Ville Royale (ce qu'il faiſoit ſouuent) qu'il ne nous amenât à baptiſer, tantoſt vingt, tantoſt trente, & vne fois meſme quatre-vingts Catechumenes; & entre ceux-cy vn bon nombre de ſçauans aux lettres Chinoiſes, encore que luy n'y fuſt pas beaucoup verſé, & que ſemblables perſonnes pour le marque de cette capacité ne ſoient pas en grande eſtime parmy les Tunquinois: Mais l'Eſprit de Dieu qui reſidoit en ſon ame, & animoit tout ce qui partoit de luy, le rendoit reſpectable, meſme à tous les Sçauans; & ſes paroles puiſſamment efficaces, voire enuers les plus endurcis. Ayant vne fois reconnu vn de ces nouueaux Chreſtiens fort relâché aux exercices de la deuotion, & qu'il s'abſentoit meſme ſans cauſe les Dimanches, des Aſſemblées communes, il l'alla trouuer, & luy ayant repreſenté le mauuais eſtat où il ſe trouuoit, & le precipice qu'il ouuroit à ſa totale ruine, ſe diſpoſa parfaittement à r'entrer dans ſon deuoir, & à ſe remettre aux bonnes graces de Dieu; luy propoſant l'exemple du Centenier Longin, que de la cruelle playe qu'il fit au coſté du Sauueur receut la lumiere, & la grace du Ciel. Et nous ne ſçauons pas qu'il euſt appris d'autre que du S. Eſprit, cét exemple de Longin, dõt il ſe ſeruit pour r'amener le Chreſtiẽ débauché.

Vn grand

Vn grand nombre de Payens reçoit le Bapteſme.

CHAPITRE XIV.

IL y a non loin de la Ville Royale vn Pont celebre, dit *Caugien*, qui donne le nom à tout vn païs voiſin, qui eſt habité de pluſieurs Idolatres, hommes, & femmes, vnis par vne particuliere profeſſion qu'ils font de s'employer à de bonnes œuures vtiles au public; comme à releuer les Ponts qui ſont tombez, à bâtir des maiſons pour receuoir les Pelerins, & aux ſemblables; Et comme les hommes de cette profeſſion ſont appellez *Saj*, les femmes ſont nommées *Vaj*: Et pour expliquer l'vnion d'eſtat, & de profeſſion qui eſt entr'eux, on les nomme d'vn nom compoſé de deux, *Saj Vaj*. D'où eſt venu que ceux-là meſme qui ſont fort adonnez au culte des Idoles, & qui en ſuite portent leurs ſoins particuliers à prattiquer ſemblables bonnes œuures, ſont communement appellez *Saj Vaj*. Il y auoit donc vn grand nombre de ces *Saj Vaj*, habitans de la Bourgade dittc *Cau gien*, diſtante enuiron demie lieuë de la Ville Royale, leſquels ayant eu connoiſſance de noſtre arriuée à ladite Ville, touchez de quelque ſecret mouuement du Sainct Eſprit, vinrent ſoudain à grandes trouppes nous trouuer, nonobſtant l'incommodité du temps qui eſtoit pluuieux, & des chemins qui eſtoient tous détrempez de bouës, pour eſtres inſtruits

de la Loy que nous preſchions : Et témoignerent depuis vne ſi grande auidité de l'apprendre, qu'ils ne manquoient aucun iour, quelque temps qu'il fit, de ſe rendre à noſtre Egliſe à l'heure que nous y enſeignions le Catechiſme : De ſorte que dans peu de temps douze d'entr'eux des mieux inſtruits furent baptiſez, qui ont depuis beaucoup aydé au progrez du Chriſtianiſme en ce païs-là, & trauaillé de grand ardeur au baſtiment, & à la dotation du premier Hoſpital à receuoir les pauures, qui ayt eſté dreſſé dans le Royaume de Tunquin.

Ce ne fut pas ſeulement des Idolatres, & des ignorans qui faiſant ioug à la verité, furent appellez en ces commencemens à la profeſſion du Chriſtianiſme ; Il ne manqua pas de lettrez, & de Sçauans qui vinrent prendre chez nous, auec beaucoup d'humilité, les premieres inſtructions de la Foy ; Et entr'autres vn *Oun ghe* (ainſi appelle t'on ceux d'entre les lettrez, qui ont eſté, ou qui ſont dans la fonction de quelque charge publique) âgé de ſoixante dix ans, vint auec ſa femme, déja vieille, demander l'inſtruction que nous donnions aux autres, & apres cela le Bapteſme ; lequel ils receurent auec de tendres témoignages de gratitude enuers Dieu qui les auoit attendus ſi long-temps, & conſeruez iuſques à cét âge, pour les éclairer des lumieres de la vraye Foy. Et ils firent tant d'eſtat de la grace qu'ils auoient receuë, que pour témoigner leur reconnoiſſance ils nous amenerent vn nombre de leurs parens de diuerſes Prouinces, pour leur faire auoir part à vn bien qu'ils eſtimoient tant. Celuy-cy fut ſuiuy d'vn ieune Licencié fort habile, qui ne marchand..

chanda pas beaucoup sa conuersion, & fut appellé Iean en son Bapteſme, & depuis si heureux à imprimer ses sentimens dans l'esprit de sa mere, & de toute la famille, qu'il nous l'amena, toute bien instruitte des principes de la Religion, pour luy donner le Bapteſme; son pere s'y accordant de bon cœur, quoy qu'il manquaſt luy meſme de cœur, & ne se peuſt alors resoudre de le prendre.

Noſtre logis fut des le commencement frequenté de pluſieurs autres lettrez, que la curioſité nous amenoit, plûtoſt que la deuotion, ou le deſir d'apprendre ce qui eſtoit de leur bien; auſſi n'en rapportoient-ils pas beaucoup de fruict, aueuglez de la vanité de leur ſuffiſance; & cherchans plûtoſt de contredire à ce que nous diſions, & preſchions de nos myſteres, que de s'en inſtruire pour leur proffit; en qui nous trouuions verifiée la parole du Fils de Dieu, qui dit; qu'il y en a beaucoup d'appellez, mais peu de choiſis.

* *
*

Le Roy de Tunquin nous fait baſtir prés de ſon Palais, Maiſon & Egliſe, où nous faiſons nos fonctions auec grand concours.

CHAPITRE. XV.

LE Nauire des Portugais qui nous auoit amenez à Tunquin, eſtant preſt à partir, le Roy qui de ſa grace nous-y auoit arreſtez, voulut par vn ſurcroiſt de bonté, écrire vne lettre de ciuilité par le retour du Nauire, au P. André Palmier lors Viſiteur, pour le remercier de nous auoir enuoyez à ſon Royaume, & luy expliquer la ſatisfaction qu'il receuoit de noſtre venuë. Meſme qu'en témoignage d'affection, & de magnificence, il ne voulut point qu'elle fuſt écritte ſur le papier du païs à l'ordinaire (encore qu'ils en employent de fort beau, peint, & doré auec grand artifice) mais ſur vne lame d'argent eſtenduë, puis grauée, & pliée en rouleau.

Toutefois il arriua par malheur que le Nauire perit par vn fortunal de mer contre l'Iſle d'Ainan : Tellement que la lettre du Roy eſtant tombée au pouuoir des habitans de l'Iſle, qui auoient recueilly le bris du naufrage, fut depuis racheptée par le P. Palmier, & portée à Macao.

Cependant comme nous euſmes reconnu que le logis de noſtre habitation eſtoit trop étroit pour nos

fonctions

fonctions, & moins propre à ſatisfaire au concours du grand monde qui venoit à nous : Nous allaſmes trouuer le Roy, & luy exposâmes tres-humblement noſtre incommodité, le ſuppliant de nous aſſigner vn autre lieu plus commode la part où il luy ſembleroit bon. Ce que le Roy non ſeulement approuua, mais adjouſta de ſa grace qu'il auoit reſolu de nous dreſſer vne habitation dans ſon propre Palais ; & partant que nous fiſſions choix du lieu que nous iugerions plus propre pour nos fonctions, & qu'il commanderoit auſſi-toſt de le baſtir, & accommoder à nos vſages. Sur ce il ne manqua pas de perſonnes bien affectionnées qui nous conſeilloient d'accepter l'offre du Roy, & de nous loger dans l'enceinte du Palais, tant pour nous garantir du danger des embraſemens qui ſont aſſez frequens en cette Ville, comme des voleries ordinaires que les larrons y exercent. Toutefois parce que l'entrée du Palais du Roy pour beaucoup de conſiderations euſt eſté plus difficile à l'abord des nouueaux Chreſtiens, nous choiſiſmes plûtoſt de nous loger hors du Palais auec quelque incommodité, quoy que non gueres loin, pour aller plus commodement vers le Roy quand nous ſerions appellez. De ſorte que dans peu de iours nous eûmes vne maiſon dreſſée par le commandement du Roy, en la place que nous auions choiſie, auec tous les auantages que nous euſſions peu deſirer. Le baſtiment n'eſtoit que de bois à la façon du païs, mais bien capable, & d'vne ſtructure pareille à celle des maiſons qui ſont habitées des Nobles.

Ce fut donc ſur la fin du mois de Nouembre, quatre mois aprés noſtre entrée dans la Ville Royale, que

nous passâmes à nostre nouuelle habitation, dont vne partie fut dediée à nous seruir d'Eglise, & où (soudain que nous en eusmes pris possession) nous fusmes visitez d'vne si grande affluence de monde, qu'il nous falust Prescher iusques à six fois le iour, trois fois dans la matinée, & trois fois apres le disné, pour satisfaire à l'attente de ceux qui venoient, & qui se succedoient les vns aux autres. Le fruict aussi que nous recueillions de nos trauaux, & de la semence de la parole de Dieu que nous jettions, estoit si grand qu'il nous faloit prendre deux iours dans la semaine, pour donner le Bapteſme à ceux qui le demandoient, & ordinairement à vingt, & quelquefois à quarante personnes, entre lesquels il y auoit des gens de condition, mesme de la Maison du Roy. Il est vray qu'il nous falut au commencement soûtenir la dispute contre certains esprits curieux, & contentieux, qui ne venoient nous oüir, que pour contredire à la doctrine que nous preschions. Ce qui non seulement troubloit l'ordre de nos sermons, occupant le temps precieux qui leur estoit destiné, que nous donnions à répondre à leurs questions, & à resoudre leurs doutes; mais jettoit encore du trouble dans leurs esprits, & empeschoit le fruict de l'Euangile. Dont nous prïmes resolution, de n'admettre personne à proposer des questions, qui ne se fust rendu durant huict iours auditeur assidu de la doctrine que nous enseignions: D'où il arriua, que, ou ces esprits coquilleux se retiroient par impatience deuant ce terme, ou s'ils se rendoient assidus à nous ouïr durant tout ce temps, ils estoient à la continuë éclaircis de leurs doutes, & n'auoient rien plus à nous

pro

proposer au contraire : Et ainsi il y auoit moins de perte de temps, & moins de danger de troubler par ces contentions puntilleuses, ou friuoles, les Auditeurs bien intentionnez.

La methode que nous gardions à enseigner le Catechisme.

CHAPITRE XVI.

ENcore que plusieurs de ceux qui ont annoncé la doctrine de l'Euangile aux autres Royaumes des Infideles, ayent esté d'aduis qu'il faloit premierement détruire les erreurs du paganisme, & desabuser les esprits saisis de fausses opinions, auant que d'establir, & d'enseigner les poincts, & les principes de la Religion Chrestienne; suiuant l'ordre que Dieu donna à vn Prophete, luy disant; Ie t'ay mis pour détruire, & arracher; pour édifier & planter : Et pour le tres-auguste mystere de la saincte Trinité, de ne l'exposer aux Catechumenes qu'au temps qu'ils se trouueroient disposez à receuoir le Bapteſme; pour n'embroüiller d'abord leur esprit des doutes qui leur pourroient nâistre sur ce tres-haut, & ineffable mystere. I'estimay neantmoins par l'experience que i'en pris, deuoir tenir entre deux vne methode d'instruction pour les peuples de ce Royaume. C'est à sçauoir de ne combattre point les erreurs des sectes Tunquinoises, auant que d'auoir posé quelques principes connoissa-

noiſſables par la ſeule lumiere de la Nature ; comme de la Creation du monde, de la fin pour laquelle le ſouuerain principe de l'eſtre creé, a fait & ordonné la creature raiſonnable, & des obligations qu'elle a de le reconnoiſtre, & de le ſeruir : tant pour ietter dans leur eſprit quelque fondement aſſeuré, ſur lequel le reſte de leur creance ſe puiſſe aucunement appuyer; comme pour ne les rebutter point d'abord d'oüir décrier & rendre ridicules leurs deuotions, quoy que fauſſes, & leurs obſeruations ſuperſtitieuſes, ce qui eſt ſouuent arriué. Il m'a donc mieux reüſſi, autant que ie l'ay pû remarquer, de leur imprimer quelques ſentimens de pieté, & d'amour naturel enuers le Createur, & le premier principe de leur eſtre. Puis par le recit de l'hiſtoire du deluge general, & de la confuſion des Langues, leur donner quelque apprehenſion du Dieu qu'ils doiuent craindre & adorer ; & de là deſcendre à la refutation de l'Idolatrie, laquelle meſme le Diable n'a pas introduitte dans le monde qu'apres le deluge. En quoy ie ſuis bien d'accord auec les autres, qu'il ne faut point expoſer aux Payens que l'on veut conuertir, les myſteres de la Saincte Trinité, de l'Incarnation, & de la Paſſion du Fils de Dieu, & ietter la ſainte ſemence de ces grandes veritez dans leurs cœurs, deuant que d'en auoir arraché les erreurs, & la ſuperſtition de l'Idolatrie.

Toutefois il ne me ſemble pas qu'il faille attendre le temps proche du Bapteſme, pour propoſer aux Catechumenes la creance de la Trinité des diuines Perſonnes : mais plûtot commencer par la declaration de ce myſtere, d'où il eſt plus aiſé de deſcendre à l'Incarnation

nation du Fils de Dieu, qui eſt la ſeconde Perſonne; puis aprés à ce qu'il a ſouffert pour ſauuer le monde perdu par le peché, à ſa Reſurrection, & aux autres myſteres de noſtre Religion; qui eſt la ſuitte, & la methode qui a eſté obſeruée par les Apoſtres au Symbole de la Foy qu'ils nous ont laiſsé. Et pour moy durant tant d'années que i'ay employées à l'inſtruction des Payens, ie n'en ay iamais trouué aucun qui ſe ſoit rebutté de noſtre Foy, ſur la propoſition du ſecret incomprenable du myſtere de la Trinité: voire i'ay toûjours reconnu qu'ils ont bien plus de peine à croire celuy de l'Incarnation: Et la raiſon en eſt, parce qu'ils ne treuuent pas étrange que Dieu, dont ils connoiſſent par vn raiſonnement naturel, la nature inconceuable & éleuée au deſſus de nos connoiſſances, ſoit auſſi moins explicable par nos diſcours en ſes proprietez, & aux perſonnes que nous propoſons à leur creance. Mais la grande peine que nous auons, eſt à leur perſuader que celuy qui eſt vn pur eſprit, qui eſt eternel, & immortel, & qui regne dans le Ciel couronné de gloire, ſe ſoit reueſtu de chair, ayt pris naiſſance dans le temps, ayt eſté ſujet à la mort, & expoſé à toutes ſortes d'opprobres, & de miſeres. C'eſt pourquoy quand il eſt queſtion de propoſer aux Catechumenes les myſteres de la Paſſion; il le faut faire auec addreſſe, & vn peu autrement que l'on ne fait pas à nos Chreſtiens, en obſeruant ces trois choſes. La premiere de releuer beaucoup les prodiges qui arriuerẽt en la mort de IESVS-CHRIST; comme toute la nature s'éffraya de l'attentat commis en ſa perſonne; comme le Soleil retira ſes rayons, & ne voulut point éclairer la terre

coupable d'vn si execrable sacrilege ; comme les tombeaux s'ouurirent, les rochers se fendirent, la terre trembla, & toutes les creatures témoignerent la douleur qu'elles auoient de la mort de leur Createur. D'où il faut conclurre, que s'il est mort, ce n'a esté que de sa volonté, & par la permission du pouuoir qu'il en a donné à ses meurtriers, pour operer le rachapt, & le salut du genre humain. En second lieu, aprés auoir expliqué le grand amour, & les admirables vertus qu'il a témoignées en patissant, & mourant ; il est à propos de leur exposer pour la premiere fois l'image du Crucifix pour estre adorée, auec cierges allumez, & autres semblables ceremonies de deuotion. Tiercement il ne leur faut iamais expliquer la Passion, & la mort du Sauueur, que l'on n'adjouste aussi-tost le recit de sa glorieuse Resurrection, comme il ressuscita de sa propre vertu le troisiéme iour, & se leua triomphant du tombeau, où on l'auoit mis ; afin que de là il apparoisse mieux ; que s'il s'est pû donner la vie en surmontant la mort, il estoit Seigneur de la vie, & de la mort, & comme tel il se pouuoit empescher de mourir, & se déliurer des mains des Iuifs, s'il l'eust ainsi voulu. Et ce discours leur doit estre souuent reïteré, & imprimé dans l'ame, afin qu'ils conçoiuent plus d'amour, & de respect enuers le Sauueur : L'experience nous ayant fait connoistre, que plus ils sont affectionnez, & deuots à la Passion du Sauueur, ils sont aussi estants faits Chrestiens, plus fermes, & plus constans à la prattique de la vertu.

Quelques

Quelques occaſions confirment grandement les nouueaux Chreſtiens en la Foy.

CHAPITRE XVII.

PArmy ceux qui ſe rendoient fort aſſidus à l'inſtruction des Catechiſmes que nous faiſions tous les iours en noſtre Egliſe, il y eut vn certain Saï, à qui la Mere du Roy, deuant qu'elle euſt embraſsé noſtre Religion, auoit donné la charge de l'vn des principaux Temples des Idoles, voiſin du Palais Royal, qu'elle auoit fait baſtir. Cét homme durant cinq iours continus qu'il frequenta nos aſſemblées, preſtant vne ſinguliere attention à la doctrine Chreſtienne qui eſtoit expliquée, auoit donné à tous ceux qui l'auoient conſideré, vne grande eſperance de ſa conuerſion : Quand le cinquiéme iour ſa femme entra dans noſtre Egliſe, effarée, & tranſportée de fureur comme vne Proſerpine, & s'addreſſant à ſon mary qu'elle auoit cherché dans la trouppe: Et comment, luy dit elle, es tu deuenu ſi fol, & ſi abandonné de ſens, d'embraſſer vne Loy qui t'obligera de quitter tes Dieux, & ton Temple? he! inconſideré que tu es, quand tu auras quitté le ſeruice de ton Temple qui te donne dequoy viure, où prendras tu dequoy entretenir ta maiſon, ta femme, & tes enfans? & d'où tireras-tu la ſubuention de toutes tes neceſſitez? Ainſi declamoit hautement cette furieuſe, ſans que le bon Saï

osast luy repliquer vn seul mot, ou resister à l'instance qu'elle luy faisoit de sortir de l'Eglise, & de se retirer à son logis : Ce qu'il fit laschement auec le regret de ceux qui auoient beaucoup esperé de sa conuersion.

Cependant l'infidele lascheté de ce Saï ne seruit pas de peu à confirmer les nouueaux Chrestiens en leur Foy par vne occasion qu'il en donna, qui fut l'effet (comme il n'en faut point douter) d'vne speciale prouidence de Dieu. Car cét homme qui auoit encore l'esprit saisi des poincts de la doctrine Chrestienne qu'il auoit ouïs, estant entré le matin d'vn iour de Dimanche dans nostre Eglise, à l'heure que les Chrestiens se preparoient pour entendre la Messe, il leur monstra vn Liure écrit en lettres Chinoises, qui estoit marqué en la premiere page du sainct Nom de IESVS, peint en gros caracteres : Ce que ie voulus voir, & reconnus aussi-tost, que c'estoit vn Liure apporté de la Chine, & composé par quelqu'vn de nos Peres ; mais i'estois ébahy comment il pouuoit estre tombé entre les mains de ce *Saj*. Sur quoy il me satisfit en me racontant, comme son Pere autrefois ayant accompagné l'Ambassadeur qui est enuoyé de trois ans en trois ans pour presster l'hommage, & payer le tribut ordinaire au Roy de la Chine, auoit rapporté ce Liure de la Cour de Pequin ; duquel il faisoit si grand estat, que mourant il le luy auoit laissé en heritage, & comme vn precieux thresor qu'il preferoit au reste de ses biens; luy adjoustant qu'il l'auoit receu estant à Pequin en compagnie de l'Ambassadeur, des Docteurs du grand Occident, auec asseurance qu'ils luy auoient donnée, que celuy qui croiroit, & obserueroit ce qui estoit

contenu

contenu dans ce Liure, passeroit sainctement, & heureusement de ce monde dans le Ciel. Que depuis la mort de son Pere, qui l'auoit laissé ieune orphelin, aagé seulement de dix ans, il auoit cherement conserué ce Liure dans vne cassette l'espace de trente ans; & l'ayant quelquefois ouuert, & leu ce qu'il contenoit, il n'y auoit iamais rien entendu, iusques à ce dernier temps, qu'aprés auoir ouy nos Sermons, il auoit commencé d'y comprendre quelque chose. Ie l'interrogeay s'il entendoit la signification de ces grandes lettres qui estoient figurées au commencement du Liure; & il me respondit ingenuëment, que non. En suitte de quoy ie luy monstray les mesmes lettres dans vn autre de nos Liures, qui exprimoient le sainct Nom de IESVS: Ce qui donna vne grande joye à tous les nouueaux Chrestiens, voire les confirma grandement en la creance des veritez qui leur auoient esté enseignées; quand ils eurent reconnu, comme ie leur fis voir, que le contenu du Liure que le *Saj* auoit apporté, n'estoit autre que leur Catechisme, sans difference ny en l'ordre des choses, ny en la methode de l'instruction. Nos Chrestiens presserent fort ce *Saj* de leur laisser son Liure, pour le transcrire, mais il leur refusa, & le voulut emporter. Il ne laissa pas de confesser naïfuement deuant tous, sans en estre presé de personne, que la foy Chrestienne qui estoit comprise dans son Liure, & que nous enseignions en conformité, estoit le vray, & asseuré chemin du salut; & que s'il n'en faisoit pas alors luy mesme la profession que sa conscience luy dictoit, sa pauureté en estoit cause, n'ayant pas le moyen de viure d'ailleurs, &

d'entretenir ſa famille, que du ſeruice qu'il rendoit à ſon Temple. Plaiſe à Dieu qu'il puiſſe vn iour ſe mieux reconnoiſtre, & vaincre cet obſtacle qui le retient dans l'infidelité.

Nos Neophytes ſe ſont encore grandement affermis en la creance, & en l'eſtime de la Religion Chreſtienne dont ils font profeſſion, voyants beaucoup de prodiges pleins de merueilles, que Dieu operoit en ce meſme temps par la vertu de la ſaincte Croix, & par l'eau benite; principalement lors que nous les appliquions aux malades, meſme moribonds, & à ceux qui eſtoient poſſedez des malins eſprits. Auſſi quand nous eſtions appellez pour rendre ces aſſiſtances à ceux qui les demandoient (ce qui arriuoit ſi ſouuent qu'à peine y pouuions nous ſuffire) nous eſtions accompagnez d'vn ſi grand nombre de Payens, meſlez parmy les Chreſtiens, & les Catechumenes, qu'ils tenoient toutes les ruës par où nous allions; leur curioſité les portant à venir remarquer la ceremonie auec laquelle nous impoſions les mains aux malades, où nous leurs appliquions; & aux poſſedez, l'eau benite, & la Croix, d'où ils voyoient ſouuent arriuer non ſans eſtonnement, qui les tenoit tous rauis, que les malades eſtoient ſoudainement gueris, & les poſſedez deliurez du demon qui les tourmentoit.

*
* *

Les

Les nouueaux Chrestiens guerissent miraculeusement les malades, auec l'Eau-benistе, & la saincte Croix.

CHAPITRE XVIII.

ON peut iustement appliquer à la nouuelle Eglise de Tunquin, ce que Sainct Gregoire le grand disoit de l'Eglise Chrestienne naissante ; Que tout ainsi que l'on arrose les arbrisseaux qui sont recentement plantez, iusques à ce qu'ils ayent pris racine & consistence dans la terre ; Aussi il falloit que l'Eglise Chrestienne fust au commencement nourrie par les miracles, iusques à ce qu'elle eust pris quelque accroissement, & des forces suffisantes pour se maintenir. Et ie veux dire qu'il faloit aussi que pour fortifier au commencement les nouueaux Chrestiens de l'Eglise de Tunquin, Dieu par quelques operations miraculeuses donnast approbation à la creance dont ils faisoient profession. Ce qu'il fit principalement par le moyen de l'eau-benite, de laquelle se seruant soit par aspersion, soit par infusion de quelque goutte dans la bouche des malades, ils ont operé grande quantité de guerisons. Dont ils ont eu depuis cette eau en telle veneration, que non seulement ils la tiennent dans leurs maisons, mais encore faisans voyage ils la portent dans des boëttes comme du baûme precieux,

precieux, pour s'en ſeruir au beſoin pour eux,& pour les autres.

Vn certain ſoldat nommé Simon en ſon bapteſme, ayant à faire voyage à ſon païs diſtant pluſieurs lieuës de la Ville Royale, nous demanda vn petit vaſe plein d'eau benite pour y porter. Où il ne fut pas plustôt arriué,qu'y ayant trouué beaucoup de ſes compatriotes affligez de maladie, il les guerit tous,en leur faiſant prendre par la bouche vn peu d'eau benite. Et la preſſe eſtoit ſi grande de ceux qui le faiſoient appeller de tous coſtez, qu'encore qu'il n'en diſtribuaſt à chacun qu'vne gouttelette, ſon vaſe neantmoins en peu de temps fut preſque tout épuisé : de ſorte que s'apperceuant qu'il n'en reſtoit que fort peu au fonds, & ne voulant pas fruſtrer ceux qui l'appelloient ſans ceſſe, de la gueriſon qu'ils auoient eſperée, il prit vn conſeil que Dieu ſans doute luy inſpira, qui fut de s'en aller à la fontaine d'vne montagne voiſine, où ayant verſé dans vn plus grand vaſe ce qui luy reſtoit de ſon eau benite, il le remplit apres de l'eau de la fontaine, ſur laquelle il prononça par vne innocente ſimplicité toutes les prieres Catholiques qu'il auoit appriſes, y iettant meſme quelques grains de ſel, comme il nous l'auoit veu prattiquer. Et ce fut merueille qu'ayant depuis donné de cette eau à vne grande quantité de malades, il les guerit tous, Dieu le voulant ainſi, comme il faiſoit auparauant auec la premiere.

Vn grand Seigneur, encore Payen, Gendre du Roy, voyant que dans l'vne des Bourgades de ſon domaine, la plus part de ſes ſujets eſtoient attaints d'vne

d'vne maladie contagieuſe qui auoit rauagé tout ce lieu, & emporté vne partie des habitans, ce qui auoit déja diminué notablement ſon reuenu ; nous vint demander inſtamment l'aſſiſtance de nos remedes, & particulierement de noſtre eau benite pour arreſter le cours de cette maladie populaire qui deſoloit tout. Et pour cét effet il auoit commandé à deux de ſes valets d'apporter deux grands vaſes, pour les rapporter pleins de l'eau que nous auions benite. Nous luy accordâmes volontiers ce qu'il demandoit, iugeans que c'eſtoit vne œuure de Dieu, & choiſimes ſix de nos Chreſtiens les plus zelez, pour aller rendre à cette Bourgade affligée cét office de charité. Ils y allerent pleins de courage, chacun d'eux portant ſa Croix, & ſon Chapelet : Et ſoudain aprés leur arriuée dreſſerent dans la premiere maiſon où ils furent retirez, vn petit autel, auec vne Image de deuotion, deuant laquelle ils firent vne courte, mais feruente priere ; puis ils firent charpenter trois grandes Croix, qu'ils porterent, & planterent aux d'eux extremitez, & au milieu du Bourg, en ſigne de victoire. Ce qu'ayant fait ils ſe partagerent, & parcoururent deux à deux toutes les maiſons infectes, en chacune deſquelles ils attachoient vne Croix au lieu le plus eminent, auec deſſein d'en chaſſer les demons qui en auoient pris poſſeſſion, qui furent ouïs en quelques endroits, ſe plaindre en grommelant de la violence qui leur eſtoit faitte. En ſomme dans huict iours, par la vertu de la ſaincte Croix, & par l'application de l'eau benite qu'ils faiſoient prendre aux malades, ils les guerirent tous, au nombre de deux cens ſoixante-dix, vn ſeul excepté qu'ils trouue-

rent en l'extreme agonie preſt à rendre l'ame, auquel ils donnerent le Bapteſme, apres vne ſommaire inſtruction des myſteres de la Foy, & l'acte de Contrition auec lequel il s'y diſpoſa. On remarqua que tous ceux qui guerirent de ce mal contagieux, apres auoir pris vn peu d'eau benite, iettoient par la bouche vne eau ſale & puante, qui eſtoit vn indice du charme diabolique qu'ils auoient receu, & la marque de leur gueriſon.

Ces bons Chreſtiens eſtans reuenus de ce lieu publioient les victoires qu'ils y auoient remportées ſur Satan, auec demonſtration de grande joye ; qui fut aucunement détrempée par l'accident qui arriua à celuy que nous auions établi comme le ſuperieur, & le chef des autres : Car il mourut peu de temps apres ſon retour ſubitement, & ſans remede. De laquelle mort ſi ſoudaine, comme nous témoignions eſtre faſchez, & aucunement ébahys ; Ne vous eſtonnez pas, (nous dit vn de ſes compagnons) de la mort de cét homme : Elle eſt arriuée par vn iuſte iugement de Dieu, car ayant eſté inſtruit de rendre gratuitement à tous les offices de pieté & de charité qui nous auoient eſté commandez, il n'en a pas ainſi vſé ; ayant receu vne belle robbe que luy a preſenté en recompenſe de ſes peines le Seigneur du lieu où nous auons eſté. Ce que ce Chreſtien ayant raconté en preſence des autres, ils furent tous ſaiſis d'vne grande frayeur. Et il nous ſouuint alors de la lépre dont Grezi fut frappé pour vne ſemblable auarice, ayant eſté puny de la meſme maladie de laquelle Naaman auoit eſté gueri. Car de meſme ce Chreſtien auoit eſté frappé de la maladie,

ladie, & de la mort de laquelle les autres auoient eſté deliurez, pour auoir pris recompenſe de la ſanté qu'il leur auoit donnée. Ce qui rendit depuis les Chreſtiens ſi reſeruez en cette matiere, qu'ils faiſoient meſme ſcrupule de boire, & de manger chez les malades qu'ils alloient guerir.

Quelques nouueaux Chreſtiens s'offrent pour nous ſeruir toute leur vie.

CHAPITRE XIX.

COmme c'eſt la couſtume au Royaume de Tunquin, que certains meûs d'vne fauſſe deuotion ſe dedient pour toute leur vie au ſeruice des Idoles, ou des Demons qui les tiennent comme eſclaues de leur puiſſances: Vn bon ſoldat, déja Chreſtien, nommé Antoine, robuſte de corps, & qui eſtoit aagé, de plus de trente ans touché d'vn ſentiment plus religieux, & plus ſainct, demanda congé à ſon Capitaine quoy que payen, de quitter le ſeruice qu'il rendoit dans les armées au Roy de Tunquin, pour ſeruir le Roy du Ciel, & IESVS-CHRIST en ſon Egliſe. Ce qu'ayant obtenu il ne voulut point donner ny vendre ſes armes à vn autre qui s'en pouuoit mal ſeruir, mais les ietta dans vn lac profond, afin que perſonne n'en pût iamais eſtre offencé: Et s'en vint apres à noſtre

ſtre maiſon, nous demandant auec grande humilité & deuotion d'eſtre receu chez nous pour ſeruiteur; eſtant preſt (comme il diſoit) de nous ſeruir, & obeïr en tout ce que nous luy voudrions commander, ſans attendre de nous aucune recompenſe, mais ſeulement de Dieu, qu'il croyoit ſeruir en nos perſonnes. Nous euſmes fort agreable l'offre de ſa bonne volonté, & le receûmes en noſtre maiſon, où il nous rendit de grands ſeruices, principalement à porter ſur ſes eſpaules, depuis la riuiere qui eſtoit fort éloignée de noſtre habitation, toute l'eau qui nous eſtoit neceſſaire, tant pour le meſnage, que pour faire de l'eau beniſte, à quoy il falloit tous les iours employer vne grande quantité d'eau, pour ſatisfaire à la deuotion de tous ceux qui en demandoient. Et c'eſtoit auſſi vn motif qui piquoit merueilleuſement la diligence du bon Antoine, quand il ſe figuroit que l'eau qu'il portoit deuoit ſeruir à chaſſer les Diables, à donner la ſanté aux malades, & à eſtendre le nom, & la gloire de IESVS-CHRIST. Il a perſeueré durant vingt-ans, iuſques à maintenant dans les ſeruices d'humilité, qu'il nous a rendus d'vne tres-grande affection & deuotion, aux temps meſme les plus difficiles, comme il ſera dit en ſon lieu.

Et Dieu ne nous pourueut pas ſeulement par ſa bonté de ſeruice domeſtique pour nos neceſſitez, mais encore d'ayde pour la conuerſion & l'inſtruction du peuple, à quoy ie ne pouuois point ſuffire tout ſeul, eſtant obligé de preſcher, ou Catechiſer, quatre, cinq, ou ſix fois le iour. Celuy qui ſe preſenta le premier capable de cette fonction, fut vn nommé

François,

François, qui s'y employe encore aujourd'huy fort vtilement, & auec vn grand zele; la conuerſion duquel arriua en cette façon. Ie faiſois vn iour vne inuectiue en preſẽce des nouueaux Chreſtiens, & des Payens contre l'impieté du Xaca, ou du Thicca, de qui nous auons parlé ailleurs, qui a le premier introduit parmy les Tunquinois le culte ſuperſtitieux, & ſacrilege des Idoles. Et à ce diſcours ſe trouua preſent noſtre François qui faiſoit alors l'office de *Saj*, par lequel ayant eſté conuaincu de l'abus criminel de l'Idolatrie qu'il auoit ſolennellement exercée, à la fin du Sermon il ſe leua ſur pied, & s'addreſſant à moy, parla deuant tous en cette ſorte. I'ay paſſé déja dix-ſept ans de mon âge ſeruant auec fidelité, & aſſiduité au Temple des Idoles, ſur l'opinion que i'auois que par mes ſeruices ie pouuois meriter au prés des Dieux que i'adorois, qu'ils feroient quelque bon traittement en l'autre vie à l'ame de mon Pere defunct, qui me laiſſa eſtant encore enfant: Mais comme i'apprens de voſtre diſcours, i'ay perdu mon temps à ſeruir ces fantoſmes, & me ſuis bien trompé en l'opinion que i'auois priſe d'eux. Que dois-je faire donc pour reparer ma faute, & corriger l'abus où i'ay eſté? Ie luy reſpondis, que ie luy conſeillois d'auoir bon courage; & que le grand Seigneur de tout, qui merite ſeul tous nos ſeruices auoit tant de bonté, qu'ils ne rejettoit perſonne de ceux qui ſe conuertiſſoient à luy de tout leur cœur: Qu'il luy faloit faire comme font les voyageurs qui ont perdu vne partie de leur iournée en des routes égarées; car auſſitoſt qu'ils s'apperceuoient de leur meſpriſe, s'eſtant remis dans le bon chemin ils auançoient le pas auec

autant plus de diligence, qu'ils auoient plus perdu de temps à le retrouuer. Que luy de mesme, ayant perdu tant de belles années à seruir en vain, & criminellement tant de fausses diuinitez, il deuoit sans delay renoncer au seruice qu'il leur auoit rendu, & se ranger à la profession de la verité qu'il auoit commencé de connoistre, où il trouueroit le pardon de ses fautes, & la recompense legitime de ses merites. Il écouta de bon cœur l'aduis que ie luy donnay, & l'executa aussi-tost, ayant quitté le Temple qu'il seruoit, & les grands emolumens qu'il en tiroit pour obeïr à la vocation, & à la grace du Sainct Esprit, de laquelle il fit part à vn grand nombre d'Idolatres qui auoient grande creance en luy, lesquels il amena à la connoissance de la verité; & luy (ayant esté baptisé au iour de la feste de sainct François Xauier) receut en son Baptesme le nom de François. Et sa deuotion ne s'arresta pas là, car quelques iours apres il nous vint retrouuer, nous demandant instamment qu'il luy fust permis de demeurer auec nous. Ce que nous luy accordâmes volontiers, tant pour auoir en luy vn témoin considerable de nostre vie priuée, comme pour le rendre plus sçauant des poincts du Catechisme, que nous luy dictions vne heure châque iour, qu'il apprit par cœur durant quelques mois, s'estant par sa diligence rendu capable de l'enseigner aux autres, comme il a fait depuis, auec grand proffit. Ce fut alors qu'il nous confessa, qu'vne des raisons pour lesquelles il auoit recherché de viure auec nous, c'estoit pour découurir si nostre vie s'accordoit auec nostre doctrine; & qu'ayant reconnu que nous menions vne vie encore

plus

plus étroitte, que celle que nous conſeillions aux autres, il auoit eſté fort conuaincu, & confirmé en ſa creance. Il eſt entré depuis en noſtre Compagnie, quinze ans apres ſa conuerſion, ſans iamais ceſſer, (meſme du temps de ſon Nouitiat pour la neceſſité que nous auions d'ouuriers) de faire l'office de Catechiſte, qu'il exerce dignement, & auec vn fruict inestimable des peuples.

Le Roy de Tunquin commence de prendre quelque auerſion de nous.

CHAPITRE XX.

A Peine pouuions-nous ſouhaitter de plus grands, & plus heureux ſuccez en la nouuelle Chreſtienté de Tunquin; eſtant vray que depuis la feſte de Noël, iuſques à celle de Paſques, il s'eſtoit conuerty plus de cinq cents Payens, entre leſquels il y en auoit quelques-vns de la premiere Nobleſſe, & quantité d'autres qui ayant tenu pluſieurs femmes deuant leur Bapteſme, ſelon l'vſage du païs, les auoient courageuſement congediées, n'en retenans qu'vne legitime: qui auoit eſté vne action de victoire ſi agreable à Dieu, qu'en recompenſe il auoit fait la grace à vn nombre d'eux de chaſſer par leurs prieres les demons du corps des poſſedez.

Ce fut auſſi ce qui échaufa la rage du demon contre nous, qui trauailla depuis de tout ſon pouuoir à former:

mer dans l'esprit du Roy quelque auersion de nous, & de nos ministeres. A celà il employa premierement ces mesmes Concubines que les Chrestiens conuertis auoient congediées, lesquelles dedaignans de se donner à des hommes de moindre condition que les premiers, excitoient de grands vacarmes par la Ville; de sorte que le bruit, & les plaintes en vinrent aux oreilles du Roy, qui en entretenoit luy mesme beaucoup & ne les voulant pas quitter, s'offensoit qu'il y eust de ses sujets, meilleurs, & plus consciencieux que luy. Dont piqué contre nous, qui obligions les nouueaux Chrestiens à faire ce diuorce; il nous enuoya vn message fascheux, & bien aigre, qui ne sentoit pas de la bien-vueillance qu'il nous auoit iusques alors temoignée. Le message estoit conceu en ces termes. *Quelle est cette Loy (Peres) que vous publiez en mon Royaume? Vous ordonnez à mes sujets, qu'ils ne doiuent auoir qu'vne femme, & ie veux qu'ils en ayent plusieurs, afin qu'ils ayent aussi plus d'enfans qui me soient fideles. Déportez vous donc desormais de publier cette Loy: que si vous n'obeïssez point, il me sera aisé de vous faire coupper la teste, & de vous empescher d'attenter desormais à continuer de faire ce que ie vous defens.* Ayant appris ce message que l'on nous disoit estre enuoyé de la part du Roy, nous entrasmes en quelque doute s'il venoit de luy, qui ne nous auoit iamais parlé de cét air, ny tenu semblables discours; ou s'il n'estoit point de l'inuention de celuy qui le portoit, que nous sçauions estre engagé dans les amours d'vn grand nombre de Concubines. Nous souuenant de ce qui nous estoit arriué, il ny auoit pas long temps, qu'vn larron estant entré la nuict dans

nostre

noſtre maiſon, & ayant rencontré vn bon vieillard qui ne dormoit point, il luy dit, pour l'empeſcher de crier, qu'il auoit ordre du Roy de me venir tuer dans le lict; ce qui ferma la bouche au vieillard, qui le laiſſa entrer dans ma chambre, d'où il enleua tout ce qui luy pleut, encore qu'il ne m'offenſa point en la perſonne. Nous demeuraſmes donc en ce doute ſans nous pouuoir bien reſoudre, & n'en oſaſmes point pourtant parler au Roy, mais continuâmes à noſtre ordinaire de combattre, & de condamner la pluralité des femmes, ſans craindre la menace que l'on nous auoit portée de la mort, que nous auions plûtoſt en deſir, & qui euſt eſté la plus glorieuſe recompenſe de nos petits trauaux, que noſtre bon-heur nous euſt pû preparer en ces terres.

Le Diable nous ſuſcita de plus d'autres ennemis auprés du Roy; ce furent les Eunuques, qui ont en garde les Concubines. Car craignans que le Roy qu'ils auoient reconnu par le paſsé nous eſtre fort affectionné, ſe fiſt en fin Chreſtien, & que ſelon la profeſſion du Chriſtianiſme il congediaſt ſes Concubines, par le moyen deſquelles ils obtiennent tout ce qu'ils veulent; ils perſuaderent au Roy que i'eſtois vn ſorcier qui enſorcelois les gens de mes paroles, leur faiſant faire ce que ie voulois, & les tuois auſſi quand ie voulois de mon ſouffle. Ce qu'ils faiſoient afin que le Roy ne me voulut plus ouïr parler, & ne m'appellaſt plus auprés de ſa perſonne, que ie pouuois (comme ils diſoient) faire mourir de mon ſouffle. Dont ne ſçachant point cette maligne impreſſion qu'ils auoient donnée de moy, i'eſtois bien ébahy que le Roy ne m'appelloit

plus à sa conuersation, & à sa table mesme, comme il auoit auparauant accoustumé, me faisant seoir auprés de luy, & me seruant de sa main : Que si i'auois esté depuis receu, mesme rarement, pour parler à luy, c'estoit de loin ; de sorte que, comme il estoit vn peu sourd, il faloit qu'vn Eunuque luy rapportast mes paroles qu'il deguisoit à sa fantaisie : Et ie ne sçauois point alors d'où prouenoit ce changement.

Et ce bruit que i'estois sorcier, & que ie tuois les gens de mon souffle s'ils n'approchoient, fut si fort semé par toute la Cour ; qu'vn iour vn des Capitaines du Roy estant venu à nostre Eglise à l'heure que ie preschois, & se tenant à la porte, comme ie le voulus inuiter ciuilement à s'approcher de moy, pour mieux ouïr ce que ie disois, il sortit, & se retira : Et me dit-on apres, que c'estoit de crainte que s'approchant de moy, comme ie l'y auois appellé, ie ne le fisse mourir de mon souffle. En quoy i'admiray, & la simplicité des hommes, & la malice artificieuse du Diable, pour les détourner d'ouïr la parole de Dieu. Ce malin mesme tascha de decrier par ce moyen, & rendre suspect le Bapteſme que nous donnions : Car vn iour de Dimanche, apres le disné, estant tout prest à donner le Bapteſme à plus de quatre vingts personnes, estant arriué à la ceremonie du sel beny que ie tenois dans vn plat, vn Payen suscité par le Diable entrant dans l'Eglise se mit à crier à haute voix ; *Prenez garde, miserables, prenez garde au sortilege qui est dans ce plat.* Ce qu'ayant dit, il s'enfuit. Ce qui m'obligea à monstrer à tous les assistans, qu'il n'y auoit dans ce plat que du sel du païs, qui auoit esté beny. Ce qu'ils creurent, &

ie

ne furent pas pour cela empeſchez de receuoir deuotement le Bapteſme.

Les moyens que nous priſmes pour adoucir l'eſprit du Roy, & le détromper durant les pourſuittes malicieuſes de nos ennemis.

CHAPITRE XXI.

EN ce meſme temps, auquel nous n'eſtions point receus, comme deuant, en la confidence du Roy, il arriua vne eclypſe de lune, de laquelle nous fiſmes courir la deſcription figurée, & peinte dans vne charte, quelques iours deuant qu'elle paruſt auec vne ſommaire explication de ſa durée, de ſon commencement, & de ſa fin : Adjouſtans que quand bien on laſcheroit, comme l'on auoit accouſtumé, toute l'Artillerie du Royaume, on n'abbregeroit pas vne minute de ſa durée ; & quand on ne feroit rien pour ſecourir la lune, & pour chaſſer ou étonner le Dragon qui s'efforce alors de deuorer cét aſtre, neantmoins il ne ſeroit eclypsé du corps de la lune que la quantité que nous auions marquée. Et n'ayans point pour lors l'accez libre au Palais du Roy, nous euſmes moyen de luy faire tomber entre les mains la figure que nous auions publiée. Laquelle ayant bien conſiderée, il fit defenſe ſous griéues peines, qu'on ne tiraſt aucun Canon, & qu'on ne fit au-

tre chose de celles qui estoient accoustumées en la nuict que l'eclypse deuoit paroistre. Et ayant bien obserué que tout estoit arriué en la façon que nous l'auions predit, il loüa grandement nostre science, & entreprit de nous defendre contre ceux qui faute de nous connoistre, parloient mal de nous : Encore qu'il nous eust encore en quelque apprehension, & n'eust pas en nous la confiance qu'il auoit auparauant; ayant son esprit combattu par deux autres sortes de personnes qui auoient entrepris de nous perdre.

Les premiers estoient les enchanteurs, qui, comme le Roy estoit déja enclin à leurs folles, & diaboliques superstitions, le trouuoient aussi disposé à écouter leurs calomnies. Ce qui les mit en mauuaise humeur contre nous, fut qu'ils voyoient les nouueaux Chrestiens operer par tout de merueilleux effets en la gueriſon des malades, ce qui mettoit leurs sortileges au rabais, & diminuoit bien de leurs prattiques, & de leurs profits. Et prenans garde d'ailleurs, qu'il estoit mort quelque nombre de malades que nous auions baptisez ayant esté appellez à l'extremité du mal, ils appelloient nostre loy, vne loy de mort, & faisoient entendre au Roy que nous estions venus pour tuer ses sujets, & ses meilleurs soldats, afin qu'ayant affoibly ses forces nous le fissions enfin tomber entre les mains de ses ennemis ; qui estoit vne calomnie grossiere, de laquelle le Roy nous purgeoit assés par la bonté de son esprit, & par raison.

Il presta plus facilement l'oreille aux accusations que les *Saj* forgerent contre nous, lesquels estant grandement piquez de voir leurs Temples desertez, &

leurs

leurs emolumens affoiblys, firent tous leurs efforts auprés du Roy, qui approuuoit fort le culte que l'on rendoit aux Idoles, pour le nous rendre ennemy. Il eſtoit arriué en ce temps qu'vn bon Gentil-homme s'eſtoit conuerty auec toute ſa famille, lequel ayant fait baſtir (lors qu'il eſtoit encore Payen) vne maiſon qu'il deſtinoit pour ſeruir de Temple aux Idoles, ſans qu'il y euſt pourtant encore dreſſé d'autel, ny poſé d'Idole: Comme il euſt pris le Bapteſme, il changea de deſſein, & delibera de conuertir ſa maiſon en Egliſe, où Dieu, & IESVS-CHRIST ſon Fils fuſſent ſeruis, & adorez. Il la nous offrit donc pour en faire la dedicace à la façon, & auec les ceremonies qui ſont en vſage parmy les Chreſtiens. Nous ne voulûmes toutefois rien entreprendre, ny l'accepter qu'apres l'auoir veuë, & l'eſtat auquel elle eſtoit; de crainte qu'elle ne ſe trouuaſt de la condition d'vn certain autre Temple qui eſtoit hors de la Ville, & auoit eſté baſty par quelques Chreſtiens deuant leur conuerſion, qu'ils nous auoient de meſme offert pour le conuertir en Egliſe; Lequel ayant trouué pollu d'Idolatrie, & les Idoles encore ſur les autels, nous ne le voulûmes point receuoir, mais le laiſſer perir par abandon, de crainte qu'en briſant les Idoles contre la volonté de ceux qui les adorent, nous attiraſſions ſur eux leur haine, & leur perſecution: qui a eſté la raiſon de la defence que les Canons en ont tres-ſagement faite. Mais pour cette maiſon apres l'auoir viſitée, & reconnu qu'elle eſtoit bien ſituée, ſans auoir iamais ſeruy aux Idoles, nous l'acceptaſmes, & la dediaſmes ſolennellement à la Mere de Dieu, ayant poſé

ſur l'autel ſon Image, portant ſon Fils noſtre Sauueur, comme il fut adoré des Mages ; ſur lequel nous celebraſmes encore le ſainct Sacrifice de la Meſſe, à la fin de laquelle ſe fit vn Sermon propre de la ceremonie de cette dedicace, deuant vne grande audience de peuple, composée tant de nouueaux Chreſtiens que de Payens, qui en témoignerent grande ſatisfaction.

Mais le Diable n'en eſtoit pas content, qui bruſlant de rage, & d'enuie ſuſcita les Preſtres ſes Miniſtres pour nous aller calomnier deuant le Roy, comme ils firent, que nous auions briſé les Idoles d'vn de leurs Temples ; que c'eſtoit au Roy à y pouruoir, & à iuger, ſi la loy que nous preſchions, qui deſtruiſoit le culte des Idoles, & l'ancienne Religion receuë dans le Royaume, y deuoit eſtre tolerée. Sur quoy le Roy, ſans autre information par vn conſeil precipité fit vn Edit par lequel il defendoit ſous griéues peines à tous les ſujets de ſon Royaume, d'embraſſer deſormais la loy des Chreſtiens qui briſoit les Idoles qui y auoient eſté de tout temps adorées. L'Edict fut affiché contre la porte de noſtre habitation en noſtre preſence, & deuant la plus part des nouueaux Chreſtiens : Ce qui nous mit en grande alarme, & nous obligea d'accourir ſoudain au Palais du Roy, & luy demander audience, qu'il nous accorda ; en laquelle nous luy exposâmes comme la haine de nos ennemis ne ceſſoit de controuuer tous les iours des fauſſes & calomnieuſes accuſations pour nous perdre, qu'vne prudence ſi éclairée comme celle de ſa Majeſté ſçauroit bien decouurir ; que c'eſtoient les graces & les grandes

faueurs

faueurs que nous auions receuës de ſa bonté qui auoient attiré ſur noſtre innocence l'enuie, & les calomnies de nos accuſateurs : Que nous le ſupplions tres-humblement de ne nous condamner point ſur les faux rapports de nos ennemis auant que de nous auoir ouïs ; Et pour celà qu'il luy pleuſt, en attendant d'eſtre mieux informé, reuoquer l'Edit qui auoit eſté attaché par ſon commandement à la porte de noſtre logis.

Ce fut vne merueille, comment noſtre ſupplication adoucit, & nous gaigna l'eſprit du Roy, qui nous accorda ſur le champ noſtre demande ; nous redonnant vn ample pouuoir de preſcher noſtre loy, auec la condition que nous ne briſerions point les Idoles. Nous luy rendiſmes nos tres-humbles remercimens pour la grace qu'il nous faiſoit, & l'aſſeurâmes en ſuite que nous n'auions iamais enſeigné les Chreſtiens de briſer les Idoles, voire que nous leur auions fait vne expreſſe defenſe de leur faire aucune injure, & recommandé étroitement de viure en paix auec tout le monde. Ce qui contenta tellement le Roy, qu'il nous fit ſuiure auec des preſens de diuerſes viandes, deſquelles nous fiſmes part aux Chreſtiens qui eſtoient demeurez dans l'Egliſe, pour faire leurs prieres à noſtre Seigneur quand nous eſtions allé trouuer le Roy ; leſquels nous voyans reuenus auec le gain de noſtre cauſe, & les bonnes graces du Roy recouuertes (ce qu'ils concluoient des preſens dont il nous auoit regalez) donnerent à Dieu mille benedictions.

De la deuotion auec laquelle les nouueaux Chrestiens celebroient les festes de l'année.

CHAPITRE XXII.

NOvs auions déja celebré la feste de la naissance de nostre Seigneur auec toute la solennité dont nous nous estions pû aduiser ; C'est à sçauoir par le Bapteſme public de plusieurs Catechumenes, qui furent regenerez en IESVS-CHRIST, au iour qu'il estoit nay pour nous au monde : De plus par les Noëls, & cantiques de deuotion qui furent chantez la nuict de sa Saincte naissance auec vne joye extraordinaire des nouueaux Chrestiens. Et parce que cette nuict, on ne permit pas, par consideration, aux femmes l'entrée de l'Eglise, elles furent si matineuses, qu'elles se trouuerent auoir remply toute l'Eglise à la pointe du iour. Apres nous presentâmes à tous vne figure du petit Enfant IESVS nouueau-nay à adorer, & à baiser, ce que tous firent auec des tendresses inexplicables de deuotion.

Il failoit en suite commencer la nouuelle année : Et comme c'est la coustume des Payens d'en prophaner les trois premiers iours par quelques superstitions, nous ordonnâmes aux Chrestiens de plus saincts exercices à prattiquer ces trois iours ; & à la place de la caisse qu'ils attachent à vne haute perche à l'entrée de leurs maisons, dont nous auons parlé au premier

Liure,

Liure, nous les exhortâmes d'y attacher la saincte Croix, ce qu'ils firent. Tellement que l'on voyoit presque en toutes les ruës de la Ville ce signe venerable de nostre salut, releué sur la couuerture des toicts, qui donnoit de la terreur aux Demons, & de la ioye aux Anges. Le Roy mesme s'en apperceut, estant porté par les principales ruës sur l'entrée de l'an, en la pompe qui a esté décritte ailleurs; & voyant ces Croix hautement plantées, voilà, dit il, le signe des Chrestiens. Pour les trois premiers iours, ils les passerent en cette sorte, comme nous les auions instruits : Le premier en memoire du bien-fait de la Creation, & conseruation, qu'ils consacrerent à Dieu le Pere : Le second en reconnoissance du bien-fait inestimable de la Redemption, qu'ils dedierent au Fils de Dieu : Et le troisiéme en tres-humble remerciment au S. Esprit de la grace de la vocation au Christianisme. Et il ny eut personne d'eux qui ne s'affectionnast à cette saincte prattique, & n'en receust de la consolation.

Suiuit peu de temps apres la feste dediée à la Purification de la Vierge; en laquelle nous fismes solennellement la benediction des chandelles, ayant donné ordre qu'vn chacun des nouueaux Chrestiens en portast à la main vne allumée dans l'Eglise, ce qu'ils firent auec joye, & auec des sentimens tendres de deuotion;&outre cela que tous en emportasſẽt vneau. tre dans leur maison, pour leur seruir en cas de mort, & leur en renouueller mesme le souuenir, qui ne leur est point desagreable. Car encore que les Payens ayent le nom mesme de la mort en horreur, & que personne n'ose le prononcer deuant vne personne de

condition, & que pour ne l'offenſer il faille vſer de détour, & de circonlocution. Les Chreſtiens neantmoins, meſme ceux qui ſont de qualité, ne ſe rebuttent nullement d'ouïr ce nom qui faſche les autres, & d'apprendre les moyens de ſe preparer à bien mourir, à quoy ils ne doutent point que ces chandelles benites ne ſeruent, pour chaſſer en ce dernier, & dangereux periode de leur vie, le Prince des tenebres, & l'ennemy de leur ſalut.

Nous nous approchâmes du ſainct ieuſne du Careſme, obſerué religieuſement en l'Egliſe Chreſtienne, lequel il n'a pas eſté mal aiſé d'introduire parmy les Tunquinois conuertis. Car n'ignorans pas les ieuſnes rigoureux que certains Payens prattiquent par vne fauſſe deuotion à l'honneur de leurs Idoles, s'abſtenans non ſeulement de la viande, & des œufs (ſans parler du laictage qui n'eſt pas en vſage en ces païs) mais auſſi de toute ſorte de poiſſons, & ce non ſeulement pour vn ou deux mois, mais encore pour toute leur vie, iuſques à tomber dans cette folle ſuperſtition de croire qu'ils font vn grand peché, de tuer quelque beſte, ou oiſeau que ce ſoit, ne faiſans point de difference de crime entre le meurtre d'vn homme, & d'vn poulet. Sçachans, dis-je, que les ieuſnes commandez par l'Egliſe ne vont pas à cette rigueur, il ne ſe trouue perſonne de ceux que la meſme Egliſe n'a pas exemptez de ſa loy, qui ne les garde fort religieuſement tout le temps du Careſme. Voire leur ayant fait entendre au commencement de l'Aduent, que c'eſtoit vne ſaincte deuotion de quelques vns de ieuſner tout ce temps, iuſques aux feſtes de Noël, il y

eut

eut fort peu de nouueaux Chreſtiens qui n'entrepriſſent par deuotion ce ieuſne.

Nous fiſmes la benediction des Rameaux ſelon la couſtume à la fin du Careſme : Et parce qu'il n'y a point d'Oliuiers en tout le Royaume d'Annan, & que le païs abonde en belles palmes, nous en vſaſmes en cette ceremonie. Et le concours fut ſi grand non ſeulement des Chreſtiens, mais encore des Payens pour auoir de ces palmes benites, que tout noſtre logis, meſme hors de l'Egliſe, n'eſtoit pas capable de les contenir, encore que la place en ſoit aſsés grande, de ſorte que pluſieurs en furent exclus. Les Chreſtiens garderent religieuſement celles qu'ils emporterent à leurs maiſons, & s'en ſeruirent contre les eſprits malins, & à la deliurance des poſſedez. Tous ſe confeſſerent en ce ſainct temps, auec grand ſentiment, mais ne ſe communierent point, faute d'hoſties, tout ce que nous en auions ayant eſté conſumé par le feu. Il ne ſe peut dire auec combien de tendreſſe, & de larmes, ils vinrent à l'adoration du Crucifix au iour du grand Vendredy, qui eſt vne deuotion de laquelle ils ſont fort ſenſiblement touchez.

Ne pouuans pas faire en la ſaincte ſemaine l'office des Tenebres, pour le peu de perſonnes, que nous eſtions, & n'y pouuans pas eſtre aydez par les nouueaux Chreſtiens, qui ne ſont pas intelligens de nos liures. Pour n'en fruſtrer point leur deuotions nous leur partageâmes les myſteres de la Paſſion en quinze chefs principaux : En ſorte qu'apres auoir recité par enſemble vne dizaine de leur Chapellet, il ſe faiſoit vne lecture, & vne briéue conſideration de l'vn

de ces chefs de la Passion, & l'on éteignoit aussi l'vne des quinze chandeles qui estoient allumées selon la coustume de l'Eglise Romaine. Durant laquelle ceremonie ils jetterent tant de larmes, auec des cris, & des gemissemens de compassion sur les souffrances, & la mort du Sauueur, qu'ils estoient ouïs de tout le voisinage : De façon qu'il falut les aduertir de se moderer, pour ne donner point de sujet aux Payens de iuger mal de leur deuotion, n'en estant pas capables.

L'heureux trespas de quelques Chrestiens.

CHAPITRE XXIII.

DANS l'Octaue de la feste de Pasque; que nous auions celebrée auec grande joye, & solennité, Dieu appella à soy trois Chrestiens des plus deuots, cueillant d'entr'eux, ce qui estoit de plus meur pour l'eternité.

Le premier fut vn certain qui n'estoit Chrestien que depuis sept mois, & auoit esté nommé en son bapteſme Thadée; homme de bien, & tres-religieux obseruateur de tous les deuoirs d'vn bon Chrestien; foible de corps, mais vigoureux d'esprit, & qui employoit les iours, & les nuicts à la meditation de la loy de Dieu. Estant tombé griéuement malade, & pressentant que sa fin n'estoit pas éloignée, il nous fit appeller, pour s'instruire des moyens de la faire bonne, & Chrestienne. Nous fusmes aussi-tost à luy, & l'ayans

l'ayans trouué fort abbaiſsé, nous l'aduertiſmes de ſe munir des Sacremens pour faire heureuſement ce dernier, & dangereux paſſage, & de commencer par la confeſſion. Sur quoy nous ayant demandé, s'il luy faloit confeſſer les pechez qu'il auoit commis deuant ſon bapteſme; & nous luy ayans reſpondu, que non, ces pechez ayant eſté entierement effacez par ce premier Sacrement, & quoy qu'il fuſt bon de renouueller le repentir de tous ſes pechez paſſez, qu'il ne deuoit neantmoins confeſſer que ceux qu'il auoit commis depuis le bapteſme, qui ſont la propre matiere du Sacrement de penitence, qui eſt appellé pour cela, la ſeconde table apres le naufrage. Ce que le bon Thadée ayant entendu, loüé ſoit Dieu, dit il, ie ne ſçay donc que confeſſer; ma conſcience ne me reprochant point depuis mon bapteſme d'auoir commis aucun peché, m'eſtant toûjours ſoigneuſement étudié d'accomplir auec toute l'exactitude qui m'a eſté poſſible, la loy, & les commandemens de Dieu. Et ce diſant, il auoit ſur ſa teſte ſon liuret de prieres, où eſtoit écrit le Decalogue. Ie priay pour luy aupres de ſon lict, ſelon la couſtume, & apres quelque conſolation que ie luy donnay, m'eſtant vn peu retiré pour le laiſſer repoſer, eſtant reuenu peu de temps apres, ie le trouuay auoir pris le dernier repos en noſtre Seigneur, ſerrant étroittement des bras ſur ſa poitrine ſon cher liure de prieres, où eſtoit écrit de diuin Decalogue.

Deux autres moururent preſque en meſme temps, illuſtres pour leur naiſſance, mais plus pour leur rare, & religieuſe pieté. Ils auoient tous deux pour nom de leur bapteſme, Pierre, & moururent tous

deux au iour que l'Eglise fait lire l'Euangile de la visite de S. Pierre au tombeau de nostre Seigneur, ànostre grand regret, & de tous les Chrestiens, qui voyoient tombées en eux les deux principales colonnes de l'Eglise naissante de Tunquin. Le premier estoit ce Capitaine de la garde du Roy, de la conuersion duquel il a esté parlé cy-dessus, qui auoit esté toûjours pour sa fidelité tres-cher au Roy regnant, & au feu Roy son Pere. Ce vertueux Capitaine ne fut pas plûtost enrôllé en la milice de IESVS-CHRIST, qu'il declara à ses enfans, qui estoient en bon nombre, qu'il ne les tiendroit iamais en cette qualité, s'ils ne reconnoissoient le grand Dieu createur de tout, pour Pere, & IESVS-CHRIST son Fils; de sorte qu'il les attira tous à la profession du Christianisme, auec sa femme, & ses domestiques. Il témoignoit encore son zele, & sa deuotion en l'assiduité qu'il rendoit à nostre Eglise: Car soudain qu'il auoit fait au Palais ce qui estoit de sa charge, & accompagné le Roy à l'audience publique, auec la garde de sa personne, il se rendoit à nostre Eglise, & apres auoir fait sa deuotion, il se retiroit à la porte, pour empescher que le bruit, & la foule de ceux qui arriuoient ne troublast les sermons, tellement qu'il sembloit estre le portier de nostre maison: Et comme il estoit de credit aupres du Roy, il contenoit tout le monde en son deuoir, & les Payens mesme, qui ne venoient souuent à nostre Eglise que par curiosité. Dieu le prepara à sa mort par vn sujet de charité, & de patience qu'il luy donna sur la fin du Caresme; auquel temps il eut dans sa maison iusques à seize malades, tant de ses enfans, que de ses

seruiteurs

ſeruiteurs, deſquels quelques vns moururent, & auſquels il rendit iour, & nuict toutes ſortes de charitables aſſiſtances ; ſe montrant auſſi conſtant, & infatigable à les ſeruir, qu'il fut patient à les voir mourir. Tant de peines qu'il prit luy cauſerent vne forte maladie, durant laquelle nous l'aſſiſtâmes ſans le quitter preſque iamais, iuſques à ce qu'il rendit tres-deuotement, & auec vne franche, & genereuſe reſignation ſon eſprit à Dieu. Nous l'euſſions ſouhaitté plus long-temps en vie, pour l'appuy, & les grands auantages que nous tirions de ſon credit. Mais Dieu par ſa ſecrette prouidence en voulut autrement diſpoſer. Nous euſmes apres ſa mort des occaſions de regretter ſa perte, & beaucoup de crainte, auec raiſon, de voir le baſtiment de cette pauure Egliſe détaché, depuis que ſa grande colonne auoit defailly. Et cependant nos ennemis eurent bien la malice de nous calomnier d'auoir tué par nos enchantemens vn homme qui nous eſtoit ſi neceſſaire, & le voulurent méme perſuader au Roy pour nous faire haïr de luy.

La mort qui arriua au meſme iour de l'autre Pierre, acheua de nous accabler de dueil : C'eſtoit ce Gentil-homme duquel il a eſté nagueres parlé, qui conuertit en Egliſe la maiſon qu'il auoit en ſon infidelité deſtinée pour les Idoles : Il eſtoit tres-cher, & intime au frere du Roy, & eſtant allé pour quelques affaires qui luy eſtoient importantes en la Prouince de *Thinhoa*, il y eſtoit tombé griéuement malade, & ne voulant pas mourir ſans nous voir, & ſans receuoir nos dernieres aſſiſtances, il prioit Dieu de tout ſon cœur qu'il luy en donnaſt le moyen. Se voyant donc condamné

damné par les Medecins à la mort, il ſe fit porter par ſes ſoldats à la Ville Royale, diſtante de pluſieurs iournées, n'apprehendant point la longueur, & la fatigue du chemin, ny meſme la mort qui luy auoit eſté dénoncée, pourueu qu'il peuſt arriuer, & nous voir eſtant en vie. Le bon Dieu luy accorda ce qu'il ſouhaittoit ſi ardemment. Il arriua à ſon logis épuiſé de vigueur, & auec tant ſoit peu de reſte de vie, n'ayant de forces que celles que luy donnoient ſon courage, & ſa deuotion. A la nouuelle de ſon arriuée nous accourûmes à luy, qui ne nous eut pas plûtoſt veus, qu'il commença comme vn autre Simeon, à chanter qu'il mouroit content ; laiſſant ſon ame entre nos mains pour la remettre entre celles de ſon Createur. Il en voulut rendre ſes actions de graces à Dieu, & pour cela s'eſtant fait mettre à genoux pour le prier à ſa couſtume, il expira paiſiblement, & ſans effort entre les bras de ceux qui le tenoient en cette deuote poſture. Sa femme vertueuſe Demoiſelle, nommée Anne, nous pria d'enterrer ſon corps à la façon des Chreſtiens dans noſtre Egliſe : Ce que nous fiſmes auec la plus grande ſolennité qu'il nous fut poſſible, tous les nouueaux Chreſtiens aſſemblez s'eſtans trouuez à ſes obſeques.

* *
*

Les

Le Roy par vn nouuel Edict nous deffend de preſcher la Loy de IESVS-CHRIST *en tout ſon Royaume.*

CHAPITRE XXIV.

LE decez de ces deux perſonnes ſi fort qualifiées ſeruit à nos ennemis de matiere de diſcours, & de calomnie pour attirer du blâme, & à nous, & à la Religion dont ils auoient fait profeſſion, & pour nourrir meſme quelque auerſion que le Roy en auoit conceuë. Ce qui fut cauſe que nous paſſames tout le temps de Paſque qui eſt vn temps de joye, dans beaucoup d'ennuis, & d'apprehenſions : Encor que la predication de l'Euangile, & nos autres fonctions euſſent toûjours leur cours, & que le fruict en paruſt en la multitude de ceux qui receuoient le bapteſme, & accroiſſoient le nombre des Chreſtiens, qui montoit déja en cette année 1628. deuant la feſte de la ſaincte Trinité, à plus de ſeize cens. Les diſpoſitions encore n'eſtoient pas petites dans la plus part des Prouinces du Royaume, où vn bon nombre de Chreſtiens conuertis, en la Ville Royale s'eſtoient retirez, meus d'vn grand zele de rendre leurs compatriotes participans du bien qu'ils auoient receu; De façon que nous les voyons de temps en temps arriuer icy auec les fruicts de leur conqueſtes, ſuiuis de belles trouppes de leurs parens, & amis, qui nous demandoient

doient le Bapteſme. En quoy la ferueur d'vn ſoldat nommé Pierre, fut remarquable, qui nous amena de ſon païs diſtant de plus de deux cents milles, ſa femme & ſes enfans encore tendres d'âge, pour les faire enfans de Dieu par le Bapteſme, n'ayant point voulu épargner de peine, ny de pas, pour les auancer vers le Ciel.

Mais cependant le Diable ne s'endormoit point dans le deſſein qu'il auoit commencé d'arreſter les beaux progrés que la Religion Chreſtienne faiſoit en ce Royaume. Il ſuſcita donq vn homme à perir, & perdu de conſcience, originaire du païs, tenu par le *Ciüa canh*, lequel ayant durant quelque temps fait l'office de *Saj*, & n'y trouuant pas ſon compte, pour eſtre ſon Temple preſque deſerté depuis l'approbation cõmune que les peuples donnoient à la predication de l'Euangile, reſolut de prendre vn autre meſtier, & s'eſtant fait Chef de quelques bandoliers, alloit à la petite guerre ſous les enſeignes du rebelle *Ciüa canh*, exerçant toute ſorte de voleries dans le Royaume de Tunquin. Mais en fin ayant eſté pris par les trouppes du Roy, qui couroient le païs pour le nettoyer des voleurs, & mené dans les priſons, voyant bien qu'il ne pouuoit pas euiter la mort, il s'aduiſa d'vn moyen pour la dilayer ; promettant (ſi on luy vouloit faire quelque grace) de découurir vne ſecrette conſpiration contre le Roy, & ſon Eſtat. On le voulut ouïr ; & il dit en ſa depoſition, que le Preſtre European qui preſchoit librement au milieu de la Ville, & de la Cour du Roy de Tunquin, auoit de ſecrettes intelligences, tant auec le *Ciüa canh*, comme auec le

Roy

Roy de la Cocinchine;& qu'ils auoiẽt arresté entr'eux, qu'au temps auquel il leur donneroit aduis, chacun venant de son costé auec vne armée leste, luy auec ses Chrestiens mettroit le feu dans le Palais du Roy, & que dans cette surprise il leur seroit aisé de reduire à leur pouuoir le Roy, & le Royaume. C'est la calomnie que ce voleur fabriqua contre nous, qui fut aussi-tost portée au Roy, & qui vint à la connoissance mesme de nos Chrestiens, qui soudain nous en donnerent aduis. Mais nous ne iugeâmes point dans l'asseurance que nous prenions de nostre innocence, d'y deuoir apporter autre remede, que de remettre le tout aux soins de la prouidence de Dieu, qui s'est chargée de la defense des siens, ne voulans rien dire, ny nous purger iusques à ce que nous eussions esté appellez du Roy.

Cependant le Roy sur le bruit de tant d'accusations anciennes, & nouuelles qui nous estoient imputées, ne sçachant que croire, ny que faire, se resolut enfin, de nous empescher d'agir, & de nous rendre inutiles en son Royaume, par vn Edict solemnel qu'il publia en cette forme. *Nous, Roy de Tunquin, encore que nous soyons assez informez que les Prestres Europeans qui sont en nostre Cour, n'ont point enseigné au peuple iusques à maintenant de mauuaise, & pernicieuse doctrine: Toutefois ne sçachans point qu'est ce qu'ils feront à l'auenir, ou qu'est-ce qu'ils machinent de present; Nous defendons desormais sous peine de la vie à tous nos sujets, de les aller trouuer, ou d'embrasser la Loy qu'ils preschent.* C'est la teneur de l'Edict, qui ne fut point affiché en papier à l'ordinaire, mais graué sur vn tronc ap-

plany, qui fut planté deuant noſtre logis.

C'eſtoit le iour de la ſaincte Trinité durant lequel toute la Ville fut en tumulte, qui paſſa iuſques à noſtre maiſon, deuant laquelle il y eut vn flux, & reflux perpetuel de Payens, qui en approchoient confuſement à trouppes pour inſulter ſur noſtre diſgrace, & puis ſe retiroient nous intimidant de menaces : de ſorte que dans ce trouble,& ces apprehẽſions, ny nous n'oſions pas méme celebrer la Meſſe,ny les Chreſtiens entrer dans noſtre Egliſe, pour prier Dieu, ou pour nous conſoler. Quelques vns nous voulurent aſſeurer, que l'on nous deuoit ce meſme iour faire mourir. Ce qui ne nous eſtonna pas beaucoup, nous propoſant la gloire qui nous reuiendroit, ſi à ce meſme iour auquel le Sauueur nous commandoit en l'Euangile d'aller enſeigner tous les peuples, & de les baptiſer au nom du Pere, du Fils, & du ſainct Eſprit, nous eſtions ſi heureux que de répandre noſtre ſang en la confeſſion de la meſme tres-ſaincte, & eternelle Trinité: Pource ayant dit adieu à tous nos Chreſtiens qui parurent alors, & les ayant fait retirer de crainte qu'il ne leur meſarriuaſt à noſtre occaſion ; A peine nous nous fuſmes mis à genoux deuant noſtre autel, attendant ce qu'il plairoit à Dieu diſpoſer de nous ; Que voicy entrer vn ie ne ſçay qui, armé d'vn gros baſton, qui nous fait commandement de demolir noſtre autel, & d'oſter l'Image qui eſtoit poſée deſſus. Nous luy reſpondiſmes, que c'eſtoit de l'authorité du Roy que cette maiſon auoit eſté dreſſée auecque l'autel, & que ce n'eſtoit auſſi que par ſon commandement qu'il deuoit eſtre oſté, & enleué de ſa place. Mais luy

hauſſant

hauſſant la voix inſolemment ; C'eſt moy (dit il) qui le commande, & qui veux que tout cela aille à bas. Et cela dit, hauſſant ſon baſton en furieux & fanatique, il en déchargea vn coup ſur l'Image du Sauueur qui eſtoit attachée ſur l'autel, de laquelle il froiſſa, & deſchira la main. Mais du coup duquel il outragea l'Image, il nous frappa le cœur, tellement que ne pouuans pas ſouffrir qu'il continuaſt à luy faire iniure, nous la priſmes, & la couuriſmes de noſtre corps, luy preſentant nos eſpaules pour frapper deſſus nous, pourueu que l'Image fuſt ſauue. Il ſortit de l'Egliſe, apres auoir fait cét exploit de ſa fureur : mais la Iuſtice de Dieu ne laiſſa pas ſon ſacrilege impuny ; Car enuiron quatre mois apres il fut conuaincu d'auoir fait vn larcin, pour lequel le Iuge le condamna à auoir les doigts couppez en la façon qu'il auoit couppé & dechiré la main à l'Image du Sauueur.

Le dueil des Chreſtiens, noſtre ſolitude, & nos predications dans les maiſons.

CHAPITRE XXV.

NOſtre autel n'eſtoit plus en eſtat ; mais on n'auoit point touché à noſtre habitation qui nous demeuroit libre, & entiere : Toutefois il n'eſtoit point permis aux Chreſtiens de nous approcher, y ayant toûjours vne garde de ſoldats à noſtre porte qui leur en empeſchoit l'abord : Ce qu'ils portoient à

grand regret, demeurans chez eux tous triſtes, dans les larmes, & dans le dueil de ſe voir priuez de nous, & de l'entrée de noſtre Egliſe. Nous priſmes bien vne fois la reſolution d'aller trouuer le Roy, & de luy faire ſçauoir toutes choſes, mais les ſoldats ne nous le permirent pas. Dont nous deliberaſmes d'attendre en ſilence, & en patience ce qu'il plairoit à Dieu diſpoſer de nous. Cependant dans cette remiſe de nos trauaux continuez durant ſept mois entiers, nos corps commencerent à ſentir vne certaine laſſitude, & vn abbattement de forces que nous n'auions iamais reconnu durant nos plus aſpres, & plus tenduës fatigues. Dont iouïſſans d'vn peu de repos que la perſecution de nos ennemis nous auoit procuré, nous employaſmes quinze iours dans la douce retraitte des exercices ſpirituels, à deſſein de renouueller noſtre eſprit, & de reparer, & augmenter les forces de noſtre ame. En quoy Dieu vſa encore enuers nous de grande bonté, & d'vne prouidence particuliere, nous ayant donné le moyen dans ce repos de remettre vn peu les forces de noſtre corps, qui eſtoit pour defaillir dans la continuation de la peine. Eſtant donc aucunement refaits d'eſprit, & de corps, & ne pouuans pas preſcher en public, comme nous auions fait iuſques alors, nous reſolûmes de chercher quelque expedient pour aller preſcher dans les maiſons priuées. Il eſt vray que l'amour ingenieux de nos Chreſtiens leur auoit fait trouuer des inuentions pour venir à nous: Car les vns s'habilloient en pauures quaymans, pour ſe gliſſer dans noſtre logis; ſous ombre de demander l'aumoſne: les autres paſſoient par des breſches qu'ils auoient

auoient faites ſecrettement aux maiſons de leurs voiſins & de leur conſentemẽt : Les autres enfin couuerts la nuict de l'obſcurité des tenebres entroient chez nous, quand les gardes dormoient. Mais nous craignans toûjours que les gardes ne s'en apperceuſſent, ce qui les euſt expoſez à quelque chaſtiment, aymaſmes mieux ſortir nous meſmes ſecrettemẽt, & les aller trouuer dans leurs maiſons, tant pour les conſoler, que pour donner le bapteſme à pluſieurs qui le demandoient.

Le premier que nous fuſmes viſiter fut vn homme de condition nommé Ignace, Capitaine d'vne compagnie de Caualerie, qui auoit vn extreme deſir de nous voir, & qui n'oſant pas venir à nous durant le temps que nous gardaſmes la retraitte, nous auoit ſouuent enuoyé de ſes valets, & particulierement vn ieune Chreſtien âgé de dix-ſept ans, nommé Linus, qu'il auoit adopté, n'ayant point d'enfant maſle; ieune hõme bien fait, mais ſi zelé & ſi adroit, qu'ayant eſté le premier conuerty de la famille d'Ignace, il auoit attiré, & gaigné à la foy, non ſeulement tous les domeſtiques, mais encore ſon Pere d'adoption. Ce fut donq dans ſa maiſon qu'Ignace nous prepara vn Oratoire commode, & capable pour y faire nos ſermons, & pour y donner le bapteſme à ceux qui ſe trouueroient diſpoſez pour le receuoir : où nous demeuraſmes quelques iours, & ne recueillifmes guere moins de fruict de nos trauaux, que ſi nous euſſions eſté dans noſtre maiſon Neantmoins eſtans appellez en ce meſme temps à la campagne où nous eſtions aſſeurez de trouuer vne grande moiſſon preparée, & des Chreſtiens conuertis qui nous ſouhaittoient auec paſſion,

nous

nous priſmes l'occaſion d'y faire vn petit tour. L'vn de ceux qui nous y receut auec grande joye, fut vn Chreſtien zelé nommé Pierre, qui auoit amené à la foy non ſeulement toute ſa famille mais encore beaucoup d'autres, tant du lieu où il habitoit, que de ceux d'alentour. Ce fut lors qu'il prit le ſoin de les appeller tous à ſa maiſon, pour s'inſtruire au Catechiſme que nous y faiſions, où tous les iours arriuoit encore tant d'autres perſonnes pour cette fin, que ſa maiſon quoy que capable ne les pouuoit pas contenir. Et nous connuſmes alors la difference qu'il y auoit de ces ſermons de campagne, d'auec ceux que nous faiſions auparauant à la Ville; qu'en ceux-cy où pluſieurs ne venoient que par curioſité, il y en auoit moins qui fuſſent touchez efficacement de la parole de Dieu; mais en ceux de la campagne, encore que le nombre des auditeurs ne fuſt pas ſi grand, toutefois parce que tous y venoient bien intentionnez, il y en auoit auſſi plus qui en faiſoient leur proffit: de ſorte qu'à proportion du temps, nous baptiſaſmes plus de perſonnes, que nous n'euſſions fait à la Ville.

Ie ne puis icy omettre le ſoin que prenoit ce bon Pere de famille à faire prattiquer à ſes domeſtiques les exercices de la deuotion. Il ſe leuoit tous les jours le premier de tous deuant l'aube, & les aſſembloit deuant vn autel qu'il auoit dreſſé auec vne belle Image, où il commençoit à haute voix en la langue du païs les prieres des Chreſtiens, que chacun diſoit apres luy, auquel exercice il les tenoit pres d'vne demie-heure. Il en faiſoit autant deuant que de s'aller coucher: Où ie remarquay entre ſes enfans, vn petit âgé ſeulement de

de cinq ans, qui s'estant quelque fois endormy durant la priere, son pere l'alla toûjours éueiller auec quelque coup de foüet, qui sans se plaindre, ny crier, ioignant deuotement les mains, se remettoit soudain à son deuoir. Ce qui me donna de la compassion pour ce petit innocent ; dont ie priay son pere de le traitter plus doucement, & de faire plûtost cette deuotion deuant le soupper, auquel temps les enfans n'estoient pas si pressez du sommeil.

Comment les Chrestiens furent soufferts de s'assembler de nouueau dans nostre Eglise.

CHAPITRE XXVI.

DVrant le temps de la persecution qui empescha les Chrestiens de s'assembler dans nostre Eglise, ils ne laisserent pas de faire des assemblées les Dimanches, & les festes dans des maisons particulieres. A cette fin ils se diuiserent dans la Ville en six bandes, qui auoient leurs quartiers, & leurs maisons assignées, où ils deuoient se trouuer ensemble à certaines heures pour prier & faire leurs deuotions. Ce qui nous donnoit grande consolation, voyant que la persecution ne diminuoit rien de leurs ferueurs, & que leur amour dans cét orage iettoit plus de flammes. Aussi pour les entretenir dans ces genereux sentimens, nous leur addressions à chaque fois qu'ils s'assembloient des lettres, qui contenoient des aduis spirituels, tirez

de l'Euangile courant, où des festes des Saincts qui se rencontroient, dont vne copie estoit enuoyée à chaque Congregation où ils estoient leus, & écoutez auec autant d'attention, & de deuotion que s'ils leur fussent venus du Ciel. Et ces assemblées particulieres continuerent durant quatre mois depuis la publication de l'Edict : Apres lesquels arriua vn accident qui nous fit donner quelque liberté de faire nos fonctions dans la Ville, & aux Chrestiens de nous approcher. Ce fut, que ce faisant quelques ieux solennels aupres de la riuiere, le Roy present, & le Canonier qui estoit Chrestien, & s'estoit donné au Roy apres auoir seruy les Portugais, ayant esté bruslé du feu qui s'estoit mis casuellement à la poudre, pendant qu'il tiroit l'Artillerie, comme le Roy l'auoit commandé en signe de tejouïssance publique ; Le Roy touché de cette mort arriuée à son occasion, voulut que les Chrestiens luy fissent à ses despens les plus honnorables obseques qu'ils pourroient. Dequoy nous prismes la charge, ayant assemblé pour cét effet plus de mille Chrestiens qui accompagnerent le corps en belle pompe iusques au lieu destiné à sa sepulture, qui fut à la campagne ; où ie preschay à tous sur ces paroles du sacré Cantique ; *L'hyuer est passé, & les pluyes sont cessées* : Leur monstrant que les persecutions que Dieu permet arriuer à son Eglise sont pour mettre à l'essay la fidelité des Chrestiens ; estant chose constante, & bien reconnuë, que les bons s'y affermissent en la foy, comme des arbres bien plantez qui prennent durant l'hyuer de plus fortes racines : mais que les lasches y empirent, & se laissent emporter à la tentation, comme

me la paille au vent. Qu'au reste il falloit esperer de la bonté de Dieu que la persecution qui auoit affligé l'Eglise naissante de Tunquin ne seruiroit qu'à la mieux establir : Et cependant ne nous ayant pas voulu tenter par dessus nos forces, qu'il en auoit adoucy la violence, & nous auoit fait trouuer le moyen de nous reuoir tous assemblez. Ce que quand ie leur representois, ils crouloient tous en larmes de consolation. Ie leur donnay neantmoins aduis d'vser moderement de la permission qu'ils auoient de nous venir voir, pour ne donner point de sujet aux Payens de nouuelles accusations.

Vne chose y eut il qui nous osta alors de peine, & qui fauorisa beaucoup la ferueur, & la deuotion des Chrestiens : C'est que presque toutes les maisons voisines de la nostre appartenant à des Chrestiens, nous eusmes vn moyen tres-aisé de faire nos assemblées plus secrettement, & de tenir nos fonctions moins exposées, en les faisant dans ces maisons, où elles ne furent pas moins proffitables tant à ceux de la Ville, comme aux estangers qui nous y vinrent trouuer de bien loin.

Entre ceux-cy la vocation fut remarquable d'vne femme aagée de quatre-vingts quatre ans, laquelle ayant oüy parler de la foy Chrestienne en son païs, distant cent milles de la Ville Royale, inspirée de Dieu se mit en chemin sur cette premiere, & confuse connoissance, pour venir se faire instruire : dont estant arriuée dans la Ville, & n'ayant point eu de repos qu'elle ne nous eust trouuez, elle se rendit si attentiue aux explications du Catechisme, qu'en peu de temps elle fut disposée pour receuoir le Bapteſme. Ayant

neãtmoins ſceu que nous n'y receuions ordinairement perſonne qui n'euſt appris par cœur le Symbole des Apoſtres, l'Oraiſon Dominicale, & le Decalogue, elle ne perdit point courage, & n'en voulut point eſtre diſpensée pour ſon âge; mais elle s'y appliqua d'vne ſi grande affection, qu'elle eut appris cela dans quatre iours; & ayant apres cela receu deuotement le bapteſme, auquel elle fut appellée Anne, elle s'en retourna plus ioyeuſe en ſon païs, d'y aller Chreſtienne, que ſi elle y euſt porté vn threſor.

Nous receûmes encore alors des preuues du zele, & de la deuotion d'vne autre Anne, déja Chreſtienne, femme du Gouuerneur de la Prouince *Che Dun*; laquelle n'ayant pû gagner ſon mary, & l'attirer à la profeſſion de noſtre foy, pour quelques attachemens qu'il auoit à la chair, elle y amena neantmoins le reſte de ſa famille: Et fut ſi heureuſe, & ſi adroitte à donner de bonnes impreſſions de noſtre Religion à vn grand nombre de perſonnes de la Prouince, qu'elle ne venoit iamais à la Cour; où elle eſtoit ſouuent obligée de venir à la place de ſon mary pour les affaires de ſon gouuernement, qu'elle ne nous amenaſt des gens tous diſpoſez à ſe conuertir. A quoy le bon Ignace, dont nous auons parlé, & parlerons encore ailleurs, contribuoit beaucoup par ſes zelées inſtructions.

* * *

Comme

Comment le Roy nous enuoya en fin en exil.

CHAPITRE XXVII.

LE Roy connoiſſoit aſſez que toutes les accuſations auec leſquelles nos ennemis taſchoient de nous decrier, eſtoient des blaſmes controuuez, & des imputations calomnieuſes : Toutefois (comme nous auons depuis decouuert) le principal motif qu'il auoit eu de nous retenir dans ſon Royaume, auoit eſté d'y attirer à noſtre occaſion le traffiq des Marchands Portugais, & que depuis que le Naui e qui nous auoit menez, s'en eſtoit retourné à Macao, & qui auoit bris à l'Iſle d'Ainan, il n'en eſtoit point venu d'autre, il entra en opinion que les Portugais nous auoient abbandonnez: Ce qui luy fit prendre reſolution de nous renuoyer ; & en ſuite ſe preſentant la commodité du retour de quelques Vaiſſeaux de la Chine, il nous enuoya dire, ſi nous voulions nous en aller auec eux. Nous fiſmes reſponſe, que nous obeïrions à ce que le Roy nous commanderoit, mais que nous n'auions rien afaire à la Chine, & auions ſujet de craindre qu'il nous arriuaſt du mal en chemin. Que lors que nous eſtions ſur le poinct de nous en retourner dans le Vaiſſeau des Portugais il nous auoit arreſtez ; partant que nous le ſupplions rres-humblement de nous permettre d'en attendre vn autre. A cela le Roy n'euſt que dire, reſolu de ne nous point preſſer iuſques au

temps que les Vaisseaux Portugais auoient la commodité de voyager en Tunquin.

Nous estions alors dans l'année 1629. quand le Roy n'ayant point vû arriuer dans ses ports de Vaisseau Portugais au temps accoustumé, la saison de la nauigation estant déja passée, il nous enuoya vn de ses Secretaires qui nous dit de sa part, que nous nous tinssions prests pour passer à la Cocinchine, où nous trouuerions des Nauires Portugais qui nous remeneroient à Macao. Et entre les causes pour lesquelles le Secretaire nous dit que le Roy nous mettoit hors de son Royaume, c'estoit parce que plusieurs de ceux à qui nous auions donné le Bapteſme, estoiẽt morts, peu de temps apres. Que c'estoit peut-estre la seule, ou la principale des accusations que l'on auoit dressées contre nous, qui tenoit à l'esprit du Roy. A quoy ayans respondu, qu'il ne se pouuoit faire autrement, que du grand nombre de personnes malades à l'extremité qui nous appelloient pour receuoir le bapteſme, il n'en mouruſt plusieurs apres l'auoir receu. Lors le Secretaire meû de quelque compassion enuers nous: Ie m'estonne donc de vous autres (nous dit il) que sçachans bien que le peuple ignorant vous imputera, & à vostre, bapteſme la mort de ces malades moribonds, vous alliez à eux pour les assister, ou pour les baptiser, ayant hors d'eux tant d'autres personnes aupres desquelles vous vous pouuez vtilement employer. Mais l'ayans remercié de l'affection qu'il nous témoignoit, nous luy fismes entendre que son conseil seroit bon, & que nous deurions le suiure, si nous n'auions soin que du corps; mais que Dieu nous ayant principalement recommandé

commandé le ſoin des ames, nous ne deuions point negliger d'accourir à l'aſſiſtance de ceux dont l'on attendoit la prochaine mort, deſquels, à l'heure que l'on a perdu pour eux toute eſperance de la ſanté, & de la vie du corps, nous ſauuions l'ame par le bapteſme. Il loüa grandement noſtre inſtitut, & noſtre zele, mais cependant il nous aduertit de nous tenir preſts, ſelon la volonté du Roy, à partir pour la Cocinchine.

Incontinent que les Chreſtiens eurent connoiſſance de ce mandement, ils vinrent à foule à noſtre maiſon pour nous témoigner leur déplaiſir auec beaucoup de larmes. Les Payens meſme qui auoient déja pris quelque teinture de noſtre foy, nous venoient preſſer de leur donner deuant noſtre partement le bapteſme: De ſorte que le peu de iours qu'il nous fut permis d'arreſter dans la Ville nous ne fuſmes pas ſans occupation. Ce fut donc apres quelques iours que le Roy nous enuoya vn des principaux Eunuques du Palais, qui nous apporta vingt eſcus d'or, & du drap precieux pour nous habiller, auec commandement precis d'aller de ce pas entrer dans la Galere qui nous attendoit. En ſuite dequoy il nous conſigna par ordre du Roy au Capitaine de la Galere, qui eſtoit preſent accompagné, de ſes ſoldats. Et quoy que nous fiſſions alors toute ſorte d'inſtance qu'il nous fuſt permis d'aller faire la reuerance au Roy, & de le remercier des biens que nous auions receus de ſa Majeſté durant les deux années que nous auions eſté dans ſon Royaume: on nous le refuſa. Il ne fut pas meſme dés lors permis aux Chreſtiens de nous approcher, à cauſe des ſoldats qui nous enuironnoient. Ce qui fut cauſe qu'ils s'allerent

lerent ranger à trouppes, tant hommes, que femmes dans les ruës par où nous deuions paſſer, les faiſans retentir de pitoyables cris, & de gemiſſemens, de ſorte que les Payens en eſtoient fort eſtonnez. Ils nous ſuiuirent meſme iuſques à la riuiere, & ne leur eſtant point permis de monter apres nous dans la Galere pour nous dire le dernier adieu, comme ils le deſiroient, ils entrerent dans l'eau ſi auant qu'ils peurent pour s'approcher de nous. Ie leur fis pour adieu vn petit diſcours, les exhortant d'auoir grande confiance en Dieu, qui ne les abandonneroit point de ſa protection, & les ayderoit infailliblement de ſes graces pour perſeuerer en la foy qu'ils auoient receuë, laquelle ie me promettois de leur conſtance qu'il retiendroient iuſques à la mort. Et parce que quelques-vns d'eux deſiroient alors de ſe confeſſer, & ne le pouuoient pas, & s'affligeoient encore d'eſtre priuez du moyen de la faire apres que nous les aurions quittez: pour les ſatisfaire en cette neceſſité, ie fis entendre à tous qu'ils ſe diſpoſaſſent par vn acte de contrition, & qu'ils me témoignaſſent le deplaiſir qu'ils auoient de leurs pechez en ſe frappant la poitrine, & que ſur cela ie leur donnerois l'abſolution. Ils le firent, & reciterent l'acte de Contrition enuiron quinze cents qu'il eſtoient, ſe frappans la poitrine auec beaucoup de gemiſſemens, & de larmes; En ſuite dequoy ie leur donnay l'abſolution ordinaire au nombre pluriel; *Ie vous abſous* &c. & les congediay en noſtre Seigneur. La penſée que i'eus alors que quelques-vns de ces bons Chreſtiens qui nous auoient accompagnez pourroient bien-toſt mourir ſans le ſecours du Sacrement de penitence,

nitence (qui fit que i'vſay du remede dont on ſe ſert en peril de naufrage) ne fut pas vaine. Le bon Docteur Ioachim qui auoit vn office d'Auditeur au Palais, âgé de plus de ſoixante-dix ans, fut ſi ſenſiblement affligé de noſtre depart, qu'il nous accompagna toûjours ſans nous perdre de veuë, pleurant, & gemiſſant comme vn petit enfant qui perd ſa mere : Et ne pouuant plus nous ſuiure du corps, il nous dit adieu, comme nous partions, veſtu de la robbe longue de ſon office, abbaiſſant ſon corps quatre fois iuſques à terre (qui eſt le plus grand ſigne de veneration qui ſoit en vſage parmy ceux de cette nation) & ſe retira à ſon logis le cœur ſerré d'vne telle triſteſſe, que ſans autre nouuelle maladie, il en mourut peu de iours apres.

De l'execution de noſtre exil ; & des choſes auenuës en noſtre Voyage.

CHAPITRE XXVIII.

CE fut ſur la fin du mois de Mars de l'année 1629. que nous partiſmes de la Ville Royale de *Che ce*, ſur la Galere que le Roy nous auoit fait preparer, qui eſtoit petite, n'eſtant que de quinze ou ſeize rames à chaque bande, mais commode pour voyager par les riuieres dans leſquelles il nous faloit aller. Le Capitaine de la Galere qui auoit paru au commencement vn peu rude, ayant veu les grands témoignages d'amour, & de reſpect que les Chreſtiens nous auoient rendus ſur noſtre de-

part, & entr'eux meſme quelques-vns de plus haute condition, que luy, commença auſſi à nous faire de l'honneur, & à nous quitter la place la plus honnorable qu'il deuoit tenir dans la Galere; dans laquelle il n'auoit permis l'entrée qu'à deux Chreſtiens, entre pluſieurs qui s'eſtoient preſentés pour nous accompagner en noſtre voyage; c'eſt à ſçauoir à Ignace le Catechiſte, & à Antoine qui eſtoit le ſoldat qui s'eſtoit donné à noſtre ſeruice depuis vn an & demy qu'il s'eſtoit conuerty. Nous auions laiſsé à deux Catechiſtes qui reſtoient (François & André) le ſoin principal des nouueaux Chreſtiens, & l'ordre de donner le bapteſme à ceux qui en ſeroient capables.

Durant noſtre nauigation, nous ne manquions point tous les iours ſur le tard d'ouurir vn diſcours des myſteres de noſtre Religion, dont nous entretenions le Capitaine, & les ſodats de la Galere, ce qui nous les auoit grandement adoucis, & rendu fauorables. Ignace auſſi les endormoit tous les ſoirs auec des chanſons Spirituelles qu'il auoit composées, par leſquelles il leur donnoit quelque gouſt des veritez Chreſtiennes. Et le zele de nos Chreſtiens nous prepara encore par le chemin (aux deſcentes que nous faiſions à terre) de beaux ſujets d'employ. Car quelques-vns de ceux qui eſtoient étrangers de la Ville, ayant appris la reſolution de noſtre exil, & le chemin que nous deuions tenir, eſtoient ſortis en diligence, pour diſpoſer aux lieux par où il nous faudroit paſſer, ceux qui eſtoient aſsés inſtruits pour receuoir le bapteſme. En quoy ſe ſignala la pieté d'vn Gentilhomme de marque, Gouuerneur d'vn lieu appellé *Che bo*,

Che bo, diſtant enuiron cent milles de la Ville Royale; lequel eſtant venu au deuant de noſtre Galere accompagné de ſes ſoldats, pria le Capitaine de nous permettre de deſcendre à ſon logis, auec promeſſe qu'il luy fit, de nous ramener en toute aſſeurance; ce qu'il obtint. Il auoit aſſemblé dans ſa Chapelle domeſtique fort capable, vn grand nombre de Catechumenes qu'il auoit luy meſme inſtruits à la Foy; où pendant que nous trauaillions à les former du tout, & à leur donner les dernieres diſpoſitions pour le bapteſme, le deuot Gentil-homme nommé Paul, auec ſa femme (vertueuſe Dame) appellée Luce, allerent vn peu entretenir le Capitaine de la Galere, & ſes ſoldats, auec des preſens, & des rafraiſchiſſemens qu'ils leur firent apporter, pour les faire attendre noſtre retour auecque plus de patience. Nous acheuaſmes l'œuure de Dieu, & apres retournaſmes à la Galere auec le deuot Gouuerneur qui nous y voulut reconduire: & comme il falloit, pour y rentrer, paſſer par vn lieu plein de bouë, ne ſe contentant pas de l'ayde que nous receuions de ſes ſoldats, il voulut luy méme, malgré nous, & quelque reſiſtance que nous ſceuſmes luy rendre, nous prendre ſur ſes épaules; tenant à gloire de rendre ce ſeruice aux ſeruiteurs du grand Dieu.

De là, continuans noſtre voyage, nous arriuaſmes dans vn iour à la Bourgade de *Che no*, où auoit eſté noſtre ancienne, & premiere demeure, apres noſtre arriuée au Royaume de Tunquin, & où auoit eſté dreſsée la premiere Egliſe Catholique, que nous trouuaſmes augmentée d'vn bel Hoſpital, pour y ſou-

lager les neceſſitez des pauures Chreſtiens, & y traitter les malades; meſme les Payens qui auoient témoigné ſe vouloir conuertir. Là il nous fut encore permis en paſſant d'exhorter les fideles qui y auoiẽt autrefois receu le Bapteſme, que nous recommandaſmes aux ſoins des plus anciens, & à la pieté d'vne deuote femme nommée Anne, qui s'eſtoit dediée au ſeruice des malades. Mais le baſtiment de l'Egliſe, comme nous appriſmes apres, ne ſubſiſta pas: Car apres le decez du bon vieillard Ioachin (dont nous auons parlé en ſon lieu) qui auoit donné liberalement le fonds pour baſtir cette Egliſe, ſes enfans qui n'auoient pas herité de ſa pieté, comme de ſes biens, redemanderent en Iuſtice ce fonds, ſous pretexte de l'Edict du Roy publié contre les Chreſtiens, qui leur fut adjugé, & en ſuite le feu mis à l'Egliſe, qui la reduiſit en cendres. Il arriua neantmoins quelques iours apres l'embraſement, que la deuote Anne remuant les cendres, & cherchant ſi elle y trouueroit quelque choſe qui euſt échappé le feu, elle decouurit le tiltre de la ſaincte Croix, qui y auoit eſté exposée, entier, & ſans leſion, marqué d'vn coſté de nos lettres ordinaires, & de l'autre de ces paroles, écrittes en lettres Chinoiſes; *Le ſainct ſigne, du vray Seigneur du Ciel, & de la Terre.* Nous l'auons veu auec admiration au retour de noſtre exil, repaſſant par ce lieu, & pris vne certaine aſſeurance, que Dieu qui auoit miraculeuſement conſerué cette eſcriture dans les flammes qui auoient conſumé les poutres, ne laiſſeroit point perir, & abolir ſa ſaincte Loy dans le Royaume de Tunquin. Et noſtre preſage n'a pas eſté vain, car depuis la ſaincte Foy a merueil-

leuſement

leuſement refleury en tous les lieux de la Prouince: Et void-on aujoud'huy en ce lieu meſme (mais de l'autre coſté de la riuiere) vne belle Egliſe baſtie, & vne reſidence des noſtres, qui fait de grands fruicts en toute cette contrée.

Nous tirâmes depuis de la Prouince de *Thin hoa*, vers la Prouince de *Che an*, & allaſmes ſurgir au Port de la Reine, appellé de ceux, du pais *Cua Ciïa*, où eſt adorée cette fille débauchée, dont nous auons parlé ailleurs, & où (Dieu le permettant ainſi en punition des diaboliques ſuperſtitions qui y ſont prattiquées) le Diable exerce ſur les payens de ce païs là, diuerſes cruautez, & ſe rend meſme formidable aux eſtrangers qui y abordent. Noſtre Capitaine qui eſtoit Payen, comme nous en approchions, commença d'entrer en apprehenſion de quelque accident, & ſe preparoit deſia à faire des ſacrifices ſuperſtitieux pour appaiſer les Demons, quand nous le priâmes de s'en abſtenir, & prendre confiance au vray Seigneur du Ciel & de la Terre, & des Mers, qui aucit le pouuoir de le tirer de tous les perils qui le menaçoient, & le conduire heureuſement au port. Il s'en abſtint ſur noſtre parole; & nous pria cependant d'adreſſer nos vœux à ce grand Seigneur de tout, à noſtre façon; ce que nous fiſmes & abordâmes heureuſement au port pretendu.

Le bon ſoldat, nommé Simon, duquel nous auons parlé cy deſſus, & des gueriſons qu'il operoit auec l'eau benite, n'eſtoit pas éloigné de ce port, dont ayant eu la nouuelle de noſtre arriuée, il nous vint trouuer en grande diligence, & obtint du Capitaine

par ſes prieres, que nous allaſſions faire vn tour iuſques à ſa maiſon, où il auoit diſpoſé beaucoup de ſes parens, & de ſes voiſins pour receuoir le bapteſme; & enſemble preparé grande quantité de vaſes remplis d'eau, auſquels nous donnâmes la benediction ordinaire. Apres quoy il nous ramena la nuict meſme dans noſtre Galere, comme il l'auoit promis.

Vn autre ſoldat, nommé André, eſtoit ſorty de la Ville Royale en grande diligence pour prendre le deuant, s'eſtant figuré que nous venant rencontrer à ce port, éloigné quelques lieuës de ſon païs, il pourroit nous y mener, & y faire donner le bapteſme à ſa mere, à ſa belle mere, & à ſa femme : Mais nous ayant manquez pour eſtre venu vn peu apres noſtre depart, qui fut dans la nuict, & n'ayant point de barque pour nous ſuiure, il ſe reſolut à vn penible deſſein, qui fut de mener ſadite mere, & ſa belle mere, femmes déja bien âgées, auec ſa femme, tout à pied, à trauers de rudes montagnes, pour coupper le chemin, & nous atteindre deuant que nous arriuaſſions à la Cocinchine. Et parce qu'ils craignoient d'eſtre repouſſez à l'entrée, à cauſe de la guerre qui eſtoit entre les deux Roys, ils s'eſtoient chargez de rys, pour faire ſemblant de l'aller vendre ſur la frontiere. Dieu leur fit la grace de nous rencontrer commodement où ils l'auoient projetté, & de receuoir le bien qu'ils auoient ſi ardemment deſiré, & qu'ils eſtoient venu chercher ſi loin auec tant de fatigue.

Nous eſtions alors arriuez ſur les marches du Royaume, entre la Prouince *Che an*, & celle de *Bochin*, où il falut changer de Vaiſſeau, la Galere ſur laquelle nous eſtions

estions venus n'estant pas iugée pouuoir tenir contre les vagues, & les escueils qu'il nous faloit trauerser. Et comme il faloit que les soldats qui nous auoient menez, ramenassent la Galere au port de la Ville Royale : vne partie d'entr'eux qui auoient esté touchez des discours de la vraye Religion que nous leur auions tenus durant quinze iours de voyage ; c'est à à sçauoir dix-sept, ou dix-huict s'adressans à nous; Vous nous auez (nous dirent-ils) fait souuent entendre, que nous ne pouuions point esperer de salut que dans vostre Religion, & par le moyen du bapteſme ; Voila donc de l'eau, baptisez nous deuant que nous vous quittions. A quoy nous respondimes que s'ils croyoient de tout leur cœur au vray Seigneur,& Createur du Ciel, & de la terre, & à son fils Iesus-Christ nostre Sauueur, qui nous auoit racheptez par son sang, selon ce que nous leur auions annoncé, & s'ils estoient prests à quitter leurs vaines superstitions, & renoncer au culte des Idoles, qui n'estoient que faulses diuinitez, nous leur donnerions le bapteſme : de quoy nous ayant protesté,& promis d'obseruer ce que nous leur auions enseigné, nous les baptisasmes sur le riuage, & leur donnasmes des lettres pour les recommander aux Chrestiens plus anciens de la ville Royale où ils alloient, & où ils arriuerent plus heureux, & plus riches qu'ils n'en estoient partis.

* *
*

Le reſte de noſtre Voyage, & la conuerſion de noſtre Capitaine.

CHAPITRE XXIX.

C'Eſtoit en la ſemaine ſaincte que l'on nous prepara vn autre Vaiſſeau pour nous porter à la Prouince de *Bochin*, auquel temps il ne nous fut point loiſible (eſtant au milieu d'vne Nation peruerſe, & toute payenne) de rendre aucun témoignage exterieur de noſtre deuotion, en la memoire de la Paſſion du Sauueur. Et toutes choſes eſtant preparées s'eſtant leué vn bon vent la nuict deuant la feſte de Paſque, nous fiſmes voile auec noſtre Capitaine, & ſix ſoldats qu'il auoit retenus. Nous l'auions inſtamment prié deuant qu'il euſt pris la reſolution de faire partir le Vaiſſeau, de laiſſer toutes les ceremonies ſuperſtitieuſes que les Payens ont accouſtumé de practiquer pour auoir les vents, & la mer fauorables, mais qu'il miſt ſeulement ſon eſperance au Seigneur Dieu, qui gouuerne la terre & les mers, & à qui tous les vents obeïſſent. Et il ſembla alors adjouſter foy à nos paroles, ſur l'experience qu'il auoit du paſſé : Mais le bon vent qui l'auoit conuié de partir, s'eſtant changé apres vn peu de temps en vn orage impetueux, qui agitant furieuſement les vagues, pouſſoit le vaiſſeau contre les écueils, il entra auſſitoſt en haute colere, & commença à faire vne petite

tempeſte

tempeſte de ſa bouche : Et n'oſant pas encore s'en prendre à nous, & nous éueiller (ſçachant que nous dormions en ce temps-là) il eſcumoit contre Ignace qui luy auoit fort diſſuadé, à la ſortie du port de ſe ſeruir de ſes ſuperſtitions payennes. Et ce qui alluma dauantage ſon feu, ce fut qu'il prit garde à vne Idole poſée ſur la pointe d'vne horrible montagne, en veuë de laquelle ſe trouuoit alors le Vaiſſeau, s'eſtant figuré que cette Idole auoit ſuſcité l'orage qui tourmentoit le Vaiſſeau, en punition de ce qu'il auoit negligé de l'appaiſer par quelque ſacrifice. Tellement que ſur ſa cholere il ne menaça pas de moins Ignace, que de le faire mourir, & le ietter dans la mer. Ces menaces aigres & hautes nous ayant eueillez, nous tachâmes d'addoucir ſon eſprit ; & apres luy auoir fait vne douce plainte de ce qu'il auoit leué l'anchre pour partir ſans nous éueiller, & nous donner moyen de preſenter nos vœux à Dieu pour noſtre heureuſe nauigation, nous le rempliſmes d'aſſeurance qu'il verroit bien toſt les vagues abbaiſſées, & le vent adoucy. Et là deſſus inuoquans S. Laurens pour patron, & le prians de nous impetrer le calme, à peine euſmes nous acheué de reciter vne fois le *Pater*, & *Aue*, que le vent contraire eſtant tout à fait abbatu, & le Ciel eſſuyé, vn doux & fauorable vent commença à ſouffler du coſté de l'Idole, qui faiſoit pallir noſtre Capitaine, qui applaniſſant les flots nous accompagna doucement iuſques dans le port où nous pretendions aborder. Ce fut alors que le Capitaine rauy d'vn ſi ſubit changement arriué dans vn element ſi mutin, au delà de tout ce qu'il pouuoit eſperer, & dans l'apprehen-

sion d'vn peril qu'il s'estoit figuré extreme, & insurmontable à tout art, se resolut d'embrasser cette Religion en laquelle le Dieu qui y estoit adoré se monstroit si secourable aux necessitez de ses seruiteurs. Dont sans delay, comme il n'auoit point besoin de plus grande instruction que celle qu'il auoit prise durant le voyage, estant d'ailleurs homme de bon sens, & intelligent des lettres Chinoises, apres auoir fait prendre le bapteſme à six de ses soldats, qui auoyent esté touchez de mesme sentiment, & se trouuoient pareillement bien disposez, il le receut luy mesme en public, & y fut nommé Augustin.

Cette conuersion arriuée à cette occasion, sur la fin de nostre voyage, fut vn coup merueilleux de la misericorde de Dieu pour nostre Capitaine, & vn traict particulier de sa Prouidence pour nous. Car n'estant nullement expedient ny aux Chrestiens de Tunquin, ny à nos Peres de la Cocinchine que nous parussions exilez dans ce Royaume; estant à craindre que le Roy de la Cocinchine prist quelque pareille occasion de chasser nos Peres de son Royaume: Nous priâmes nostre Augustin (lequel depuis qu'il fut conuerty écoutoit volontiers nos aduis) que puis qu'il auoit en ses ordres de nous consigner au Gouuerneur de la Prouince de *Bochin* qui nous deuoit faire passer à la Cocinchine, & nous mettre en estat de nous pouuoir retirer à *Macao* dans quelque Vaisseau Portugais, il persuadast au susdit Gouuerneur de nous laisser en liberté de chercher ce Vaisseau la part où nous voudrions, sans nous faire traduire à la Cocinchine, où l'on n'auoit pas opinion qu'aucun Nauire Portugais

fust

fuſt arriué cette année là. Ce que le deuot Auguſtin fit adroittement, comme nous l'en auions prié.

Ce Gouuerneur eſtoit homme de grande reputation, pour l'integrité de la Iuſtice qu'il rendoit à cette Prouince, aagé de quatre-vingts ans, lequel non ſeulement nous traitta auec toute ſorte de ciuilitez, mais nous donna encore liberalement dequoy faire noſtre dépenſe durant le temps que nous ferions ſéjour dans ſa Prouince. Nous voulusmes vſer enuers luy de reconnoiſſance, luy faiſant offre de ce qui valoit mieux que tous ſes preſens, qui eſtoit l'inſtruction du Cátechiſme de la Loy Chreſtienne, que nous luy donnaſmes meſme écrit en lettres Chinoiſes, deſquelles il eſtoit bien capable; Mais il rejetta la grace que le bon Dieu luy faiſoit, & mourut ſix mois apres en ſon infidelité, s'eſtant rendu indigne de la faueur que Dieu luy auoit preſentée. Et autant en arriua-t'il à l'hoſte chez qui il nous auoit logez, où nous eſtions fort commodément, homme auſſi fort auancé en âge, qui ne trouua pas mauuais que ſa femme âgée comme luy, & la fille qu'il auoit euë de ſa Concubine ſe fiſſent Chreſtiennes, mais luy ne voulant point rompre l'attache du fol amour qui le tenoit engagé depuis pluſieurs années, mourut peu de temps apres dans ſon peché, & dans ſon erreur.

* *
*

Nous reuenons de la Prouince de Bochin à celle de Chean.

CHAPITRE XXX.

PEndant que noſtre Capitaine s'en retournoit apres ſa commiſſion acheuée à la Ville Royale, auec des lettres de recommandation que nous luy donnaſmes aux nouueaux Chreſtiens pour le faire connoiſtre d'eux ; Nous ne demeuraſmes pas oyſeux au lieu où nous nous eſtions arreſtez : Car ayans preſché en la place publique, & ſur le riuage de la mer, vingt-cinq Payens furent conuertys par nos predications ; entre leſquels il y auoit vn licencié ſçauant aux lettres Chinoiſes, à qui nous laiſſaſmes par écrit les prieres Catholiques, afin qu'il les appriſt aux nouueaux Chreſtiens de cette Prouince, & prit le ſoin de leur inſtruction : delà nous iugeaſmes expedient pour le bien de cette Chreſtienté, de rebrouſſer à la Prouince de *Ghean*, d'où peu auparauant nous eſtions ſortys.

Le premier logis que nous fiſmes, fut la maiſon des feruens Chreſtiens Pierre, & André, qui portez d'vn grand zele de conuertir tous leurs Patriottes à la Foy, auoient ſi bien diſposé l'eſprit de tous les habitans du lieu, que ſans prendre preſque aucune nouuelle peine pour leur inſtruction, nous en baptiſaſmes cent, & douze dans les trois iours que nous y fiſmes ſejour. De

là nous

là nous tiraſme vers le port principal de la Prouince appellée *Rum*, où reſidoit le Gouuerneur qui nous fit tres-bon accueil; Mais les habitans du lieu ſur la connoiſſance qu'on leur auoit dõnée de noſtre exil,& ſur quelque opinion extrauagante qu'ils auoient priſe que nous eſtions cauſe qu'il ne pleuuoit pas, ne nous voyoient pas de bon œil, tellement que nous auions peine de trouuer qui nous vouluſt loger en ce lieu: Mais le bon Dieu qui n'abandonne iamais les ſiens. effaça les apprehenſions que ceux de ce Païs auoient, priſes de nous, par vne grande abondance de pluye qu'il leur donna vn peu apres noſtre arriuée, qui les réjouït merueilleuſement, & fit qu'il nous laiſſerent la liberté de preſcher la parole de Dieu, & la commodité aux Chreſtiens de tout le voiſinage de la venir ouïr, qui accouroient à nous ſans apprehenſion depuis qu'ils eurent connoiſſance que nous eſtions ſous la protection du Gouuerneur de ce lieu, & fauoriſez de ſa bien-vueillance. Et ce qui nous l'acquit fut l'occaſion d'vne Eclypſe de Soleil qui arriua en meſme temps: car en ayans precisément predit l'heure quatre iours deuant qu'elle paruſt, & en ayant preſenté la figure, & la deſcription au Gouuerneur auec toutes les circonſtances qui la deuoient accompagner, il fut ſi rauy voyant qu'elle eſtoit arriuée punctuellement ſelon nos obſeruations, & conceut vne ſi haute opinion de nous, qu'il entreprit depuis par tout noſtre defenſe contre ceux qui blaſmoient, ou combattoiẽt noſtre doctrine. Se ſeruant entre autres de cét argũment. Si ces gens icy (diſoit-il) ſçauent predire auec tant d'aſſeurance, & de verité les ſecrets du Ciel, &

des Astres, qui nous sont inconnus, & surpassent nos capacitez ; Est-il pas à croire qu'ils ne se trompent pas en la connoissance de la Loy du Seigneur du Ciel, & de la terre, & des veritez qu'ils nous preschent, encore qu'elles soient éloignées de nos sentimens, & moins exposées à la prise de nos esprits?

Certes les faueurs que nous receusmes de ce Gouuerneur, & l'approbation qu'il donna à nostre doctrine nous mit en si grande consideration dans la pluspart des esprits, que l'on venoit à foule vers nous pour prendre instruction de la foy, & de la loy que nous preschions; en sorte que dans le temps de nostre exil qui ne dura pas huict mois entiers, nous baptisasmes plus de six cents nouueaux Chrestiens sans compter ceux qui auient esté conuertys, & baptisez dans la necessité par les Catechistes. Le zele de nostre Ignace, qui ne nous abandonna iamais, ne seruit pas de peu à disposer les esprits de ceux qui se conuertirent: Car comme il estoit ingenieux, & bien versé en la connoissance des sectes Tunquinoises, il composa en la langue du pays vne chanson en vers elegans, & d'vn air parfaittement agreable, dans laquelle il auoit rendu si absurdes, & ridicules toutes les erreurs, & superstitions, qu'apres les auoir gaignez par les oreilles à la douceur charmante de sa voix, il les reduisoit en fin à quitter vne si honteuse profession, & à se faire instruire de la nostre. Il ne manqua pas pourtant de payens zelés pour ces sectes superstitieuses, qui entrans en rage de les voir ainsi mocquées, & abandonnées, & ne pouuans pas s'en prendre à nous, ny à Ignace, qui n'estoit pas soûmis à leurs pouuoirs pour

estre

eſtre natif d'vne autre Prouince, déchargerent toute leur cholere ſur l'hoſte qui nous auoit logez, & s'eſtoit fait Chreſtien, & trauaillerent auec tant de violence a le ruiner, que luy ayant fait confiſquer ſes biens, le firent encore bannir du païs, auec ſa femme; ce qu'il ſupporta auec grande conſtance, & amour de la Religion, pour laquelle il eſtoit perſecuté.

Comme Dieu par ſa miſericorde nous fit aſſiſter dans les miſeres, & les neceſſitez de noſtre exil.

CHAPITRE XXXI.

NOs ennemis eſtans bien informez de l'Edit de noſtre banniſſement, qui ne nous laiſſoit point la liberté de faire ſejour en cette Prouince, qui eſtoit dans l'enclaue des Eſtats de Tunquin; apres auoir fait declarer tous ceux qui nous retiroient dans leurs maiſons, criminels, & preuaricateurs des Edits du Prince, les faiſoient punir de la confiſcation de leurs biens, qui eſtoit la moindre peine à laquelle ils eſtoient condamnez. Ce que ces genereux Chreſtiens ſouffroient auec vne ioye admirable; s'eſtimans heureux de pouuoir baſtir leur ſalut, de leurs pertes, & de releuer la gloire du nom Chreſtien ſur les ruines de leurs propres biens. Cependant afin que nous ne fuſſions pas la cauſe de leurs maux, & des miſe-

ſeres où nous les voyons reduits qui nous donnoient bien de la compaſſion; Veu meſme que les perſecuteurs s'attachoient encore à nous par beaucoup de déplaiſirs qu'ils nous rendoient, iuſques à jetter des pierres contre nous, & contre la maiſon où nous eſtions logez; nous reſolûmes de quitter la Ville, & de nous retirer dans noſtre petite barque de riuiere, où nous ſouffrions de grandes incommoditez du lieu, des pluyes, & des vents, & ſur tout de la neceſſité du viure. Car encore que partans de *Macao*, nous euſſions eſté pourueus de Viatique neceſſaire pour vn an; neantmoins dans le ſejour que nous auions déja fait de trois ans au Royaume de Tunquin, nonobſtant noſtre grande épargne, nous l'auions conſumé auec tout ce que nous auions receu de preſens du Roy, n'ayans iamais voulu eſtre à charge aux nouueaux Chreſtiens, ny receuoir d'eux les aumônes qu'ils nous preſentoient de tres-bon cœur, preſts à nous dõner meſme leurs yeux, ſi nous les leurs euſſions demandez, pour leur laiſſer cette perſuaſion que nous cherchions leurs ames, & non leurs biens. Ce qu'ils auoient en grande admiration; & ſe ſeruoient quelquefois de cét argument de l'affection deſintereſſée que nous rapportions à leur ſalut, pour perſuader aux payens la bonté, & la ſainteté de noſtre Religion, & la verité de la Foy que nous preſchions.

Neantmoins pour ne les priuer pas du merite de leur charité bien-faiſante; nous les auions exhortez d'enuoyer aux Hoſpitaux que nous auions fait dreſſer pour l'entretien des Catechiſtes de leur nation, les aumoſnes qu'ils nous preſentoient; leur faiſant entendre

tendre que nous attendions de Macao le ſecours qui nous ſeroit enuoyé pour noſtre ſubſiſtance. Dont en ſuite les liberalitez que les Chreſtiens ont faites à ces Hoſpitaux ont eſté ſi abondantes qu'vne centaine de Catechiſtes y ont eſté entretenus, leſquels ayans tout quitté pour ſe deuouër au ſeruice de Dieu, & de l'Egliſe, ont operé des fruicts ineſtimables, & ont eſté, & ſont encore aujourd'huy nos aydes, aſſociez, & vnis auec nous en meſme deſſein pour la conuerſion de ces peuples.

Cependant comme nous nous trouuaſmes reduits à l'extreme neceſſité, pour ne point tenter Dieu, ſi nous nous opiniâtrions dauantage à ne vouloir receuoir aucun ſecours pour viure, de la charité des Chreſtiens; Nous priſmes reſolution d'enuoyer noſtre Antoine vers les Chreſtiens de *Chece*, auec des lettres, par leſquelles nous leur faiſions ſçauoir la grande neceſſité où nous eſtions tombez par le retardement du Nauire des Portugais que nous auions attendu depuis deux ans, & laquelle nous eſtions contraints en l'extremité où nous nous trouuions, de leur repreſenter, les priant de nous aſſiſter de quelque petite ſomme, ou par aumoſne, ou en preſt iuſques à la venuë des Marchands Portugais. Antoine porta nos lettres en grande diligence, & les rendit, non aux plus riches, mais aux plus deuots des Chreſtiens qu'il connoiſſoit fort-bien, leſquels ayant appris noſtre miſere, apres nous auoir donné les larmes de leur compaſſion, amaſſerent entr'eux promptement vne vingtaine d'eſcus, auec leſquels ils renuoyerent Antoine vers nous, pour nous en ſoulager au plûtoſt, pendant qu'ils ſe diſpoſeroient

ſeroient eux meſmes à venir, & à nous apporter dequoy nous tirer de toutes nos neceſſitez. A cette occaſion vne femme deuote nommée Monique plus riche de charité que de moyens ſe ſignala ſur tous, nous enuoyant dix eſcus en aumoſne, pour nous en aſſiſter, & ſubuenir à noſtre pauureté de ſes propres dépoüilles.

Quelque prompt, & diligent que fut Antoine à nous rapporter ce ſecours des Chreſtiens de *Che ce*, nous fuſmes reduits deuant ſon retour à vn ſi pitoyable eſtat, à cauſe des pluyes exceſſiues qui tomberent en ce temps là, & des grands orages qui ſecoüoient, & agitoient furieuſement noſtre barque déja vieille, & qui commençoit à faire eau de tous coſtez, qu'il ne nous eſtoit plus poſſible de demeurer ſur la riuiere, ſans nous expoſer à vn danger euident de perir: même que nous y eſtions fort mal traittez des Payens, qui ne ceſſoient de nous tirer des pierres, de nous brauer, & d'inſulter à noſtre miſere. Et cependant il ny auoit point de Chreſtiens qui oſaſt alors nous retirer dans ſon logis, pour crainte des peines dont ils eſtoient menacez des Payens qui auoient tous conſpiré noſtre perte. Ce qui toucha tellement de pitié vn pauure mais deuot Chreſtien, nommé Simeon, qui auoit vne cabane où il logeoit au pied de la montagne, qu'il nous la vint offrir, n'ayant d'ailleurs aucun bien à perdre, quand il ſeroit recherché de nous auoir retirez dans ſa pauure logette, nous acceptaſmes ſon offre; & luy auec ſa petite famille trouua moyen pour quelque temps de ſe loger ailleurs, glorieux d'auoir achepté vn grand, & precieux merite, par la petite incommodité qu'il ſouffrit.

Nous

Nous ſommes tirez de noſtre exil à la nouuelle arriuée d'vn Nauire des Portugais.

CHAPITRE XXXII.

IL s'eſtoit paſsé quinze iours depuis que noſtre Antoine eſtoit party de la Ville Royale, quand il nous apporta auec l'aumoſne des Chreſtiens, vne lettre du P. Gaſpar d'Amaral de noſtre Compagnie, arriué dans le Nauire des Portugais au port de la Prouince de *Ghean*, où nous nous trouuions. Ce que nous auons toûjours reconnu auoir eſté vn traict particulier de la bonté, & de la prouidence de Dieu, qui dreſſa la route de ce Vaiſſeau, pour noſtre conſolation, & pour noſtre ſoulagement à ce port écarté, ou iamais ny deuant, ny apres aucun Nauire Portugais n'aborda, pour eſtre moins aſſeuré, & le plus éloigné de la Ville Royale. A cette bonne nouuelle qui nous remplit le cœur de joye, & noya tout le ſentimẽt de nos miſeres paſsées, nous ſortiſmes de la cabane que le bon Simeon nous auoit preſtée, & allaſmes droit vers le Nauire qui eſtoit arriué, où ayans trouué nos Peres que nous auions ſi long-temps, & ſi ardemment attendus, apres les tendres embraſſemens accompagnez de nos larmes, que nous leur donnaſmes, & receûmes d'eux, nous paſſaſmes le reſte du iour, & vne partie de la nuict à prendre des nouuelles de nos Peres, & du reſte du monde, dont depuis pres de trois ans nous n'auions non plus oüy

parler que s'il n'euſt point eſté en nature. Et parce que nous auions déja demeuré pres de huict mois ſans dire la Meſſe faute de matiere pour conſacrer, auſſitoſt que nous fuſmes leuez au matin, nous priaſmes les Portugais de nous preparer vn lieu propre dans le Nauire, ny en ayant point d'autre au dehors, où nous puiſſions celebrer. Ce qu'ils firent: & ce fut le iour de S. Simon, & S. Iude que nous euſmes la conſolation de manger ce pain de vie, & d'appaiſer aucunement la grande faim, & les extremes auiditez auec leſquelles nous l'auions ſi long-temps ſouhaitté.

Quelque temps apres vn Eunuque enuoyé de la part du Roy auec ſauf-conduit pour faire paſſer le Nauire, & les Marchands Portugais à la Ville Royale, ayant fait difficulté de nous y laiſſer aller auec eux, pour l'Edict de noſtre banniſſement qui n'eſtoit pas encore reuoqué: Et les Marchands Portugais d'ailleurs ayant conſtamment refuſé d'y paſſer ſi nous n'y allions en leur compagnie auec les deux Peres qu'ils auoient menez, il fut contraint, encore qu'il n'en euſt point d'ordre du Roy, de ſouffrir que nous r'entraſſions dans la Ville, de laquelle il y auoit enuiron huict mois que nous auions eſté chaſſez.

En ce meſme temps le Catechiſte André, zelé, & infatigable ouurier de la nouuelle Egliſe de Tunquin, ne pouuant ſupporter l'impatience qu'il auoit de nous reuoir depuis qu'il nous euſt perdus de veuë, eſtant demeuré au temps de noſtre partement malade à *Che ce*, eſtoit deſcendu pour nous viſiter en noſtre exil, & ioindre ſes trauaux aux noſtres dans les employs que nous voudrions luy donner. Mais nous

ayant

ayant trouuez en estat de remonter au lieu d'où il venoit, il reprit aussi son chemin vers la Ville Royale, semant par tout où il passoit ses trauaux, & ses feruentes instructions, qui porterent en son temps de grands fruicts. Et ce fut en ce voyage que Dieu luy prepara vne belle occasion de patience; Car ayant esté attendu sur le chemin lors qu'il y pensoit le moins, il fut attaqué par vne trouppe de galans, & excedé si outrageusement à coups de baston (sans que l'on ayt sceu qu'autre les eut pousſez à celà que le Diable) qu'il en demeura tout moulu, & comme mort sur la place. D'où s'estant releué apres quelque temps; & ayant prié pour ceux qui l'auoient ainsi mal traitté, il se remit en chemin, meurtry, comme il estoit par tout le corps de grandes playes, mais le cœur remply de joye d'auoir esté trouué digne de souffrir quelque chose pour l'amour de Dieu.

L'autre Catechiste, nommé Ignace, qui nous auoit suiuis, marcha en diligence à grandes iournées vers la Ville Royalle, pour s'y trouuer deuant nous, & y tenir aduertis les nouueaux Chrestiens de la bonne nouuelle de nostre retour; & sur tout leur defendre de nostre part, de n'en rendre pour cela aucunes demonstrations extraordinaires, & publiques de réjoüissance qui pourroient offencer les payens, & attirer sur nous leur enuie; de ne venir point à trouppes au deuant de nous; & d'vser de grande retenuë aux premieres visites: qui fut vn aduis important, & necessaire pour moderer l'excez de la ioye qui les eut emportez à nous en rendre de plus éclattans témoignages; veu meſme que nonobstant l'aduis qu'ils receurent, ils

eurent de la peine à retenir l'ardeur inconſiderée des joyes qui les tranſportoient à nous bien-veigner, & à s'entre-communiquer la nouuelle de noſtre retour, pour lequel ils rendirent mille actions de graces à Dieu, qui nous auoit ramenez pour leur bien, & leur conſolation.

Nous exerçons de nouueau nos fonctions dans la Ville Royale.

CHAPITRE XXXIII.

ENcore que nous euſſions eu l'entrée dans la Ville Royale, ſi n'euſmes nous iamais d'accez aupres de la perſonne du Roy, par l'artifice, & la malice des Eunuques, qui ſont les Gardes ordinaires de ſes femmes, & de ſon Palais, qui nous en éloignerent touſiours. Cela n'empeſcha pas que par la permiſſion, ou tolerance du Roy nous ne repriſſions tous les employs que nous auions eu deuant noſtre exil, & que nous ne nous occupaſſions ordinairement à Catechiſer, à baptiſer, & à ouyr les confeſſions des Chreſtiens. En quoy les payens nous donnerent quelque trouble, principalement pour les Confeſſions des femmes, auec leſquelles il ne pouuoient ſouffrir que nous traittaſſions dans le ſecret, encore que ce fuſt en lieu public, & expoſé à la veuë du monde, & qu'il y euſt entre-elles, & nous (ſelon la couſtume) vn

ais

ais de ſeparation. Dont il arriuoit ſouuent que les ſoldats que nous ne pouuions point ſans faire du bruit, empeſcher d'entrer dans noſtre Egliſe, s'approchoient des Cõfeſſionaux pour ouyr ce qui s'y diſoit, dans le ſecret du Sacrement. A quoy nous ne peuſmes apporter autre remede que par vn conſeil que nous priſmes de nous ſeruir de deux maiſons joignantes de nos Chreſtiens, dans l'vne deſquelles eſtoient les femmes qui y venoient pour ſe confeſſer, & nous dans l'autre pour ouyr leurs confeſſions. Et pource encore que les payens s'offenſoient du grand nombre de Neophytes, & de Catechumenes qui accouroient tous les iours à nous pour receuoir l'inſtruction, & les Sacremens, nous aduisâmes de dreſſer vne nouuelle Egliſe, éloignée plus de deux mille de noſtre habitation, où ſe partageoient les Chreſtiens, & les Catechumenes; ce qui augmẽtoit beaucoup nos peines, mais nous ſauuoit en quelque façon de la perſecution, & de l'enuie des payens.

Apres tout depuis noſtre retour à la Cour, la ferueur & la deuotion des nouueaux Chreſtiens fut ſi grande en tout, & principalement pour s'approcher des Sacremens de la Confeſſion, & Communion, que nous ne pouuions point ſuffire à leur donner ſatisfaction, ayant eſté quelquefois obligez de paſſer les nuicts entieres à ouyr des Cõfeſſions, auſquelles ils apportoiẽt tant de ſoin pour s'en bien acquitter, & vne conſcience ſi tendre, que ſi elle leur reprochoit quelque faute, encore qu'elle ne fuſt point griéue, ny quelquefois coupable, comme d'auoir par quelque oubly, ou ignorance mangé de la viande les vendre-

dys,

dys, ou les ſamedys, ils n'euſſent iamais oſé s'aller coucher, auant que de l'auoir confeſſée. Et pour la Communion, ceux que nous auions iugez capables de s'en approcher, s'y diſpoſoient durant pluſieurs iours, auec vn appareil ſi étudié, d'affections, de deſirs, & de bonnes œuures, qu'ils ſembloient eſtre tous fondus dans les ardeurs de leur deuotion. Et nous encore, pour les ayder à renouueller ſouuent le ſouuenir de cette ſaincte viande, & de l'agneau ſans tâche qu'ils auoient le bon-heur de manger à la ſaincte Table, nous leur donnions à chacun d'eux vn *Agnus* de cire ſacrée, reueſtu de ſoye, & de canetille, qu'ils portoient pendu au col; & n'en ayans pas pour tous, Madame Catherine ſœur du Roy (de laquelle il a eſté parlé cy deſſus) en trauailloit de ſa main ſi artiſtement, qu'ils ne cedoient en rien à ceux que nous auions apportez de Macao, & qui eſtoient venus d'Europe.

Nous eſtions ſur tout rauys de la tendre deuotion qu'ils temoignoient à la Paſſion de noſtre Sauueur; eſtant vray que nous auons ſouuent obſerué, qu'ils ne jettoient iamais les yeux ſur vn Crucifix, qu'ils ne jettaſſent beaucoup de larmes que l'ardeur de leur amour fondoit, & faiſoit couler par leurs yeux. Ils eſtoient auſſi fort deuots & aſſidus à entendre la ſaincte Meſſe, quand elle ſe diſoit, meſme les iours ouuriers. Et pour les iours de Dimanche, ceux qui n'eſtoient éloignez que trois ou quatre lieuës de la Ville, partoient ſi matin de leur maiſon, qu'ils ſe trouuoient à temps pour aſſiſter à la Meſſe, & au ſermon, apres quoy ils ſe retiroient chez eux ſans prendre aucune refection

fection corporelle, mais l'eſprit repeu de la parole de Dieu, & renforcé de ſa grace. Mais ceux qui eſtoient ſi éloignez de la Ville, qu'ils ne pouuoient le matin s'y rendre à temps pour aſſiſter au diuin ſeruice, partoient depuis le ſamedy apres le diſner, & ne s'en retournoient que le Dimanche apres auoir fait toutes leurs deuotions. Et parce que nous diſions la Meſſe, & le ſermon aſsés tard pour la commodité de ceux qui eſtoient éloignez de la Ville, & s'y vouloient trouuer: Cependant ceux de la Ville, & les autres qui s'eſtoient rendus à l'Egliſe depuis le matin, s'occupoient deuant la Meſſe durant deux heures en prieres, & meditations. Qui eſt vn ſainct entretien lequel eſt tellement paſsé en couſtume par tout le Royaume de Tunquin, où il y a des Chreſtiens, qu'encore qu'ils n'ayent point de Meſſe, ils ne laiſſent pas d'employer religieuſement tout ce temps qu'ils ont conſacré aux prieres, & s'ils n'ont point de compagnie pour les faire enſemble, ils les font dans les maiſons particulieres toute la famille aſſemblée; ou meſme ſeuls, s'ils ſe trouuent en voyage à la campagne, ou ſur la mer; tant ils ſont exacts en tout ce qui concerne les exercices de la deuotion. Et pour ne ſe meſprendre point aux iours des feſtes, & des Dimanches, ils ont trouué moyen de dreſſer vn Calendrier, où ſont marquées toutes les feſtes, & les ieuſnes de l'année, que les Catechiſtes font imprimer en la Ville Royalle, & diſtribuer apres par tout le Royaume.

Diuerſes vexations dont le Diable trauailla les Chreſtiens.

CHAPITRE XXXIV.

IL y auoit dans la Ville Royale vne Chreſtienne nommée Monique femme deuote, mais qui (deuant qu'elle euſt receu le bapteſme) auoit eſté addonnée à quelques ſuperſtitions de Magie, & auoit meſme exercé l'Art diabolique de Pythoniſſe ; auquel temps elle auoit eſté ſouuent poſſedée du malin eſprit, & agitée de fureurs maniaques, & renduë ſi redoutable à ſon Mary, qu'il n'oſoit point dire qu'il eſtoit ſon Mary, mais s'appelloit par reſpect ſon Nourriſſier, comme ſi c'euſt eſté la fille d'vn Prince, qui luy eût eſté commiſe pour auoir ſoin de ſon entretien. Nous n'auions pas manqué de l'aduertir, comme les autres qui auoient eſté auparauant engagez à la ſeruitude du Diable, de ſe garder de ce cruel ennemy, qui ne s'oublieroit pas de les guetter pour les rauir à Dieu, & qui feroit ſans doute tous ſes efforts, pour reprendre les places que Ieſus-Chriſt auoit conqueſtées ſur luy, & pour rentrer dans ſon ancien logis, apres qu'il auroit eſté purgé, & nettoyé de ſes ordures. Et pource nous leur auions encore recommandé de ne ſortir iamais de la maiſon, ſans s'armer du ſigne de la Croix, & ſans prendre de l'eau benite. Ce que noſtre Monique ayant laiſſé vn jour de pratiquer, à peine fut-elle ſortie à la ruë, que le Dia-

blo

ble r'entrant dans son corps, la ietta par terre & l'agita d'vne si étrange façon, qu'il ne sortoit de ses yeux, que feu, que fureur, & que menaces. Son Mary nõmé Iean, homme deuot, aydé de quelques autres Catholiques la reména par force dans sa maison; Où (comme le Diable continuoit à la tourmenter) il nous appella pour exorciser, & chasser le Demon. Ce que i'entrepris de faire, & apres luy auoir commandé de la part de Dieu de laisser Monique en repos, & dans la liberté de son esprit, ie n'eus pas plutost demandé à la possedée si elle vouloit confesser ses pechez, que le Diable ne pouuant souffrir ce discours, se retira & abbandonna la possession qu'il auoit injustement reprise: & la bonne Monique ayant doucement respondu qu'elle desiroit grandement de nettoyer son ame par la confession, elle se reconcilia auec Dieu, renonça de nouueau à tout le commerce d'enfer qu'elle auoit eu, & fut depuis entierement deliurée du malin esprit.

Mais il arriua que ce Demon quittant la possession de Monique, & Dieu ne luy ayant point donné de pouuoir sur aucun des domestiques de Iean, qui estoient tous Chrestiens, & deuots, il s'alla saisir du corps d'vn ieune Catechumene encore Payen, cousin de Iean, qui estoit alors dans vne autre chambre de ce mesme logis (qui commença à se debattre en fureur, & à donner des signes euidens du cruel hoste qui le possedoit. On nous l'amena pour employer encore sur luy les remedes de l'exorcisme; mais Dieu ne voulut point leur donner aucun efficace, iusques à ce qu'il eust receu le bapteſme, par lequel il fut deliuré quant au corps, & quant à l'ame de la possession

de Sathan. Vn autre Chreſtien eſtranger, autrefois ſeruiteur d'vn Portugais, s'eſtant enfuy, & retiré du ſeruice de ſon Maiſtre, viuoit parmy les Payens, non ſeulement dans l'oubly de ſa Religion, mais dans la profeſſion ouuerte du Paganiſme, & de l'Idolatrie. Mais par vn iuſte iugement de Dieu ayant eſté liuré à Sathan, il fut ſi cruellement traitté de ce tiran impitoyable, qu'il donnoit de l'horreur & de la compaſſion meſme aux payens, qui prirent la pensée de le mener du Bourg où il eſtoit à la ville Royale, pour nous le mettre entre les mains. Ayant donc eſté appellez à la maiſon d'vn payen où il auoit eſté porté, nous le trouuaſmes couché, & horriblement tourmenté du Demon, qui luy tenoit encore les yeux fermez, en ſorte qu'il ne pouuoit aucunement ouurir les paupieres; encore qu'il aſſuraſt en cét eſtat, qu'il voyoit vn Demon d'vne corpulence épouuentabble, qui enjamboit le couuert de la maiſon où il ſe trouuoit. Nous vſaſmes des exorciſmes ordinaires, & l'exhortâmes à ſe confeſſer, ce qu'il fit; & ſoudain apres il ouurit librement les yeux, & fut deliuré de la poſſeſſion du Demon.

I'adiouſteray icy vne choſe memorable de la poſſeſſion d'vne deuote Chreſtienne nommé Elizabeth, que Dieu permit au Diable, non tant pour chaſtier ſes pechez, que pour exercer ſa vertu, & augmenter ſes merites. Elle auoit eſté extrememement addonnée au culte des Idoles, auant qu'elle embraſſaſt la Religion Chreſtienne, & en recompenſe du zele, & de la deuotion ardente qu'elle auoit pour honorer ſuperſtitieuſement les Demons par deſſus les autres, qui faiſ-

ſoient

soient la mesme profession, elle auoit esté toûjours griéuement tourmentée au corps de ces cruels bourreaux. Ce qui l'auoit fait resoudre de quitter ces maistres, ou plutost ces tyrans, qui recompensoient si mal le seruice qu'on leur rendoit, & de se ranger sous la Loy de IESVS-CHRIST, duquel elle auoit appris les diuines qualitez, & les incomparables merites aux Catechismes qui se faisoient en nostre Eglise. Elle receut donc fort deuotement le bapteſme, sans estre pourtant deliurée des vexations ordinaires dont les Demons la trauailloient; Dieu le permettant ainsi pour leur confusion, & pour l'exercice de la vertu d'Elizabeth; qui souffroit ces peines auec tant de patience, & auec vne resignation si parfaite aux volontez de Dieu, qu'elle en estoit deuenuë formidable aux Demons, lesquels elle chassoit par la vertu de ses prieres, du corps des autres possedez, encore qu'elle ne peust, ou plutost ne vouluſt point les chasser du sien. Ce qui n'empeschoit pas qu'elle ne vaquast à toutes sortes d'exercices de pieté, & de charité; ayant conuerty le faux zele qu'elle auoit eu pour les Idoles, en vn tres-ardent amour de Dieu, & du prochain: Car ne s'estant pas contentée d'auoir attiré à la Religion Catholique son mary, qui fut nommé Thomas en son bapteſme, & toute sa famille; elle en a gaigné plusieurs autres, tant au lieu de sa demeure ordinaire, qui est vis à vis de la Ville Royale de l'autre costé de la riuiere, comme dans sa Patrie, qui est en la Prouince de *Thin hoa*, ayant basty aux deux lieux des Egliſes, où les Chrestiens de ce païs s'assemblent aux iours de festes, pour faire leurs prieres, & deuotions.

Nous ſommes contraints de ſortir de tout le Tunquin, & de retourner à Macao.

CHAPITRE XXXV.

L'Egliſe de Tunquin eſtoit en l'eſtat que nous auons décrit iuſques à maintenant, dans laquelle nous auions trauaillé l'eſpace de trois ans, auec des ſuccez, & des accidens fort diuers. Elle comptoit déja plus de cinq mille Chreſtiens, & les ſainctes ſemences de la Foy qui auoient eſté iettées dans la plus part des Prouinces, nous promettoient à l'aduenir vne tres-grande & tres-abondante moiſſon : Quand le Nauire des Marchands Portugais eſtant en eſtat de s'en retourner à Macao, d'où il eſtoit venu, le Roy nous fit aduertir de nous tenir preſts pour partir dans ce meſme Nauire ; qui fut vne triſte nouuelle pour nous, & vn commandement donné à contre-temps de nos meilleures eſperances, mais que nous ne iugeaſmes point pouuoir faire changer ; veu la difficulté que l'on nous faiſoit de nous laiſſer approcher le Roy, & les mauuais ſeruices que les Eunuques du Palais nous rendoient aupres de luy, l'ayant toûjours ſollicité de ne nous ſouffrir point dans ſon Royaume ; de crainte qu'ils auoient que le Roy embraſſant en fin la Religion Chreſtienne, & congediant ſes femmes, ils ne fuſſent auſſi caſſez de leurs charges, & mis hors du Palais.

Il nous reſta neantmoins apres le mandement qui nous fut apporté de la part du Roy, cinq ou ſix iours deuant noſtre depart, que nous employâmes à ouyr les Confeſſions des Payens, qui venoient à nous auec tant de preſſe, qu'à peine auions-nous la nuict vne heure libre pour prendre quelque repos. Il nous témoignoient tous auec leurs larmes, l'affliction qu'ils auoient de ſe voir encore vne fois abandonnez de noſtre conduitte : mais nous les conſolions comme nous pouuions, ſur l'eſperance de la venuë d'vn autre Nauire Portugais qui leur ameneroit de nos Peres.

Vne choſe y eut-il qui nous mit en quelque ſoucy : Et ce fut que les Catechiſtes meſmes nous donnerent aduis, qu'il y auoit des Chreſtiens qui les preſſoient de ſe marier dans leurs familles, pretendans par l'alliance de ſes perſonnes capables d'inſtruire les autres, & rendre particulier vn bien, qui deuoit eſtre commun à tous les Chreſtiens. Tellement que voulans rõpre ce deſſein, qui tendoit à la ruine de la Chreſtienté de ce Royaume, nous trouuâmes vn moyen que nous propoſâmes aux Catechiſtes ; qui fut de les faire obliger par ſerment, qu'ils ne prendroient point femme à mariage, pour le moins iuſqu'à ce qu'ils vint dãs le païs quelques-vns de nos Peres, qui y peuſſent ſoûtenir le party de la Religion, & prendre la charge des Chreſtiens : Ce qu'ils agréerent. De ſorte que le dernier iour que nous diſmes la Meſſe aux Chreſtiens, la Meſſe, & les Communions acheuées, les trois principaux Catechiſtes, François, André & Ignace deuant tous les Chreſtiens, s'eſtans mis à genoux, la main ſur

les

les Saincts Euangiles, prononcerent l'vn apres l'autre leur ſerment qui contenoit trois chefs ; le premier que pour eſtre plus libres à exercer l'office de Catechiſtes qui leur auoit eſté imposé , & detachés de tout autre ſoin qui les peuſt détourner de cette fonction , ils ne ſe lieroiẽt par mariage auec aucune femme, iuſques à la venüe de quelques nouueaux Preſtres qui ſe chargeroient de l'inſtruction des Chreſtiens. Le ſecond, qu'ils n'auroient point de pecule ny de bien propre à eux; mais que les aumoſnes qui leurs ſeroient faittes par les Chreſtiens, ſeroient gardées en commun. Le troiſiéme qu'ils obeïroient à celuy que nous nommerions pour Superieur, iuſques à la venuë de nos Peres. François commença , & prononça ſon ſerment auec tant de ſentiment de pieté, & d'vn accent ſi ferme , qu'il fit pleurer tous les Chreſtiens. André , & Ignace qui ſuiuirent , témoignerent vne pareille deuotion. Nous leur ioïgniſmes Antoine qui s'eſtoit depuis longtemps dedié à nous ſeruir dans noſtre maiſon , & qui nous auoit fidelement accompagnez par tout , pour leur ſeruir de Coadjuteur aux choſes temporelles, qui fit le meſme ſerment. Et peut-on dire que depuis ce temps-là les Chreſtiens les tinrent au lieu de Peres, & de Maiſtres , & les honnorerent auec toutes ſortes de reſpects : & eux meſmes ſe conſeruerent par leur vertu , & leurs bons exemples , tant de credit dans ceſte nouuelle Egliſe, qu'il ne ſe faiſoit rien que de leur aueu, & par leur authorité. Et il arriua meſme que l'exemple de leur conuerſation, & de leur bonne vie, attira tant de ieunes gens à leur ſuite, pour s'inſtruire au prés d'eux, & pour les ayder aux miniſteres ſpirituels,

tuels, & temporels, qu'il s'en fit vne Congregation de pres de cent perſonnes, qui ayant eſté diſperſez par le Royaume y ont fait des fruicts ineſtimables qui durent encor auiourdhuy; Dieu nous ayant voulu faire connoiſtre, que ſon Eſprit qui ſouffle où il luy plaiſt, ſe fait des Apoſtres, & des Miniſtres de ſon Euangile, en quelque lieu qu'il ſe vueille faire adorer. Nous laiſſaſmes des Regles, & vn ordre de leur conduite, qu'ils ont touſiours exactement obſerué.

Ces choſes ainſi ordonnées nous diſmes le dernier adieu à nos Chreſtiens, & leur laiſsâmes tout ce que l'amour que nous auions pour eux, nous ſuggera de ſainctes recommandations. Nous leur demandaſmes leurs prieres en lieu de toutes les reconnoiſſances dont ils ſe proteſtoient nos redeuables ; leſquelles ils nous promirent de ſi bon cœur, que depuis vingt ans ils n'ont iamais ceſſé tous les jours le matin & le ſoir, de faire dans leurs maiſons des prieres particulieres pour nous, & les jours de Dimanche & de feſte, des publiques. Pluſieurs d'entr'eux ſe preſenterent pour nous accompagner, ce que nous accordâmes au ſeul François Catechiſte auec lequel nous auions encore à traitter pour le bien de cette Egliſe, & à peu d'autres qui nous deuoient conduire par le chemin dans leurs maiſons, où ils auoient diſposé quelques perſonnes à receuoir le bapteſme.

Nous fuſmes arreſtez durant noſtre voyage en diuers endroits pour y entendre des Confeſſions, & rendre les aſſiſtances, ſpirituelles dont nous eſtions requis par les nouueaux Chreſtiens. Entre leſquels le deuot Paul Chebo, de qui nous auons parlé autre part,

nous témoigna des sentimens nompareils d'affection, nous ayant logez dans sa maison, où nous baptisâmes beaucoup de personnes, & assigné dans son enclos, pour l'auenir, vn lieu capable pour vne Eglise, & pour vn logement à receuoir les nostres.

Continuant nostre chemin, nous entrâmes par occasion dans vne Ville appellée *Chebich*, située sur la mer, où nous trouuâmes dans la maison de Thomas, & d'Elizabeth, quatre vingts Catechumenes bien instruits, & qui nous attendoient pour receuoir le bapteſme. Et enfin apres auoir laissé par tout où nous peusmes aborder, la consolation, & les aduis que nous iugeasmes propres, nous arriuasmes au port appellé de la Reyne, où le Nauire des Portugais nous attendoit, & où il nous falut encore arrester quelque-temps pour satisfaire à vn nombre de Chrestiens des lieux voisins qui s'y estoient rendus, tant pour la Confession, comme pour le Bapteſme que nous donnâmes à vingt-deux Catechumenes, que le zele, & la pieté de deux Chrestiens nommez Paul, & Antoine, venus là de la Ville Royale, y auoient disposez pour nostre passage. Ce fut encore là qu'estans prests à faire voile, & voulans congedier le bon François qui nous auoit accompagnez depuis *Che ce*, il fut si sensiblement touché au cœur de cét adieu, qu'il sembloit deuoir fondre en larmes, & expirer, de regret à nos pieds. Il nous conjura par tout ce qui est de plus saint, de le mener auec nous à Macao, pour y viure, & mourir en nostre Compagnie : Mais nous luy representâmes le besoin qu'il faisoit à l'Eglise de Tunquin, à laquelle sa presence, & ses soins estoient encore si necessaires,

qu'il

qu'il ne pouuoit l'abbandonner ſans offenſer tous ſes deuoirs,& la grace de ſa vocation. Il s'addoucit ſur ce diſcours, & ſur l'aſſeurance que nous luy donnâmes qu'il reuerroit bien-toſt de nos Peres en Tunquin.

Lettre des Chreſtiens de Tunquin, à Noſtre S. Pere le Pape Vrbain VIII.

CHAPITRE XXXVI.

IE rapporteray icy la teneur de la lettre que les nouueaux Chreſtiens de l'Egliſe de Tunquin nous baillerent à noſtre ſortie de la Ville royale, pour la faire tenir à Noſtre S. Pere le Pape Vrbain VIII. ſouuerain Paſteur de l'Egliſe vniuerſelle, écritte en characteres Tunquinois, que nous auions traduite fidelement en Latin ſans y rien changer, & eſt telle.

NOus Tunquinois, tant que nous ſommes de la Secte de Noſtre Seigneur IESVS-CHRIST, *nos teſtes courbées contre terre en action de graces adorons le Seigneur du Ciel, & de la Terre, & prenons la hardieſſe d'addreſſer cette Lettre à voſtre Saincteté, qui tient la place de* IESVS-CHRIST *en terre.*

Voſtre Saincteté par le zele qu'elle a de l'honneur de Dieu, ordonne & enuoye des Preſtres

par tous les Royaumes de la terre, pour les dresser au chemin de la verité. Depuis les premiers Siecles, iusques à ces derniers temps, la lumiere de la vraye Loy n'auoit point éclairé nostre Royaume de Tunquin. En fin en nostre âge, nous tres fortunez, auons veu deux Peres de la Compagnie de IESVS, *du grand Occident; qui mépriſans les flots épouuantables, & les horribles tempeſtes de la Mer, par des routes tres-difficiles, ont penetré iuſques dans noſtre Royaume, & y ont publié la vraye Loy; & par leurs exhortations, & predications ont perſuadé au monde la veneration, & le culte du vray Seigneur du Ciel & de la terre; Dont en ſuite plus de cinq mille des noſtres, contens, & volontaires ont obey à la ſaincte Loy; & il y en a encore plus qui ſont diſpoſez à les ſuiure. Et encore que le Roy qui gouuerne ce pays, & quelques-vns de ces Princes (ignorans de la Verité) contrediſent aux Peres, & s'oppoſent opiniâtrement à eux; Neantmoins la Loy qu'ils nous ont preſchée, n'a pas eſté condamnée: Mais pour nous, ſeruiteurs de* IESVS-CHRIST, *nous perſiſtons, ſans branſler en cette verité, & ſommes reſolus de perſeuerer conſtamment en la Foy que nous auons receuë. Et pour renforcer & affermir cette bonne volonté que nous auons;*

nous

nous osons addresser cette Lettre à Vostre Saincteté, comme au Pere commun des Fideles, pour implorer pour ce nostre Royaume vn secours fauorable; & la supplier de jetter sur nous les yeux surueillans de sa pieté, & les regards de sa prouidence Paternelle, qui encores que rudes, & mal polis; prosternez aux pieds sacrez de vostre Saincteté, attendons auec grande confiance, & auidité des Docteurs de l'Euangile; afin que par leur celeste doctrine, tous ceux de nostre pays, grands & petits, quittans leurs erreurs, s'assujettissent à la vraye Loy, se guarantissent des tourmens eternels, & joüissent en fin de la felicité etarnelle.

Nous Tunquinois, soldats de IESVS-CHRIST, *nos testes abaissées iusques à terre, presentons cette Lettre à vostre Saincteté, l'an de salut* 1630.

Nous enuoyasmes cettre lettre accompagnée d'vne des nostres, au R. P. Mutio Vitelleschi, General de nostre Compagnie, le priant de la presenter au Pape de la part des Chrestiens de Tunquin; ce qu'il fit, comme il nous en asseura par vne des siennes de l'an 1633. en ces termes. *I'ay presenté moy mesme à sa Saincteté la lettre que les Chrestiens de Tunquin luy ont escritte, qui la receuë auec grande demonstration de joye. Quand nous aurons eû sa responce, nous la ferons tenir en ces quartiers d'Orient; en laquelle le S. Pere fera entendre*

à ſes deuots fideles l'amour, & la bien-veillance particuliere dont il les embraſſe, & les vnit comme Souuerain Paſteur au bercail de l'Egliſe Catholique, &c. Toutesfois la Reſponce dont il eſt icy fait mention, ſi elle a eſté enuoyée, n'eſt point arriuée aux Chreſtiens de Tunquin.

Nos Peres retournent au Royaume de Tunquin.

CHAPITRE XXXVII.

NOstre retour de Tunquin à Macao fut dans lan 1630. où nous trouuaſmes le P. André Palmier, qui apres auoir fait la viſite de la Miſſion de la Chine, s'eſtoit rendu comme nous au College de Macao ; & qui ayant appris l'eſtat de la miſſion de Tunquin, où tant de bons Chreſtiens eſtoient delaiſſez ſans l'aſſiſtance d'aucun Preſtre, delibera de tenter tout moyen pour renouueller cette miſſion, pendant que les Chreſtiens y retenoient encore leur premiere ferueur. Et parce que le P. Gaſpar d'Amaral qui en eſtoit fraiſchement reuenu auec nous, ſe trouuoit aſsés inſtruit des mœurs, & du genie de ceux de ce païs, il l'y deſtina. Ce bon Pere auoit eu auparauant de grandes inclinations pour trauailler à la miſſion du Iapon, d'où il ſçauoit fort bien la langue, & eſtoit ſouuent entré dans des Vaiſſeaux pour s'y rendre ; mais en vain, ayant toûjours eſté empeſché par quelque ſecret de la

de la Prouidence de Dieu, qui deſtinoit vn ſi bon Ouurier à la miſſion de Tunquin, à laquelle ayant certainement reconnu qu'il eſtoit appellé de Dieu, il acquieſça de cœur à ſes diuins ordres, & pour s'en rendre plus capable s'addonna entierement à apprendre la langue du païs, iuſques au temps qu'il falut partir. On luy ioignit deux compagnons, le P. Antoine de Fontes Portugais, qui auoit trauaillé ſix ans à la miſſion de la Cocinchine, & ſe trouuoit pour lors renuoyé à Macao, & le P. Antoine Cardin, qui meditoit de paſſer de Tunquin au Royaume de Laos, duquel il auoit appris la langue au Royaume de Siam, qui eſt commune auec celle de Laos, de quoy nous parlerons plus bas.

Le Nauire marchand qui deuoit faire voile en Tunquin ſe trouuant preſt le huictiéme de Feurier de l'an 1631. nos Peres s'y mirent dedans, & apres l'heureuſe nauigation d'vn mois, prirent port dans le Royaume de Tunquin le premier de Mars de la meſme année. Leur arriuée apporta vne ioye inexplicable à tous les Chreſtiens, qui triomphoient d'aiſe de voir reuenus pour leur ſecours, & pour leur conſolation leurs bons Maiſtres qu'ils auoient ſi paſſionnement deſirez. Et nos Peres ne ſentirent gueres moins de ioye, voyant ces bons Chreſtiens eſtre demeurez ſi fermes dans la profeſſion qu'ils auoient embraſsée. Trois choſes principalement leur donnerent grande conſolation; l'vne fut le zele tres-ardent des Catechiſtes, Francois, André, & Ignace, qui dans l'eſpace de dix mois que nous fuſmes abſens du Royaume, auoient parcouru preſque toutes les Prouinces, & y auoient inſtruit, & baptiſé.

3340. Chreſtiens ; & qui nonobſtant qu'ils euſſent limité leur ſerment de ne ſe marier point, iuſques à la venuë de nos Peres, le voulurent étendre iuſques à la fin de leur vie ; En quoy ils ont eſté depuis ſuiuis de pluſieurs autres, qui ſe ſont dediez à cette meſme fonction. L'autre choſe qui les conſola grandement, fut la ferueur, & la deuotion des nouueaux Chreſtiens, qui dans le temps de noſtre abſence, ſe trouuoient auoir baſty dans le Royaume vingt Egliſes, pour auoir plus de commodité de s'y aſſembler les Dimanches, & y faire en commun leurs prieres. Et outre cela, l'vnion & la charité qui regnoit entre eux, qui eſt le Caractere de l'eſtat du Chriſtianiſme, & la vraye marque des Diſciples du Sauueur ; d'où venoit qu'ils s'entr'aymoient tous comme freres, & que les riches traittoient humblement ſans dedain, & auec vne admirable condeſcendence auecque les pauures, qu'ils n'euſſent pas auparauant daigné regarder. A quoy il faut adjouſter vne grande ſincerité de mœurs, & pureté de vie, dans l'exacte obſeruation des loix du Chriſtianiſme : Ce qui fit dire à vn Portugais, apres les auoir bien reconnus dans leur conuerſation, qu'on les pouuoit comparer, non ſeulement aux Chreſtiens ſeculiers d'Europe, qui font profeſſion particuliere de pieté, mais aux Nouices meſmes des Religions les plus reformés. Ce que nos Peres reconnoiſſoient encore mieux en leurs Confeſſions, auſquelles ils ne trouuoient point ſouuent de matiere ſuffiſante d'abſolution, tant ils auoient l'ame pure, & la conſcience nette de peché. Nos Peres receurent en dernier lieu vne particuliere conſolation de la conſtance que

témoigna

témoigna vn de ces Chrestiens à souffrir de cruels tourments, & la mort pour la confession de la foy. Ce que ie vay raconter au chapitre suiuant.

La constance d'vn Neophyte à souffrir la mort pour maintenir la Foy Chrestienne, & quelques miracles.

CHAPITRE XXXVIII.

CE Chrestien estoit nommé François, & n'auoit receu la foy, auec le bapteſme, que depuis deux ans: mais il en auoit pris vne si profonde teinture, & estoit si bien imbu de la grace de sa vocation, qu'on le voyoit incessamment occupé aux œuures de charité, & de misericorde; & principalement à ensseuelir les corps morts qu'il portoit souuent sur ses épaules pour leur donner sepulture. Cela fut rapporté au frere du Roy, homme farouche, & ennemy du nom Chrestien, au seruice duquel estoit François, & l'vn de ceux qui portoient sa littiere: lequel l'ayant fait appeller, & luy ayant defendu de continuer dans la profession qu'il faisoit du Christianisme, & dans ce sale exercice auquel il s'occupoit, disant que c'estoit chose messeante, & indigne qu'il vint toucher sa littiere, & sa chaire apres qu'il auoit manié les corps morts; François luy répondit modestement, mais courageusement, qu'il estoit voirement Chrestien;

& que faiſant profeſſion, comme il faiſoit de la Loy de IESVS-CHRIST, qui eſtoit ſaincte & neceſſaire au ſalut, il ne pouuoit ny y renoncer ſans perfidie & ſans crime ; ny quitter ſans vn lâche meſpris les œuures de pieté, & de charité qu'elle ordonne. Que pour ce qui regardoit ſon ſeruice, il ne manqueroit iamais à aucun de ces deuoirs : Mais auſſi qu'il le prioit de ne trouuer pas mauuais s'il ſe monſtroit fidele à garder la Loy de IESVS-CHRIST qu'il auoit embraſſée, & à la maintenir iuſques au dernier ſoûpir de ſa vie. Cette reſponce n'eſtoit point offenſante ; Et toutefois le Prince ſe piquant de cette liberté, luy commanda ſur le champ de ſortir de ſon Palais, & de ne ſe monſtrer iamais deuant luy. A quoy François obeït auſſi toſt, & quittant le Palais, & le ſeruice du frere du Roy, ſe dedia entierement, & joyeuſement au ſeruice du Roy des Roys dans tous les charitables employs que ſa deuotion peut luy ſuggerer. Dequoy le Prince eſtant aduerty, entra en tel depit, qu'il le fit de nouueau rappeller, & luy commanda derechef de quitter la Foy & la Loy des Chreſtiens. Ce que le genereux François ayant proteſté ne pouuoir faire ſans ſe ſoüiller d'vn crime inexpiable, & ſans renõcer à ſon propre ſalut; Le Prince enragé de ſe voir deſobey cõmanda qu'il fuſt fuſtigé, & mis en vne étroitte priſon, où il fut encore cruellement tourmenté aux cuiſſes; & enfin ſe monſtrant toûjours plus conſtant dans les tourmens qu'on luy faiſoit ſouffrir pour luy faire changer de volonté ; il fut decapité par le commandement de ce Tyran. Ce fut la premiere victime de IESVS-CHRIST, qui dedia l'Egli-

l'Egliſe de Tunquin par ſon ſang, & la premiere fleur que cette nouuelle Chreſtienté preſenta à Dieu ; la quelle parfuma, & réjouyt de ſa bonne odeur tous les fideles de ce païs, & les nouueaux ouuriers qui y venoient d'arriuer, qui conceurent de grandes eſperances des fruicts qu'ils recueilleroient à l'aucnir de la ſemence genereuſe de ce premier ſang.

A la conſtance inuincible de ce Neophyte, qui eſt vn argument certain que la foy ſe conſeruoit bien viue dans le cœur des Chreſtiens de Tunquin, ie ioints icy vn autre grand argument de la vigueur de leur foy, qui eſt vne ineſtimable quantité de miracles qui s'eſtoient faits parmy eux, & à leur prieres ; deſquels nos Peres ayans voulu tenir quelque compte, & s'informer de ceux qui s'eſtoient faits en la gueriſon des malades, & en l'expulſion des Demons du corps des poſſedez, il leur fut répondu qu'ils eſtoient innombrables. Ce qu'ils creurent facilement ayant appris qu'vn ſeul Chreſtien d'entr'eux, nommé Pierre, occupé meſme en des charges publiques, auoit par ſes prieres deliuré trente poſſedez du malin eſprit. En la Prouince de *Ghean*, qui a eſté vn theatre de ſemblables merueilles, il en eſt arriué entre autres, vne tout à fait prodigieuſe, qui a mis la Religion Chreſtienne dans vne tres-haute eſtime ; ça eſté en la perſonne d'vne Chreſtienne nommée Maure, qui auoit vn fils (auſſi Chreſtien) nommé Benoiſt, ieune homme grandement deuot, & qui auoit recherché de ſe ioindre aux Catechiſtes pour mener vne vie Apoſtolique ; mais on auoit iugé que les deuoirs de pieté l'obligeoient de viure auec ſa mere, & de la ſoulager dans ſa pauureté.

Cette bonne mere eſtant tombée dans vne griéue, & longue maladie, en fin elle en mourut : & comme l'on ſe diſpoſoit à faire ſes obſeques, & à la porter en terre, ſon fils Benoiſt touché d'vn grand regret, non tant de ſa mort, que de ce qu'elle eſtoit morte ſans les Sacremens à l'abſence des Peres, ſe mit à genoux, & plein d'vne grande confiance pria tous les Chreſtiens qui eſtoient venus pour aſſiſter aux funerailles, de ioindre leurs prieres aux ſiennes, pour obtenir l'effet duquel il eſtoit dans vne ſaincte attente ; puis ſe leuant ietta quelques gouttes d'eau benite dans la bouche de la defuncte ; & voila ſoudain que Maure reuint en vie au grand eſtonnement de tous les Aſſiſtans Chreſtiens & Payens, qui diuulguerent le miracle dont ils auoient eſté ſpectateurs, par toute la Prouince; d'où pluſieurs accoururent pour voir la reſuſcitée, & en ſuite duquel il ſe fit vn grand nombre de conuerſions.

Et ce n'eſt pas merueille que Dieu opere tant de miracles par les prieres des Chreſtiens qui ſont ſes enfans, veu qu'il en fait encore par l'entremiſe des Catechumenes: comme il eſt arriué à vn d'eux, qui ayant rencontré dans vn bois vn homme demy-mort, & n'ayant point d'eau-benite, de laquelle il ſçauoit que les Chreſtiens ſe ſeruoiẽt pour donner la ſanté aux malades, meu d'vne grande compaſſion de l'eſtat où il auoit trouué ce pauure homme, il prit de l'eau de la riuiere, & l'ayant benie auec le ſigne de la Croix qu'il auoit appris, & recité ſur elle, l'oraiſon Dominicale, il en guerit ſur le champ le pauure abbandonné, ſur lequel il en auoit verſé quelques gouttes.

Quel

Quelques notables conuerſions des Payens.

CHAPITRE XXXIX.

IE mets en premier lieu celle d'vn fameux Enchanteur, & maiſtre iuré de ſuperſtitions, qui ayant eu toûjours l'eſprit reuolté contre les veritez de la foy, & de la Religion Chreſtienne, ſur le bruit qui couroit des merueilles que les Chreſtiens operoient, en vertu de leurs prieres, prit reſolution de s'inſtruire premierement par ſoy meſme, qu'eſt-ce que c'eſtoit de cette profeſſion; dont ayant rencontré vn Catechiſme catholique, comme il ſe fut mis à l'ouurir pour le lire; voila que les yeux luy enflerent ſi horriblement auec vne poignante douleur, qu'il fut contraint de quitter le liure, & la lecture. Ceſtoit vn effet de l'enuie, & de la malice de Sathan qui luy fermoit ces portes par où les lumieres de la verité pouuoient entrer dans ſon ame; & qui ne ſe contentant pas de cela, commença à le tourmenter par tout le corps auec beaucoup de cruauté, en vſant ainſi pour étourdir le deſſein que cét homme là auoit pris de s'inſtruire de la Religion Chreſtienne, par les douleurs qu'il luy faiſoit ſentir. Mais en vain, car Dieu faiſant interieurement connoiſtre à cét homme le mauuais eſtat où il ſe trouuoit, & qu'il eſtoit iuſtement puny pour ſes pechez, & pour les injuſtes vexations dont il auoit perſecuté les Chreſtiens, il ſe reſolut d'auoir

recours à la charité de ceux qu'il auoit tant haïs,& de les prier de prendre la peine de venir chez luy, & d'employer leurs prieres pour luy obtenir le pardon de ſes fautes, & la deliurance du cruel ennemy qui le tourmentoit. Ce que les Chreſtiens n'eurent pas plûtoſt fait, & commandé au Diable au nom de IESVS-CHRIST de ſe retirer, qu'il ſortit du corps de cét homme, & le laiſſa en liberté. Mais ce malin eſprit ſoudain s'eſtant ſaiſy de ſa femme qui eſtoit addonnée aux meſmes ſuperſtitions diaboliques, il fut encore contraint de quitter cette poſſeſſion, par le pouuoir que les prieres des Chreſtiens eurent ſur luy. Cependant l'enchanteur n'ayant pas encore receu le bapteſme eſtoit toûjours trauaillé du mal de ſes yeux, iuſques à ce qu'ayant eſté aduerty en ſonge par vne venerable Matrone, d'employer ce ſainct, & ſalutaire remede pour ſa gueriſon, il ſe fit inſtruire, & apres le bapteſme qu'il receut auec ſa femme, & toute ſa famille, il fut entierement guery, & éclairé au corps, & en l'ame; & depuis autant zelé à attirer les payens à la vraye Religion, qu'il l'eſtoit auparauant à les en retirer. Apres cette conuerſion il s'en fit vne autre memorable de l'vn des principaux Seigneurs de la Cour, qui donna vn grand ſujet de ioye à nos Peres nouuellement venus. Ce Seigneur auoit deja eu aſſés de connoiſſance de la foy, & de la loy des Chreſtiens, ayant meſme permis à ſa femme, & à ſa fille qui eſtoit mariée auec le plus ieune des freres du Roy, de receuoir le bapteſme,&de viure ſelon les loix du Chriſtianiſme; encore que pour luy il tint bon dans l'erreur, attaché non tant par aucunes perſuaſions, que par

la

la violente affection qu'il portoit à ſes Concubines. Mais Dieu qui le vouloit retirer du malheur où ſa paſſion le tenoit engagé, pour ſauuer ſon eſprit, frappa ſon Corps d'vne griéue, & dangereuſe maladie qui le reduiſit à l'extremité, & donna vne forte penſée à ſa femme qui eſtoit Chreſtienne depuis quatre ans, & auoit receu le nom d'Anne en ſon bapteſme; de repreſenter par cette occaſion à ſon Mary, que puiſque l'on auoit ſi peu d'eſperance de luy ſauuer la vie du corps, il miſt en aſſeurance le ſalut de ſon ame, receuant le bapteſme des Chreſtiens, par le moyen duquel il le pouuoit obtenir; leſquelles paroles auec l'inſpiration de Dieu qui s'y ioignit gracieuſement, frapperent ſi à propos ſon cœur, que non ſeulement il reſolut dés lors de prendre le bapteſme, & auec ce de donner congé à tous les entretiens de ſes folles amours; mais encore fit vœu de baſtir vne belle Egliſe à l'honneur du Dieu qu'il vouloit ſeruir, s'il releuoit de cette maladie. Tout cecy ſe paſſa, ſon gendre, frere du Roy preſent, qui approuua grandement ſa reſolution, & fut temoin du bapteſme qu'il receut ſans beaucoup de delay auquel il fut nommé Ioachin, comme auſſi du meilleur eſtat qui parut auſſi toſt, de ſa ſanté, qui le diſpoſa à vne parfaitte conualeſcence. Cette conuerſion remplit de ioye, & de confiance tous les Chreſtiens, ſe figurans d'auoir acquis vn ſignalé appuy, & vne ferme colonne à la Chreſtienté de Tunquin, principalement dans la Prouince de *Ghean* dans laquelle il eſtoit tout puiſſant.

Comment les noſtres furent traittez du Roy, iuſques au retour du Nauire des Portugais.

CHAPITRE XL

LA ferueur des Payens qui eſtoient touchez de bons ſentimens de la Religion Chreſtienne, & ſe monſtroient fort diſpoſez à receuoir la foy, parut tres-grande durant les deux mois que les noſtres trauaillerent en ce Royaume, qui fut tout le temps que les Marchands Portugais qui les auoient menez, y firent de ſejour, dans lequel plus de mille Catechumenes receurent le bapteſme. A quoy ayda beaucoup l'opinion qu'ils prirent que nos Peres eſtoient agreables au Roy, ſur les temoignages de bien vueillance qu'il leur rendit à leur arriuée en compagnie des Portugais, deſquels il eſperoit receuoir du ſecours en la guerre, qu'il meditoit contre le Roy de la Cocinchine: qui fut la cauſe qu'il leur permit d'abord de preſcher librement la foy Chreſtienne par tout ſon Royaume, & d'y donner le bapteſme à tous ceux qui le demanderoient, pourueu que les Chreſtiens ne brisâſſent point les Idoles qui eſtoient en veneration dans le païs: Mais depuis qu'il euſt bien reconnu, que les Portugais, qui eſtoient tres-fideles, & conſtans en leur amitié ne ſe departiroient point de l'ancienne alliance qu'ils auoient faitte auec le Roy de la Cocinchine, iuſques

à porter

à porter les armes contre luy, il relaſcha auſſi des demonſtrations de ſon affection ; & fit ſçauoir aux noſtres, que c'eſtoit ſa volonté qu'ils ſe retiraſſent à Macao dans le Nauire des Portugais quand il ſeroit preſt à partir. Ce qui troubla toutes leurs ioyes, & fit qu'ils taſcherent par tous moiens de faire changer cét ordre. Mais ils ne peurent obtenir autre choſe du Roy, ſinon qu'vn ou deux pour le plus d'entr'eux pourroit demeurer, à condition qu'ils n'inſtruiroient perſonne aux myſteres de noſtre Religion.

Le Nauire donques des Portugais party, les deux Peres qui reſterent ſans perdre courage, prirent reſolution de ſe comporter en ſorte enuers le Roy, qu'ils ſe rendiſſent agreables à luy, & cependant luy tinſent cachez les ſoins qu'ils prendroient aupres des Chreſtiens. Dont en ſuite ils s'obligerent tous les jours l'vn ou l'autre de paroiſtre au Palais parmy les Courtiſans, & de ſe faire voir au Roy, pour luy laiſſer l'opinion qu'ils ne vaquoient point à l'inſtruction des Chreſtiens ; encor qu'ils ne manquoient point d'ailleurs de leur rendre ſecrettement toutes les aſſiſtances neceſſaires. Ce qu'ils prattiquerent encore auec plus de commodité à l'arriuée d'vn autre Vaiſſeau Portugais qui mena deux de nos Peres, P. Hierôme Majorica, & P. Bernardin Regio, tous deux Italiens, & le premier bien intelligent de la langue qu'il auoit appriſe durant le ſejour de pluſieurs années qu'il auoit fait à la Cocinchine : car depuis quelques vns d'eux ſe monſtroient fort aſſidus au Palais, pendant que les autres trauailloient dans les maiſons particulieres où les Chreſtiens s'aſſembloient ; à quoy les payens ne

noient pas garde, non pas meſme quand ils s'aſſembloient dans les Egliſes pour y faire leurs prieres, où nos Peres ſe trouuoient rarement pour ne donner point d'ombrage aux paycns.

Si ne peurent-ils pas ſe comporter dans cette retenuë à la feſte de Noël, laquelle ils celebrerent en public auec toute ſorte d'appareil, ayant dreſſé fort proprement vne creche, où eſtoit repreſentée la Naiſſance du Sauueur, & tout autour les autres myſteres de ſon enfance; ce qui n'auoit point encore eſté veu, dont le concours du monde, & des perſonnes de toute condition fut ineſtimable, non ſeulement des Chreſtiens, mais encore des payens, auſquels par occaſion en expliquoit ces myſteres; de ſorte qu'en l'eſpace de ſept mois deuant le depart de ce dernier Nauire, plus de trois mille d'eux furent baptiſez. Et la ferueur des Chreſtiens ne fut pas moindre durant l'octaue de ces feſtes, en laquelle trois de nos Peres furent inceſſamment occupez à entendre leurs Confeſſions, en la plus part deſquelles à peine trouuoient-ils matiere de leur donner l'abſolution, ſi grande eſt la pureté de leur conſcience. Et cependant ils ne s'approchent iamais de ce Sacrement qu'aprés le ieuſne rigoureux d'vn jour, & vne bonne diſcipline qu'ils prennent pour s'exciter à la contrition. Et c'eſt auſſi leur couſtume de ſe donner la diſcipline tous les Vendredys de l'année, en memoire de la paſſion de Noſtre Sauueur; laquelle il n'obmettent iamais, ſe trouuans meſme en voyage, où ſur la mer. Ce qui eſtonna bien vne fois vn Portugais qui faiſoit voyage dans vne meſme barque, auec quelques vns de ces Chreſtiens; car ayant

oüy de nuict le bruit de cette discipline, il estoit rauy que la pluye, ou la gresle tombast en vn temps, & en vn Ciel aussi serain qu'il en eust encor veu: mais ayant connu que c'estoit la gresle des coups que les Chrestiens Tunquinois deschargeoient sur leurs espaules, il ne cessa depuis de loüer par tout les exemples de leur pieté. Mais encore ce qui porte par tout la douce odeur de leur vertu, c'est l'incomparable vnion d'amour qui est entr'eux, & la charité auec laquelle ils se monstrent officieux, mesme enuers les estrangers, & sur tout enuers les miserables qui ont besoin de leur secours; voire enuers ceux qui ont esté condamnez par Iustice, lesquels auec la permission des Magistrats ils assistent dans les prisons, les instruisent en la foy Chrestienne, les accompagnent au lieu du supplice, donnent ordre qu'ils ne meurent point sans bapteſme, & leurs rendent les derniers deuoirs auec l'admiration de tous, & auec la mesme liberté qu'on le prattique dans l'estat des Princes Chrestiens; qui sont toutes actions qui contraignent les plus infidelles de respecter la foy des Chrestiens, quelque haine qu'ils en ayent conceuë.

* *
*

Quelques Vierges sont persecutées pour la defense de leur pureté.

CHAPITRE XLI.

CE qui a esté remarqué par quelques Autheurs Ecclesiastiques, que la vie lasciue, & les débauches de l'Empereur Neron, allumerent les premiers feux de la persecution que souffrit l'Eglise naissante dans Rome, a esté verifié en la persecution qu'a soufferte l'Eglise naissante de Tunquin, pour la vie débauchée, sinon du Prince, pour le moins de quelques vns du païs. Vne ieune Chrestienne nommée Daric, qui dans vn corps doüé d'vne singuliere beauté, tenoit cachée vne ame encore plus belle, ayant esté sollicitée par le Seigneur du lieu de sa naissance, à luy seruir de Concubine (ce qui est ordinaire en ces païs) elle qui auoit horreur de cette deshonneste, & infame prattique, & craignoit cependant qu'on luy fist quelque violence, eut recours aux Chrestiens du mesme lieu, pour estre tirée de ce peril de son honneur, & de sa conscience, & mise en lieu de sureté. Ils le firent accortement, & dans vn grand secret. Mais ce Seigneur payen enragé, que la belle proye qu'il pourchassoit luy fust échappée, s'addressa aux Chrestiens ses sujects, à qui il s'estoit ombragé que Daric auoit communiqué le dessein de sa fuite, & leur commanda imperieusement de la trouuer la part où elle

elle s'eſtoit retirée, & de la luy amener ſous peine de ſa diſgrace. A quoy, eux tous, ſoixante qu'ils eſtoient en nombre, ayans courageuſement reſpondu, que la loy Chreſtienne ne permettoi. point à Darie de ſeruir de Concubine, ny à eux de la liurer à cette fin, quand ils ſçauroient où elle eſtoit: ce tyran impie entrant en fureur de la liberté de cette reſponſe, apres auoir deſchargé ſur eux la premiere eſcume de ſa cholere, par toute ſorte de menaces, & de reproches outrageux, les abandonna à la licence de ſes ſoldats, pour exercer ſur leurs perſonnes, & ſur leurs biens toutes les violences dont ils ſe pourroient auiſer. Leſquelsobeïſſans à ce cruel, & injuſte commandement, ne ſe contenterent pas de piller leurs maiſons, & de rauir les biens qui furent expoſez à leur proye; mais ils en battirent encore cruellement quelques-vns, denonçans à tous de la part du Seigneur du lieu, de quitter la nouuelle Religion qu'ils auoient embraſſée, & de ſacrifier aux Idoles; ſouz peine aux hommes d'eſtre iettez dans les priſons du Prince, pour eſtre punys comme il ſeroit iugé, & aux femmes d'eſtre noyées dans la riuiere. Sur laquelle ſentence eſtant entrez en conſultation de ce qu'ils auoient à faire, apres auoir ſainctement iuré, & promis à Dieu, de n'abbandonner iamais la foy de IESVS-CHRIST quand il faudroit perdre les biens, & la vie pour vn ſi glorieux ſujet, ils delibererent de quitter leurs maiſons, & tout ce qu'ils poſſedoient en ce lieu, & de ſe retirer ſecrettement dans la Ville Royale, où ils ſeroient plus difficilement reconnus parmy vn ſi grand nombre de peuple qui l'habite. Ce qu'ils execu-

terent d'vn grand courage, & y eſtant entrez furent recueillys dans la maiſon d'vn bon, & charitable Chreſtien qui leur donna le couuert, d'où ils écriuirent vne lettre à nos Peres, en laquelle ils leur declaroient le ſujet de leur retraitte, les priant de les venir entendre en confeſſion, deuant qu'ils ſe ſeparaſſent pour fuir la perſecution du Tyran. Nos Peres les viſiterent dans cette maiſon, & furent rauis de l'aiſe qu'ils témoignerent d'auoir eu l'honneur de ſouffrir quelques pertes pour la pieté, & pour la gloire de la Religion qu'ils preferoient à tout l'Empire de la Fortune. Cette genereuſe reſolution leur attira les charitez des Chreſtiens de la Ville, & toucha le cœur d'vne Dame de qualité qui retira Darie, & mit ces bons Chreſtiens à couuert de la vexation, & de l'iniure qu'ils ſouffroient.

Vne autre ieune fille Chreſtienne nommée Pie, ſe rencontra dans vn pareil combat pour ſa pureté, mais qui luy fut d'autant plus glorieux qu'elle eſtoit dans vn plus violent danger de la perdre. Elle auoit receu la foy, & le bapteſme à l'inſceu de ſes parens qui eſtoient payens, & du Gentil-homme meſme qui l'auoit éleuée dés ſon enfance dans ſa maiſon pour luy ſeruir auec le temps de Concubine : Et dans les inſtructions qu'elle auoit priſe de la ſainɛteté du Chriſtianiſme, elle auoit conceu d'extremes amours pour la pureté de ſon corps, & de ſa conſcience. Ce qui luy fit rejetter toutes les des-honneſtes propoſitions de ſon nourriſſier, & les indignes perſuaſions auec leſquelles ſes parens entreprirent de la vaincre, & de la porter à donner cét infame conſentement. Le Gentil-homme

til-homme piqué de ſe voir ainſi rebutté, & trompé de ſon attente, apres s'eſtre beaucoup trauaillé, mais en vain; tantoſt par promeſſes, & par flatteries, & tantoſt par menaces à luy faire quitter la foy qu'elle auoit embraſsée à ſon deſceu, laquelle il jugeoit bien la tenir dans l'humeur, & la reſolution où il la voyoit eſtre, l'outragea de ſoufflets, la battit, & la foüetta ſi cruellement par pluſieurs fois qu'elle fut contrainte de tenir le lict, affoiblie des coups, & du mauuais traittement qu'elle auoit receu, mais toûjours plus forte, & plus ferme de reſolution. Dont le Gentil homme entra en telle rage, voyant qu'il n'auoit rien gagné aupres d'elle, que changeant ſon amour en haine, il ſe reſolut de la faire mourir: Dequoy elle ayant eu quelque connoiſſance ſe dérobba ſecrettement du logis de ce Tygre, & ſe retira chez vne deuote Chreſtienne femme d'âge, nommée Françoiſe, qui luy ſauua l'honneur, & la vie.

Ie pourrois fournir icy vn nombre de pareils exemples de courage, que les nouueaux Chreſtiens témoignent tous les iours, pour defendre l'honneur de la vertu, & de la Religion de laquelle ils font profeſſion. Ie ne puis taire la conſtance d'vn ieune garçon nommé Ignace, qui s'eſtant fait Chreſtien contre le gré, & la volonté de ſes Parens qui eſtoient payens, ſouffrit d'eux la plus dure perſecution qui ſoit imaginable, pour renier ſa Foy, mais qu'il conſerua malgré les rigueurs qu'ils luy tinrent, en vn âge qui ne pouuoit auoir de reſolution pour vn ſujet ſi éloigné des ſentimens de la nature, ſinon celle qui luy venoit du Ciel. Ils prirent vne particuliere occaſion de renouueller leur

leur perſecution au temps du Careſme, auquel le ieune garçon voulant s'abſtenir des viandes que la loy, & la couſtume des Chreſtiens defend, & eux ayans inutilement employé toutes ſortes de raiſons, & d'artifices pour luy en faire manger, ils en vinrent enfin aux menaces, & aux coups, iuſques à le battre cruellement, & à l'enſanglanter de verges. Auec quoy voyans qu'ils ne gaignoient rien ſur ſa reſolution, ils luy oſterent les bons accouſtremens donc il eſtoit veſtu, & luy en donnerent de vils, & tout déchirez: & non contens de cette rigueur, ayans publié vne abdication ſolennelle par laquelle ils le deſauoüoient pour leur enfant, ils le chaſſerent de leur maiſon, & l'expoſerent à la commune du lieu, pour receuoir vne confuſion publique de tous les habitans, qui s'eſtans bandez contre luy trauaillerent beaucoup à luy perſuader d'obeyr à la voſonté de ſes parens, & de ſuiure leur Religion: Mais reconnoiſſans qu'ils parloient à vne roche, & qu'ils perdoient aupres de luy leurs paroles, & leur temps, ils le chaſſerent honteuſement par les eſpaules de leur Bourg: Et luy glorieux de ce que Dieu luy reſtoit pour Pere, & le Ciel pour patrie, qu'on ne luy auoit pû oſter, ſe retira chez nous à *Che ce*, s'offrant de nous ſeruir de valet, ſans demander autre loyer que la grace de ſeruir Dieu en liberté dans noſtre maiſon.

Les

Les nostres essayent d'entrer de Tunquin dans le Royaume de Laos.

CHAPITRE XLII.

LA Religion Catholique faisoit vn tel progrez dans le Royaume de Tunquin, que l'estime, & la reputation de la vertu des Chrestiens de ce païs en estoit deuenuë comme publique aux Royaumes estrangers. Ce fut aussi ce qui rendit curieux vn Ambassadeur du Roy de Laos qui se trouuoit alors à la Cour de Tunquin, de s'informer de cette Loy, & d'en prendre des instructions particulieres par la conuersation mesme qu'il prattiqua auecque les nostres, en laquelle il fut tellement gaigné qu'il leur fit offre de les conduire à son retour au Royaume de Laos. Toutefois le P. Gaspar d'Amaral qui auoit alors charge de cette Mission, ne iugea pas qu'il faluſt se seruir des amiables offres de cét Ambassadeur, auant que de sçauoir l'aggréement du Roy, & d'auoir quelque plus expresse declaration de son consentement. Il écriuit donc vne lettre au Roy en l'an 1634. par laquelle il luy demandoit permission d'aller en son Royaume annoncer à ses sujets la Loy, & l'Euangile de IESVS-CHRIST. Ayant neantmoins trouué bon, que deux Chrestiens Tunquinois bien instruits, Iean & Thomas y allassent en compagnie de l'Ambassadeur, & portassent au Roy vne belle peinture du Sauueur en

preſent, & en gage des bonnes volontez de nos Peres. Le Roy receut la lettre, & le preſent auec grand témoignage d'affection ; & rendit à l'Image du Sauueur (qu'il expoſa en veuë des Seigneurs de ſa Cour) toute ſorte d'honneur, & de reſpects religieux. Et ne ſe contentant pas de cela, de l'aduis des meſmes Seigneurs, il fit ſçauoir par lettre audit P. d'Amaral, la ſatisfaction qu'il auroit s'il vouloit prendre la peine de venir en ſon Royaume, & d'y publier la ſaincte Loy ; ayant voulu que ſon Ambaſſadeur meſme fuſt le porteur de cette lettre ; lequel retourna en Tunquin en compagnie de Thomas (Iean ayant eſté retenu aupres du Roy) auec ordre que ſi le Pere ſe diſpoſoit à partir, Thomas reuint, vn, ou deux iours deuant luy pour en donner aduis, afin qu'il fuſt receu auec honneur entrant dans ſa Ville.

Ceſtoit merueille de la grande diſpoſition qu'euſt alors trouuée l'Euangile dans tout ce Royaume, où les principaux meſme de la Cour ſur les diſcours de nos myſteres qu'ils auoient entendus aux entretiens familiers de Thomas, auoient déja témoigné d'entieres volontez d'embraſſer noſtre Religion, & de receuoir le bapteſme à la venuë du Pere. Toutefois le Pere d'Amaral, quelque grand deſir qu'il eût de s'y tranſporter, en fut alors retenu, pour trois raiſons. La premiere, qu'ayant pris la charge de la miſſion de Tunquin, il ne pouuoit la quitter ſans l'auoir communiqué auec ſes Superieurs, qui pouuoient mettre quelqu'autre à ſa place. L'autre, qu'il ſe trouuoit grandement affoibly, & épuiſé de forces, pour les penibles, & rudes fatigues qu'il auoit priſes en cette

miſſion

miſſion, où le P. Bernardin Regio ſon compagnon, eſtoit naguere mort, conſumé des grands, & continuels trauaux qu'il auoit pris à ſatisfaire à la deuotion des Chreſtiens. Et il voyoit apres tout vn grand empeſchement d'entreprendre ſi toſt ceſte nouuelle miſſion, pour la diſette des ouuriers, qui ne pouuoient pas meſme ſuffire aux grandes, & nouuelles diſpoſitions qui s'ouuroient tous les jours dans le Royaume de Tunquin. Il s'excuſa donc enuers le Roy ſur ſa maladie, s'il n'obeïſſoit pas pour lors à ſes commandemens; le ſuppliant de luy conſeruer ſes bonnes volontez pour la prochaine année, en laquelle il eſperoit d'auoir recouuert ſa ſanté & ſes forces, pour luy aller rendre ſon obeïſſance, & ſes ſeruices; ioignant à ſa lettre vn nouueau preſent de deuotion pour adoucir ſon eſprit, & luy faire mieux agréer ſon excuſe.

Cependant le P. d'Amaral tint aduerty de tout cecy le P. Emanuel Dias, qui auoit ſuccedé en la charge de Viſiteur au P. André Palmier decedé, & qui auoit vn grand zele pour ſecourir de bons ouuriers ces nouuelles miſſions, ayant meſme depuis peu enuoyé en Tunquin le P. Felix Morelli Romain, au commencement de l'année 1637. Lequel ayant eſté inſtruit de nouueau de tout ce qui ſe paſſoit, deſtina deux bons ouuriers pour les miſſions de Tunquin, & de Laos, qu'il tira du College de Macao, & les choiſit entre pluſieurs qui ſe preſentoient, le P. Iean Baptiſte Bonel Italien, qui y auoit la charge de Recteur, & P. Raymond de Gouea Aragonois, qui y faiſoit l'office de Prefect des eſtudes : Auſquels il adjouſta le P.

Martin Coelho Portugais, tous trois pleins de courage pour trauailler en ces missions, & y consumer leurs vies au seruice de Dieu, & de son Eglise.

Le Voyage du Royaume de Laos, malheureux du costé de Tunquin, reüssit d'autre part.

CHAPITRE XLIII.

LE P. Iean Baptiste Bonel estant party pour la Mission de Tunquin, de laquelle il fut nommé Visiteur, touché d'vn tres-ardent zele de secourir ces pauures Nations abbandonnées d'assistances spirituelles pour leur salut, se dedia courageusement apres quelques mois de sejour qu'il fit dans le Royaume de Tunquin, pour aller commencer la Mission de Laos, & instruire ces peuples, qu'il auoit appris estre fort susceptibles des mysteres du Christianisme. Il n'estoit lors aagé que de cinquante trois ans, encore qu'il eust le corps assez vsé des trauaux passez; mais auec le courage qu'il auoit plus grand que ses forces, il entreprit de faire ce voyage par terre, auec André le Catechiste, qu'il choisit pour l'accompagner, comme estant vn ouurier tres-zelé, & infatigable à la peine; auquel se ioignirent quelques autres ieunes Catechistes, auec Thomas qui auoit eu déja quelque connoissance de ce païs. Ils se mirent en chemin au commencement du mois d'Octobre de l'année

1638.

1638. qu'ils continuerent quelque temps, non ſans beaucoup de peine, mais auec des conſolations qui faiſoient ſentir à leur ame, qu'il y a des plaiſirs meſme dans les ſouffrances; & qu'il n'eſt rien de terrible à ceux qui eſperent en Dieu, & qui ſont touchez du zele de ſa gloire. Toutesfois deuant que le mois fuſt acheué, ſe trouuans ſur les montagnes de la vaſte ſolitude, qui ſepare le Royaume de Tunquin de celuy de Laos, dans des chemins qui d'eux meſmes faiſoient horreur, ils commencerent à eſtre penetrez d'vn froid ſi rigoureux (principalement les nuicts, qui eſtoient extremement froides, n'ayans pas porté dequoy ſe couurir) que leurs corps en demeurerent tous gelez, & comme ſtupides. Le P. Bonel en fut le premier ſaiſy auec plus de violence, à qui les forces, & la chaleur des eſprits glacez de froid, ayant entierement defailly, & voyant cependant qu'il n'eſtoit encore arriué qu'à la moitié du chemin, dans le ſentiment que Dieu luy donna que ſon heure eſtoit arriuée, il ſe prepara franchement, & auec vne grande douceur d'eſprit à la mort; l'agreant & l'embraſſant toute telle qu'elle luy eſtoit preſentée de la main de Dieu; auſſi ioyeux de mourir ſur les rochers, & ſur vn lict de glace, que ſur vn lict de fleurs. Dont apres auoir remarqué de ſa main quelques poincts qui appartenoient à ſon office, il conjura André (qu'il nomma Superieur des autres, & de la miſſion) de prendre courage, & de continuer le voyage qu'ils auoient entrepris pour la gloire de Dieu, & ſous les auſpices du grand Redempteur, qui ne les abandonneroit point de ſon ſecours, au deſſein qu'ils auoient pris de pu-

blier sa Loy,& son Euangile. Ainsi les ayant animez, & consolez comme il peut, la chaleur luy manquant, il rendit deuotement & sans effort son esprit à Dieu, le quatriéme de Nouembre,iour dedié à Sainct Charles Borrhomée, à qui il auoit vne particuliere deuotion.

Le Catechiste André obeïssant au commandement du Pere, poursuiuit le voyage auec ses compagnons, auec lesquels il arriua enfin apres beaucoup de peines, & de grandes difficultez de la saison, & des chemins, au Royaume de Laos. Où ils commencerent tous auec vne grande ferueur d'esprit, à publier la saincte Doctrine,& la Loy de IESVS-CHRIST qu'ils auoient apprise à Tunquin: Mais le Roy, & les principaux de la Cour, considerans plus les personnes qui parloient, que les paroles qu'ils disoient,se dedaignoient de les écouter; adjoustans que cettoit de mauuaise grace, que ceux là leur decriassent le culte des Idoles, qui le leur auoient enseigné(car c'estoit du Royaume de Tunquin que l'Idolatrie estoit entrée par communication de voisinage, dans celuy de Laos.) Que s'ils vouloient, que l'on adjoustast foy à leurs paroles, ils deuoient amener auec eux quelqu'vn des Peres d'Europe qui leur auoit esté promis, à qui ils donneroient creance. Ces bons Catechistes leur respondoient qu'ils l'auoient amené & qu'il estoit mort de froid par le chemin; mais cela ne les contentoit point, & ils faisoient toûjours instance qu'ils vouloient voir quelcun des Peres d'Occident, aux paroles de qui ils vouloient deferer leurs aueus, & leur obeïssance. Ainsi les Catechistes Tunquinois ayans attendu en vain

tout

tout vn an, que quelques Peres de la miſſion de Tunquin les vinſſent ſecourir (ce qui ne fut pas à leur pouuoir pour la diſette des perſonnes qui ne pouuoient quitter l'employ qu'ils auoient) ils conclurent de s'en retourner. Mais à leur retour, le bon André, ouurier tres-precieux, & d'vn zele incomparable, à qui l'Egliſe de Tunquin eſt redeuable de la conuerſion d'vn millier de perſonnes, mourut de faſcherie, & de peine, & auec luy Hierôme, ieune homme de grande eſperance : Dieu le voulant ainſi ; que le ſuccez de cette miſſion quoy qu'entrepriſe auec des ſainctes intentions, ne reuſſiſt point alors, comme on l'auoit attendu.

Il en auoit reſerué la gloire, & le merite au P. Iean Marie Leria, qui apres auoir eſté chaſſé de la Cocinchine, où il trauailloit ardemment à la gloire de Dieu, & au ſalut des ames, ayant proposé à l'auidité de ſon zele la conqueſte du Royaume de Laos, il eſſaya d'y paſſer par le Royaume de Syam ; mais ayant rencontré par cette voye des obſtacles à ſon entrepriſe, il trouua enfin l'entrée fauorable par le fleuue Cambozez, qui deſcendu des montagnes de Laos par Camboza, ſe iette dans la mer ; & s'y rendit heureuſement, accompagné de quelques Catechiſtes Cocinchinois qu'il auoit menez pour luy ſeruir d'aydes. Et Dieu a tellement beny ſon deſſein, & ſes peines, qu'eſtant entré bien auant dans les bonnes graces du Roy, & des principaux Seigneurs de la Cour, par le moyen de quelques preſens de deuotion qu'il leur a faits, & des Mathematiques auſquelles il eſt fort bien verſé, il trauaille heureuſement auiourd'huy à leur conuerſion ;

vn

vn grand nombre des peuples de ce Royaume ayant déja receu le bapteſme,& embraſſé la Foy Chreſtienne, auec eſperance que la reduction des peuples de cette contrée ira touſiours croiſſant, & que la Foy y ſera vn iour en ſon regne, & la Croix auec l'Euangile du Sauueur par tout adorée.

Vne perſecution ſuſcitée par l'entremiſe des Chinois ſe conuertit à leur confuſion, & à la gloire des Chreſtiens de Tunquin.

CHAPITRE XLIV.

PEndant que le P. d'Amaral fut rappellé à Macao par ordre de ſes Superieurs pour s'y remettre des langueurs,& des longues infirmitez qui le fletriſſoient en la miſſion de Tunquin, qu'il gouuernoit, & reparer ſa ſanté qui eſtoit ſi vtile à ces peuples. Les Chreſtiens de la Prouince de *Ghean*, ſouffrirent vne perſecution, de laquelle Dieu qui moiſſonne où il n'a pas ſemé, recueillit ſa gloire, & les fideles de la conſolation auec du merite. En cette Prouince les Chreſtiens qui y eſtoient en aſſez grand nombre auoient bâty vne belle Egliſe en la Ville de *Rum*, où ils faiſoient leurs aſſemblées, & où eſtoient attirez tous les jours des Infideles qui ſe rangeoient au party de la Foy. Ce que les Idolatres ne pouuans ſupporter, & n'oſans

n'osans par eux mesmes venir aux effets de violence que leur suggeroit leur enuie, & leur rage, ils suscitterent certains Marchands Chinois Idolatres qui traffiquoient à leur port, pour attenter (comme ils firent) aux personnes des Chrestiens, & au lieu dedié à leurs deuotions. Ce fut vn jour qu'ils estoient assemblez dans l'Eglise, où le P. Hierôme Majorica les instruisoit à la Foy, & à la Pieté Chrestienne selon sa coustume; & où cinquante Chinois estant entrez de furie & auec armes, blesserent, non seulement quelques Chrestiens, mais encore le P. Hierôme, lequel l'vn d'eux frappa de quelque coups de marteau sur les espaules. Ce que l'vn de nos domestiques n'ayant pû souffrir, à l'exemple de Sainct Pierre qui entreprit de vanger son maistre, rendit le coup à ce sacrilegue Chinois, & tous les Chrestiens s'animans à repousser cette violence, contraignirent les Chinois de sortir de l'Eglise. Mais il arriua que le lendemain les Chinois rapporterent le corps mort de celuy qui auoit frappé le P. Hierôme, & auoit esté refrappé de nostre domestique; & à mesme temps firent plainte criminelle au Magistrat de l'homicide commis par les Chrestiens: lequel estant mal affectionné à nostre Religion mit en prison le P. Hierôme qui auoit esté grieuement blessé, auec quelques Chrestiens. Et la chose alla si auant que le Pere fut traduit à la Cour, pour estre iugé deuant le Roy. Mais le Roy ayant pris connoissance de cette cause, & reconnu l'accusation, friuole, & frauduleuse des Chinois, leur imposa silence, & declara le Pere innocent. Cependant neantmoins que le procés criminel du Pere estoit examiné à la Cour,

les Payens prenans auantage du trouble des Neophytes, demolirent leur Egliſe, & continuerent de leur faire de mauuais traittemens, iuſques à ce que le retour du P. Hierôme dans la Prouince rapportant du iugement du Roy vne declaration glorieuſe de ſon innocence; abbattit l'humeur inſolente de ces Idolatres, & redonna vne pleine paix aux Chreſtiens. Et il arriua que non ſeulement les Chreſtiens rendirent de grands témoignages de ioye pour ſon retour; mais encore le premier Magiſtrat de la Ville, qui ayant eſté bien informé de ſon innocence, luy fit compliment à ſon entrée, l'inuita chez luy à diſner, luy donna toute liberté de traitter auec les Chreſtiens, & commanda que l'Egliſe fuſt rebaſtie en la forme qu'elle eſtoit auparauant. Tellement que la ſerenité ayant ſuccedé à l'orage ſuſcité par les Chinois, qui auoit interrompu le progrés du Chriſtianiſme en cette Prouince, l'on y compta dans la ſeule année 1639. qui ſuiuit, iuſqu'à deux mille quatre cents ſoixante & douze payens conuertys, & baptiſez de la main du Pere. Et ce fut encore vn nouueau ſujet de ioye, & de conſolation aux Chreſtiens, quand à l'arriuée d'vn autre Nauire Chinois en cette Prouince, ils virent dans leur Egliſe renouuellée deuant l'image du Sauueur, le Capitaine du Vaiſſeau fort affectionné aux Chreſtiens, auec ſa ſuite, faire amende honnorable à genoux pour ceux de ſa nation, & faire au Pere des preſens qu'il auoit apportez de la Chine.

Encore ne dois-je pas icy obmettre la iuſte vengeance que Dieu tira des Chinois ſacrilegues, qui firent dans l'Egliſe l'inſolent attentat dont nous auons parlé,

y adjouſtans des mocqueries des choſes ſainctes, & s'eſtans reueſtus par deriſion des habits ſacerdotaux. Car ayans ſceu que le Roy de Tunquin les vouloit punir de leur inſolence, ils ſe ioignirent à quelques Marchands Hollandois, auec leſquels ils s'accorderent de paſſer au Iapon: Et comme la malice des meſchans monte toûjours aux excez, il arriua qu'ils exercerent enuers eux durant le voyage vne ſi noire perfidie, que les ayant vn iour veus pris du vin qu'ils auoient beu trop largement, ils les tuerent tous, & ſe ſaiſirent de toute la ſoye dont leur Nauire eſtoit chargé: de laquelle ayant fait trois portions, qu'ils mirent dans trois autres Vaiſſeaux pour n'eſtre reconnus; l'vn d'eux ayant abordé à vn port de la Chine, y fut pris, & confiſqué par les Gouuerneurs de la Prouince: l'autre ayant tiré vers la Cocinchine, y fut auſſi retenu, & les Marchands punys pour eſtre venus d'vne terre ennemie. Le troiſieme enfin ayant pris la route du Royaume de Camboya, & les Officiers du Roy ayant reconnu ſur les balles la marque des Hollandois, les Marchands Chinois furent appliquez à la queſtion, & ſur la confeſſion de leur crime chaſtiez de mort. Ainſi la Iuſtice de Dieu qui veille ſur les crimes pour ne les laiſſer impunys, attrapa tous ces ſacrilegues en leur fuite, & les attacha à la peine qu'ils auoient meritée.

Les grands progrez de la Chreſtienté de Tunquin; & la perte de quelques ouuriers qui y ſuccomberent au trauail.

CHAPITRE XLV.

OVelque oppoſition que l'Enfer, & la terre ayent pû apporter à la conuerſion de ces peuples, les graces de Dieu au contraire ont eſté ſi puiſſantes que le nombre des Chreſtiens eſt notablement accreu, dans tout le Royaume de Tunquin; de ſorte qu'en l'année 1639. nous y comptions quatre vingts deux mille & cinq cens Chreſtiens; & en cette ſeule année, douze mille deux cents trente qui eſtoient entrés dans le ſein de l'Egliſe, ſans y comprendre ceux qui auoient eſté baptiſez en la Prouince de *Bochin*. Il y auoit plus de cent grandes Egliſes baſties en diuers lieux, où les Chreſtiens s'aſſembloient pour receuoir les Sacremens, & entendre la parole de Dieu, quand nos Peres les viſitoient, & ſix vingts plus petites pour faire les prieres, les feſtes, & Dimanches; outre vn tres-grand nombre d'Oratoires dans les maiſons des particuliers. Dans la ſeule Prouince de *Ghean*, ſoixante dix Bourgades auoient déja receu la Foy: Et ce qui eſt merueilleux, & qui ne peut eſtre qu'vn effet de la grace abondante du S. Eſprit, qui ſe veut conſacrer parmy ces peuples des Temples viuans, il

il n'y auoit pas vne de ces Bourgades, où il ny euſt des garçons, & des filles qui auoient fait vœu à Dieu de perpetuelle Chaſteté. Il y a eu de ieunes mariez qui ont fait ce vœu au premier iour de leurs nopces. Quelques autres qui auoient veſcu quelques années dans le mariage, ont temoigné de grands regrets de n'auoir pas eu plûtoſt connoiſſance de la Foy, & de la beauté de cette vertu, pour en faire profeſſion en leurs ieunes ans. Les ieunes veuues y font communement vœu de continence. Et les exemples y ſont frequens de ieunes gens de l'vn, & de l'autre ſexe, qui ont beaucoup ſouffert des eſtrangers pour la deffence de leur pureté, & de leurs parens meſme, pour la conſeruer hors du mariage. On ſeroit en peine de trouuer aucun Royaume de ceux qui ont nouuellement embraſſé la Foy Chreſtienne, où l'amour de la chaſteté ayt eſtably vn empire plus abſolu dans le cœur des Fideles.

Mais cependant que l'Egliſe de Tunquin s'accroiſſoit ſi notablement, en nombre de fideles, & en ſainɛteté de mœurs; les grands trauaux qui accablerent alors le peu d'ouuriers qui s'y trouuoit, en diminuerẽt encore le nombre: quelques vns eſtant tombez dans des langueurs qui les ont rendus inutiles, & d'autres morts dans l'exercice de leurs peines. Depuis que le P. Damaral ſe fut retiré à Macao, épuiſé des fatigues de cette Miſſion, le P. Emanuel Dias Viſiteur, y auoit enuoyé deux ouuriers au ſecours, le P. Baltazar Caldeira de la premiere Nobleſſe de Portugal, & le P. Ioſeph Maure Italien de nation. A peine y furent-ils arriuez que la Prouince de *Thin hoa*, où le nombre des

Chreſtiens

Chrestiens est tres-grand, écheut en partage aux soins du P. Ioseph ; où comme il estoit homme de grand zele, & d'vn naturel tres-feruent, il s'employa d'abord dans toutes les fonctions de son Ministere, à entendre les confessions, à prescher, à catechiser, & à donner le bapteſme aux enfans,& aux Catechumenes, auec tant d'assiduité, & sans donner presque iamais aucun relasche à son corps, qu'il en prit deuant la fin de l'année vne fieure aiguë, qu'il sentit incontinent estre la messagere de sa derniere heure;dont il en dóna soudain aduis au P. Baltazar,qui par bonne rencontre se trouuoit alors en vn Bourg qui n'estoit pas beaucoup éloigné de luy, & qui estant aussi-tost accouru pour l'assister, nonobstant la grosse pluye pour laquelle on l'auoit voulu arrester,à peine eut-il entendu sa confession, que l'ardeur de la fieure le jetta dans la resuerie, & luy osta bien tost apres la vie mortelle, pour luy dónner(comme nous esperons)l'immortelle, n'estant encore aagé que de trente & vn an. Ce fut aussi ce qui le fit grandement regretter, non seulement aux Chrestiens de cette Prouince, pour auoir esté si-tost priuez des charitables aydes de son zele; mais encore à tous ceux qui connoissoient les excellentes qualitez d'esprit, & de vertu dont il estoit doüé, auec lesquelles il pouuoit rendre de grands seruices au public.

Le P. Antoine Barbosa ne receut gueres meilleur traittement des peines qu'il prit en cette Mission, car aprés y auoir trauaillé quatre où cinq ans de grand courage, & par dessus ses forces, il fut enfin accueilly d'vne fieure lente, qui flétrit toute la vigueur de son corps,

corps, ſans diminuer pourtant celle de ſon eſprit, qui le faiſoit tenir ſans relaſche à tous les employs laborieux auſquels il s'eſtoit auparauant occupé, qu'il ne vouloit quitter qu'auecque la vie. Ses Superieurs neantmoins eurent le pouuoir de le retirer de la Miſſion, & des ſujets qui l'attachoient à la peine, pour eſſayer de le guerir dans vn autre air, & dans le repos; mais quelques remedes que l'on apportaſt pour ſa gueriſon, la fieure continuant à rauager le reſte de ſes forces, termina dans peu d'années les merites d'vne vie qui auoit eſté vsée à la gloire de Dieu, & à l'vtilité publique, & commença les recompenſes dont ſon ame alla iouïr au Ciel.

L'heureuſe, & pieuſe mort de quelques Neophytes.

CHAPITRE XLVI.

IE commenceray ce recit par la mort violente que la cruauté d'vn Gouuerneur, gendre du Roy, a fait ſouffrir au Catechiſte Iean, en la Prouince de *Bochin*, où cet ouurier infatigable auoit trauaillé ſept ou huict ans, auec des profits ineſtimables des peuples qui auoient rendu ſes peines precieuſes deuant Dieu, & deuant les hommes. Il auoit receu de Dieu vn don des gueriſons, qui rendoit ſa vertu, & ſa perſonne venerable à vn chacun; & il n'eſtoit pas iuſques aux Infideles, & au Gouuerneur meſme, quoy-

que

que payen qui en auoit éprouué les effets en ſa perſonne, qui ne luy rendiſſent des honneurs, & ne recherchaſſent ſon amitié. Cela fut cauſe qu'vne des Concubines du Gouuerneur, pour laquelle il auoit de tres-grandes paſſions, & qui s'eſtoit neantmoins declarée ennemie des Chreſtiens, & de la loy Chreſtienne, eſtant tombée en vne griéue maladie; le Gouuerneur qui l'aymoit cherement, enuoya querir Iean, pour la guerir, comme il l'eſperoit, par ſes prieres. Mais le bon ſeruiteur de Dieu s'eſtant formé ignorамment la conſcience, qu'il ne pouuoit point employer à cette occaſion la grace que Dieu luy auoit faitte, en faueur d'vne meſchante femme, ennemie de IESVS-CHRIST, & qui blaſphemoit outrageuſement ſa Loy, & ſon nom, refuſa conſtamment d'aller à elle; & nonobſtant qu'il fuſt appellé pluſieurs fois, & preſſé inſtamment, voire auecque menaces, s'il n'obeïſſoit au commandement qui luy eſtoit fait; il proteſta toûjours qu'il ſouffriroit plus volontiers la mort, que de faire l'action que le Gouuerneur luy commandoit, & que Dieu luy defendoit. Surquoy le Gouuerneur entrant en haute fureur, commanda à ſept de ſes ſoldats de le tirer à la campagne, & là de le tuer à coups de lances. Ce qu'ils exècuterent cruellement ſur cét homme de bien, qui redouta moins la mort, que le peché qu'il croyoit commettre, s'il euſt ployé la conſcience qu'il s'eſtoit formée, aux volontez du Gouuerneur. Dieu auſſi ne tarda pas de prendre la cauſe de cet innocent, & de vanger l'excez commis ſur ſa perſonne, ayant fait tomber la femme, & les enfans du Gouuerneur entre les mains du Roy

de la

de la Cocinchine, qui les enleua priſonniers, en vne courſe qu'il fit ſur la Prouince où commandoit ce Gouuerneur: & luy meſme ayant eſté arreſté dans les priſons du Roy de Tunquin, vers qui il s'eſtoit refugié, ſur quelques crimes d'eſtat dont il fut conuaincu, fut condamné à mourir de faim dans la priſon, & ſon corps mort eſtre exposé durant trois jours à la place publique, qui eſt vne punition fort ignominieuſe parmy les Tunquinois.

L'heureux decez de deux autres Chreſtiens merite d'auoir icy place. L'vn d'eux s'appelloit Caie, homme de grand zele pour attirer les Infideles à la Foy, & tout de feu pour auancer les affaires de Dieu. Il auoit eu l'honneur d'eſtre pris, lié, & tourmenté pour la Religion, & de gaigner la glorieuſe qualité de Confeſſeur de la Foy, qu'il preſcha toûjours hautement parmy les tourmens qu'on luy fit ſouffrir. Mais eſtant ſorty victorieux de cette rude épreuue de ſa vertu, il tomba (Dieu le voulant ainſi pour augmenter ſes merites) dans vne autre bien étrange, qui fut vne ladrerie ſi horrible, & ſi puante, qu'il eſtoit inſupportable meſme à ſes enfans. Il eſtoit playé, & pourry en tout ſon corps, comme vn autre Iob, & ſouffroit en cet eſtat de grandes douleurs, ſans que toutefois on l'ouït iamais ſe plaindre de ſon mal, iamais dire vne parole qui témoignaſt la moindre impatience, toûjours doux, & muet comme le poiſſon, dans la mer de ſes amertumes; ſi ce n'eſt lors qu'il eſtoit queſtion d'exhorter ſes enfans à l'amour du Sauueur, & à la fidelité inuiolable qu'ils deuoient à ſa Loy, & à ſa Religion. La pourriture, & les venins de ſon mal

s'eſtant dans quelques iours ſaiſys de ſon cœur ; & luy preſſentant aſsés que ſon heure approchoit, il ordonna à ſes enfans de ietter ſon corps puant à la voirie, où dans quelque lieu ſi profond que la puanteur n'en peuſt offenſer perſonne : Apres quoy tournant ſon cœur à Dieu, & luy addreſſant ſa parole, mourut ſainctement en de tres-doux, & deuots entretiens, auec celuy qui eſtoit l'objet de ſon amour, & de ſon eſperance, & la couronne de ſes peines.

L'autre Chreſtien qui auoit pareillement beaucoup ſouffert pour la Religion, ſe nommoit Ioachim. Lequel ayant baſty à ſes frais vne Egliſe dans ſon Bourg pour y aſſembler les Chreſtiens, & pour le zele qu'il témoignoit enuers la Foy, & la Religion Chreſtienne, ayant eſté par la faction des Infideles vexé en pluſieurs façons, mis en priſon, battu, banny de ſon païs, & ce qui l'affligeoit le plus veu ſon Egliſe bruſlée ; mourut enfin chargé d'années, & de merites en l'aage de quatre vingts ans. Lors que voyant ſes enfans en ſoucy de luy preparer quelque robe neuue ſelon la couſtume, pour la ceremonie des funerailles ; ne vous mettez pas en peine, mes enfans (leur dit-il) de couurir cette chair pourrie, il ſuffit que mon ame ſoit parée par la miſericorde de Dieu de la robbe de la gloire dans le Ciel, où l'aſſigne l'eſperance que m'en donne le ſang qu'il a verſé pour moy.

Ie dois icy adjouſter le pieux treſpas de trois Catechiſtes, Ignace, Thadée ; & Thomas, auſquels la Chreſtienté de Tunquin a des obligations qui ne doiuẽt iamais mourir dans le ſouuenir de la poſterité : principalement à Ignace, le fidele compagnon de nos

Peres

Peres exilez, & l'inuincible defenſeur de la Foy, qui ayant abbregé ſes iours par ſes continuelles fatigues du corps, & de l'eſprit, & par les grandes auſteritez de ſa vie, merita de la finir en l'aage de quarante cinq anspar vne ſaincte mort.

La pieuſe mort de ces trois Catechiſtes, a eſté accompagnée de celle de trois ieunes hommes, Charles, François,& Ange.Dont le premier apres auoir preferé l'humilité de la vie Chreſtienne à vn riche,&ſóptueux heritage, mourut (comme meurent les Saincts) d'vne fieure hectique qui l'emporta en la fleur de ſon aage. Le ſecond s'eſtant dedié à ſeruir les Chreſtiens, pour les neceſſitez de leur communication, dans des voyages continuels, épuiſa tous ſes eſprits, & les forces d'vn aage vigoureux dans cet employ de charité, iuſques à cracher le ſang, & les poulmons, auec des violences qui donnoient de la compaſſion aux hommes, & de l'amour aux Anges. Le troiſiéme veritablement Ange de nom, & d'effect, l'amour, & les delices de tous les Chreſtiens de la Prouince du Midy; apres auoir beaucoup ſouffert des Payens pour les demonſtrations publiques du zele qu'il auoit pour les affaires de la Religion, paſſa les dernieres heures qui deuancerent ſa mort en des entretiens ſi tendres auec le Sauueur, la S. Vierge, & les Anges auſquels il parloit comme s'ils euſſent eſté preſens, qu'il ſembloit que tout le Paradis fuſt deſcendu dans ſa Chambre.

Comme les femmes ne cedent point icy en pieté,& en ferueur de deuotion aux hommes; pluſieurs d'entr'elles apres auoir ſainctement veſcu, ſont mortes de la mort qui couronne toutes les bonnes,& ſainctes

vies. Vne Dame de qualité nommée Colombe, tres-deuote à la Vierge, à laquelle elle auoit dreſſé vn Oratoire dans ſa maiſon en la Ville Royale, & tres-charitable enuers les pauures, à qui, & aux Catechiſtes elle donnoit liberalement de ſes biens pour leur entretien, eſtant tombée en vne griéue maladie, de laquelle elle mourut durant vn voyage quelle auoit entrepris; & auant que de mourir ayant commandé que l'on enterraſt auec elle vne precieuſe Croix qu'elle portoit toûjours auec ſoy; Il arriua qu'vn payen qui auoit eu le ſoin de faire les frais de ſes funerailles, quarante iours aprés ſon decez, ayant fait ouurir ſon tombeau pour retirer la Croix, le corps de la Dame Colombe fut trouué auſſi entier, & ſans nulle corruption, comme ſi elle fuſt venuë de rendre l'ame, voire exhalant vne douce odeur qui toucha ſenſiblement ce payen qui en donna auſſi toſt aduis, & conſola grandement tous les Chreſtiens qui eurent la communication, & la connoiſſance de cette merueille.

Vne autre Dame riche de biens, & de vertu nommée Line, l'vne des premieres femmes qui receut la Foy dans le Royaume de Tunquin, apres en auoir durant dixſept-ans fait profeſſion ouuerte, diſposé, & attiré beaucoup de perſonnes à embraſſer la vertu, & les veritez de noſtre creance, & par vne tres-liberale diſpenſation de ſes moyens, orné les Egliſes, ſecouru les pauures, nourry les Catechiſtes, à qui elle auoit meſmè baſty vne maiſon tres-commode, paſſa de ce monde auec tant de douceurs, & de ſinceres ioyes de ſon ame, qu'elle donna ſujet à tous les Chreſtiens qui aſſiſterent à ſon ſainct treſpas, de louër, & benir

benir de bon cœur le Dieu, qui ne se laisse iamais vaincre de liberalité, & d'amour. Il sembla que Dieu luy voulut donner auant sa mort, vn gage, & vn auant-gouſt de la felicité qu'il luy gardoit au Ciel: car comme elle tenoit entre ses mains vne image de la Vierge à qui elle parloit amoureusement, vne brillante lumiere sortit de l'image, auec vne tres douce odeur, qui remplit de saincctes delices le cœur de la malade, & l'ame des Assistans qui virent la lumiere, & sentirent l'odeur, d'admiration des bontez de Dieu, qui met la mort des gens de bien à vn prix d'honneur qui pourroit donner enuie de mourir.

Ie concluray ce Chapitre, qui n'auroit point de fin, si ie le voulois estendre, par le recit d'vne belle vision qu'euſt vn bon Chrestien nommé Yues, & de la mort extraordinaire qu'il fit. Il estoit mort, cõmme on le croyoit par vn subit accident, & tenu de tous pour mort, sans poulx, & sans aucun signe de vie; quand apres quelques heures, il se dressa sur ses pieds, & mit en fuite tous ceux qui estoient au tour de son corps, de la crainte qu'ils prinrent de luy, comme d'vn mort resuscité. Il les rappella de la main, & de la voix, & les voyant r'asseurez de la frayeur qui les auoit saisis, leur raconta, comme dans le temps qu'ils auoient veu son corps estendu mort, il auoit esté conduit en esprit par six ieunes garçons d'vne excellente beauté par vn chemin paué d'argent dans vn païs remply de delices, où il auoit veu vn Roy venerable flamboyant des éclairs d'vne haute majesté assis sur vn thrône d'or; & deux autres de mesme assis à ses costez, & brillans d'vne pareille gloire: & que

ſes guides luy auoient fait entendre, que c'eſtoient là les trois Perſonnes de la tres-auguſte, & adorable Trinité. Au deſſous (diſoit-il) i'ay veu de part, & d'autre en demy cerne de beaux ſieges de cryſtal, où entre pluſieurs qui y eſtoient aſſis, ie reconnus quelques vns de noſtre nation qui eſtoient decedez depuis quelque temps, qui m'inuiterent à prendre place auprés d'eux. Mais les guides qui me menoient ne m'ayant pas permis de m'arreſter dauantage en ce beau païs, me firent deſcendre dans vn lieu obſcur, d'où ie vis vne baſſe, & vaſte grotte, d'vne moitié pleine de flammes, & de l'autre remplie d'vn lac heriſſé de glaçons, où pluſieurs perſonnes que ie ne connoiſſois pas, eſtoient tourmentées pour auoir mal veſcu, & condamnées à endurer ces cruelles peines. Enfin (adjouſtoit-il) i'ay eſté commandé par mes guides de retourner à mon corps, de raconter à tous ce que i'ay veu, de prendre ſoin de mes Parens auſquels il ne reſte de vie que iuſques au premier iour de la nouuelle Lune, & qu'aprés leur auoir rendu les derniers deuoirs, & donné ſepulture, ils m'ont aſſeuré qu'ils me viendroient requerir, pour me conduire au païs de lumiere, & de gloire qui m'auoit eſté monſtré. Ainſi le deuot Yues raconta ſa viſion, qui laiſſa dans l'eſprit des Chreſtiens de grands ſentimens d'eſperance, & de ſainctes frayeurs. Et l'éuenement tant de la mort de ſes Parens, que de la ſienne iuſtifia que cette viſion n'eſtoit point vaine, ny vne creuſe reſuerie. Car deux mois apres, ſes Pere, & mere moururent, & furent enſeuelys en meſme iour; & le lendemain le bon Yues apres auoir mis ordre à ſes affaires, recommandé

mandé à ſa femme la deuotion enuers Dieu, & la fermeté en la Foy, ſe mettant ſur ſa couche, & abbandonnant doucement ſa teſte ſur le cheuet, comme pour dormir, expira ſans fiévre, & ſans maladie, & paſſa heureuſement dans le Ciel, duquel il auoit veu quelque Image, comme ſa ferueur, & ſa bonne vie l'ont fait eſperer.

l'Egliſe de Tunquin ſouffre vne grande, & nouuelle perſecution, de laquelle elle eſt en peu de temps deliurée.

CHAPITRE XLVII.

EN l'année 1640. la quatorziéme depuis noſtre entrée dans le Royaume de Tunquin, la nouuelle Egliſe comptoit déja pres de cent mille Chreſtiens, & les diſpoſitions qui eſtoient par tout nous promettoient encore de grands, & de nouueaux accroiſſemens de cette Chreſtienté, à laquelle le peu d'ouuriers que nous eſtions ne pouuoit point ſuffire. Ce qui obligea nos Superieurs de Macao, d'enuoyer de temps en temps des ſecours de perſonnes Apoſtoliques pour trauailler en cette Miſſion. Le premier qui y vint alors fut le P. Thomas Rodriguez Portugais, homme infatigable, & qui attiré de la douceur qu'il gouſtoit à cueillir les grands fruicts de ſes trauaux, ſe laiſſa en peu de temps accabler ſous le faix;

laiſſant

à tous ceux qui auoient eu connoissance de sa vertu, où qui en auoient senty les effets, de grands regrets de sa perte. Au P. Thomas auoient succedé les Peres Pierre Albert, & Emanuel Cardozo encore Portugais; & à ceux cy les Peres Paul Calobrozi Italien, & Onophre Borgez Suisse; Tous de bon aage, & pleins de courage, & de forces pour durer dans les peines qu'il faut prendre en cette precieuse conqueste des ames que le Sauueur a racheptées auecque son sang.

Cependant d'autre part Satan, le grand ennemy du Sauueur, & du salut de ces peuples, ne cessant point auec tous ses efforts de se maintenir autant qu'il pouuoit, dans la possession d'vn païs où il auoit regné paisiblement durant tant de siecles, y r'alluma de nouueaux feux, & suscita, lors que l'on y pensoit le moins, vne nouuelle persecution contre les Chrestiens, qui les affligea plus sensiblement que toutes celles du passé. Car outre l'Edict du Roy qui fut attaché à vn pôteau deuant nóstre habitation, par lequel il estoit defendu aux Chrestiens de faire desormais profession de la Loy Chrestienne, & de nous frequenter; & nous mesmes estions taxez, & condamnez de prescher au peuple des faussetez, & des mensonges: Il ordonna de plus qu'on mit dans le feu, & qu'on brûlast les Images qui auoient esté exposées, les Rosaires, & les Catechismes où estoit expliquée la doctrine Chrestienne. Ce qui fut executé. On n'en estoit pas encore venu si auant en toutes les persecutions passées: ce qui obligea nos Peres de recourir plus particulierement à Dieu, & d'implorer l'assistance, & les

les prieres de la Saincte Vierge, & de Sainct François Xauier, Patron de cette Miſſion, pour eſtre ſecourus en cette grande, & ſoudaine affliction, qui les auoit ſurpris; A quoy ils employerent diuers ieuſnes, prieres, diſciplines, & autres mortifications qui ne furent pas inutiles aupres de Dieu: Car quelques ſemaines apres, l'eſprit du Roy ſe trouuant ſoudainement adoucy (l'on ne ſçait pourquoy, ny comment) il fit appeller le P. Hierôme Majorica (lors Superieur de la miſſion) & luy temoigna dans vne grande douceur, qu'il ſentoit en ſon ame quelque déplaiſir de la rigueur qu'il auoit tenuë à nos Peres, & aux Chreſtiens, en l'Edict qu'il auoit fait publier, & particulierement d'auoir fait bruſler les liures des Catechiſmes, qu'il s'eſtoit laiſsé aller à cette ſeuerité, meu des plaintes de ſes ſujets, qui accuſoient les Chreſtiens d'auoir briſé leurs Idoles: Mais qu'au reſte il dõnoit permiſſion à nos Peres de demeurer en ſon Royaume, & d'y viure comme deuant en toute ſeureté. Ce changement ineſperé du Roy, & ces paroles prononcées auec vn eſprit de douceur, redonnerent le cœur au Pere, & firent reuiure toutes ſes ioyes. Dont apres auoir rendu de tres-humbles remerciemens au Roy, il vint ſoudain faire part de cette bonne nouuelle à ſes compagnons, qui en loüerent, & benirent tous enſemble les bontez de Dieu, qui n'abbandonne iamais ceux qui le ſeruent, & ſe confient en luy. Cependant l'Edict du Roy demeuroit toûjours affiché contre le pôteau deuant les portes de noſtre logis, comme en reproche de la Doctrine que nous preſchions, & en opprobre de la Religion Chreſtienne: Ce qui fit que le P. Hierôme

eut le courage d'aller trouuer le Roy, & de le ſupplier de faire oſter ce pôteau qui nous rendoit encor criminels apres la grace que nous auions receuë de ſa bonté; ce que le Roy luy accorda volontiers, & enuoya auſſitoſt des ſoldats qui enleuerent le pôteau, & l'Edict, dequoy les Chreſtiens receurent vne ioye inexplicable, & des congratulations meſme de la part des payens.

Cette perſecution auoit deja duré trois mois, pendant leſquels il ne nous manqua pas, & aux nouueaux Chreſtiens, dedans, & dehors la Cour, des occaſions de beaucoup ſouffrir. Noſtre maiſon fut continuellement inueſtie, ou remplie durant les huict premiers iours de ſoldats inſolens, qui mirent dans le feu tout ce qu'ils trouuerent chez nous d'images, & de choſes ſacrées. Les Chreſtiens auſſi furent par tout maltraittez de leurs ennemys: A pluſieurs deſquels leurs biens furent enleuez, oú confiſquez; & d'autres vexez d'outrages en toutes façons pour quitter leur Foy, & leur Religion. La conſtance que témoignerent trois ieunes filles de la Prouince qu'on nomme d'Orient, qui auoient fait vœu à Dieu de Virginité, & leur reſolution à la premiere nouuelle de cette perſecution fut grandement remarquable. Elles écriuirent vne belle lettre à nos Peres, dans laquelle elles leur temoignoient le courage que Dieu leur donnoit de venir ſe declarer Chreſtiennes deuant le Roy, & de luy proteſter qu'elles ne gardoient pas vne goutte de ſang qu'elles ne donnaſſent volontiers pour maintenir ce nom, & cette qualité glorieuſe en laquelle elles vouloient viure, & mourir. Ces Vierges ſe

nom

nommoient, Monique, Nymphe,& Vitte ; auſquelles Dieu prepara peu de temps apres, vne forte épreuue de leur courage, & vne belle occaſion de merite. Car Vitte ayant eſté ſurpriſe à l'écart, & ſollicitée de ſon honneur par vn ſoldat impudent, iuſques à luy tirer leſpée nuë contre le ſein, & à la menacer de la tuer, ſi elle ne vouloit conſentir à ſes volontez. Cette genereuſe fille ; ſans diſputer ; ouy dea (luy dit elle) tu m'oſteras bien plûtoſt la vie, que l'honneur de mon corps que iay voüé à Dieu : & luy preſentant le col, & le ſein ; frappe, adjouſta telle, où tu voudras, ie mourray volontiers, mille fois plûtoſt que de conſentir à ta deshonneſte demande, & au peché contre le Dieu que ie ſers. Cette reſolution eſtonna le ſoldat & ſauua l'honneur à la Vierge. Les autres deux ne ſe monſtrerent pas moins courageuſes dans vne pareille épreuue où leur Foy fut attaquée. Elles s'en alloient à la Ville Royale en compagnie d'vne bonne vieille nommée Françoiſe, pour y receuoir les ſacremens, & ſe fortifier contre les aſſauts de la perſecution;& ayant eſté rencontrées en chemin par des ſoldats payens,& interrogées de la foy dont elle faiſoient profeſſion ſur la cõfeſſion franche,& reſoluë qu'elles en rendirẽt,ſans s'effrayer de leurs menaces,apres quelque traittement inſolent de paroles, elles furent iettées dans des foſſes, cou & uertes de terre iuſques au col,auquel eſtat elles demeurerent toute la nuict,iuſqu'au matin,que Dieu voulut qu'elles fuſſent rencontrées par des Chreſtiens, qui les tirerent de là, & les menerent dans la Ville. Depuis ces trois filles ont eſté retirées dans vn lieu d'aſſeurance, & cinq où ſix autres portées de meſme

reſolution, & obligées par leurs vœux à garder perpetuelle Virginité, ſe ſont iointes à elles dans vn meſme logis, où elles font vn petit Chœur de Vierges, & menent vne vie d'Anges. Ie ne puis icy omettre, la ſoudaine punition dont Dieu chaſtia la ſale pourſuite d'vn ieune lubrique, qui ſe voyant rebutté d'vne ieune veuue qui auoit fait vœu de continence, comme il ſe preparoit à la forcer, elle implorant dans ſa detreſſe le ſecours de la Vierge, enuers qui elle auoit toûjours eu vne tres-grande, & tendre deuotion, & la priant de tout ſon cœur de la garantir; ſa priere attira ſoudainement le chaſtiment ſur cét impudique, qui fut frappé d'vne main inuiſible, & tomba mort ſur la place.

Dieu fauoriſe de beaucoup de graces les Chreſtiens.

CHAPITRE XLVIII.

NOus pouuons dire auec verité que depuis que le Sainct Euangile a eſté publié, & receu dans le Tunquin, non ſeulement les erreurs populaires ont cedé aux veritez de la foy, mais que les vertus Chreſtiennes y ont encore triomphé des vices. Il y a plus, que non ſeulement les Chreſtiens y ont eſté dans la practique des vertus communes, mais encore des plus hautes, & des plus difficiles qui ſoient dans le Chriſtianiſme, principalement de celles qui appartien-

nent

nent à l'abnegation Euangelique, & à la maceration du corps, à quoy ils se portent ordinairement auec tant de ferueur, qu'ils ont plûtost besoin de frein, que d'esperon. On en a veu de bien aisez qui ont refusé de prendre deux robbes en hyuer, de crainte de se flatter par quelque sensualité; & qui ont couché sur la platte terre, sans materas, & sans paille, pour matter leur chair, & faire souffrir quelque chose à leur corps. Vn certain estant interrogé par son Confesseur d'où venoit qu'il le voyoit plus defait, & emmaigry quà l'ordinaire : C'est, luy dit-il, que vous m'auez apris, que le chemin du Paradis est étroit, & la porte petite; & pour cela ie tiens mon corps le plus abbaisé, & déchargé que ie puis, afin que i'y puisse plus facilement entrer. On pourroit apporter vne infinité d'autres exemples de patience, d'humilité, de charité, que ie laisse, capables de grossir vn volume.

Mais aussi, d'autant plus que ces bons Chrestiens s'addonnent à la pratique genereuse de toutes les vertus, Dieu les fauorise de ses benedictions, & de graces plus abondantes, iusques à leur faire part du don des miracles, & à leur donner commandement sur les Demons, & sur les bestes sauuages. Et c'est vne chose aujourd'huy assez commune dans le Royaume, que les payens estant possedez du malin esprit, en sont deliurez entrant seulement dans les Eglises où les Chrestiens font leurs prieres. On a encore remarqué, que les Tygres ayant cessé d'infester quelques Bourgs depuis que les Chrestiens y eurent basty des Eglises; y reuinrent du milieu des bois plus furieux que deuant, & y firent des grands rauages, soudain que les

Egliſes durant la perſecution y furent demolies. C'eſt choſe de plus aucrée, que le Seigneur d'vn certain lieu, ayant au temps de la meſme perſecution, fait vn commandement, que l'Egliſe des Chreſtiens, fuſt le lendemain miſe bas; la nuict deuant ſon fils fut trouué mort dans le lict. Dans vn autre Bourg les payens ayans bruſlé vne Egliſe, tous ceux qui furent du complot, & qui contribuerent à cette action ſacrilegue furent punys de Dieu, en ſorte que d'vne année entiere, il ne tomba pas vne goutte de pluye dans leurs champs, encore que ceux des voiſins tout autour en fuſſent largement arroſez. Ce qu'ayant eſté bien reconnu ſur l'aduis qu'en donna vn ſage payen nouuellement conuerty, ces payens criminels en ayant demandé pardon aux Chreſtiens, & s'eſtants offerts à reparer tout le dommage, voire quatre vingts d'eux ayants receu le Bapteſme, leurs champs ont auſſi reçeu la commune benediction de la pluye du Ciel.

Iadjouſteray que Dieu agrée tellement la vie innocente des nouueaux Chreſtiens, qu'il donne à pluſieurs les faueurs, & les graces de l'eſtat d'innocence. Vn bon Chreſtien tres-innocent nommé Simon, du Bourg appellé *Tam dang* de la Prouince d'Occident; apres auoir religieuſement obſerué le ieuſne, & l'abſtinence du Careſme, ayant apperceu à la campagne aux Feſtes de Paſque, vn ſanglier qui fouïlloit aupres d'vn bois, addreſſa dans vne grãde ſimplicité ſa priere au Sauueur, luy demandant que puis qu'il auoit rigoureuſement obſerué la Loy de ſon Egliſe, s'abſtenant tout le Careſme de la viande, & qu'il eſtoit dans le temps auquel il luy eſtoit permis de manger de la chair,

chair, qu'il luy pleuſt luy donner la grace qu'il auoit autrefois faite, à l'homme en l'eſtat de ſon innocence, qu'il peût commander, & ſe faire obeir à ce sanglier qui ſe preſentoit à luy. Ce qu'ayant dit, & auec ce fait le ſigne de la Croix, & recité vne fois l'oraiſon Dominicale, il commanda conſidemment à ce sanglier de venir à luy, ce qu'il fit ſe laiſſant egorger ſans reſiſtance comme vn agneau, au bon Simon, qui en dreſſa depuis vn feſtin aux Chreſtiens, auquel il appella les pauures, exhortant vn chacun à louer, & à benir Dieu de la grace qu'il luy auoit faitte.

Et il n'y a pas tant de merueille que Dieu faſſe ces graces aux Chreſtiens, puis qu'il les accorde meſme quelquefois aux payens. En vn Bourg nommé *Kero*, vn Gentil-homme payen durant vn temps s'eſtoit monſtré ſi ennemy des Chreſtiens, qu'il auoit meſme fait mourir le nourriſſier de ſon Fils, en haine de la Foy Chreſtienne qu'il auoit embraſsée : Mais depuis ayant adoucy ſon eſprit à la veuë de tant de merueilles que Dieu operoit en vertu de la Foy des Chreſtiens, particulierement par le ſigne de la Croix qu'ils adorent, il luy prit enuie de faire experience par luy meſme de la vertu & du pouuoir qu'il admiroit. Car ayant veu que tout ſon beſtail mouroit ſans remede à la campagne, il planta la Croix des Chreſtiens au milieu du champ où ces beſtes paiſſoient, qui en arreſta la mortalité en ſorte, que depuis il n'en mourut plus. Ce qui le gaigna tellement à la Religion Chreſtienne en laquelle ce ſigne eſt adoré, que non ſeulement il voulut eſtre Chreſtien, mais lors meſme que la perſecution eſtoit allumée par tout le Royaume,

me, & qu'ailleurs on demolissoit les Eglises des Chrestiens, il leur en fit bastir vne à ses frais, & en fit la dedicace solennelle.

Le pitoyable naufrage d'vne trouppe d'Ouuriers Euangeliques.

CHAPITRE XLIX.

LE P. Emanuel d'Azeuedo nouueau Visiteur de la Prouince du Iapon, & de la Vice-Prouince de la Chine, estant venu des Indes à Macao, & ayant appris les grands fruicts que Dieu operoit par les trauaux de nos Peres au Royaume de Tunquin, & la moisson qui estoit toute meure en l'Isle d'Ainan, où il n'y auoit neantmoins qu'vn seul ouurier pour la cueillir, qui estoit le P. Benoist de Mattos Portugais; destina aussi-tost sept de nos Peres, quatre pour le Tunquin, & trois pour l'Isle d'Ainan. Le Conducteur, & le Chef de cette trouppe estoit le P. Gaspar d'Amaral, qui auoit recouuert au College de Macao, la santé, & les forces qu'il auoit autrefois grandement affoiblies en la mission de Tunquin, où il retournoit de grande volonté; à qui auoient esté adjoints pour Compagnons le P. Pierre Albert Portugais, qui auoit déja trauaillé en cette mission; le P. Iean Ignace Leuiski Polonnois, & le P. François Ascanio Ruida Italien, tous intelligens de la langue Tunquinoise. Les trois restans,

reſtans, P. Iean André Lubelli, le P. Antoine Conſtantin, tous deux Italiens, & le P. Valentin Noguera Portugais, deuoient s'arreſter en l'Iſle d'Ainan.

Cette trouppe choiſie de nouueaux conquerans des ames, partit du port de Macao le 23. de Feurier de l'an 1646. le Ciel eſtant déja vn peu troublé, & la mer émuë; & arriuerent le lendemain, iour de Sainct Mathias à l'Iſle *Sanchoan*, ennoblie du ſepulchre ancien de Sainct François Xauier le grand Apoſtre d'Orient, où l'on void vne grande pierre dreſsée de quinze palmes de hauteur, grauée de nos Caracteres, & de lettres Chinoiſes à l'honneur de ce Sainct. Là le Vaiſſeau s'eſtant arreſté vn iour, tant pour attendre que la mer ſe calmaſt, qui menaçoit d'vne tempeſte, comme pour donner du temps à la deuotion de nos Peres de rendre leurs vœux au ſepulchre de Sainct Xauier, ils leuerent le lendemain matin l'anchre, les vagues de la mer où ils eſtoient entrez fort ſujette à la violence des orages, eſtant encore vn peu hautes: & ne ceſſerent pourtant tout ce iour là, iuſques vers la minuict d'aller vers l'Iſle d'Ainan d'vn vent à quartier qui n'eſtoit point extraordinairement impetueux: Quand apres la minuict vn grand orage ſe forma dans les nuës, qui pouſſa de telle violence le Nauire contre vn écueil, que le P. Albert qui eſtoit couché ſur la liſſe du bord fut ſecoüé dans la mer, & ſoudain (ce qui fut merueilleux) relancé dans le Vaiſſeau par le flot qui s'eſleua du choq de l'eſcueil. En cét accident qui ne laiſſa douter perſonne de ceux qui eſtoient dans le Vaiſſeau, d'vne perte certaine, nos Peres penſans plûtoſt à ſauuer les ames des payens

qui nauigeoient auec eux, que leurs propres vies, firent tout deuoir de les inſtruire ſommairement à la Foy, & de les baptiſer; pendant que les Mariniers effrayez, & deſeſperans de ſauuer le Vaiſſeau du bris qu'il creurent eſtre inéuitable apres le furieux coup qu'il auoit donné, deſcendirent dans vne barque vuide qui ſuiuoit le Vaiſſeau, pour garantir leur vies. Ainſi le Nauire que les Mariniers auoient abbandonné, eſtant demy-briſé, ouuert, & faiſant eau de tous coſtez, coula bien toſt à fonds, & fut englouty des ondes, dans leſquelles le Capitaine du Nauire, nos Peres, & preſques tous les autres qui ſe trouuerent dedans furent noyez, à la reſerue du P. André Lubelli, & de fort peu d'autres, qui ſe ſauuerent. Ce Pere apres auoir eſté quelque temps balotté des flots, ne voyant nulle apparence de ſauuer ſa vie, ſe reſolut de rendre quelque ſeruice à Dieu, auant que de mourir, en ſauuant quelque ame de ceux qu'il voyoit perir auec luy dans l'eau. En effet il a aſſeuré depuis, qu'il auoit entr'autres donné l'abſolution à vn, qui apres la luy auoir demandée, eſtoit coulé auec luy preſques à fonds: & comme il fut reuenu ſur l'eau, cherchant de ſubuenir à quelque autre en cette extremité, qu'il s'eſtoit trouué caſuellement (ou plutoſt Dieu le voulant ainſi) ſur vne piece de bois, ſur laquelle il fut pouſſé du flot vers le bord, d'où les Mariniers qui auoient déja pris terre auec leur barque le vinrent retirer, & le porterent demy-mort auprés d'vn feu qu'ils auoient allumé; où ayant repris, & réchaufé peu à peu ſes eſprits, & apprenant la perte de ſes chers compagnons, il la pleura, comme il deuoit, regret-

tant

tant(diſoit-il dans vne de ſes lettres)la condition auec laquelle il auoit eſté ſeul ſauué de ce naufrage, pour eſtre comme l'vn des ſeruiteurs de Iob, échappé ſeul pour raconter l'infortune des autres; où comme vn Ionas fugitif,vomy ſur le riuage par la tourmente,dont par ſes pechez il auoit eſté cauſe.

Entre les autres qui ſe ſauuerent, outre le P. André, & les Mariniers, il y eut vn ieune Chreſtien Tunquinois appellé Gilles, qui auoit accompagné le P. Albert allant pour des affaires de Tunquin à Macao, & retournoit auec luy en Tunquin; lequel (comme il eſtoit adroit) voyant que c'eſtoit fait du Nauire, roula dans vne petite barque qui reſtoit, vne balle où eſtoient les choſes les plus precieuſes que portoient nos Peres, & ſe ſauua la dedans, & gaigna le riuage auec vne autre qui le ſuiuit. De là le bon & fidele Gilles ſe conduiſit à vn port de Tunquin, diſtant de cinquante milles,d'où il paſſa vers nos Peres,& leur fut meſſager du triſte naufrage, & de la perte de ceux qui leur venoient au ſecours, ce qui les affligea grandement: encore que dans ce malheur, ils receurent quelque ſoulagement de la balle que Gilles leur rendit fidellement, où ils trouuerent dequoy ſubuenir à leur entretenement, & faire encore preſent au Roy de quelques raretez qui y auoient eſté miſes à ce deſſein: ce qui ne ſeruit pas de peu à nous gaigner l'eſprit du Roy, qui témoigna du regret, tant de noſtre perte, comme de celle du Vaiſſeau Portugais qui venoit traffiquer dans ſon Royaume,qui eſt choſe dont il fait grand eſtat, & qu'il deſire de grande paſſion.

Vn ſujet de grandes conuerſions eſt fourny du coſté de la Chine.

CHAPITRE L.

L'Euangile de IESVS-CHRIST faiſoit iuſques à maintenant de ſi heureux progrez dans le Tunquin, que les miniſtres de ſa ſaincte parole eſtoient rauys de voir les grands effets de la grace de Dieu, & le ſuccez de leurs trauaux qui ſurmontoit leurs eſperances. Neantmoins encore Dieu qui eſt riche, & abondant en ſes miſericordes, voulut preparer lors que l'on y penſoit le moins, vn nouueau ſujet qui ſeruit à faire accroiſtre de beaucoup la conuerſion de ces peuples.

Vn de nos Peres nommé André Xauier Allemand, & excellent Mathematicien, eſtant allé l'an 1644. dans la Chine, pour trauailler à cette grande Vigne, s'eſtoit coulé en peu de temps par ſa vertu, & par les belles experiences de ſa Mathematique, dans l'eſtime & dans la confidence priuée d'vn Vice-Roy Chreſtien nommé Luc, qui gouuernoit l'vne des Prouinces plus voiſines du Royaume de Tunquin. Ce fut en meſme temps, qu'vn Ambaſſadeur du Roy de Tunquin retournoit à ſon païs de la Cour de Pequin, où il auoit porté quelques preſens ſelon la couſtume, de la part de ſon Roy, au Roy de la Chine. Dont le P. André deſireux de proffiter cette occaſion en faueur

de

de la miſſion de Tunquin, pria le Vice-Roy de faire honneur, & careſſe à cet Ambaſſadeur, à deſſein de gaigner ſon affection enuers nos Peres. Voire il luy perſuada d'eſcrire vne lettre au Roy de Tunquin, comme il fit, dans laquelle il luy loüoit la Loy Chreſtienne, dont il faiſoit luy meſme profeſſion, apres en auoir bien reconnu la ſainčteté, & le merite; & enſemble luy recommandoit la vertu de nos Peres qui la preſchoient dans ſon Royaume, comme eſtant dignes de l'honneur de ſes graces, & de ſa protection. Et cette lettre il ne la voulut point donner à l'Ambaſſadeur, mais il la fit porter par vn de ſes ſoldats, à qui il commanda d'aller à la ſuite de l'Ambaſſadeur, & de la preſenter au Roy de ſa part, auec les offres tres humbles de ſes reſpects, & de ſes ſeruices. Ce que le ſoldat executa fidellement: & le Roy liſant dans la lettre du Vice-Roy (qu'il voulut communiquer à ſon fils, lequel il auoit deja fait receuoir à la ſucceſſion de la Couronne) de ſi hautes recommandations de la Loy Chreſtienne, qu'vn homme de cette qualité auoit embraſsée, & vn témoignage ſi conſiderable de l'eſtime qu'il faiſoit de la vertu, & du merite de nos Peres, qu'il appelloit ſes maiſtres, il prit vne ſi grande opinion de la Loy Chreſtienne, & des noſtres; & l'vn, & l'autre, tant l'ancien, comme le nouueau Roy, declarerent les nouueaux ſentimens de leur eſtime par des demonſtrations ſi certaines, que tous les peuples en ayant eſté informez furent ébranſlez: de ſorte que dans moins de ſix mois, il y en eut pres de douze mille qui prirent le party de la Religion Catholique; & le ſeul P. Antoine de Fontes Portugais, ancien ou-

urier de cette mission, durant ce tẽps là en baptisa quatre mille. Et le nombre depuis des nouueaux cõuertys est monté à vne si haute creüe, que l'on compte aujourdhuy dans le Royaume de Tunquin plus de deux cent mille Chrestiens : & les esperances par tout se monstrent si belles, qu'elles nous promettent de voir vn iour la Foy de IESVS-CHRIST regner dans tous les cœurs, & sa Croix arborée, & adorée sans contredit dans tout le Royaume. Ce qui donne tant de consolation à ceux qui trauaillent dans cette mission, & tant de desir aux autres qui ont appris de si belles dispositions, pour venir secourir le peu d'ouuriers qu'il y a pour vne si grande, & abondante moisson, que nonobstant la perte de ceux que le naufrage a empeschez d'arriuer à Tunquin où ils estoient enuoyez, pour les ietter dans le port du Ciel, où Dieu les auoit destinez, cinq autres y sont heureusement arriuez pour tenir leur place, sur la fin de l'an 1646. C'est à sçauoir, le P. Iean Cabral Visiteur de cette mission, auparauant Recteur du College de Macao, & Vice-Prouincial du Iapon ; le P. François Rongel Professeur en Theologie, le P. François Figueira Predicateur de reputation, tous trois Portugais, auec les Peres François Montescoli, & Stanislas Torrente, Italiens de nation, tous resolus d'employer leurs peines, leurs forces, & leurs vies pour le salut de ces peuples.

* *
*

Ce

Ce que nous auons fraiſchement appris des Chreſtiens de Tunquin.

CHAPITRE LI.

L'Hiſtoire qui a eſté continuée iuſqu'icy, contient le progrez qu'a fait le Chriſtianiſme en la miſſion de Tunquin depuis l'année 1627. iuſques à l'année 1646. Ce qui ſera dit pour la ſuite en ce Chapitre, eſt pris de deux lettres; l'vne du P. Iean Cabral de qui nous venons de parler, Viſiteur de cette miſſion écritte à noſtre R. P. General, du mois d'octobre, de l'an 1647. En laquelle il luy rend compte de ſa viſite, & des nouueaux fruicts cueillis en cette miſſion. L'autre du P. Iean Barboſa ancien ouurier de cette miſſion, & qui en parle auec grande connoiſſance.

Le P. Cabral aſſeure en ſa lettre, qu'aux deux ſeules années 45. & 46. l'Egliſe de Tunquin eſt accreuë de plus de vingt quatre mille Chreſtiens conuertys à la Foy. Qu'il y auoit dans le Roÿaume deux cents grandes Egliſes, auec des maiſons ioignantes pour l'vſage des noſtres, quand ils reſident aux lieux où ſont baſties ces Egliſes, où qu'ils y viennent trauailler. Qu'il n'auoit trouué l'an 46. que ſept des noſtres diſperſez en cinq Reſidences; & qu'encore l'vn d'eux nommé P. Paul Caloproſi Neapolitain, courageux, & infatigable ouurier, y eſtoit mort peu de temps apres. Qu'outre les quatre nouueaux ouuriers ſus mentionnez ve-

nus

nus auec luy, il en eſtoit arriué vn ſixiéme, P. Philippe Marin Genois, qui s'y eſtoit arreſté faute de commodité de paſſer au Royaume de Camboya où il eſtoit deſtiné : tellement qu'il auoit eu moien de dreſſer vne ſixiéme Reſidence, pour ſeruir plus commodement ce grand nombre de Chreſtiens conuertys. Qu'il a reconnu, depuis qu'il a eſté dans le païs, la nation Tunquinoiſe plus traittable, & plus ſuſceptible de noſtre Religion, que pas vne autre des Orientales, moralement plus innocente, & moins tachée des vices qui ſont communs ailleurs, & qui ſont des grãds empeſchemens à la Foy, & des difficultez preſque inſurmontables aux vertus qui doiuent accompagner la profeſſion Chreſtienne. Que les nouueaux Chreſtiens y ſont auſſi fermes en leur creance, comme s'ils l'auoient receuë depuis pluſieurs ſiecles, de leurs deuanciers ; & auſſi éloignez d'inclination, de leurs anciennes ſuperſtitions, comme s'ils n'en auoient iamais eu de connoiſſance. Qu'ils ſont dans la prattique des vertus Chreſtiennes, & dans l'horreur des vices communs, tres-exacts en l'obſeruation des Commandemens de Dieu ; fort addonnez à la deuotion, & à la priere, pour laquelle ils ſe leuent tous deuant le iour, y employans apres leur leuer, pour le moins vne demy-heure, & autant deuant leur coucher ; tres-obeïſſans & tres-affectionnez à nos Peres, & ſi deſireux de reconnoiſtre leurs peines par quelques effets de leur gratitude, qu'il n'eſt rien qui les afflige plus ſenſiblement, que lors qu'ils refuſent leurs preſens. Que les demonſtrations de leur ioye à la venuë de nos Peres paſſent dans l'excez, iuſques à faire des ieux,

& des

& des Feſtes publiques pour la témoigner.

Il dit beaucoup d'autres choſes que ie laiſſe, pour adjouſter en concluſion le gage authentique de la bien-vueillance extraordinaire que le nouueau Roy de Tunquin a voulu laiſſer par vne Patente expreſſe au P. Felix Morel, Superieur de la miſſion, qui nous donne de grandes eſperances de voir fleurir la Chreſtienté durant ſon Regne, & le Sauueur adoré dans toute l'eſtenduë de ſes terres. Ce Prince auant qu'il fuſt declaré Roy, auoit déja quelque-fois dit au P. Morel, qu'en preuue de l'affection qu'il auoit pour luy, il le vouloit adopter pour ſon fils: (c'eſt en ce païs là vn témoignage que rendent les Grands d'vne ardente affection enuers ceux à qui ils veulent du bien) mais pour le reſpect qu'il portoit à ſon Pere, lequel il voyoit auoir conceu quelque auerſion de nous, il n'auoit pas encore voulu faire connoiſtre publiquement cét effet de ſon affection. Depuis ayant eſté inſtallé Roy, & pris l'adminiſtratiõ de tout l'Eſtat, du conſentement, & de la volonté de ſon Pere, déja vieil, & caſsé d'années; & par vne bonne rencontre nos Peres s'eſtants trouués en la Chine dans quelque credit aupres du Roy, pour procurer quelques faueurs aux Ambaſſadeurs du Roy de Tunquin, & encore quelques ſubuentions neceſſaires, à leur retour; le nouueau Roy ayant apperçeu que ſon Pere, ſur le rapport que luy auoient fait ſes Ambaſſadeurs des aſſiſtances que nos Peres leur auoient renduës à la Chine, commençoit à les gouſter, & à les louër, & recommander comme vtiles à ſon Eſtat; Il ſe reſolut en fin de declarer, à la façon du païs, par vne Patente

d'honneur, l'affection qu'il auoit pour le P. Morel, de luy en laiſſer ce témoignage public. Ce fut donc l'onziéme de Mars de l'an 1647. qu'il luy addreſſa, & enuoya ſa patente, peinte, & écritte en lettres Chinoiſes, de la teneur ſuiuante, fidellement traduite de l'Original.

LE Sereniſsime Roy Kien Thuong, Seigneur tout-puiſſant, & abſolu dans le Royaume de Tunquin, ie t'addreſſe cette Patente écritte, de ma propre main, en témoignage de l'amour que ie te porte, ô Felix, premier Maiſtre, & Docteur de la Loy qui adore le Seigneur du Ciel, & de la terre.

Depuis le temps que tu entras dans mon Royaume, ie te pris ſingulierement en affection par deſſus tous les Maiſtres eſtrangers qui y ſont venus enſeigner cette meſme Loy. Ie te conſidere comme vn champ planté de fleurs Solaires qui ſe tournent vers l'Aſtre qui les regarde, & qui les échauffe; & ie te regarde auſſi comme mon tres-cher Fils; & pour te témoigner le grand amour que i'ay pour toy, ie te donne vne nouueau nom Pluchen, *qui ſignifie vn homme veritable, & de grand iugement. Partant il faudra deſormais que tu n'ayes qu'vn meſme vouloir, & non vouloir auec moy, comme le doiuent faire tous ceux que l'amour a vnys d'affection; & qui n'ont qu'vn*

qu'vn mesme cœur. Que si tu en vses ainsi, tu seras mis au nombre de ceux qui sont paruenus à vne haute reputation, & à de grands honneurs, pour auoir obserué cette Loy d'amour, & tu auras satisfait à mon affection.

Ce sont les termes de la Patente du nouueau Roy, par laquelle il adoptoit le P. Morel pour son fils; qui fut portée de sa part à nostre maison, auec l'appareil d'vne magnifique pompe de Courtisans; & receuë auec tous les témoignages d'honneur, & de reconnoissance dont les nostres se pûrent aduiser; le Capitaine des Portugais auec toute sa suitte ayant voulu assister à cette solennité; nostre maison, & tous les enuirons retentissans du son des trompettes, & des tambours, qui voulurent encore le mesme iour accompagner le Pere allant au Palais rendre ses remerciemens au Roy. Et tout cecy est extrait de la lettre du P. Iean Cabral Visiteur de la mission.

Le P. Iean Barbosa dans la sienne décrit amplement la deuotion, & la ferueur des nouueaux Chrestiens de Tunquin, comparable, comme il dit, à celle des Nouices d'vne Religion reformée; de laquelle i'ay tiré & abbregé ce que i'en vay dire. Il louë premierement, comme a fait le P. Cabral, leur diligence, & leur assiduité à la priere du matin, & du soir, qu'ils n'obmettent iamais, non plus que si c'estoit vne occupation, & vn exercice iuré: & que pour cela ils ont tous dans leurs maisons des Oratoires bien trauaillez, & embellis des plus precieux ornemens, dont ils les peuuent parer selon leurs moyens; aymans

mieux ſoûtraire quelque choſe aux neceſſitez de leur viure, & de leur veſtir, que de manquer à cét effet de leur deuotion. Que dans ces Oratoires, outre les Images, & les Croix de matieres precieuſes qu'ils font artiſtement trauailler d'eſcailles de Tortuë, & d'Yuoire, ils y ont tous vn beau vaſe attaché pour tenir l'eau benite, auec leurs Roſaires, & leurs diſciplines appenduës, & les autres inſtrumens de mortification dont ils ſe ſeruent ordinairement. Voire il adjouſte, ce qui eſt plus admirable, qu'ils ont des Oratoires portatifs, peints, & ſurdorez qu'ils portent auec eux quand ils font voyage, & dreſſent dans les hoſtelleries, & dans les lieux où ils doiuent paſſer la nuict, pour ſeruir à leur deuotion. Il dit de plus, qu'ils ſont tellement affectionnez à entendre tous les iours les Meſſes quand elles ſe diſent en nos Egliſes, qu'ils voudroient tous les entendre toutes; de ſorte que nous ſommes contraints de les chaſſer, & de les departir à tour à diuers iours, & à diuerſes heures, pour n'offenſer les payens à la veuë de ces grands concours de Chreſtiens. Que l'on ne peut qu'auec de grandes peines ſatisfaire à la deuotion qu'ils ont de s'approcher deux, & trois fois le mois des Sacremens de la Confeſſion, & Communion. Qu'ils ont des reſpects, de l'amour, & des reconnoiſſances pour nos Peres qui ne ſont point imaginables, n'eſtant rien qui les faſche à l'egal du refus que nous leur faiſons de leurs biens. Qu'ils ont entre-eux vne charité, & vn amour qui rauit tous les payens en admiration, qui fait que pluſieurs d'eux viuent en commun, & que tous ceux qui ont quelque peu de moyens, ont toûjours

jours vne table pour receuoir charitablement les pelerins, & les eſtrangers ; d'où il eſt quelque-fois arriué, que des voyageurs payens ont feint d'eſtre Chreſtiens, pour eſtre receus, & traittez plus commodement en leurs voyages. Qu'ils ſont ſouuent liberaux par deſſus les forces de leurs móiens à faire des aumoſnes aux pauures, & aux Catechiſtes;& principalemẽt à ceux qui ont eſté dépouïllez de leur biens pour la deffenſe de la Foy, qui ſont ordinairement pourueus de viures, & de veſtemens ; eux, leurs femmes & leurs enfans, ſans qu'ils leur manque choſe qui ſoit de leurs neceſſitez. Enfin qu'vn grand nombre de ces Chreſtiens zelez (aſpirans à la perfection des conſeils Euangeliques)recherchent de s'obliger à nous par vœu d'obeïſſance, dequoy nous les refuſons à leur grand regret : qu'il s'en eſt trouué beaucoup qui ont donné, & diſtribué tous leurs biens aux pauures, pour vaquer auec plus d'humilité à leur ſalut, & auec plus de liberté à celuy du prochain : & vn plus grand nombre de ieunes garçons, & de filles qui ont fait vœu de perpetuelle virginité ; & meſme de mariez, qui d'vn conſentement mutuel ont fait vœu de perpetuelle continence,bien marris d'auoir eu ſi tard conoiſſance de la Foy Chreſtienne, & de la beauté de la Virginité,qu'ils euſſent(comme ils proteſtent)offerte, & conſacrée à IESVS-CHRIST dés leurs plus tendres années. Il eſt adjouſté dans cette lettre beaucoup d'autres-choſes de la vie irreprochable, & de la netteté de conſcience de ces nouueaux Chreſtiens. Et cecy peut ſuffire pour faire comprendre quelques traicts de vertu, & de perfection, dont la ieune face de l'Egliſe

de Tunquin, qui ne compte encore que vingt-trois ans de ſon âge, a eſté embellie depuis qu'elle a receu la lumiere du Sainct Euangile. Plaiſe à Dieu, qu'elle aille toûjours croiſſant en perfection, & que rempliſſant la meſure de ſes graces, elle y faſſe voir vn ouurage acheué de ſa gloire.

FIN.